

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

M^{me} COSMAO

16, rue Elle-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE

MENUISERIE

TANGUY-MOREAU

MAÇONNERIE

CIMENT ARME

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Restaurant LE DÉ

33, rue des Douves - QUIMPER

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

BANQUETS ET NOCES
REPAS A TOUTE HEURE

Téléph. 6.42

CHAMBRES

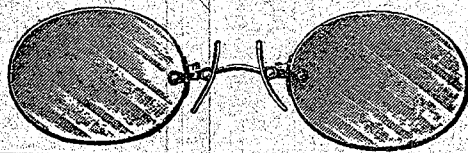
R. G. 7.722



Lunetterie et Orthopédie

DELBENN

16, rue Kéréon. QUIMPER



P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée.

LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE
ALLEZ A VOTRE EGLISE

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de 400 Millions entièrement versés.

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences :
 ~~~~~ **Brest** ~~~~~  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

25<sup>e</sup> ANNÉE.

Avril 1935.

N° 1.

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) || DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUIVARCH.

*Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.*

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### La Station du Carême à la Cathédrale.

Le Révérend Père Deffains, missionnaire diocésain de Rennes, a groupé au pied de la chaire, dès l'ouverture de la Station, un auditoire nombreux et qui augmente à chaque nouvelle réunion.

Une voix très prenante, une diction impeccable, une doctrine élevée, mise à la portée de tous, une conviction qui pénètre et émeut, un esprit surnaturel profond, tout cet ensemble de qualités fait de notre prédicateur plus qu'un orateur : un apôtre, et nous lui sommes reconnaissants du bien qu'il fait au milieu de nous.

Nous espérons que, de plus en plus, les paroissiens de Saint-Corentin voudront profiter de cette belle Station.

Aux messes de 9 heures et de 11 h. 30, le dimanche 10 Mars, premier du Carême, le Père Deffains montait en chaire pour inviter les fidèles aux prédications de la sainte Quarantaine. Le soir même, à 20 heures, avait lieu le *premier sermon*.

Il fut consacré à la Sainte Vierge. C'est sous sa puissante et maternelle protection que le Père nous invite à passer la sainte Quarantaine. Elle est notre Mère et elle est la mère de Dieu. Ramener à Dieu tous les pauvres pécheurs qui s'en sont écartés, fortifier dans l'amitié de Dieu les âmes fidèles, c'est là ce que doit procurer une bonne Station de Carême. Qui peut le faire mieux que la Vierge Marie ?

Au pied de la Croix du Calvaire, elle est devenue notre Mère et au soir du Vendredi-Saint, c'est vers elle que Pierre

est venu pleurer sa trahison, que les apôtres sont venus s'accuser d'avoir abandonné leur Maître. A tous, la Vierge a fait entendre des paroles de compassion et de confiance. A tous, elle a rendu l'amitié de Jésus. Elle aurait accueilli Judas et Judas se serait converti, s'il avait eu recours à la Vierge, au lieu de sombrer dans le désespoir.

Avec des accents émus, le prédicateur supplie la Très Sainte Vierge de bénir ses paroles, de toucher les cœurs et il adjure les pécheurs de revenir par Marie, à Jésus, leur Dieu et leur Sauveur.

\*\*

*Le mardi 12.* — L'instruction a pour objet de signaler et de condamner les fausses conceptions de la vie chrétienne. Écartant d'emblée les chrétiens renégats qui ont reçu le baptême, mais dont toute la vie est une sorte d'apostasie, le Révérend Père parle des chrétiens (sur le papier). Par cette expression, il désigne ces hommes et ces femmes dont les noms sont inscrits sur les registres des baptêmes, sur les cahiers de première communion et de confirmation, sur les registres des mariages. On retrouvera leurs noms sur les registres des enterrements religieux. Leur christianisme ne va pas au delà. Peut-être entreront-ils à l'église de leur paroisse pour l'enterrement ou le mariage d'un parent, d'un ami, pour le baptême ou la communion de leurs enfants. Ils ne sont pas hostiles à la religion, ils se proclament même très respectueux de l'Eglise. Tristes chrétiens.

Enfin, il y a les chrétiens de « façade ou de pacotille » qui, fidèles observateurs des rites extérieurs de la religion, s'en contentent. Ce sont de vrais pharisiens, des sépulchres blanchis. Ils restent étrangers à l'esprit et aux vertus de l'Evangile, trop souvent ils sont pour les incroyants des sujets de scandales. Car on les voit courir aux honneurs, aux richesses, aux plaisirs, avec autant d'avidité que ceux qui n'ont aucune foi. Notre religion est autre chose qu'un vain formalisme. C'est une vie qui doit prendre l'homme tout entier.

Conclusion : Il ne faut pas imiter ces faux chrétiens.

*Jeudi 14.* — Après avoir dans sa précédente conférence stigmatisé les mauvais chrétiens, le prédicateur entreprend de montrer ce que doit être le vrai chrétien.

Par son corps, par sa vie naturelle, l'homme est le chef-d'œuvre de la Création visible. Le récit de la Bible nous fait assister aux délibérations des trois personnes divines voulant couronner l'œuvre des 6 jours : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. De ses divines mains, le Créateur forme, du limon de la terre, le corps de l'homme aux organes si divers et si perfectionnés. Il anime le corps humain

d'un souffle immortel ; Il établit l'homme roi de l'univers créé. Ce corps de l'homme, avec quel respect, avec quelle bonté, le Fils de Dieu va le traiter ! Homme lui-même par son incarnation, il s'agenouillera devant ses disciples pour leur laver les pieds, il guérira les infirmités, les misères corporelles, il descendra par la Sainte Communion dans des poitrines humaines.

Quelles leçons de respect de son corps se dégagent pour le chrétien de ces considérations que le prédicateur développe en termes émouvants.

Guerre donc à tout ce qui ravale et avilit, au sensualisme grossier, aux passions qui dégradent.

Mais si l'homme, si le chrétien est grand et noble par son corps, il l'est surtout par son âme, et ce sera le sujet de la conférence suivante.

*Dimanche 17.* — Aux messes de 9 heures et de 11 h. 30, le R. Père Deffains, tout en félicitant les fidèles qui ont assisté si nombreux aux sermons de la première semaine, leur demande de se faire apôtres et d'amener d'autres auditeurs. Il adresse un vibrant appel à ceux qui ne sont pas encore venus.

Son appel est entendu.

A la réunion du dimanche soir, on estime que les assistants sont deux fois plus nombreux qu'au sermon d'ouverture. Leurs Excellences Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau, MM. les Vicaires généraux, les Secrétaires de l'Evêché, plusieurs Chanoines du Chapitre sont présents.

Grand par son corps, l'homme est grand surtout par son âme. A ses facultés naturelles, Dieu, par la grâce, a voulu ajouter les splendides beautés de la vie surnaturelle. L'homme, par la grâce, n'est plus seulement la créature de Dieu, le chef-d'œuvre de l'univers. Il est le fils de Dieu, son fils adoptif. Le chrétien est greffé sur Dieu. Il est uni à Dieu comme le sarment au cep. La sève divine circule dans toutes les fibres de son âme. Il est un ciboire vivant, il porte Dieu, il est divinisé : *Dii estis*. Et toutes ces grandeurs, toutes ces beautés le Père prédicateur les exprime dans les termes les plus simples, il les met à la portée de tous, il les fait goûter de tous et, au *Magnificat* de reconnaissance qu'il invite ses auditeurs à adresser à Dieu, s'ajoute la résolution de répondre avec une générosité fidèle à leur vocation de chrétiens.

*Mardi 19.* — Si l'homme a été élevé à la dignité de fils de Dieu, c'est parce que le fils de Dieu s'est fait homme.

La divinité de Jésus, l'Homme-Dieu venu sur terre pour nous sauver et pour être notre modèle, ce sera le thème de la conférence de ce soir et de celle de jeudi.

Aujourd'hui, adressant à Jésus la question que lui adressaient les envoyés de Saint Jean-Baptiste : « Qui es-tu ? », le

prédicateur nous fait entendre la réponse du Maître, affirmant invariablement au cours de tout son ministère public sa divinité. Il reçoit les adorations de ses apôtres. « Vous êtes le Christ, le fils de Dieu vivant », lui dit Saint Pierre, et Jésus le félicite de sa foi et l'en récompense en faisant de lui la pierre fondamentale de son Eglise.

« Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu », est la parole de Thomas converti à la vue de son Maître ressuscité. Et Jésus de lui dire : « Tu crois, Thomas, parce que tu as vu. Heureux ceux qui croient sans avoir vu ».

Ses adversaires savent qu'il se dit Dieu. Pour laquelle de mes bonnes œuvres voulez-vous me lapider ? leur demande-t-il un jour. Et ceux-ci lui répondent : « Ce n'est pas pour les œuvres que nous voulons te lapider, mais parce que, n'étant qu'un homme, tu te proclames Dieu ».

« Je l'adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu vivant ». C'est la question de Caïphe, le grand-prêtre, à Notre Seigneur amené devant un tribunal : « Tu *disisti* ; tu l'as dit », répond Jésus.

Et puisque Notre Seigneur s'est proclamé Dieu, puisque sa sagesse, sa véracité ne peuvent être contestées, puisque sa vie, sa doctrine, dépassent toute vertu, toute sainteté, la conclusion s'impose : Jésus est notre Dieu, notre sauveur, notre modèle, notre maître. Qu'il règne sur nos âmes, nos cœurs, nos esprits, nos volontés. Seul, il est pour nous la voie, la vérité, la vie.

*Jeudi 21.* — Jésus s'est proclamé Dieu. Il l'a affirmé, tout au long de sa vie publique, et sa parole pourrait suffire, car elle est la parole de celui qui fut sage entre tous les sages et d'une loyauté absolue. C'est la conclusion de la conférence précédente. Aujourd'hui, le Père prédicateur va apporter une autre preuve encore plus irréfutable de la divinité de Jésus-Christ. Il a agi en Dieu, ses œuvres dépassent toute puissance créée.

Rien que l'établissement et la conservation et la propagation incessante, depuis 19 siècles, de la religion chrétienne qui prêche la pauvreté, l'humilité, la pureté, la mortification, et qui a conquis le monde, sans armes ni richesses, est déjà une preuve que son fondateur n'a pas fait œuvre humaine.

Mais déjà, au cours de sa vie publique, Jésus a multiplié les œuvres divines, il a répandu à pleines mains des miracles, il les a faits pour établir sa divinité, il a commandé à la nature, aux démons, aux maladies, à la mort. Il a ressuscité la fille de Jaïre, le fils de la Veuve de Naïm, Lazare. Il s'est ressuscité lui-même, le troisième jour après sa mort, comme il l'avait annoncé. Il s'est montré après sa mort à ses apôtres, aux saintes femmes, à ses disciples, à 500 personnes assemblées, il est monté en corps et en âme au Ciel.

Il faut être sourd et aveugle volontaire pour nier le fait historique de la vie, de la mission, des affirmations des miracles opérés par Jésus.

Nous ne serons ni de ces sourds, ni de ces aveugles de parti-pris, et nous adorons le Christ-Jésus, notre Sauveur, notre Maître, notre Roi, notre Dieu.

L'assistance, à la fin de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, montra par l'ardeur avec laquelle fut chanté le cantique : « *Parle, commande, règne* », combien la parole apostolique du prédicateur trouvait de l'écho dans les âmes.

(A suivre.)

### Un mot du Prédicateur !

Notre Carême se poursuit, donc..., très heureusement, chers lecteurs, et c'est bien la raison pour laquelle votre Prédicateur ose emprunter la *Voix de Saint-Corentin* pour vous remercier et vous demander de continuer en si bon chemin.

Oui, très vif merci ! Ni le froid, ni la pluie, ni la douce intimité du « home », à 8 heures du soir, ne vous ont laissés sourds à l'appel des cloches de votre splendide cathédrale, et depuis 15 jours, chaque *dimanche, mardi et jeudi*, à 20 heures, hommes et femmes, jeunes et vieux, se pressent toujours plus nombreux au pied de la chaire. Au nom du bon Dieu, *merci*, chers auditeurs, vous êtes mon meilleur encouragement.

Mais, ne nous arrêtons pas... « en si bon chemin ».

Voici qu'arrivent les « Retraites Pascales », par catégories.

Elles se dérouleront :

Du 31 Mars au 7 Avril, pour les *jeunes filles* ;

Du 7 Avril au 14, pour les *Dames*.

Du 14 Avril au 21, pour les *hommes et jeunes gens*.

Le *dimanche* et le *jeudi*, cependant, jusqu'à Pâques, les instructions seront pour... *tout le monde*.

Un *programme détaillé*, spécial, rappellera, du reste, *en temps opportun*, à chaque groupe, les consignes à observer pour faire de bonnes Pâques.

Mais, dès à présent, que l'on *parle*, de plus en plus, du Carême, que l'on *y vienne*, qu'on *y amène ses amis...*, les *dimanches, mardis et jeudis*, à 20 heures.

Les premières semaines de la Station sont garantes du succès des dernières. De ce succès, vous serez les artisans *principaux*, chers paroissiens de Saint-Corentin, par votre *assiduité*, votre *apostolat*, et vos *bonnes prières*.

« TOUJOURS DE MIEUX EN MIEUX ! » c'est la devise des mis-

sionnaires diocésains de Rennes. Vous aiderez leur « benjamin » à la réaliser, cette année encore, à Quimper ! C'est, d'ailleurs, pour  *votre plus grand bonheur !*

Votre Prédicateur tout dévoué,  
R. P. DEFFAINS,  
Missionnaire diocésain de Rennes.

### Réunion de l'Amicale des Anciennes Élèves de Sainte-Anne.

Il y a quelques mois, paraissait dans nos colonnes, sous la plume de M. le chanoine Le Borgne, une notice biographique consacrée à M. de Penfeuntenyo, ancien curé-archiprêtre de la Cathédrale.

C'est ce zélé pasteur qui a fondé notre belle école de la rue des Doves : l'Institution Sainte-Anne.

Sous la bénédiction de l'aïeule de Jésus, si chère aux cœurs des Bretons, l'école Sainte-Anne n'a pas cessé de prospérer et de se développer. Aussi, des constructions nouvelles sont décidées et, à la rentrée d'Octobre, la Direction ne se trouvera pas dans la dure nécessité de refuser des pensionnaires, comme elle dut le faire ces dernières années.

Une Amicale des Anciennes Elèves de Saint-Anne a été fondée, il y a quelque temps. Elle a pour organe un délicieux bulletin artistement présenté, plein de vie, d'entrain, riche d'idées, un modèle du genre. Son nom est lumineux et réchauffant : *Le Rayon*, et il mérite son nom.

Appelées par *Le Rayon*, les anciennes élèves de Sainte-Anne sont accourues nombreuses, le dimanche 10 Mars, pour la réunion annuelle, présidée par M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain de l'Enseignement libre, et par M. le Curé.

M. Salomon chanta la grand'messe dans la chapelle de l'établissement et adressa les plus sages conseils aux amicalistes. « Elles doivent être, dit-il, des apôtres de l'enseignement chrétien, des recruteuses d'élèves pour l'établissement qui leur a donné, avec une instruction solide, une foi vivante et éclairée. Elles doivent être des apôtres tout courts, c'est-à-dire dévouées à toutes les œuvres qui, dans leurs paroisses, ont besoin de leur concours. »

Nous avons entendu, plusieurs fois, chanter les Bénédictins et Bénédictines. Il nous semble que Bénédictins et Bénédictines n'auraient pas écouté sans plaisir chanter les élèves de Sainte-Anne. C'était un vrai régal et nous félicitons et les chanteuses et leur maîtresse de chant.

A l'issue de la grand'messe, les anciennes, redevenues écolières, aussi bruyantes, aussi rieuses qu'il y a cinq, dix

ou vingt ans, se retrouvent avec joie, et se rendent assez docilement, mais pas en silence, dans la grande salle du Pensionnat.

La Secrétaire, par suite d'une fâcheuse indisposition, n'avait pas pu préparer son rapport annuel sur l'activité du groupement, mais l'Amicale a la bonne fortune de posséder une Présidente qui n'a pas besoin de texte écrit pour parler et bien parler. Ce fut une charmante causerie que celle de Mme Minor, et des applaudissements enthousiastes furent la conclusion de son exposé savoureux, gai, pittoresque, où elle signale tout ce qu'ont réalisé au cours de l'année les anciennes de Sainte-Anne.

M. le Curé, que la Présidente remerciait de l'honneur et du plaisir qu'apportait sa présence à la fête, répondit qu'il éprouvait, lui aussi, une grande joie à y participer comme pasteur de la paroisse d'abord et aussi comme « ancien » de Sainte-Anne, puisqu'avant d'être curé de Saint-Corentin il fit du catéchisme à Sainte-Anne, de 1908 à 1913. Il a gardé le meilleur souvenir des anciennes et a toujours été heureux de les rencontrer depuis.

Après un banquet qui fut, nous assure-t-on, très gai, et où les « nouvelles anciennes » remercièrent l'Amicale de leur faire place dans ses rangs, et où les « bans » crépitèrent plusieurs fois, tout le monde se réunit dans l'hospitalière salle du Likès. Là fut donnée une séance récréative. « En plein Féminisme » eut un grand succès, et nous félicitons les actrices. Le ballet « Des quatre saisons », exécuté par seize enfants, représentant printemps, été, automne, hiver, fut une féerie pour les yeux.

Nous souhaitons bien sincèrement que les familles chrétiennes de Saint-Corentin qui ont le bonheur de posséder une école paroissiale de tout premier ordre, confient leurs enfants à cette institution : aucune branche de l'enseignement n'y est négligée. L'enseignement primaire est poussé jusqu'aux brevets élémentaire et supérieur. L'enseignement secondaire, jusqu'au baccalauréat. On y donne l'enseignement ménager. L'étude de la musique, des arts d'agrément y est très poussée. Des cours d'instruction religieuse donnent aux élèves une formation chrétienne aussi étendue qu'éclairée.

Les travaux d'agrandissement qui vont être entrepris, dès le mois de Juillet prochain, et qui seront terminés à la rentrée d'Octobre, permettront d'accueillir un bon nombre de nouvelles pensionnaires de l'extérieur. Nous nous en réjouissons, mais nous souhaitons surtout que nos familles de Quimper conduisent à Sainte-Anne de très nombreuses enfants et jeunes filles de « chez nous ».

## Le Mariage chrétien.

Tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays s'inquiètent de la crise de la natalité. Elle a commencé lorsque commençait la campagne de laïcisation et d'athéisme. Depuis cinquante ans, le nombre des naissances dans nos paroisses urbaines a diminué de cinquante pour cent ; il n'est pas rare que les décès soient plus nombreux que les naissances. A ce train-là, la France risque de n'avoir bientôt plus sa place parmi les grandes nations.

On jette des cris d'alarme, on demande à nos législateurs d'arrêter cette course à l'abîme. Chacun propose ses remèdes. C'est avec raison que l'on réclame des mesures favorisant les familles nombreuses, des dégrèvements d'impôts, des allocations, etc., etc.

Et cependant ? Ce ne sont pas là les vrais remèdes, les remèdes vraiment efficaces.

Quelles que soient les allocations, quelles que soient les exemptions fiscales, les foyers resteront déserts. On se contentera d'un enfant, de deux enfants, si on ne revient pas à l'esprit chrétien, au sentiment de ses responsabilités devant Dieu.

En Mars dernier, l'œuvre de l'Apostolat de la Prière donnait comme consigne à ses adhérents : Prier pour le respect de la loi chrétienne dans le mariage.

Les secours matériels ne sont qu'un palliatif. La question est plus haute. La solution du problème est d'ordre religieux. C'est Dieu qui a institué le mariage. C'est Dieu qui a voulu que les époux fussent ses coopérateurs dans l'œuvre de procréation. *Crescite et multiplicamini.*

Les époux n'accepteront les fatigues, les peines et les soucis qu'apporte une nombreuse famille que s'ils savent élever leurs yeux et leurs âmes plus haut que la terre.

S'ils croient que Dieu est le Maître, que sa loi doit être obéie, que la vie est une tâche à remplir, que le devoir est la source du mérite, que chacun sera jugé, récompensé ou puni selon qu'il aura respecté ou violé la loi de Dieu.

Alors, mais alors seulement, la question sera résolue.

Ceux qui ont travaillé à supprimer la foi chrétienne, ceux qui, sans aller aussi loin, ont voulu restreindre l'influence religieuse, la minimiser, voilà les responsables de la crise angoissante que nous déplorons.

Obéir à Dieu, ce fut toujours, ce sera toujours, le meilleur moyen de servir les vrais intérêts du foyer, de la patrie, de la société.

Quand Dieu s'éloigne, tout chancelle. Quand il revient, tout se raffermir.

Rendre à Dieu sa place dans nos foyers de France, c'est faire œuvre de bons Français, en même temps que de bons chrétiens.

## Ligue féminine d'Action Catholique.

Dimanche 10 Mars eut lieu la réunion trimestrielle des Ligueuses de la paroisse Saint-Corentin. M. le Curé voulut bien leur rappeler *ce qu'est la Ligue d'Action Catholique* : un groupement de femmes chrétiennes et françaises, unies pour la défense de la Religion et la rechristianisation de la Société.

*Ce que peut faire la Ligue d'Action Catholique* : elle est une force par le nombre des adhérentes qu'elle représente et peut défendre utilement nos intérêts religieux et familiaux sur une foule de terrains : lois sociales, écoles, lutte contre l'immoralité, etc...

*Ce que nous devons faire dans la Ligue* : d'abord nous former, en nous instruisant par les réunions et par le journal que reçoit chaque adhérente, tous les mois ; ensuite, transmettre autour de nous les consignes reçues, par un travail d'apostolat tout de charité, et par là arriver à refaire, dans notre pays, l'opinion chrétienne.

Pour conclure, M. le Curé recommanda à chaque ligueuse d'avoir à cœur de travailler à étendre la Ligue Féminine d'Action Catholique, tant désirée par N. S. Père le Pape et N. S. les Evêques, comme une nécessité du moment.

Avant de terminer cette réunion, Mme Pilven, présidente du groupe paroissial, donna quelques précisions sur la vie de la Ligue dans la paroisse Saint-Corentin.

Le groupe comprend 350 adhérentes. Celles-ci, en devenant ligueuses, s'engagent à verser chaque année une cotisation minima de 4 francs, en échange de laquelle elles doivent recevoir une carte (qui peut leur procurer certains avantages) et un journal qui leur sera remis chaque mois, à domicile, par leur dizainière. De plus, elles bénéficient des indulgences accordées à toutes ligueuses d'A. C. par N. S. Père le Pape. Les adhérentes sont invitées, le premier mardi de chaque mois, à 7 heures, à la chapelle des Œuvres, à la messe célébrée pour les membres de la Ligue d'Action Catholique.

Elles sont priées, également, de mettre toute leur bonne volonté à se rendre à la réunion trimestrielle.

Il y a, dans la paroisse, 42 dizainières ou militantes qui ont deux obligations : 1° Celle d'assister à la réunion mensuelle de formation et d'apostolat ; 2° Celle de faire une visite mensuelle à chacune de leurs adhérentes (dont le nombre peut varier de 3 à 10), pour leur remettre le journal et leur passer la consigne du mois expliquée à la réunion.

La réunion mensuelle des dizainières est dirigée par M. l'abbé Pichon, aumônier du groupe, qui veut bien commenter d'une façon très intéressante la petite causerie faite par l'une des dizainières, d'après un plan donné par le Secréariat diocésain.

Le groupe paroissial comprend encore un bureau formé par la présidente, la secrétaire, la trésorière et les conseillères qui se réunissent chaque mois.

Après avoir exposé cette vue d'ensemble, Mme Pilven insiste auprès des adhérentes et des dizainières pour qu'elles viennent plus nombreuses prier en commun à la messe mensuelle ; et aussi pour que chaque ligueuse se préoccupe de faire enrôler dans l'Action Catholique les femmes de la paroisse qui n'y sont pas encore inscrites.

S'adresser pour cela, soit à la dizainière du quartier, soit à Mlle de Varenne, à la Bibliothèque Catholique (dimanche, de 11 heures à midi ; mercredi, de 2 heures à 4 heures).

### Subventions communales.

C'est avec plaisir que nous avons lu, dans le compte rendu du Conseil municipal de Kergrist (Morbihan), publié par l'*Ouest-Eclair*, le paragraphe suivant :

« Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal a pris une délibération tendant à obtenir, sous réserve de l'approbation préfectorale, que, pendant l'hiver, une égale proportion de bois de chauffage, par tête d'enfant, soit tenue à la disposition des familles indigentes de la commune pour les enfants fréquentant une école privée, ceux-ci ne devant pas être exposés à souffrir du froid, pendant que leurs camarades de l'école publique sont chauffés. »

C'est parfait ! Et dire que ce beau geste a été fait par un maire que l'on qualifie de « réactionnaire ». On voudra bien admettre au moins que parmi ses « réactions », il en a de bien singulièrement bienfaisantes aux pauvres et conformes à la justice.

Petits Quimpérois, votre municipalité n'a ni le même libéralisme, ni la même conception de la charité et de la justice.



Quelles sont les subventions qu'un Conseil municipal peut voter en faveur des écoles libres et autres œuvres privées ?

Il lui est loisible :

1° *D'allouer des sommes destinées à être distribuées, soit en nature, comme vêtement et chauffage aux enfants pauvres des écoles libres* (Conseil d'Etat, 20 Février 1891), *soit même de l'argent, quand l'école est gratuite* (6 Août 1897).

2° *D'assurer les fournitures scolaires ou des distributions de soupe aux élèves indigents des écoles privées* (23 Mai 1912, 26 Juin 1914, 26 Mai 1915, 11 Février 1916, 19 Décembre 1919).

3° *D'allouer des livrets de Caisse d'épargne aux enfants des écoles libres ayant obtenu le Certificat d'études*. (Réponse du Ministre de l'Instruction publique, du 5 Octobre 1925.)

4° *D'admettre dans les cantines organisées par les municipalités, des enfants indigents des écoles libres, à côté de la totalité des enfants des écoles publiques*. (Conseil d'Etat, 8 Janvier 1926.)

Nous empruntons ces documents au bulletin paroissial du *Lisieux Breton*.

### L'Œuvre des Vocations diocésaines.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque a rappelé dans le Mandement du Carême la nécessité persistante de l'Œuvre des Vocations dans le diocèse. De nombreux prêtres font encore défaut dans les paroisses et les écoles.

Sans l'aide des ressources de l'Œuvre des Vocations plusieurs jeunes gens de familles pauvres seront dans l'impossibilité de faire les études nécessaires pour correspondre à l'appel du Seigneur, qui leur a dit : « Venez, suivez-moi ».

Aucun bon chrétien ne voudra permettre qu'il en soit ainsi. Ce serait un malheur dont nous serions gravement responsables devant Dieu.

Depuis la fondation de l'Œuvre des Vocations, les paroissiens de Saint-Corentin lui ont apporté chaque année une contribution généreuse. Nous espérons qu'il en sera de même en 1935.

Dès la réception de ce numéro de *La Voix*, que chacun mette en réserve son obole aussi large que possible. Bientôt les Dames patronesses des quartiers se présenteront à domicile pour les recueillir.

Nous rappelons pour mémoire que :

1° Le montant d'une bourse complète pour un an est de 1.200 francs ;

2° Le montant d'une demi-bourse pour un an est de 600 francs ;

3° Les cotisations ordinaires peuvent varier d'après les ressources de chacun.

Mais que tous veuillent se souvenir qu'aucune aumône ne saurait autant que celle-ci toucher directement le cœur de Dieu.

## Autour du vieux Quimper

### La Paroisse de la Chandeleur

(de 1623 à 1667)

(Suite)

Comme professions exercées à N.-D. de La Chandeleur, je note l'orfèvre Hiérosme ou Jérôme Restiff, en 1631, le maître écrivain ou maître d'école René Renaulme (1623), plusieurs maîtres tailleurs, Noël Page, Jean Rolland, François Carton, Pierre Paol, Jan Orven, Pierre Bernard, Guillaume Le Goff, Philippe Floch, Jan Colleoc, Pierre Le Scaffiou, Yvon Pellan, François Pesivin, Bertrand Perrault; quelques cordonniers, Guillaume Grasset, Gilles Le Doussen, Louis Valée; l'armurier Maître Julien Oliveau, le maître menuisier Nicolas Pouliquen, le maître maçon Julien Mauvis, le maître tailleur de pierres Antoine Lionnois, le couvreur Guillaume Le Digueur, le maître charpentier Yvon Le Druill.

Il y avait aussi le « mesagier ordinaire du Roy », honorable homme Jan Delaville, le parcheminier « aux Reguères », Guillaume Le Marchand, le musicien François Herbert, maître de la psalette, le choriste Pierre Le Boulit, le chirurgien Claude Boixière, le « drapier de layne » Guillaume Gourgu, le « marchand de draps de soye » René Le Flô, époux de Marguerite Le Floch, « demeurant dans sa maison au tour du Chastel », les marchands Pierre Gabaret, natif de Saint-Denys-en-Olleron, évêché de Saintes, Prigent Gouesnou, Jean Trimouille, Corentin Le Prédour, Julien Julle, Yves Gaget, les procureurs Bertrand Perrault, Guillaume Picquet, Guillaume Keriaouen, les notaires Charles Le Meur et Mathurin Keriaouen, l'huissier Pierre Le Poullain. Aucun boulanger, aucun boucher, aucun cabaretier n'est nommé sur le registre. Il en existait certainement, mais les prêtres rédacteurs des actes devaient considérer ces professions alimentaires comme inférieures, et n'ont fait qu'une seule exception à leur règle de n'en point parler, en faveur du maître pâtissier Jacques Amirau.

Dans les actes de mariage, l'heure de la cérémonie est assez souvent indiquée. Le 2 Novembre 1664, noble homme Hervé Pontjan, sieur de Mesquéréon, de la paroisse de Saint-Mathieu, épouse à 6 heures du matin demoiselle Françoise Le Voyer, dame de Crechquéta. En 1655, le 13 Novembre, c'est à 5 heures du matin, qu'Arnould Philippes, sieur de Beauprez, unit son sort à celui de Marie Dauchin. D'autres

mariages sont encore plus matinaux, à 3 heures, à minuit même.

En 1624, nous trouvons la naissance de Louis Beaujouan, fils d'écuyer Jean Beaujouan, conseiller du Roi et son procureur au siège présidial de Quimper, et de demoiselle Anne Morice (celle-ci sœur de noble homme Yves Morice, bailli au même présidial), sieur et dame de Kerminisic. Deux filles, Françoise et Michelle, et un autre fils, Claude, leur naquirent en 1625, 1627 et 1630. Beaujouan, originaire du Vannetais, était un magistrat lettré qui a composé en latin une notice sur le couvent des Cordeliers de Quimper. Sa femme et son beau-frère appartenaient à la famille quimperloise de laquelle devait naître au siècle suivant le fameux Père Bénédicte dom Hyacinthe Morice de Beaubois, qui a écrit une Histoire de Bretagne assez médiocre, mais lui a adjoint, à titre de preuves, le véritable trésor de chartes, de documents et d'extraits réunis par dom Lobineau et ses doctes confrères.

La vieille lignée des Lhonoré était représentée dans la paroisse par Jean Lhonoré, sieur de La Forest-Loctudy, époux de Françoise Lair, vivants en 1624 avec leur fils Pierre, et par Mathieu Lhonoré, sieur de Kergostion et Kervastar, époux de d<sup>ne</sup> Anne Kervier, qui ont en 1625 un fils, Germain, présenté sur les fonts sacrés par Messire Germain de Kerguén, chanoine et official de Cornouaille, et par dame Marie Le Gentil, femme de Maître Guillaume Lhonoré, sieur de Keradennec, en Ergué-Armel, conseiller du Roi au présidial. Le baptême fut fait par Messire Jacques Lhonoré, chanoine et promoteur de Cornouaille, et recteur de Loctudy. En 1626, leur fille Renée eut pour marraine d<sup>ne</sup> Renée Moysan, femme d'écuyer Jean de Trégouet, sieur de Pargamou, en Briec, et de Liscuyt.

Les Le Goazre, autre ancienne famille de robe quimpéroise, habitaient alors la paroisse de la Chandeleur. Maître Jacques Le Goazre, conseiller au présidial, et sa femme Marguerite Furic, sieur et dame de Kervélégant, y ont plusieurs enfants de 1627 à 1635. L'un d'eux, François, baptisé en 1629, a pour parrain son oncle noble homme François Cardoze, sieur de Lannéven, docteur en médecine, qui devait jouir d'une certaine réputation, puisqu'on venait le quérir du fond du Léon pour soigner la jambe cassée d'un jeune gentilhomme au château de Kerjean. Un autre, Jean, baptisé en 1635, reçoit le nom de son parrain Messire Jean de Querouartz, sieur dudit lieu et de Kerbic, sénéchal de Cornouaille et constructeur du beau château de Kerouartz, qui domine de ses tours et de ses futaies l'estuaire de l'Aber-Vrac'h, dans la commune de Lannilis.

On trouvait aussi, en 1625, noble homme François Bou-

geant, époux de Levenez Hamon, et sans doute ancêtre du spirituel Père Bougeant, le jésuite quimpérois qui a composé, au XVIII<sup>e</sup> siècle un amusant *Diversissement philosophique sur le langage des bêtes*. Le chêne déjà séculaire à l'ombre duquel il allait s'asseoir pour méditer, et qui a retenu son nom, existe encore près du manoir de Tréqueffélec, en Kerfeunteun. Guy Bougeant, fils dudit François, eut pour parrain, en 1626, noble homme Guy Aultret, seigneur de Missirien, l'excellent gentilhomme qui goûtait à étudier l'histoire de la Bretagne dans son manoir de Lezergué, en Ergué-Gabéric, ce qu'il appelait lui-même « des ravissements incroyables ». Une fille, née en 1628, reçoit de sa marraine Yvorée Nédélec, femme et compagne de noble homme Mathieu du Stangier, sieur de Kerustum, en Ergué-Armel, le curieux et joli prénom d'Yvorée, qui semble avoir été particulier à Quimper. Ce prénom doit être celtique d'origine, car il y avait en Ecosse une famille Mac Ivor (fils d'Ivor), à laquelle le grand romancier anglais Walter Scott a emprunté l'une de ses plus poétiques héroïnes.

Je rencontre encore, en feuilletant ce répertoire de la vieille bourgeoisie corisopite, des Jaouhan de Mesmeur, des Billouart, des Capitaine, des Le Gubaër, des Pérard, de La Garde, Ninon, David, Philippes, Le Sodec, Guesdon, Lair, etc... Les Billouart de Kernéven et de Kervaségan ont plus tard fait figure de vrais gentilshommes dans notre ville, en produisant, outre plusieurs vaillants officiers des troupes et de la marine royales, le dernier gouverneur de la Louisiane française. Les de La Garde apparaissent en 1626 avec nobles gens Hervé de La Garde et Ysabelle Abhamon, petite-fille de noble homme Pierre Abhamon, sieur de Trégoëzec, qui sont qualifiés en 1633 de sieur et dame de Rosancoet. L'une de leurs filles, Anne, a pour parrain l'année suivante Jacques de La Garde, sieur de Keryven, greffier civil de la sénéchaussée et du présidial de Quimper, époux de Marie Capitaine.

Notons aussi, en 1627, le baptême d'une fille « d'illustre Louis de Thiery » et de sa femme Françoise Le Goazre, seigneur et dame du Vaugeau et du Plessis-Gazon. Ce Thiery devait être un assez haut personnage, car Messire Charles de Carné, chevalier, seigneur de Cohignac et de Trouzilit, ne dédaigne pas d'être parrain, en 1635, de son fils Charles. En 1638, honorables gens Jacques Noblet, peintre à Morlaix, et Perrine Flambernont font tenir sur les fonts du baptême leur fille Françoise par écuyer Nicolas Limynic, sieur de Saint-Arnal, bailli au présidial de Quimper, et par une jeune fille également morlaisienne, Marie Le Blonsart, dame de Lezen-gar. Ce Jacques Noblet a laissé quelques ouvrages de son pinceau non dépourvu d'habileté, entre autres le tableau votif

de la chapelle de Saint-Yves, au manoir de Suciniou, en Ploujean, près Morlaix.

Terminons par le relevé d'un bizarre prénom féminin. en 1662, celui de *Supérine* Guégant. Je ne crois pas en avoir rencontré d'autre exemple.

J. K.

(A suivre.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A partir de la Quasimodo, vêpres à 15 heures.

SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — Tous les jours aux heures des messes ; le soir, de 17 à 18 h. 45. — Durant le Temps pascal : le soir, de 16 à 18 h. 45, chaque jour ; — les samedis, de 14 à 19 heures, et après 20 heures.

III. INSTRUCTIONS DU CAREME. — Tous les jours, sauf le samedi, à 20 heures, à la cathédrale.

a) Instructions pour tous : les dimanches et jeudis ;

b) Instructions réservées aux jeunes filles : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de la 4<sup>e</sup> semaine du Carême ;

c) Instructions réservées aux dames : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de la semaine de la Passion ;

d) Instructions réservées aux hommes : les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte.

IV. RETRAITE BRETONNE A LA CHAPELLE. — Tous les soirs de la 4<sup>e</sup> semaine du Carême, sauf le samedi.

V. RETRAITE PASCALE DES ENFANTS DE LA COMMUNION PRIVÉE. — Les lundi, mardi et mercredi de la semaine de la Passion : messe à 7 h. 30. — Instructions à 11 heures et à 16 h. 30.

Confession de tous les enfants des catéchismes le mercredi et communion générale le jeudi, à la cathédrale, à 7 h. 30.

### Mois d'Avril

1, LUNDI. — De la férie.

2, MARDI. — Saint François de Paule, confesseur.

3, MERCREDI. — De la férie.

4, JEUDI. — Saint Isidore, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

5, VENDREDI. — Saint Vincent Ferrier, confesseur. 1<sup>er</sup> vendredi du mois : pas d'adoration pour les hommes. Chemin de la Croix à 19 h. 30.

6, SAMEDI. — Office du jour.

7, DIMANCHE DE LA PASSION. — Office du dimanche. A 7 heures, messe de communion des jeunes filles et des Bretons. A toutes les messes, quête pour les frais de la Station.

8, LUNDI. — De la férie.

9, MARDI. — De la férie.

10, MERCREDI. — De la férie.

11, JEUDI. — Saint Léon I<sup>er</sup>, pape, confesseur et docteur de l'Eglise.

12, VENDREDI. — Les Sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie. A 19 h. 30, Chemin de la Croix.

13, SAMEDI. — Saint Herménégilde, martyr.

✠ 14, DIMANCHE DES RAMEAUX. — Office du dimanche. A 7 heures, messe de communion des dames. Grand'messe à 9 heures, bénédiction et procession des Rameaux. Dernière messe à 11 h. 30. A toutes les messes, quête pour les frais de la Station.

15, LUNDI. — De la férie. Réunion des Mères chrétiennes.

16, MARDI. — De la férie.

17, MERCREDI. — De la férie. A 16 heures, office des Ténèbres.

18, JEUDI-SAINT. — De la férie. Messe de communion à 7 h. 30. Messe pontificale à 9 heures. Bénédiction des saintes Huiles. Procession au reposoir. A 14 h. 30, cérémonie du lavement des pieds. A 20 heures, Heure sainte. Durant la nuit, adoration nocturne, à Saint-Mathieu, pour les hommes et les jeunes gens.

19, VENDREDI-SAINT. — Office du jour. Messe des Présanctifiés, à 9 heures. Quête pour les Lieux Saints. A 15 heures, Chemin de la Croix. A 20 heures, sermon de la Passion.

20, SAMEDI-SAINT. — Office du jour. Office à 8 h. 30. Bénédiction du feu nouveau, du Cierge pascal, des Eaux baptismales, grand'messe et vêpres. Confessions dans l'intervalle des offices. Après 20 heures, on ne confessera que les hommes et les jeunes gens.

✠ 21, DIMANCHE DE PAQUES. — Communion générale des hommes à 7 heures. Quête pour les frais de la Station. A toutes les autres messes, quête pour les Séminaires. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, sermon de clôture de la Station.

22, LUNDI DE PAQUES. — Offices comme le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30. Confessions après vêpres.

23, MARDI DE PAQUES. — Offices comme hier. Confessions après vêpres.

24, MERCREDI. — De l'octave de Pâques.

25, JEUDI. — De l'octave de Pâques. A 9 heures, procession des Rogations et messe à la chapelle Saint-Marc.

26, VENDREDI. — De l'octave de Pâques.

27, SAMEDI. — De l'octave de Pâques. Confessions de 14 à 19 heures et après 20 heures.

✠ 28, DIMANCHE DE QUASIMODO. — Offices du dimanche. Vêpres à 15 heures. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. Durant la semaine, confession et communion des malades et infirmes.

29, LUNDI. — Saint Marc, évangéliste.

30, MARDI. — Sainte Catherine de Sienne, vierge. A 20 heures, ouverture du mois de Marie.

#### Mois de Mai

1, MERCREDI. — Saint Philippe et saint Jacques, apôtres. A 20 heures, mois de Marie.

2, JEUDI. — Saint Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi. A 20 heures, mois de Marie.

3, VENDREDI. — Invention de la Sainte Croix. 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, exercice du mois de Marie et bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Sainte Monique, veuve. Après-midi, confessions de 14 à 19 heures et après 20 heures.

✠ 5, 1<sup>er</sup> DIMANCHE APRES PAQUES. — Offices du dimanche. Vêpres à 15 heures. Clôture du Temps pascal. *Te Deum*, bénédiction.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

**Madame LE GRAND**

28, rue du Frot

**QUIMPER**

Ses Robes - Tailleurs de laine  
Sa Spécialité de Pull-Overs  
Bas et Chaussettes pour les  
Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

**Pâtisserie - Confiserie**

PETITS FOUR - ENTREMETS  
GLACES - SORBETS  
SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

**LE BIHAN-PENNANROZ**

4, rue du Parc, 4

**QUIMPER (Finistère)**

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

**ENTREPRISE  
DE  
SERRURERIE**

**R. LE FEUNTEUN-BALBOUS**

— 24, Rue de Brest, 24 —  
et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal  
Rennes : 68-55

**QUIMPER**

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
Bâtiments Industriels -  
- - - Hangars Agricoles -  
- - - Toutes Couvertures -  
Installation de Banques -  
- - - Magasins, etc. -  
- - - Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
Châssis de Couche, Clôtures  
- Serrurerie du Bâtiment -  
Vérandas, Marquises, Rampes  
- - - Balcons -  
Grilles légères et en fer forgé  
- Entourages de Tombes -

R. C. QUIMPER 5.262

**FAITES VOS ACHATS**

DE BRODERIES - DENTELLES

ET. FILETS AMEUBLEMENT

GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

**A LA VILLE D'YS**

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

**QUIMPER**

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Freron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN**, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

CHARPENTE

MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE

CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - **QUIMPER**

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Doves - **QUIMPER**

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

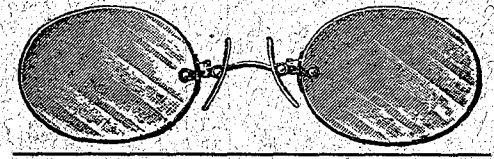
Téléph. 6.42 **CHAMBRES** R. G. 7.722



Lunetterie et Orthopédie

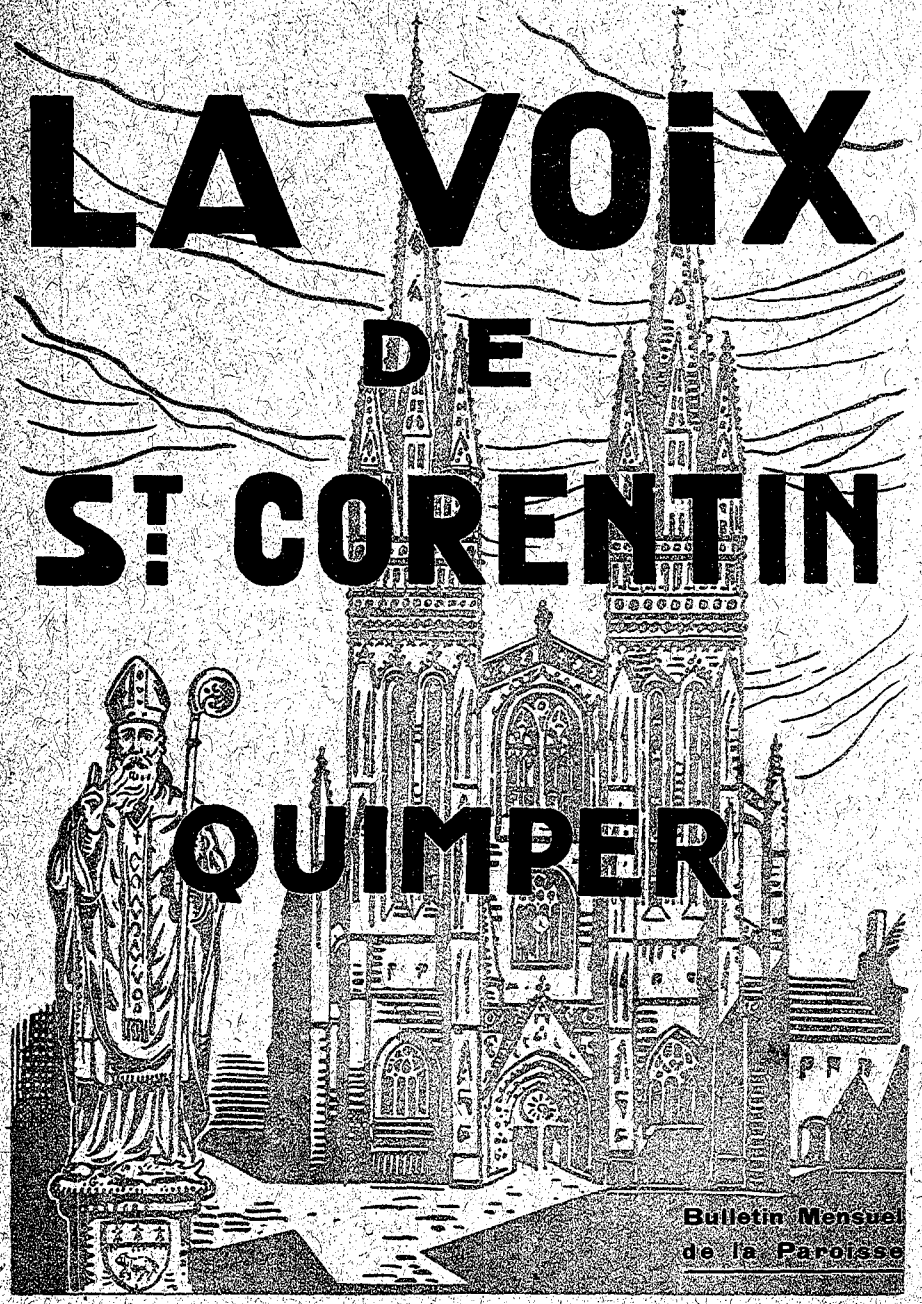
**DELBENN**

16, rue Kéréon **QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIENT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
**Brest**  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

25<sup>e</sup> ANNÉE

Mai 1935.

N° 2.

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Froust (Sacristie) || DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### La Station de Carême.

On en parlera longtemps, dans la paroisse de Saint-Corentin. Nous savions, avant de l'avoir entendu nous-mêmes, que le R. P. Deffains, le benjamin missionnaire de la Société des Missionnaires diocésains de Rennes, avait un beau talent de parole, et une voix qui se ferait entendre dans toute la cathédrale.

On ne nous avait pas trop dit, on ne nous avait pas tout dit. Le Père Deffains *dit* bien. Sa voix puissante et qui restera claire jusqu'au dernier jour, et Dieu sait qu'il ne l'a cependant pas ménagée, porte jusqu'aux extrémités de l'immense édifice. Et malgré sa puissance, cette voix reste agréable, harmonieuse. On ne sent pas l'effort.

Ce sont là des qualités extérieures. Elles ont leur importance, mais ce que nous savons maintenant, c'est que le Père Deffains a une âme d'apôtre, une piété pénétrante, une doctrine riche, un esprit surnaturel qui impressionne intensément ses auditeurs et qui les *convertit*.

Dans le dernier numéro de la *Voix de Saint-Corentin*, nous avons donné un pâle résumé de ses premières conférences, celles qui s'adressaient à tous les fidèles en général.

Après avoir exposé les beautés et les grandeurs de la vie surnaturelle à laquelle la miséricordieuse bonté de Dieu nous a appelés par le Saint Baptême et qui doit avoir pour couronnement la vie glorieuse et éternelle du Ciel, le Révérend Père a montré les ravages que cause dans l'âme du chrétien le péché mortel; mal de Dieu, mal de l'homme; puis les res-

ponsabilités terribles qu'encourt devant la Justice divine celui qui, par le scandale, se fait le propagateur du péché.

Les autres conférences générales qui, les trois dernières semaines, se donnaient le dimanche et le jeudi, ont été consacrées aux Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Mais ces trois dernières semaines ont vu se dérouler devant des auditoires spécialisés, très nombreux, les exercices de la Retraite Pascale.

### La Retraite des Jeunes Filles.

Du quatrième dimanche du Carême au dimanche de la Passion, ce fut la retraite des jeunes filles.

Combien étaient-elles ? Nous restons au-dessous de la vérité en disant qu'elles étaient au moins sept cent cinquante.

Successivement, le Père a exposé devant elles les trois états auxquels elles peuvent être appelées par la Providence : la vie religieuse, le saint état du mariage, le célibat dans le monde.

*La vie religieuse*, c'est le partage des âmes qui aspirent à la perfection ; qui, non contentes d'obéir aux préceptes du Décalogue, dont l'observance est pour tous l'indispensable condition du salut, ont une ambition plus haute. Elles ont entendu et compris l'invitation du divin Maître : « Si vous voulez être parfaits, abandonnez tout ce que vous possédez et venez à ma suite ».

Et le Père montre la religieuse, que trop souvent dans le monde on considère comme une femme diminuée et inutile, se dévouant à tous les apostolats, à toutes les misères : mère des orphelins, des vieillards, des malades, de tous ceux qui souffrent, éducatrice de la jeunesse, apôtre par la parole, par la prière près des païens, près des pécheurs. Toutes elles ont choisi « la meilleure part », et il nous montre, près de celles qui, dans la fraîcheur d'une âme d'adolescentes, franchissent le seuil des cloîtres ou des hôpitaux ou partent pour les missions, d'autres femmes qui ont connu les applaudissements et les admirations des foules et n'y ont trouvé que vide et néant et ont cherché près de Dieu seul, à son service et au service des âmes, les vraies et substantielles joies dont elles sentaient l'impérieux besoin.

Puis ce fut une très belle conférence sur le mariage chrétien, le « Saint Etat du Mariage ».

Etre épouse, être mère c'est une grande et sainte vocation. Mais elle réclame des qualités d'esprit, de cœur, de dévouement et d'abnégation que l'on oublie trop souvent.

Il faut, avant d'entrer dans cet état, avant de s'engager dans ce vrai sacerdoce qu'est la mission de l'épouse et de la mère, beaucoup prier, beaucoup réfléchir, et il faut consul-

ter. Le mariage n'est ni une partie de plaisir, ni une mise en commun d'intérêts temporels, ni un marché. Il faut choisir judicieusement et en se plaçant en présence de ses intérêts éternels, l'époux dont on fera le compagnon de sa vie, le collaborateur de sa tâche.

Il faut peser les responsabilités auxquelles on s'engage, la grandeur, mais aussi les devoirs qui s'attachent à la maternité.

Quel admirable tableau, le Prédicateur fait de la vraie mère chrétienne. Quel culte filial on sent qu'il a voué à cette sainte mère qu'est la sienne, qui a mis dix enfants au monde et qui a donné à Dieu deux prêtres. Car Dieu a le droit de demander à une mère ses enfants. Il n'est pas pour une mère de plus grand honneur que de voir Dieu prendre dans son foyer des prêtres, des religieuses. Non seulement elle ne doit rien faire pour disputer à Dieu ses enfants, mais elle doit cultiver chez eux la grâce de la vocation à la vie religieuse ou au sacerdoce.

Il y a des jeunes filles que Dieu ne destine ni à la vie religieuse, ni au mariage ; leur vocation sera le célibat dans le monde. Cette vocation aussi est belle. Certes, il ne faut pas imiter ces vieilles filles égoïstes, tout repliées sur elles-mêmes, ces vieilles filles à la parole médisante qui, trop souvent, prétendent unir la dévotion à une humeur acariâtre et qui font à la religion plus de mal que de bien. Mais à côté de celles-là, combien de vieilles filles qui sont des modèles de dévouement, d'apostolat. Elles sont les servantes de toutes les œuvres bonnes. Jamais on ne fait appel en vain à leur zèle. Heureuses les familles où l'on trouve ces âmes généreuses. Heureuses les paroisses qui bénéficient de leur infatigable dévouement !



Cette même semaine, les Bretons avaient à la chapelle leur retraite pascale.

M. le chanoine Sparfel, les semaines précédentes, avait exposé la divinité, les bienfaits de l'Eglise Catholique, ses luttes et ses victoires, et qui avait rappelé à tous ses auditeurs leurs devoirs envers l'Eglise.

Pendant la retraite pascale, il a parlé des grandes vérités, des fins dernières, de la vie éternelle, puis des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour assurer le salut de son âme, la conquête du Ciel. Ces devoirs sont la prière, la fréquentation du Sacrement de Pénitence, le recours fervent à la Sainte Eucharistie.

Le dimanche de la Passion, à la messe de communion générale, les jeunes filles et les bretons rivalisaient de piété. Trois prêtres, deux au grand chœur, un à l'autel de la Vic-

toire, distribuèrent pendant longtemps la Sainte Eucharistie, le pain des forts, qui les aidera à garder fidèlement leurs résolutions de retraite.

### La Retraite des Dames.

Ce même soir, à la réunion générale, s'ouvrait la retraite des dames. Comme il fallait s'y attendre, elles étaient plus nombreuses que les jeunes filles et dépassaient largement douze cents.

Le prédicateur, se rendant compte qu'il avait à évangéliser en la personne des mères, celles qui, dans les vues providentielles peuvent et doivent être les semeuses et les meilleures gardiennes de la vitalité surnaturelle dans les âmes, s'est attaché à leur montrer qu'être mère c'est exercer un véritable sacerdoce. De ce sacerdoce, il leur a donné l'idée la plus haute.

C'est à la mère d'assurer non seulement la vie du corps, mais la vie de l'âme chez l'enfant. A elle de façonner le cœur de son enfant, de lui donner l'horreur du mal, l'estime du bien. A elle de lui dire sa destinée éternelle. A elle de faire régner dans sa maison les habitudes chrétiennes, d'y faire respecter la loi de Dieu et la loi de l'Eglise.

Avoir une bonne, une vraie mère, il n'y pas pour l'enfant de grâce plus grande que celle-là.

Aussi, si pour être une vraie mère, il faut se donner, se dévouer, pratiquer une sage et constante vigilance, allier la fermeté à la douceur, en échange quel respect, quelle filiale affection lui viendront de la part de ses enfants ! Même sur la terre, elle recevra le prix de son saint labeur et sa récompense sera grande dans le ciel. En formant des enfants vertueux et chrétiens, elle aura préparé des générations vertueuses et chrétiennes. Elle aura depuis de longues années quitté cette vie et sur la terre son action bienfaisante continuera à s'exercer et à s'étendre.

Cet exposé qui, avec une délicatesse d'expressions respectant les oreilles les plus chastes, a cependant traité tous les sujets dont on doit parler à des épouses et à des mères, a été écouté, pendant les trois jours de retraite, avec un recueillement attentif qui ne s'est pas démenti un instant.

Retraite excellente et qui portera des fruits durables.

### La Retraite des Enfants.

Les enfants de 6 à 13 ans ont eu, eux aussi, leur retraite. Elle leur fut prêchée, à la chapelle Neuve, par M. le Curé, le lundi et le mardi de la Passion, à 11 heures et à 16 heures. Le mercredi, tous ces enfants passèrent au Tribunal de la Pénitence et c'est tout un monde d'enfants qui vint à la

Table Sainte, le jeudi. Parmi eux, tout un groupe de petits garçons et de petites filles recevaient, pour la première fois, Notre Seigneur.

Qu'il les garde tous et toutes pour la vie éternelle.

### La Retraite des Hommes.

Que sera la retraite des hommes ? C'est une question que l'on se pose toujours avec une certaine inquiétude. Les hommes ! Ils sont plus sujets au respect humain, plus embrigadés dans leurs ateliers ou leurs bureaux. Des invitations leur ont été adressées et distribuées. Viendront-ils ?

Ils sont venus. Leur nombre a dépassé nos prévisions. On a pu compter mille hommes aux réunions de la retraite et le jour de Pâques, à la seule messe de 7 heures, huit cents hommes ont fait la sainte communion. Plusieurs revenaient à la Sainte Table, après bien des années d'éloignement.

Les sujets plus particuliers traités devant les hommes furent le respect du saint nom de Dieu, la sanctification du dimanche, le respect humain faiblesse pitoyable, auquel il faut apposer une calme et ferme fierté de sa foi.

Tous les matins, pendant les trois semaines de retraite, la messe était dite au grand chœur pour les retraitants. Les jeunes filles, leur retraite terminée, ont continué à venir à cette messe, les dames ont fait comme elles et quand les hommes vinrent, eux aussi, la dernière semaine, la nef entière était pleine, les communions très nombreuses et le Révérend Père, chaque matin, a expliqué les cérémonies de la messe, donnant aux assistants le sens et le goût du très saint sacrifice.



Tout passe ! Le dimanche de Pâques, à 20 heures, se terminait la station du Carême.

Emu, rendant grâce à Dieu du bien qu'avait pu faire sa parole, le R. P. Deffains offre sa respectueuse reconnaissance à Son Excellence Monseigneur Duparc et à Son Excellence Monseigneur Cogneau, qui ont bien voulu l'encourager par leur présence aux réunions de chaque dimanche, du Jeudi, du Vendredi-Saint ; à M. le Curé et à ses vicaires dont il a tant apprécié l'aimable hospitalité ; aux paroissiens de Saint-Corentin, qui ont si fidèlement répondu à la grâce. Il célèbre devant eux la gloire de Jésus ressuscité, qui nous a donné à tous rendez-vous au ciel.

Révérend Père Deffains, merci et... au revoir ! L. P.

## La Messe pour les Morts du 118<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Le dimanche 28 Avril a été célébré, comme chaque année désormais, une messe pour les officiers et soldats du 118<sup>e</sup> tombés au champ d'honneur, à 9 heures, à la Cathédrale. Au cours de cette messe qu'a dite M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, et à laquelle assistait un nombreux public, M. le Curé a prononcé une allocution que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs.

*Qu'il soit béni, celui qui pose  
l'Espérance sur les tombes.*

« MES FRÈRES,

C'est dans un modeste cimetière de Lorraine, de cette partie de la Lorraine qui se trouvait jusqu'à la dernière guerre sous la domination allemande, que Maurice Barrès, au cours d'un de ses pèlerinages patriotiques trouva, gravée sur une pierre tombale, cette inscription : « *Qu'il soit loué celui qui pose l'espérance sur les tombes !* » Il la regarda longtemps. Ce fut pour son âme méditative et profonde une de ces pensées qui pénètrent avec une force irrésistible, qui illuminent l'esprit d'une clarté jusque-là inconnue et insoupçonnée.

Il aimait à redire cette formule et elle n'a pas été sans influence sur son ascension progressive vers la vérité religieuse, vers cette foi chrétienne qu'il eut le bonheur de posséder pleine et entière au soir de sa vie.

« *Qu'il soit béni celui qui pose l'Espérance sur les tombes !* »

Ces paroles, Messieurs les survivants du noble et valeureux régiment que fut le 118<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, ne sont-elles pas de circonstance, en ce jour où, sous les voûtes de la Cathédrale de Quimper, vous faites dresser cette tombe qu'est le catafalque ? en ce jour où vos drapeaux s'inclinent devant la Croix ? où vous faites célébrer une messe, sacrifice divin qui renouvelle le sacrifice du Calvaire ? en ce jour où, sur votre désir, un prêtre monte dans cette chaire, pour en faire tomber quelques paroles d'Espérance chrétienne ?

Messieurs, il est un devoir que vous remplissez avec une fidélité, un zèle auxquels nous rendons tous hommage.

Vous gardez un fraternel et touchant souvenir à vos compagnons d'armes. Vous gardez le culte de votre vieux et cher drapeau, de votre héroïque régiment. Ce n'est pas sans émotion qu'on peut lire la si longue liste des 80 officiers et des trois mille sous-officiers, caporaux et soldats du 118<sup>e</sup> tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures au cours de la Grande Guerre. Quel douloureux, quel glorieux martyrologe ! Vous

voulez et vous avez raison de vouloir, vous voulez, dis-je, que le pays, que la Bretagne, que Quimper, où le 118<sup>e</sup> tint garnison, voient dans vos compagnons d'armes des créanciers sacrés, dont la créance ne saurait être prescrite et périmée, puisqu'elle s'appuie sur le droit du sang versé pour la Patrie.

Ce sang, il a coulé à flots sur toute l'immense étendue du front de guerre, de 1914 à 1918.

Votre souvenir fidèle vous le garderez dans l'avenir comme vous le gardez depuis 20 ans. On n'oublie pas une amitié qu'ont cimentée la fraternité des armes et la communauté des souffrances.

Mais si votre amitié ne voyait rien, au-delà du tombeau, vous ne seriez pas aujourd'hui dans cette église !

Vous aussi vous êtes pénétrés de cette pensée qui vint émouvoir le cœur du grand Français que fut Barrès, du chrétien qu'il fut devant la mort.

Aux veuves, aux enfants de ceux qui furent vos camarades, vous montrez aujourd'hui le Ciel. Avec eux, vous agenouillant devant ce catafalque qui n'est jamais plus beau que lorsqu'il est recouvert du drapeau du noble pays qu'est la France, avec eux, près d'eux vous vous agenouillez devant la Croix du Sauveur Dieu, gage et source de notre espérance. *O Crux Ave, Spes Unica !*

C'est de Lui, en effet, mes frères, c'est de Notre Seigneur Jésus-Christ que parlait cette inscription du cimetière lorrain : « *Qu'il soit béni celui qui pose l'Espérance sur les tombes !* »

C'est Lui Notre Seigneur Jésus-Christ qui est venu nous rappeler que si nous n'avons pas ici de demeure permanente, une autre demeure nous attend qui, celle-là, est éternelle.

C'est Lui qui a proclamé que la mort n'est qu'un long sommeil et qu'un jour sonnera pour nous le réveil de la Résurrection, que si nous devons tous passer par l'épreuve de la mort elle n'aura pas la victoire définitive.

La mort a trouvé son Maître et c'est Lui Jésus-Christ qui l'a vaincue. Au cours de son ministère public, il a prouvé sa puissance, il a arraché à la mort ses victimes, et si, Lui-même, a bien voulu mourir, mourir sur une Croix pour se faire notre rançon, au troisième jour après avoir rendu le dernier soupir, comme il l'avait prédit, malgré les sceaux officiels apposés sur la pierre de son sépulcre, malgré les soldats qui le gardaient, il sortit de son tombeau plein de vie et de gloire.

Il a vaincu la mort et il rendra la vie aux ossements desséchés et brisés, aux poussières que renferment les tombeaux.

Anciens Combattants du 118<sup>e</sup> et vous tous, parents affligés, vos morts vivront ! Que dis-je ? Ils vivent ! leurs âmes sont immortelles.

Vous pouvez les pleurer, nous comprenons, nous respectons vos regrets et vos larmes, mais ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance !

Priez pour la délivrance de leurs âmes, si elles ont encore besoin d'être délivrées. Un jour viendra où vous les reverrez de vos yeux, où les familles meurtries et endeuillées par la guerre se retrouveront, se regrouperont entières pour jouir du bonheur du Ciel !

*Soyez béni, ô Dieu Sauveur, Vous qui posez l'Espérance sur  
[les tombes !]*

Mes frères, nos morts vivent, ai-je dit. J'ajoute : Ils nous parlent encore : *Defunctus adhuc loquitur*. J'ai la certitude que je ne serai pas un écho infidèle en vous traduisant leurs paroles :

« Nous sommes tombés, disent-ils dans l'accomplissement d'un devoir sacré : la défense de la Patrie. Comme nous, chers compagnons d'armes, vous avez rempli vaillamment, héroïquement votre devoir. Si les obus et les balles qui nous ont frappés ont épargné vos vies, c'est que vous étiez destinés à continuer sur la terre l'accomplissement du devoir. Car la vie n'a d'autre sens et d'autre valeur que celui que lui donne la fidélité au devoir.

« C'est la loi ! Elle s'impose à tous !

« Pères et Mères que notre mort a meurtris, suivez chrétiennement votre route ! C'est le devoir ! La mort vous attend peut-être au premier détour du chemin. Bientôt, nous nous reverrons.

« Courage et confiance, épouses tendrement aimées. Remplissez vaillamment, seules, la tâche que nous voulions remplir à deux. Faites de nos enfants des hommes de bien, des Français, des Chrétiens !

« Courage ! enfants que nous avons laissés orphelins, que nous avons trop peu connus et qui êtes le sang de notre sang. Nous sommes tombés nous, vos pères, au champ d'honneur. Ne vous écarterez jamais du chemin de l'honneur et de la foi.

« Chers camarades, ayez toujours, comme nous l'avions ensemble, le culte du devoir, du devoir sous tous ses aspects que nous voyons plus complètement que vous depuis que nous avons franchi les horizons de la terre. Aimez le devoir : devoir envers la Patrie, envers vos familles, envers vous-mêmes, envers le Dieu qui sera votre juge comme il fût le notre.

« A Dieu ! vous que nous avons aimés et que nous continuons d'aimer. Puisse nous, au soir d'une vie toute remplie par le devoir, nous retrouver sous le regard de Dieu et dans la joie du Ciel.

« Ainsi soit-il ! »

Une date à retenir...

Le 5 Mai 1935

# GRANDE KERMESSE DE LA PHALANGE D'ARVOR



NOMBREUX COMPTOIRS  
ATTRACTIONS DIVERSES  
SUR SCÈNE :  
GRAND BALLET DES FÉES

Qu'on se le dise...

### Tiers-Ordre. — Retraite annuelle.

La Retraite annuelle du Tiers-Ordre aura lieu du mercredi 15 Mai au dimanche 19 Mai, à la Chapelle Neuve, 23, rue du Froul.

Exercices tous les jours : *le matin*, à 6 h. 30 (instruction et messe) ;

*Le soir*, à 20 h. 15 (instruction et Salut) ;

*Dimanche 19* : Messe de communion à la Chapelle, à 7 heures.

Journée franciscaine, avec repas en commun à la Retraite, et réunion d'études, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Clôture à 16 heures.

La retraite sera prêchée par le R. P. Pol de Léon Albaret, directeur de la « *Vie Franciscaine* », de Paris. Les personnes qui voudraient mieux connaître le Tiers-Ordre sont instamment invitées à cette retraite et à la journée qui la terminera.

### Les Fêtes Jubilaires de Lourdes.

Le dix-neuvième Centenaire de la Rédemption a pris fin, le dimanche 28 Avril, à Lourdes.

Pendant trois jours et trois nuits, des messes ont été offertes, sans interruption, à l'autel de la Grotte, depuis le jeudi 25, à 16 heures de l'après-midi, jusqu'au dimanche 28, à 16 heures. En tout, 140 messes.

Le monde entier s'y trouvait représenté, sous la présidence du Légat du Pape, Son Eminence le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Le Légat a reçu, au départ de Rome, les hommages des autorités italiennes.

En gare de Vintimille, M. Marin, ministre d'Etat, l'a reçu au nom du Gouvernement Français, et l'a accompagné jusqu'à Marseille, dans le train spécial mis par le Gouvernement de la République à la disposition du Légat Pontifical et de sa suite. Partout, au passage du train officiel, les populations ont acclamé le Prince de l'Eglise, que le Préfet des Hautes-Pyrénées attendait en gare de Lourdes, pour lui offrir ses respectueux hommages.

Les troupes rendaient les honneurs.

En écrivant ces lignes, je ne puis me défendre d'une joie reconnaissante envers Dieu. J'ai connu le temps du Com-bisme. J'ai vu les expulsions, les inventaires, j'ai entendu les sinistres prophètes qui annonçaient la fin du Catholicisme en France !

Il y a de cela trente ans ! Les persécuteurs passent, l'Eglise demeure.

Décrire les fêtes de Lourdes ? Je n'y songe pas ! Les colonnes des journaux sont pleines des récits de ces inoubliables journées. Trois cent mille personnes s'y trouvaient réunies. Toutes les nations y étaient représentées.

De Rome, la T. S. F. porta à la foule réunie à Massabielle et au monde entier les invocations du Pape à Marie, Reine de la Paix. Les fronts se courbèrent lorsque le Souverain Pontife bénit la France entière, Rome et l'Univers.

Le Légat du Pape, dans un admirable discours, prêcha la paix. La clôture du 19<sup>e</sup> Jubilé de la Rédemption a été à Lourdes une ardente croisade de prières pour que le divin Rédempteur et sa Sainte Mère rétablissent l'ordre, la concorde, la paix dans notre monde si troublé.

« *Demandez et vous recevrez !* » Vous l'avez dit Seigneur ! Confiants en votre promesse, nous demandons la paix des âmes, la paix des foyers, la paix du monde.

### Autour du vieux Quimper

### La Paroisse de la Chandeleur

(de 1623 à 1667)

(Suite)

Le 26 Février 1640 se produit dans la paroisse le cas assez rare d'une triple naissance, celle de « trois enfants femelles » à honorables gens Maître Jean de Launay et Béatrice Le Normant, son épouse, « scavoir Jeanne et Marguerite, et l'autre baptisée dans la maison, à 3 heures après minuit, par Clémence Restou, matrone ».

Parmi les mariages célébrés à la même époque, j'ai relevé celui d'écuyer Sébasien Nynon, S<sup>r</sup> de la Forest, conseiller du Roy au présidial et de d<sup>me</sup> Françoise Amproux, fille du sieur des Martinières, de son premier mariage avec d<sup>me</sup> Renée de Kermorial, le 8 Octobre 1654. Celui d'Arnoul Philippes, S<sup>r</sup> de Beauprez, et de Marie Dauchin, a lieu le 13 Novembre 1655, à 5 heures du matin. Le 15 Octobre 1656, le registre rapporte l'acte du mariage de n. h. Regnaud Gourreyn, s<sup>r</sup> de Runan, veuf, et de D<sup>me</sup> Françoise Mahé, veuve, béni, non pas à la cathédrale, mais dans la chapelle de Saint-Joachim, près du manoir de Lezergué, en Ergué-Gabéric, oratoire que venait d'édifier, par dévotion à la Sainte Famille, le seigneur du lieu, Messire Guy Autret de Missirien, déjà connu de nos lecteurs. C'est sans doute pour

esquiver le *charivari* d'usage que ces deux conjoints sont allés échanger leurs serments hors de la ville, à l'abri des curieux et des railleurs.

Le 2 Novembre 1664, c'est également à l'aurore, 6 heures du matin, que Messire Sébastien Le Béguet, s' de Kerango, chanoine de Cornouaille, consacre l'union de n. h. Hervé Pontian, s' de Mesquéréon, de la paroisse de Saint-Mathieu, et de D<sup>me</sup> Françoise Le Vayer, dame de Crechquéta, fille de René Le Vayer et de Catherine Mahé, s' et dame du Pin. Le vieux et pittoresque manoir de Crechquéta est situé dans la commune de Pleuven, et il appartient actuellement à la famille Moreau de Lizoreux.

Le 27 Mai 1666, écuyer André Collibert, natif de l'évêché de Coutances, et D<sup>me</sup> Marie-Françoise Poindelestre, native de l'isle de Jersey, convolent en justes noces. L'année suivante, n. h. Méry Lair, s' de Penanroz, épouse Marguerite Le Flo, fille de René Le Flo, marchand de drap de soye, demeurant en sa maison au Tour du Chastel. Le 11 Juin 1669, on trouve le mariage de n. h. Henry Muydeblé, s' de La Viello, de la paroisse de Cadelac, évêché de Saint-Brieuc, et de D<sup>me</sup> Françoise-Charlotte de Boisberthelot, de la trêve de *Guenehuel* (Canihuel), paroisse de Botoha, en Haute-Cornouaille.

Le 21 Janvier 1672, Illustrissime et Révérendissime François de Coëtlogon, évêque de Quimper et comte de Cornouaille, fait l'honneur à nobles gens Nicolas Savinel et D<sup>me</sup> Jeanne Le Fort, s' et dame du Tertre, de tenir leur fils François sur les fonts baptismaux, avec pour marraine, dame Marie-Anne Le Torcol, compagne de Messire René du Haffont, seigneur et dame de Lestrédiagat.

Suit sur le même registre une série d'actes de sépultures faites à la cathédrale et dans le cimetière adjacent, de 1658 à 1667. L'un des premiers est celui de D<sup>me</sup> Claude Dauchain, compagne de M. Périard, de Suisse, qui « mourust bien et débusement garnye de ses sacrements ». Le 15 Juillet 1658, le recteur note que D<sup>me</sup> Françoise Rozerch, dame de Trévarras, est décédée « en bonne chrestienne », et qu'on l'a inhumée dans la chapelle de Sainte-Marthe. Le 12 Septembre suivant, D<sup>me</sup> Louise Nédélec, douairière du Rest, meurt aussi « en très bonne chrestienne, après avoir mis ordre à ses affaires temporelles et reçu ses derniers sacrements. »

On enterre, non seulement devant l'autel de N.-D. de La Chandeleur, mais dans les chapelles de Saint-Crépin, de « Saint-Nicolas de La Boucherie », de Sainte-Marthe, des Cordeliers, etc... Malheureusement les noms des défunts sont souvent laissés en blanc : le recteur n'ayant eu connaissance que du prénom et ayant négligé de s'informer du

patronyme. C'est ainsi que sont ensevelis un Alain..., maître couvreur ; une Catherine..., native de Châteauneuf ; une autre Catherine..., nourrice de Mons' du Vaugou ; un Christophe..., marchand parcheminier ; un Thomas..., « pauvre home ». D'autres fois, on n'indique que le nom additionnel, la « seigneurie », comme pour « monsieur de Lesmoal d'auprès de Callac », mort le 13 Décembre 1661, monsieur (du) Moustier ; monsieur (de) Mesédern ; monsieur (de) Lesaon ; Monsieur (de) Penanros-Guelivan, en supprimant la particule à la mode bretonne.

Très fréquemment aussi, au lieu du nom propre, l'acte ne comporte que la profession, la qualité ou toute autre indication d'une précision peut-être suffisante pour les contemporains, mais qui est devenue aujourd'hui lettre morte. C'est ainsi que le 8 Août 1661, on dépose en terre bénite le corps d'« un compère à monsieur de Kerangoff et à monsieur de Tromiliau ; le 12 Novembre, celui d'« un faiseur de *Reu* (de roues ?) » ; l'année suivante, ceux « du valet de monsieur l'officiel », d'« un Hibernois (Irlandais) de la presonie (de la prison ?) » ; d'« un darvareur (*darbarer* ou manoeuvre) ; d'« une aveuglesse (*sic*) de Landrévarzec » ; « du valet de monsieur Kerlaouénan », etc...

Parmi les décédés se rencontrent aussi plusieurs écoliers du Collège des Jésuites, alors en pleine prospérité et qui compta près de 3.000 élèves. Ces savants religieux ne recevant pas de pensionnaires, ceux-ci logeaient en ville, chez des particuliers qui en faisaient une industrie, et où ils se trouvaient dans de très médiocres conditions d'hygiène et de confort. De ces pauvres enfants morts loin de leurs parents, le recteur se borne d'ordinaire à indiquer la paroisse natale, sans se soucier du nom propre. Il en tré-passe de Plouider, de Cléder, de Guissény, de Sizun, de Commana, en Léon ; de Roslochan (Rosnoën), de Paoul (Paule), de Brasparts, de Corlay, de Glomel, en Cornouaille. Parfois, la maison du décès est indiquée : chez Kerandraon, chez Le Guenegat, chez la veuve d'André Monpeau. Parfois aussi, l'acte se borne à indiquer la région d'origine : « un escolier de l'évesché de Léon », « un escolier de Haute-Cornouaille ». Il est difficile d'être plus concis et moins explicite.

(A suivre.)

J. K.

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction. Sur semaine : messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

II. EXERCICES DU MOIS DE MARIE. — *Tous les soirs, à 20 heures, sauf le premier Vendredi, où il se fera à 17 heures.*

III. CONFESSIONS. — *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes : le matin, aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures ; les samedis et veilles des fêtes, de 16 à 19 heures et après 20 heures.*

### Mois de Mai

1, MERCREDI. — Saint Philippe et saint Jacques, apôtres. — Confession des filles des catéchismes.

2, JEUDI. — Saint Athanase, évêque, confesseur et docteur. — Reprise de tous les catéchismes.

3, VENDREDI. — Invention de la Sainte Croix de N. S. J.-C. — Premier vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, exercice du Mois de Marie. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Sainte Monique, veuve. — Confession des garçons des catéchismes.

✠ 5, II<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS PAQUES, ou DIMANCHE DU BON PASTEUR. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Clôture du Temps consacré aux Pâques. *Te Deum*. Bénédiction. — Toute la journée, grande Kermesse de la Phalange d'Arvor. — A 20 heures, Mois de Marie.

6, LUNDI. — Saint Jean apôtre devant la Porte latine. — Messe et réunion de la Ligue féminine d'A. C.

7, MARDI. — Saint Stanislas, évêque et martyr.

8, MERCREDI. — Solennité de saint Joseph, époux de la Sainte Vierge, et Patron de l'Eglise universelle.

9, JEUDI. — Saint Grégoire de Nazianze, évêque, confesseur et docteur.

10, VENDREDI. — Saint Antonin, évêque et confesseur. — Confession des tout petits.

11, SAMEDI. — Translation des Reliques de saint Corentin et de saint Pol, évêques et confesseurs.

✠ 12, III<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS PAQUES. — Offices du dimanche. — Solennité de sainte Jeanne d'Arc. Panégyrique de la Sainte à la messe de 9 heures. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Mois de Marie.

13, LUNDI. — Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur.

14, MARDI. — Saint Brieuc, évêque et confesseur.

15, MERCREDI. — Octave de la solennité de saint Joseph.

16, JEUDI. — Saint Ubald, évêque et confesseur.

17, VENDREDI. — Saint Pascal Baylon, confesseur.

18, SAMEDI. — Saint Venant, martyr.

✠ 19, IV<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS PAQUES. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Mois de Marie à 20 heures.

20, LUNDI. — Saint Bernardin de Sienne, confesseur.

21, MARDI. — De la férie III<sup>e</sup>.

22, MERCREDI. — De la férie IV<sup>e</sup>.

23, JEUDI. — De la férie V<sup>e</sup>.

24, VENDREDI. — Saint Donatien et saint Rogatien, martyrs.

25, SAMEDI. — Saint Grégoire VII, pape et confesseur.

✠ 26, V<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS PAQUES. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Réunion du Tiers-Ordre à 16 heures. — Mois de Marie à 20 heures.

27, LUNDI. — Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur. — Procession des Rogations.

28, MARDI. — Saint Augustin, évêque et confesseur. — Procession des Rogations.

29, MERCREDI. — Sainte Marie Madeleine de Pazzi, vierge. — Procession des Rogations.

✠ 30, JEUDI. — FÊTE DE L'ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR. — Offices comme les dimanches. — Vêpres à 15 heures. — Mois de Marie à 20 heures. — Quêtes à toutes les messes pour l'Institut Catholique d'Angers et les Ecoles chrétiennes du diocèse.

31, VENDREDI. — Sainte Jeanne d'Arc, vierge. — A 20 heures, départ de la procession pour Loc-Maria et clôture du Mois de Marie.

### Mois de Juin

1, SAMEDI. — Saint Ronan, évêque et confesseur.

✠ 2, DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :*

- 24 Février. Henri-Corentin Gaonac'h, 10, rue du Sallé.
- 26 — François-Marie-Jacques Manière, 10, quai du Stéir.
- 26 — Jacques-Louis-Joseph Rannou, 15, rue Le Déan.
- 28 — Marie-Louise Laurent, 12, rue des Reguaires.
- 3 Mars. André-Henri-Marie Guyader, 19, rue Sainte-Thérèse.
- 3 — Michelle-Henriette Gloaguen, 10, rue du Sallé.
- 3 — Jean-Claude Francheschini, 22 bis, rue de l'Hospice.
- 10 — Jean-Claude-Joseph-Christophe-Marie Gaillard, 57, rue Neuve.
- 10 — Simone Tanguy, 51, rue Royale.
- 10 — Christian-Jean-Marie Bernard, 9, rue Neuve.
- 14 — Marc Dorval, place Saint-Corentin.
- 24 — Yvette-Simone Moënnier, 16, rue des Gentilshommes.
- 31 — Jean-Louis Tanneau, 21, rue Goarem-Dro.
- 31 — Maryvonne-Françoise-Josèphe-Ida Stervinou, 43, r. Elie-Fréron.
- 7 Avril. François-Yvon-Marie Bujoli, 33, rue Aristide-Briand.
- 7 — Marie-Louise Bihanic, 21, rue du Sallé.
- 15 — Pierre Coris, 12, rue Penn-ar-Stang.
- 16 — Jeanne-Andrée Clorennec, 4, rue du Parc.
- 21 — Janine-Yvette Le Goff, 12, rue Penn-ar-Stang.

**Mariages.**

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du mariage :*

- 25 *Février.* Jean-René-Marie Corler et Noëlie-Marie Bolzer.  
 25 — Victor-Marie Nèzet et Maria-Corentine Jézéquel.  
 25 — Henri-Guénolé Le Bris et Marie-Anne Istin.  
 26 — Auguste-Louis Morellec et Marie-Thérèse Yan.  
 27 — Guillaume-Marie Raoul et Berthe-Paule-Agnès Navau.  
 4 *Mars.* Raymond Cariou et Jeanne-Louise-Marie Malogne.  
 11 — Corentin-Jean-Louis-Marie Quéré et Jeanne-Marie Couillandre.  
 18 — Jean-Louis-Marie Péron et Maria Hémon.  
 26 — René-Jean-Louis Doucin et Marie Le Dizet.  
 1 *Avril.* Marcel-Joseph-Camille Ripault et Jeanne-Marie Garrec.  
 15 — Auguste Coris et Françoise-Julienne Le Goff.  
 23 — Hervé L'Helgoualc'h et Yvonne-Corentine Bernard.  
 22 — Pierre-Marie-Joseph Kervarec et Louise-Marie Cozie.  
 22 — Jean L'Helguen et Marie-Corentine Le Bris.

**Décès.**

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 26 *Février.* Jeanne-Marie Dornic, épouse de François-Marie Autret, 61 ans, 47, rue Elie-Fréron.  
 26 — Pierre-Noël Yvonnou, époux de Marie-Anne Bourbigot, 68 ans, 3, rue Neuve.  
 7 *Mars.* Alain Bernard, veuf de Marie-Corentine Charrétour, 81 ans, 19, rue Kéréon.  
 8 — Marie-Anne Le Néant, épouse de Alain Hascoët, 57 ans, 2, rue Sainte-Thérèse.  
 12 — Grégoire Bourlès, époux de Marie-Anne Floc'hlay, 67 ans, 35, rue de Brest.  
 14 — Louis Scordia, 58 ans, rue Kéréon.  
 15 — Jacques-Jean Jézéquellou, 3 ans, impasse de l'Odet.  
 24 — Yves-Jean Salaün, 15 mois, 13, rue Neuve.  
 29 — Ernestine Cousin, religieuse Fille du Saint-Esprit, 38 ans, 7, rue des Doves.  
 2 *Avril.* Marie-Catherine Kernévez, veuve d'Antoine Cotto, 84 ans, 11, rue du Guéodet.  
 2 — Marie-Françoise Huiban, veuve de Joseph Le Grand, 62 ans, 19, rue Kéréon.  
 4 — Mathias-Jean-René Le Corre, époux de Jeanne Gourintin, 38 ans, 24, rue du Parc.  
 7 — Sophie-Lucie Belmon, 73 ans, 5, rue de Brest.  
 10 — Hyacinthe-Auguste Derrien, veuf de Marie-Reine Guéguen, 78 ans, 6, rue de l'Hospice.  
 11 — Michel-Yves Le Nautrou, 5 ans, 45, rue Neuve.  
 11 — Marie-Corentine Berrivin, veuve de Pierre Trépos, 82 ans, 1, rue Neuve.  
 14 — Pierre-Marie Trépos, 62 ans, rue de l'Hospice.  
 18 — Edouard-Jean Bolzer, époux de Marie-Yvonne Le Saux, 37 ans, rue Feunteunik-al-Lez.  
 18 — Jean-Marie Balanne, époux de Marguerite Le Henaff, 76 ans, rue Goarem-Dro.  
 19 — Catherine Hentic, veuve de Hervé Le Grand, 70 ans, 11, rue Goarem-Dro.  
 20 — Marie-Lucie Bolzer, veuve de Albert Kersaudy, 58 ans, 42, rue Pont-Firmin.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

**Madame LE GRAND**

28, rue du Frouf

QUIMPER

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

**Pâtisserie - Confiserie**

PETITS FOUR - ENTREMETS  
 GLACES - - - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

**LE BIHAN-PENNANROZ**

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

# ENTREPRISE DE SERRURERIE

**R. LE FEUNTEUN-BALBOUS**

— 24, Rue de Brest, 24 —  
 et Impasse Feunteunik-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - - - Hangars Agricoles -  
 - - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - - - Magasins, etc. -  
 - - Coffres-Forts -

Serrurerie - Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 Vérandas, Marques, Rampes  
 - - - Balcons - - -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

R.C. QUIMPER 5.282

**FAITES VOS ACHATS**

DE BRODERIES - DENTELLES

ET FILETS AMEUBLEMENT

GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

**A LA VILLE D'YS**

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

**Articles pour Literie**

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**

MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MECANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS****CHARPENTE****MENUISERIE****TANGUY-MOREAU****MAÇONNERIE****CIMENT ARMÉ**

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - **QUIMPER**

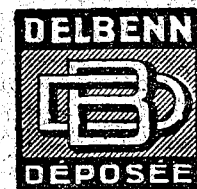
**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - **QUIMPER**

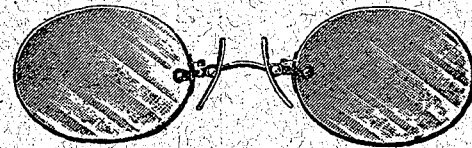
**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

Téléph. 6.42 **CHAMBRES** R. C. 7.722

**Lunetterie et Orthopédie****DELBENN**

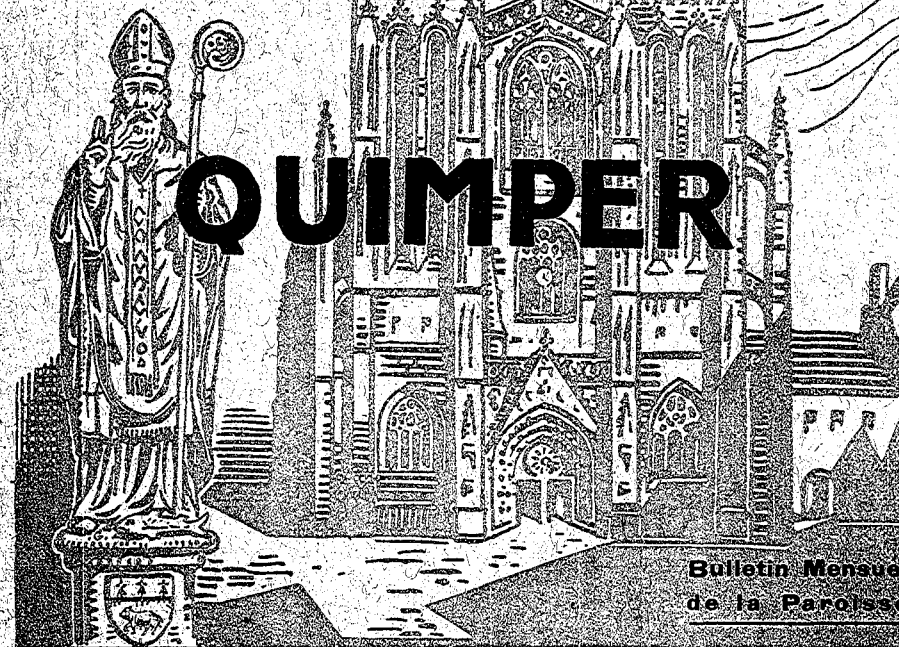
16, rue Kéréon **QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
**BANDAGISTE**

Maison de Confiance spécialement recommandée

# LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFONT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
 Brest  
 Concarneau  
 Lorient  
 Morlaix  
 Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Froul (Sacristie) || DÉPÔTS { Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUIVARCH.

Parait le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### La Chapelle Neuve.

C'est sous ce nom que l'on désigne la chapelle où se réunissent les mères chrétiennes, les adhérentes de la Ligue Féminine d'Action Catholique, les Tertiaires de Saint-François.

On y fait le catéchisme. On y donne la station de Carême des Bretons. On y prêche la retraite préparatoire à la Communion solennelle des enfants.

La chapelle neuve rend donc de très grands services, mais elle ne méritait que très imparfaitement son nom de chapelle neuve, et il a fallu d'urgence se mettre à l'œuvre pour la réparer. Le crépi extérieur tombait de toutes parts. La toiture des bas-côtés et de la sacristie était traversée à chaque averse, les gouttières faisaient eau de toutes parts.

Quand les ouvriers se sont mis à l'œuvre, ils ont constaté que sous les ardoises les voliges étaient pourries, que les fermes de la charpente, à leur point de jonction avec les murs, étaient pourries elles aussi, sur une longueur de 30 à 50 centimètres chacune.

Il était donc temps que l'on mît la main à l'œuvre.

Les travaux sont en voie d'exécution.

Nous comptons sur la bonne Providence et sur la générosité de nos chers paroissiens, à laquelle on ne fait jamais appel en vain pour nous aider à couvrir les frais de ces réparations.

## La Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc

Le scrutin de ballottage ayant lieu le 12 Mai, le Gouvernement a reporté au dimanche suivant 19 Mai, la célébration de la fête nationale de la libératrice de la France.

C'est ce même jour que fut célébrée à la cathédrale la fête religieuse.

Répondant à la convocation que leur avait adressée M. le Curé-Archiprêtre, toutes les autorités civiles et militaires étaient largement représentées. Au chœur avaient pris place les porte-drapeaux de toutes les sociétés patriotiques.

Le panégyrique de la Sainte a été prononcé par M. le chanoine Louvière, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire.

Rappelant que la Croix a été l'instrument du salut, que la souffrance est intimement unie à la Rédemption, l'orateur nous dit que la condamnation, le martyre, la mort de Jeanne d'Arc étaient dans les plans providentiels, au même titre que sa valeur militaire, sa vertu et sa sainteté, les conditions du salut et de la libération de la France. Dans une suite de tableaux, il nous montre Jeanne, l'envoyée de Dieu, depuis la ferme de son père jusqu'au bûcher de Rouen, proclamant et prouvant par son épopée glorieuse, humainement inexplicable, qu'elle a reçu une mission du Ciel, qu'elle vient par ordre de Dieu sauver la France. Il nous la montre toujours fille fidèle et aimante de l'Eglise, malgré les iniquités cruelles de juges sans conscience. Aussi l'Eglise informée fera quelques années plus tard reviser l'odieux procès, et c'est à notre époque qu'il fut donné de voir l'Eglise élever sur nos autels celle à laquelle la France dresse avec tant de raison des statues.

S'adressant à sainte Jeanne d'Arc, l'orateur, en terminant, lui dit notre reconnaissance patriotique et chrétienne, lui demande de continuer de veiller sur la chère France et de nous accorder le double amour qui a rempli sa vie : Dieu et Patrie.

## Le Mois de Marie.

### Les pèlerinages à Notre-Dame de Loc-Maria.

Les derniers jours d'Avril ont vu se dérouler à Lourdes les inoubliables solennités qui ont marqué la clôture du Jubilé de la Rédemption.

A Saint-Corentin, nous nous sommes pieusement associés aux fêtes de Lourdes. Les jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 Avril, à 20 heures, les paroissiens sont venus pour réciter ensemble le chapelet, chanter les litanies de la Sainte Vierge et recevoir la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Leurs Excellences Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau assistaient à ces pieuses réunions.

Elles assistaient aussi, le dimanche soir 28, à l'Heure Sainte qui clôturait le Jubilé. La foule remplissait les 3 nefs. M. le Curé qui, du haut de la chaire, dirigeait les exercices de l'Heure d'Adoration, parla des splendeurs qui, depuis trois jours, remplissaient Lourdes et inondaient de joyeuse reconnaissance et d'invincible confiance l'univers catholique tout entier. Il dit pourquoi il convenait que la Vierge Marie, la Mère du Rédempteur, fût si intimement associée aux prières et aux hommages adressés à son Fils le Rédempteur du monde.

Puis il montre que si la Vierge devait être associée aux fêtes du 19<sup>e</sup> centenaire de la Rédemption, c'est bien à Lourdes qu'il fallait l'y associer. Le 19<sup>e</sup> siècle, le siècle où l'Eglise orna le front de la Vierge de sa plus belle parure, en la déclarant Immaculée dans sa Conception, a été aussi le siècle où la Reine du Ciel est venue à Lourdes se montrer dix-huit fois à une humble enfant des Pyrénées et lui dire : Je suis l'Immaculée Conception. Et depuis, Lourdes est devenue la cité terrestre de la Vierge Marie, le centre, le cœur de la dévotion mariale.

Le mois de Marie s'ouvrant 2 jours plus tard, il nous a paru dès lors tout indiqué de conduire pendant tout le mois de Marie, nos fidèles à Lourdes, en leur rappelant, sous la conduite d'Henri Lasserre, l'histoire merveilleuse des apparitions de la Sainte Vierge, à la grotte de Massabielle.

On ne se lasse pas de lire ou d'entendre lire ce livre. Aussi nos réunions ont-elles été très suivies, chaque soir.

Au pied du trône de la Très Sainte Vierge, décoré par des mains pieuses et habiles, autant que dévouées, nos chanteuses groupées faisaient monter chaque soir ces harmonieux cantiques que l'on aime à redire toute sa vie, depuis son enfance jusqu'aux approches de la vieillesse à sa bonne Mère du Ciel.

Que cette bonne Mère répande sur toute la paroisse ses meilleures bénédictions !

Fidèles à une tradition très chère, les Tertiaires ont fait leur pèlerinage annuel, en ce mois de Mai, à l'antique sanctuaire de Loc-Maria, où M. l'abbé Hervé, directeur de la fraternité, a célébré pour elles la Sainte Messe et leur a adressé une allocution.

Les Mères chrétiennes ont eu elles aussi leur pèlerinage, le mercredi 22 Mai. M. le Curé, directeur de leur association, a célébré la messe et a montré en Marie le modèle que toute vraie mère chrétienne doit travailler à imiter. Elles ont, comme Marie, à donner Jésus, à faire grandir

Jésus dans l'âme de leurs enfants, qui, par leur baptême, sont les frères de Jésus et destinés à partager avec Lui son royaume du Ciel.

Et le dernier soir du mois de Mai, les paroissiens de Saint-Corentin et ceux de Saint-Mathieu se sont rendus, comme chaque année, ensemble et en procession à Notre-Dame de Loc-Maria.

C'est à M. le chanoine Le Berre, du chapitre de la cathédrale, un enfant de Quimper, que revint cette année l'honneur de présenter à l'antique et vénérée patronne de notre ville les pèlerins. Il laissa parler son âme toute remplie de filiale tendresse pour la Vierge et donna à ses compatriotes les conseils les plus sages et les plus surnaturels.

Reine du Ciel, Notre Dame de Loc-Maria, bénissez vos pèlerins. Gardez fidèles à Dieu et à sa sainte Loi, vos enfants de Quimper.

### Les élections municipales à Quimper.

Est-ce l'annonce d'un esprit nouveau ? Nous le souhaitons. Peut-être est-ce plus qu'un souhait : une espérance !

Il semble que Quimper ne veut plus de sectarisme et trouve qu'il y a mieux à faire que de se figer sous l'étiquette neutralité, dans un véritable ostracisme irrégulier — lorsque l'on prend en mains la conduite des affaires communales.

Certaines attitudes de la municipalité quimpéroise, en ces derniers mois, avaient choqué non seulement ceux qui étaient directement atteints, mais tous les honnêtes gens qui conçoivent mieux la liberté.

L'an dernier, les religieuses de la Miséricorde de Séez, de la rue du Froust, qui se dévouent toute l'année au service des malades de Quimper, qu'ils soient riches ou pauvres, catholiques pratiquants ou indifférents, avaient demandé l'autorisation de faire au gymnase une Kermesse pour se procurer les ressources nécessaires à leur apostolat charitable.

Cette autorisation leur fut refusée. Sans doute, leur œuvre est digne d'éloges, mais elles sont religieuses ; donc, au nom de la neutralité, on refusait de les aider à la continuer.

Un ouvrier disait ces jours derniers : « J'appartiens au parti socialiste, mais qu'on ne me demande pas de voter pour ceux qui ont opposé un refus sectaire à la demande des bonnes Sœurs qui visitent et soignent les pauvres. Cela, je ne le ferai jamais. »

Il y a quelques mois, une troupe théâtrale vint à Quimper pour y représenter une pièce odieuse où l'immoralité s'alliait à l'injure la plus honteuse à l'adresse du Clergé catholique. Elle demanda le théâtre municipal pour cette représentation. Le théâtre municipal fut accordé. Malgré les

protestations, les revendications de catholiques qui jugeaient leur foi offensée, bafouée, en la personne de ses ministres, l'autorisation fut maintenue.

La neutralité ne permet pas un geste courtois à l'égard de religieuses qui se dévouent aux pauvres, mais elle permet d'éruer les plus odieuses calomnies à l'adresse du clergé et du syndicalisme chrétien.

Récemment, Mme la Directrice de l'Ecole Sainte-Anne adressait à la municipalité une requête tendant à obtenir une subvention pour les fournitures des élèves pauvres fréquentant l'école.

Ailleurs, la neutralité le permet. La conception que se fait de la neutralité, la municipalité de Quimper lui a dicté un refus.

Nous voulons croire que tous les membres de notre ancien Conseil municipal ne sont pas animés de sentiments hostiles à la liberté et aux droits des catholiques.

Ce qui est certain, c'est que le verdict populaire a, dans les élections du 5 et du 12 Mai, exclu de l'Hôtel de Ville ceux que l'opinion générale désignait comme les plus opposés aux justes revendications des catholiques, et les a remplacés par des hommes nouveaux, animés de sentiments plus libéraux et plus justes.

Est-ce, comme nous le disions, l'annonce d'un esprit nouveau ? Nous le souhaitons ! Nous l'espérons !

### La Communion Solennelle des Enfants.

Elle est toute proche, cette fête dont on a dit souvent qu'elle est la plus belle de toute la vie. Assurément, depuis la providentielle décision du Souverain Pontife Pie X de sainte mémoire, la première rencontre du cœur de l'enfant avec le Dieu vivant de l'Eucharistie se fait plus tôt, dès l'âge de discernement, mais la belle fête de la Communion solennelle n'en conserve pas moins une émouvante beauté.

Ce n'est plus pour l'enfant la visite d'un Dieu jusque là presque inconnu. C'est la prise de possession solennelle publique de son cœur par l'ami divin. Aux rencontres intimes de la communion privée vient s'ajouter cette affirmation faite aux yeux de tous, par l'enfant de son appartenance à Jésus et à l'Eglise catholique.

C'est, pourrait-on dire, après le noviciat de la vie chrétienne, une profession solennelle devant les anges et les hommes. Et il n'est pas un assistant, pour peu qu'il reste dans son âme une fibre chrétienne, qui puisse entendre sans émotion la formule de rénovation des vœux du baptême et la pieuse consécration à la Sainte Vierge que prononcent à claire et haute voix devant le ciel et la terre les heureux convives de la table Eucharistique.

Parents, vous préparez déjà ce jour de la communion solennelle de vos enfants ; les vêtements sont déjà commandés, peut-être même sont-ils livrés. Vous voyez déjà s'avancer vers l'autel, votre fille toute de blanc vêtue, une couronne blanche au front, un voile l'enveloppant comme d'un blanc et transparent nuage ; votre fils avec le blanc brassard au bras.

Que de blancheurs ! Peut-être même songez-vous à la nappe blanche qui, ce jour-là, couvrira la table de famille, où vos parents viendront avec vous s'asseoir pour s'associer à la belle et inoubliable fête.

Parents, préparez aussi les âmes de vos enfants à se revêtir de blancheur. Parlez-leur du grand jour qui approche, du Dieu auquel ils vont faire publiquement profession d'appartenir, des saints engagements qu'ils vont renouveler. Priez pour eux ; priez pour que leur retraite soit fervente, pour que le roi du Ciel vienne avec joie visiter ceux que vous aimez plus que vous-mêmes.

Mais, chers parents, vous-mêmes, ne voulez-vous pas retrouver en ce beau jour, toute la pureté de vos âmes ?

A la table de famille, à midi, le 9 Juin, vous vous nourrirez des aliments de fête que votre cœur veut offrir à vos chers petits.

Pourquoi ne viendriez-vous pas, au banquet du matin, au banquet de la Sainte Eucharistie, vous nourrir avec eux, comme eux de l'aliment divin que l'amour d'un Dieu a préparé et pour eux et pour vous ?

La Communion solennelle des enfants de la paroisse Saint-Corentin aura lieu le dimanche 9 Juin. La retraite préparatoire s'ouvrira le mercredi 5 Juin, dans l'après-midi. Elle sera prêchée par M. l'abbé Jaffré, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

*Quel cadeau offrir aux enfants à l'occasion de leur Communion Solennelle ?* Il en est un que nous nous permettons d'indiquer, sans aucune arrière-pensée de réclame commerciale.

Nous voudrions voir offrir aux enfants, un paroissien très complet, solide plus qu'élégant, qui leur permette de suivre avec plus d'intérêt et de profit les offices de l'Eglise pendant toute l'année.

### **La grande journée de la Croisade Eucharistique, à la Cathédrale.**

Elle est fixée au jeudi 20 Juin. Nous comptons que plusieurs milliers d'enfants venus de toutes les paroisses du Sud-Finistère, ou même du Nord, feront, ce jour-là, escorte à Notre Seigneur dans l'accueillante cité de Quimper. La

journée Eucharistique comportera, avec la sainte messe à la cathédrale, des séances d'études dans les salles d'œuvres et les établissements scolaires chrétiens de la ville, puis une belle procession qui, partant de Saint-Corentin, y rentrera après avoir parcouru nos rues pour le salut solennel de clôture.

Le prochain numéro de la *Voix de Saint-Corentin* donnera un compte rendu détaillé de cette belle fête, que Son Excellence Monseigneur Cogneau a bien voulu accepter de présider.

### **Aimons notre temps.**

Nous avons, nous Catholiques de France, une indéniable tendance à gémir sur les malheurs des temps où nous vivons.

Et trop souvent, quand nous avons gémé, quand nous avons comparé notre siècle à d'autres siècles, notre pays à d'autres pays, quand nous avons énuméré toutes les injustices, toutes les misères morales, tous les scandales qui éclatent trop souvent dans notre société, nous croyons avoir fait acte de bons Français et de bons chrétiens.

C'est un tort. C'est une méthode qui n'aboutit à rien si ce n'est à décourager ceux qui nous écoutent et puis... nous ne restons pas dans la vérité.

Alors, demanderez-vous, ce n'est donc pas vrai qu'il y a en France des injustices, des désordres, une crise de l'autorité qui peut conduire à la révolution, un matérialisme impie, un appétit de jouissances, un égoïsme qui cherche à se satisfaire par tous les moyens ? Les crimes dont le récit remplit les colonnes de nos journaux sont des inventions ? Le régime scolaire respecte les droits des catholiques ? Tous les maîtres de l'enseignement public comprennent comme ils le doivent leur rôle d'éducateurs ?

Halte-là ! Nous ne disons pas et nous ne pensons pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Nous ne nions ni le mal, ni le danger. Ils sont réels, ils sont graves, ils nous inquiètent.

Mais nous estimons que voir le mal, que le signaler, qu'en gémir ne sont pas choses suffisantes pour le guérir.

Nous estimons que le mal n'est pas chose nouvelle et qu'il n'est pays au monde, ni siècle dans l'histoire où le mal n'existait pas.

Nous estimons que la parole du Sauveur à ses disciples : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups », ne visait pas uniquement la France et le 20<sup>e</sup> siècle. Que le « mundus vos odit », le monde vous hait, le monde méchant impie que Notre Seigneur condamnait, on le retrouve toujours un peu partout, et que l'Eglise devra toujours être sur terre l'Eglise militante parce qu'elle aura toujours des ennemis.

Et surtout, nous estimons qu'il est aussi maladroit que injuste de ne voir et de ne montrer que les mauvais côtés d'une situation qui en a de très beaux.

C'est maladroit, parce que les gémissements n'engendrent pas le courage, parce que l'on s'écarte d'instinct de ceux qui se disent vaincus.

C'est injuste. On ment, on déforme la vérité en ne voulant pas voir ou en ne voulant pas dire les choses belles, très belles, très consolantes que nous avons sous les yeux et qui légitiment les plus vastes espérances.

Il y a chez nous, en ce vingtième siècle, des sujets de réconfort et de confiance.

Si la neutralité, souvent malveillante, s'efforce d'étendre son œuvre de mort dans un trop grand nombre d'écoles publiques, l'abnégation héroïque de nos maîtres chrétiens et de nos maîtresses chrétiennes continue ses conquêtes. Les élèves augmentent d'année en année, dans nos universités, nos collèges, nos écoles primaires catholiques. De plus en plus, la confiance des familles va vers nos établissements libres.

Si les vocations sacerdotales ont subi depuis quelques années un fléchissement douloureux, il y a partout des symptômes de relèvement. Les petits et les grands séminaires se repeuplent trop lentement sans doute, mais progressivement.

Si nos vieilles églises de campagne, faute de ressources suffisantes pour les entretenir, menacent ruine, c'est une splendide efflorescence de nouvelles églises qui s'élèvent dans nos cités et dans leurs faubourgs, des paroisses nouvelles sont créées et les fidèles y affluent aussitôt.

Jamais peut-être depuis des siècles, la vie Eucharistique ne fut plus intense, les communions plus nombreuses. Nos Congrès Eucharistiques attirent par dizaines de milliers des adorateurs fervents.

Dans nos paroisses, les hommes qui communient à Pâques sont beaucoup plus nombreux qu'il y a cinquante ans, et personne n'ignore les splendides communions générales qu'organisent pour les Pâques les grandes écoles : Polytechnique, Centrale, Ecole Normale Supérieure, etc., etc. Quel réseau d'œuvres de préservation et de formation enveloppe notre ardente jeunesse, avec toutes les spécialisations qui en assurent le rendement : Jeunesse catholique ouvrière masculine et féminine, Jeunesse catholique agricole, maritime, Jeunesse catholique étudiante.

Mais il serait trop long de signaler tous les motifs que nous avons d'être des confiants.

Quand vit-on sur notre sol spectacle comparable à celui qui s'est déroulé à Lourdes aux derniers jours d'Avril ?

Et puis... c'est au vingtième siècle que Dieu a voulu que nous vivions, c'est au vingtième siècle qu'il a voulu que nous travaillions à sa gloire et notre salut.

Ce que Dieu veut, est bon ; ce que Dieu veut, est sage !

Dieu le veut ! aimons notre temps ! Regretter un passé qui ne reviendra pas est chose stérile. Vivons dans le présent. Préparons un avenir meilleur. « *Confidite*, ayez confiance. » C'est la parole du Maître.

### Pèlerinage à N.-D. du Folgoat, le 10 Juin 1935

La Ligue Féminine d'Action Catholique organise pour le lundi de la Pentecôte, un pèlerinage à N.-D. du Folgoat. Toutes les femmes ligueuses ou non ligueuses sont invitées à ce pèlerinage.

Voici le programme de la journée :

A 10 heures. — Grand'messe, allocution de M. le chanoine Thomas, curé de Lannilis.

A 11 heures. — Réunion des Comités et des dizainières, sous la présidence de Son Excellence Mgr Cogneau et de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres.

A 14 heures. — Conférence de Mlle Beaufls, déléguée du Secrétariat Central.

A 15 heures. — Vêpres. Allocution de Son Ex. Mgr Cogneau.

Des auto-cars partiront de la place Saint-Corentin, à 7 heures, retour vers 19 heures.

S'inscrire d'avance : 13, rue de l'Hospice, ou « Aux vieilles Caves », 2, place Terre-au-Duc. Prix du Billet : 28 francs.

### Retraite du Tiers-Ordre et journée franciscaine.

Une retraite de tertiaires ! Je me demande avec curiosité ce que ces mots peuvent représenter à l'esprit de ceux qui ne voient dans le Tiers-Ordre qu'une « confrérie de bonnes femmes ». On imagine sans peine le tableau : un local obscur et réservé aux initiés, des vieilles gens, etc., etc. Quant à la prédication ??

C'est un tout autre spectacle, Dieu merci, que la Chapelle Neuve a présenté, du mercredi 15 Mai au dimanche 19. Le chœur, bien décoré, l'autel magnifiquement fleuri, elle avait laissé son aspect austère et froid pour prendre une apparence joyeuse et accueillante. Et parmi les 160 ou 180 personnes qui y suivirent la retraite, il n'y avait pas que des vieillards, il y avait aussi des jeunes... même des moins de vingt ans..., des personnes de tout âge et de diverses conditions !

Le prédicateur, lui-même, le Père Pol de Léon Albaret, directeur de la *Vie franciscaine*, à Paris, était un jeune, 30 ans à peine !

Il ne parla ni d'indulgences, ni de dévotionnettes, mais tout du long de cette belle chose qu'est la vie chrétienne dans sa perfection.

Il commença par bien mettre les retraitants en face de leur fin dernière, qui est non seulement leur bonheur éternel... mais avant tout la gloire de Dieu. — Cette fin, la gloire de Dieu, ils l'atteignent par une vie profondément chrétienne : « C'est la gloire de mon Père, que vous soyez mes disciples », a dit Notre Seigneur. Le Tiers-Ordre qui doit les conduire à la vie chrétienne intégrale leur donnera de la réaliser plus pleinement. Que fait en effet le Tiers-Ordre ? Il consacre, il voue à Dieu d'une façon particulière, la vie du tertiaire ; il lui procure un accroissement de grâces et de mérites. En même temps, il guide le chrétien vers une imitation plus complète de Notre Seigneur Jésus-Christ. Observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, voilà ce que promet en premier lieu, le membre du Tiers-Ordre. La règle à laquelle il s'engage également à obéir l'y aide, et le porte ensuite plus loin dans la pratique des vertus chrétiennes.

Comme moyens de sanctification, le Tiers-Ordre ne préconise pas d'autres que ceux que l'Eglise propose à ses fidèles ! Avec la fréquentation des sacrements, l'assistance quotidienne à la messe, l'examen de conscience, le Père recommande la lecture régulière de l'Evangile, l'oraison ou au moins la prière méditée.

Un programme de vie chrétienne parfaite comporte nécessairement l'apostolat. Le prédicateur y revint fréquemment, tant au cours des trois jours de retraite que dans les instructions de la Journée franciscaine.

La messe de communion qui eut lieu le dimanche, à 7 heures, fut belle par le nombre de ceux qui y prirent part, édifiante par la piété qu'ils y apportèrent.

L'an dernier déjà, notre Fraternité avait organisé une Journée franciscaine. Ce premier essai avait si bien réussi, qu'elle tint à recommencer cette année.

Les tertiaires, auxquels s'étaient jointes des délégations de Châteaulin, Pont-l'Abbé et Douarnenez, assistèrent à la grand'messe à la cathédrale, où le Père exposa non seulement pour eux, mais pour tous ses auditeurs, la doctrine du Tiers-Ordre... Puis ils se rendirent à la Retraite pour un repas en commun.

L'intérêt de cette journée est surtout la réunion d'études.

Elle dura près de deux heures. Trois rapports, rédigés et lus par des tertiaires de Quimper, y furent présentés. Le premier traita *De la conduite de la tertiaire dans sa famille*. Il insista sur l'esprit de foi qui doit diriger la femme chrétienne dans l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de son mari et de ses enfants.

Le second envisagea *L'action de la tertiaire dans son quartier et dans son milieu* ; il apporta non seulement une théorie, mais des faits montrant les interventions de tertiaires sur divers points : écoles, œuvres, malades, etc.

Quant au troisième, il relatait rapidement *Ce qu'avait fait l'ouvroir de la Fraternité, durant l'année...* sa première année ! L'ouvroir, en effet, a été fondé l'an dernier, à la suite de la Journée franciscaine. Il se tient deux fois par mois. Dix à douze tertiaires s'y rendent régulièrement. Elles y devisent joyeusement (sans dire du mal de leur prochain !) ; elles y disent même quelques prières ou entendent une lecture spirituelle... et surtout elles y travaillent. Les élèves du petit séminaire franciscain de Fontenay-sous-Bois, ceux de nos écoles libres de garçons, les familles soutenues par la Conférence Saint-Vincent de Paul, d'autres familles pauvres de la ville et même quelques jeunes chômeurs, ont déjà bénéficié de ce travail !

Retraite et journée eurent leur clôture à la Chapelle Neuve, à 4 heures. Le clergé y était représenté par M. le Curé de Saint-Corentin, M. le Recteur de Saint-Mathieu, le Père Supérieur des Franciscains de Quimper, M. Cadiou, M. Foulon, de Saint-Yves, et M. Hervé, directeur de la Fraternité.

Après le sermon du Père Pol de Léon, M. le Curé monta en chaire. En une courte allocution, il fit ressortir, d'une façon parfaite, l'importance d'une retraite comme celle qui se terminait. Il ne s'agissait pas de convertir, mais d'achever vers une perfection plus grande, des âmes qui sont l'élite de nos paroisses.

Ces lignes ne rendent pas tout à fait la physionomie de ces assises franciscaines : on n'y sent pas assez la paix, la joie, l'esprit de famille qui régnaient dans les réunions.

Les quelques indications qu'elles donnent sur la nature du Tiers-Ordre, sur la charité active de nos tertiaires, sont-elles plus heureuses ? Puissent-elles, au moins, aider à dissiper les nombreux et stupides préjugés auxquels je faisais allusion en commençant ! Puissent-elles laisser entrevoir que le Tiers-Ordre est vraiment selon les paroles du Pape Léon XIII : « Une institution éminemment recommandable ; une merveilleuse école de vertu et de sainteté ! »

## Autour du vieux Quimper

### Les Soldats du Roi à Quimper, sous Louis XIV

On sait que le roi d'Angleterre Jacques II, ayant été détrôné par son gendre Guillaume d'Orange, en 1688, se retira en France près de Louis XIV et que ce grand monarque le seconda puissamment dans la tentative que Jacques II fit pour reconquérir son royaume. Une expédition fut préparée à Brest et des troupes nombreuses envoyées en Bretagne, furent cantonnées aux environs de ce port en attendant le moment d'embarquer sur les vaisseaux qui devaient les transporter en Irlande. Quimper reçut et hébergea pour sa part plusieurs compagnies, dont un certain nombre, affectées à la garde du littoral contre les tentatives de descente des Hollandais et des Anglais, se trouvaient antérieurement déjà en Bretagne.

Dans le registre de catholicité de la paroisse de Notre-Dame de la Chandeleur (actuelles place Saint-Corentin, rues du Frou et des Reguaires et leur banlieue) compris entre les dates 1685 et 1700, on rencontre les noms de beaucoup de soldats et de quelques officiers appartenant à ces troupes régulières qui devaient vivre dispersées chez l'habitant puisque la ville ne possédait point de casernes. C'était là une charge d'autant plus lourde pour le peuple que les gentilshommes et les titulaires d'offices s'en trouvaient exempts. L'ouvrier qui n'avait souvent qu'une unique chambre pour se loger avec sa famille était obligé d'y recevoir encore un ou deux soldats, et des inconvénients aisés à imaginer naissaient de cette cohabitation continuelle.

Le 27 Août 1690 est enterré à Saint-Corentin le corps de Messire Maximilien Roulin, sieur de Belval, lieutenant dans l'une des compagnies du régiment de Fampchon. En Octobre suivant, les corps de deux soldats, Pierre Visambache et François, surnommé *César*, sont inhumés au cimetière Saint-Primel, ainsi qu'André Le Baron, soldat du régiment d'Héraude. Le 30 Novembre meurt chez Duprez, place du Tour du Chastel, le nommé « Mongeuill de la Real, de l'evesché de Bayonne, matelot sous le sieur Jorant dans le vaisseau du Roi nommé *La Gaillarde*, lequel est du lieu d'Hendaye, évesché cy-dessus ». La compagnie franche du « seigneur de Loube, lieutenant sur les vaisseaux à Brest », vécut dans la paroisse de 1691 à 1693. Le 4 Février 1692, l'un des soldats de cette compagnie, Yvon Le Gall, dit *Desmisseau*, épouse Elisabeth Daniélou, peut-être une nièce de la célèbre voyante

Catherine Daniélou. Deux autres de ses camarades, Guillaume Herrou et Nicolas Richard, celui-ci de Saint-Mathieu de Morlaix, convolent aussi en justes noces avec deux petites Quimpéroises, Marie Morin et Marie Lamoureux, en 1692 et 1693, et leur capitaine d'armes Jean Lamure est parrain du premier-né Herrou.

Messire Nicolas Le Deauguer, sieur de Mesquen, capitaine au régiment de Carman, est mentionné en 1692, avec sa femme Françoise Robin. Madame de Sévigné a fait l'éloge de ce régiment, des beaux gars bas-bretons qui le composaient, et de leur dextérité à la manœuvre. Elle était d'ailleurs l'intime amie de la marquise de Carman, Marie-Anne de Murinais, mère du jeune colonel de ce régiment, qui fut tué en 1694 au siège de Nimègue. L'un des soldats était Boscat Bargain, dit *Francœur*, compagnie de M. de Villefer.

Le 7 Octobre 1692, on enterre à Saint-Primel le corps de Joseph Froment, dit *l'Eveillé*, tambour de la compagnie du marquis de Nointel. La même année sont mentionnés Paul Butet, capitaine d'armes de la compagnie du marquis du Fretoys, et Julien Chataigne, soldat de la dite compagnie, qui épouse Jeanne Buret. Plusieurs soldats de marine servant sous M. de Loube ou M. de Toulouvre se marient en 1692 et 1693, ce qui prouve que leur service était à peu près sédentaire. Tous sont Bretons et du pays, Guillaume Conan, Hervé Le Grand, Christophe Lardic, Laurent Hicquel, Louis Guyomar, Bernard Larvor, Jean Le Neon, dit *Boisjoly*. En 1694 et 1695 apparaissent de nouvelles compagnies, celles du chevalier de Laigue, de M. de Frécour, de M. Marin, de M. de La Gaudinière, avec les noms de soldats qui en faisaient partie, André Royer, dit *La Bonté*, le tambour Claude Desforges, dit *Sans Soucy*, les caporaux Augustin Arziari et Pierre Ollivier, Olivier Bergevain et Jean Le Gavet de La Chapelle, les soldats Antoine Gavois, dit *La Ferté*, natif de Saint-Jean en Grève à Paris, qui épouse Marie Le Bars, Noël Riou, dit *Saint-Colomme*, et Nicolas Neveu.

Le 4 Mars 1696 est baptisée Marie, fille de noble homme Pierre Blanchart, sieur des Rosiers, chirurgien-major entrete nu du Roi, étant à présent en quartier d'hiver à Quimper, et de d<sup>lle</sup> Marie-Anne Daniel. La marraine est d<sup>lle</sup> Marie-Anne Guedon, compagne de noble homme Michel-Antoine Garnier, chirurgien-major entrete nu pour la marine. Les compagnies de soldats de marine de MM. de Laigue, de Marolles et d'Arnaud sont toujours cantonnées dans la paroisse. L'un de leurs hommes, Goulven Le Goff, natif du bourg de Lochrist en Léon, épouse ici une Louise Le Goff, tandis que le fifre de la compagnie de Marolles, Jean-François Grall, devient l'époux d'Aliette Rouxel.

Parmi ces effectifs, il y avait des soldats étrangers à la

Bretagne. Gabriel de Groisille, marié à Jeanne Donard, était de Saint-Pierre du Bourgdault, diocèse d'Amiens ; Louis Goulard, marié à Marie Perret, venait de Saint-Pierre de Beaupeny, diocèse d'Orléans ; Jean Furreng, de Sainte-Croix de Lyon ; Daniel Roussel, du diocèse de Dôle ; Charles Potau, de Sainte-Marguerite, annexe de Saint-Paul à Paris, lequel épousa à Saint-Corentin, le 4 Mai 1698, Mathurine Le Tertre, de Saint-Michel de Saint-Brieuc. En dernier lieu, il est fait mention de soldats appartenant aux compagnies de MM. de Beaumanoir et de Lespinay, qui sont originaires de Baud et de Pluvigner, évêché de Vannes, de Bèligné, évêché de Nantes, de Gray, évêché de Bayeux, etc...

Citons aussi, comme curiosité d'un autre genre, le baptême de deux mahométans provenant de l'équipage d'un corsaire turc ou barbaresque qui s'était perdu sur la côte de Nèvez en 1686. Le premier, Mestapha Stambol, âgé de 35 ans, fut baptisé à la cathédrale, le 23 Mai de cette année, sous le nom de Louis-François, par l'évêque Mgr de Coëtlogon en personne. Parrain et marraine furent M. de Visdelou de Bienassis, gouverneur de Quimper, et la marquise de Morant. Le second, âgé de 22 ans, reçut les prénoms d'Olivier-Florimond-Thérèse de son parrain Florimond, vicomte de Coëtlogon, capitaine des vaisseaux du Roi, et de Thérèse-Olive du Louët, dame de Coëtjunval, et la cérémonie fut faite le 30 Mars 1693 par Missiré Philippe Guyomar, recteur de La Chandeleur.

J. K.

## Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — DIMANCHES ET FÊTES GARDÉES. — *Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures et bénédiction.*

SUR SEMAINE. — *Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

CONFESSION. — a) *Tous les jours, le matin, aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.*

b) *Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.*

### Mois de Juin

1. SAMEDI. — Saint Ronan, évêque et confesseur.

✠ 2. DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION. — Offices du dimanche. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

3. LUNDI. — Sainte Clotilde, veuve. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit. Bénédiction.

4. MARDI. — Saint François Caracciolo, confesseur. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit.

5. MERCREDI. — Saint Boniface, évêque et martyr. — A 17 heures, à la Chapelle, ouverture de la Retraite des enfants. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit.

6. JEUDI. — Octave de l'Ascension. — Confessions en vue du 1<sup>er</sup> Vendredi. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit.

7. VENDREDI. — De la férie. — 1<sup>er</sup> Vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement. — A 17 heures, chapelet, Neuvaine au Saint-Esprit.

bénédiction. — Adoration, à 20 heures, pour les hommes et les jeunes gens.

8. SAMEDI. — Veille de la Pentecôte. (Pas de jeûne ni d'abstinence.) — A 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit. Bénédiction.

✠ 9. DIMANCHE DE LA PENTECOTE. — Offices du jour. Communion solennelle des enfants. — A 14 h. 30, renouvellement des engagements du baptême. Procession. Bénédiction. — A toutes les messes, quête pour les Séminaires.

10. LUNDI DE LA PENTECOTE. — Messes comme le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30. — A 8 heures, messe d'actions de grâces des enfants. Absoute pour les parents défunts. — A 14 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, bénédiction.

11. MARDI. — De l'octave de la Pentecôte.

12. MERCREDI. — De l'octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

13. JEUDI. — De l'octave.

14. VENDREDI. — De l'octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

15. SAMEDI. — De l'octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

✠ 16. DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> après la Pentecôte. Fête de la Sainte Trinité. Offices du dimanche. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

17. LUNDI. — Saint Hervé, confesseur.

18. MARDI. — Saint Ephrem de Syrie, diacre, confesseur et docteur de l'Eglise.

19. MERCREDI. — Sainte Julienne de Falconéri, vierge.

20. JEUDI. — Fête du Saint-Sacrement. Exposition toute la journée. — A 20 heures, procession, bénédiction.

21. VENDREDI. — De l'octave du Saint-Sacrement. — A 20 heures, 1<sup>er</sup> sermon du Triduum.

22. SAMEDI. — De l'octave. — A 20 heures, 2<sup>e</sup> sermon du Triduum.

✠ 23. DIMANCHE. — 2<sup>e</sup> après la Pentecôte. Solennité du Saint-Sacrement. Messes à 6, 7, 8, 9 h. (grand'messe). Procession solennelle du Saint-Sacrement. Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Dernier sermon du Triduum. Bénédiction. Puis, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre.

24. LUNDI. — Nativité de saint Jean Baptiste. Messes à 6, 7, 8, 9 h. (grand'messe). — Vêpres à 16 heures. — (Le Saint-Sacrement demeure exposé toute la journée depuis la 1<sup>re</sup> messe à l'issue des vêpres.) — A la chapelle, réunion des Mères chrétiennes, à 8 h. 30 et 15 heures.

25. MARDI. — De l'octave du Saint-Sacrement. Exposition du Saint-Sacrement. Grand'messe et vêpres comme hier.

26. MERCREDI. — De l'octave. Offices comme ci-dessus.

27. JEUDI. — Jour octave du Saint-Sacrement. Offices comme ci-dessus. — De 21 heures à 6 heures du matin, à la cathédrale, nuit d'adoration pour tous les hommes de la ville.

28. VENDREDI. — Fête du Sacré-Cœur. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe pontificale). — Vêpres à 16 heures. Bénédiction. — A 20 heures, sermon, procession, bénédiction.

29. SAMEDI. — Fête des apôtres Pierre et Paul. Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures. Bénédiction.

✠ 30. DIMANCHE. — 3<sup>e</sup> après la Pentecôte. Solennité du Sacré-Cœur. Messes comme tous les dimanches. — Vêpres à 14 heures. Procession à l'intérieur de la cathédrale.

### Mois de Juillet

1. LUNDI. — Fête du Très Précieux Sang de N. S. J.-C.

2. MARDI. — Fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie.

3. MERCREDI. — Saint Léon II, pape et confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

4. JEUDI. — Saint Goulven, évêque et confesseur.

5. VENDREDI. — Octave du Sacré-Cœur de Jésus. — 1<sup>er</sup> Vendredi du mois. Exposition du Très Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A cause de l'adoration nocturne du 27 Juin, pas d'adoration à 20 heures pour les hommes et les jeunes gens.

6, SAMEDI. — Octave des saints apôtres Pierre et Paul. — Confession des garçons des catéchismes.

7, DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> après la Pentecôte. Solennité des apôtres Pierre et Paul. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 16 Avril. Jeanne-Marie-Andrée Clorennec, 4, rue du Parc.  
 21 — Janine-Yvette Le Goff, 12, rue Penn-ar-Stang.  
 28 — Denise Yvinou, 8, boulevard Kerguelen.  
 12 Mai. Janine, 19, rue Goarem-Dro.  
 12 — Suzanne-Roseline Le Floch, 50, rue Neuve.  
 12 — Michel-Yves-François Hémon, 14, rue du Sallé.  
 15 — Guy-François-Marie Bernard, 13, boulevard Kerguelen.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 23 Avril. Hervé L'Helgoualc'h et Yvonne-Corentine Bernard.  
 24 — André-Emile Dennielou et Suzanne-Octavie Marie.  
 25 — Jean-Marie-Olivier Quélen et Gabrielle Stervinou.  
 29 — Robert-Emile-Charles Gosselin et Anne-Marie-Joséphine Nicol.  
 30 — Marcel-Yves Le Pérennou et Catherine-Renée-Marie Le Grand.  
 30 — Alain-Marie Barré et Mathilde Le Brusq.  
 6 Mai. Yves-Jean-Henri Guyomard et Marie-Anne-Corentine Loc'h.  
 14 — Joseph-François Martin et Corentine Barré.  
 14 — Hervé-Marie Le Berre et Marie Espern.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 21 Avril. Mathieu-René Corler, époux de Marie-Thérèse Goyat, 42 ans, 45, rue Neuve.  
 24 — Laurent-Yves Rannou, veuf de Françoise-Marie Cadiou, 34 ans, rue de l'Hospice.  
 27 — Jean-Marie Bélec, veuf de Jeanne-Marie Glérand, 88 ans, 27, rue Neuve.  
 29 — Catherine-Marie Maguer, célibataire, 71 ans, 14, place Saint-Corentin.  
 30 — Henri-Jean-Marie Guillou, époux de Jeanne-Marie Vigouroux, 47 ans, 27, rue Neuve.  
 30 — Marie-Catherine Le Pape, veuve de Michel Mahé, 88 ans, 9, rue Le Déan.  
 4 Mai. Jean Beuguel, époux de Marie-Anne Le Guern, 69 ans, rue Goarem-Dro.  
 5 — Louis-Joseph Lozac'h, époux de Hélène-Marie Pichavant, 84 ans, impasse de l'Odet.  
 7 — Marie-Anne Floc'hlay, veuve de Grégoire Bourlès, 68 ans, 35, rue de Brest.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## Madame LE GRAND

28, rue du Frouit

VOIR QUIMPER VOIR

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

## Pâtisserie - Confiserie

PETITS FOUR - ENTREMETS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

## LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

## ENTREPRISE DE SERRURERIE

## R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

— 24, Rue de Brest, 24 —  
 et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques  
 Bâtiments Industriels  
 - - - Hangars Agricoles  
 - - - Toutes Couvertures  
 Installation de Banques  
 - - - Magasins, etc.  
 - - - Coffres-Forts

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 Serrurerie du Bâtiment  
 - - - Verandas, Marquises, Rampes  
 - - - Balcons  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - - - Entourages de Tombes

R.C. QUIMPER 5282

## FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER



## A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66,  
**— QUIMPER —**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**  
CHARPENTE      MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE      CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - QUIMPER

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

Téléph. 6.42      CHAMBRES      R. G. 7.722



*Lunetterie et Orthopédie*

**DELBENN**

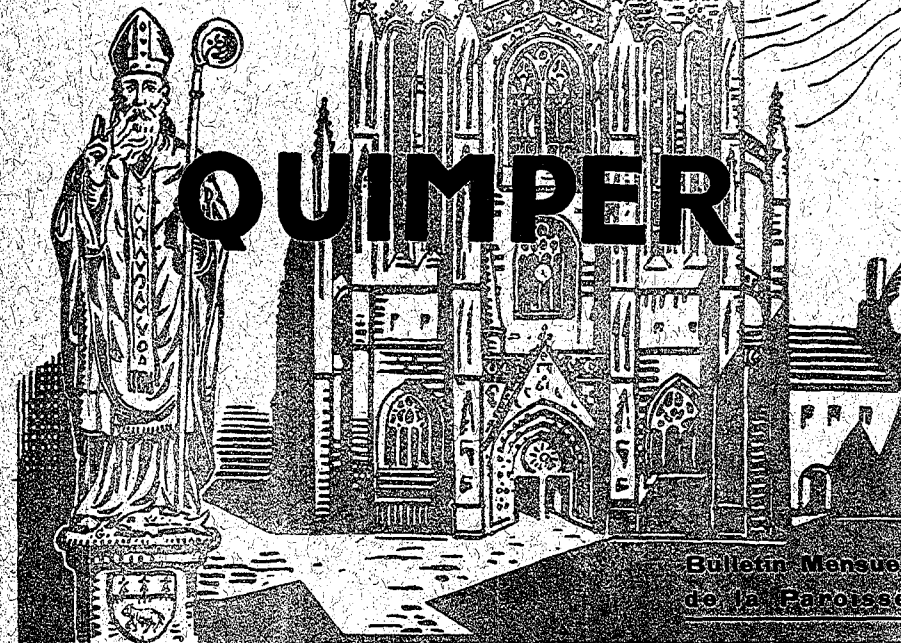
16, rue Kéréon      QUIMPER



**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

*Maison de Confiance spécialement recommandée*

# LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES  
AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
*Achat & Vente de Titres*  
*Placements*  
*E s c o m p t e*  
*Dépôt de Fonds*  
*A v a n c e s*

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
 Brest  
 Concarneau  
 Lorient  
 Morlaix  
 Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) | DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUIVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### FÊTES DE JUIN

#### La Communion Solennelle.

Nos chers enfants y ont été préparés par une bonne retraite que leur prêcha M. l'abbé Marcel Jaffré, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. Simplicité, clarté, piété, telles sont les caractéristiques de cette prédication, qu'agrémentaient des traits, des exemples bien choisis. Aussi, notre jeune auditoire, qui, cependant, n'aime guère les longs sermons, trouvait-il à chaque instruction, que la demi heure avait passé trop vite.

M. Jaffré connaît et aime les enfants. Il sait le langage qu'il faut leur tenir.

C'est le 9 Juin, le jour de la Pentecôte, qu'eut lieu la Communion solennelle. Les premiers jours de la retraite, la pluie tombait sans arrêt. Invités à prier pour obtenir du Bon Dieu un temps meilleur, les enfants ont répondu à l'invitation et ont dû sans doute bien prier, car le soleil fut de la fête toute la journée du 9, jusqu'à la fin de la procession de l'après-midi.

Nous ne dirons pas, parce qu'on ne peut pas les dire, les sentiments qui remplissent en ce beau jour les cœurs des chers communicants, de leurs parents aussi émus, plus émus qu'eux peut-être ; nous ne dirons pas non plus les grâces que Jésus laisse en ce beau jour déborder de son divin Cœur, dans le cœur des convives de sa Sainte Table.

La rénovation des engagements du baptême, la consécration à la Très Sainte Vierge, ont clôturé ce beau jour.

Enfants, restez fidèles au Dieu de votre première communion ! Parents, gardez le dépôt qui vous a été confié ! Qu'à vos conseils, à votre vigilance, vienne s'ajouter votre exemple.

### La Croisade Eucharistique.

Sous la direction de M. le chanoine Cardaliaguet, secondé par un secrétariat très zélé, « la Croisade » fait dans le diocèse de grands progrès et manifeste sa vitalité par des journées-congrès, qui sont de vrais triomphes.

Le mois de Juin a vu dans le diocèse trois journées Eucharistiques pour les enfants.

Elles se sont tenues au Huelgoat, à Lesneven et à Quimper. Son Excellence Monseigneur Cogneau a bien voulu accepter de les présider.

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie. » Ce sont les promesses de Jésus. Quelle plénitude de vie surnaturelle et chrétienne pouvons-nous dès lors espérer, chez ces jeunes générations élevées dans l'amour et le culte de l'Eucharistie, dans la pratique de la communion fervente et fréquente.

Croisade pacifique mais ardemment généreuse qui prêche à tous ses membres la prière, le sacrifice, la lutte contre les mauvaises tendances, la réparation, l'apostolat, la fidélité au devoir et à Dieu.

Quiconque a assisté à une cérémonie d'enrôlement dans la Croisade est frappé par la fermeté, la force que révèle l'accent même de ceux et celles qui formulent leurs engagements.

Le cadre explique dans une certaine mesure l'émotion des jeunes recrues. La scène se passe devant le tabernacle et là habite, vivant, le Dieu de l'Eucharistie. Un drapeau a une vie, il parle ; le drapeau de la Croisade les abrite de ses plis, les insignes très chers vont être épinglés à leurs poitrines ; tout cela tient aux nouveaux croisés un langage émouvant.

Il y a dans l'âme de tout enfant une noblesse native qui le fait vibrer aux beaux sentiments et comprendre les grands devoirs.

N'est-ce pas un fils de Dieu ? Le cœur de l'homme n'a-t-il pas été fait à l'image du cœur de Dieu ?

Tant de dangers menacent l'adolescent, tant de pièges l'entourent, où il peut se laisser prendre. L'amour de l'Eucharistie est sa plus sûre sauvegarde.

C'est une pensée du Ciel qui a inspiré « la Croisade ».

Et Quimper fut, le 23 Juin, le point de ralliement de tous les croisés du Sud-Finistère.

Il en est venu de nos écoles chrétiennes, de nos collègues libres, de nos patronages de garçons et de filles.

Dès le matin, les nefs de la cathédrale étaient pleines à la messe de communion, célébrée à huit heures, par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; 600 enfants firent la Sainte Communion.

M. le Curé, remplaçant M. le chanoine Cardaliaguet, qui ne pourra être à Quimper qu'une demi-heure plus tard, monte en chaire pour rappeler la grande pensée qui doit remplir cette journée. La dévotion au Pape, la prière pour le Pape.

Il invite tous ceux qui vont s'approcher de la Table Sainte à communier pour le Pape, à consacrer toute leur action de grâces à parler à Notre Seigneur du Pape, son vicaire sur la terre, et il commente l'« Oremus pro Pontifice nostro Pio ».

Rendez-vous est donné à tous, pour la séance d'étude qui doit avoir lieu à 9 h. 45. Chaque groupe a été informé d'avance de la salle où il doit se rendre. Aucune salle n'aurait pu contenir la multitude des croisés. Il en vient de partout, c'est une arrivée incessante d'autocars qui déversent des flots d'enfants, quelques-uns un peu fatigués par la longue randonnée, mais tous joyeux et la fatigue est bien vite oubliée, dès qu'on a pu se dégourdir les jambes et respirer un peu d'air frais. Il en est qui ont franchi tout le diocèse, comme les enfants de Saint-Pierre-Quilbignon et ceux qui sont venus de l'extrême Nord, de la gracieuse station balnéaire de Locquirec, à la limite du Finistère et des Côtes-du-Nord.

A 9 h. 45, tout ce petit monde est réparti en quatre vastes locaux. Dans la salle des fêtes du Likès, où M. le Curé de Saint-Corentin préside et dirige la discussion, on compte des enfants venus de vingt-trois paroisses différentes. La salle est absolument pleine et le président doit donner tout ce qu'il peut avoir de force pour se faire entendre de tous. Il y parvient... à peu près. De quel coup d'œil charmant en jouit de la tribune. Un délicieux parterre, où se marient toutes les couleurs des jolis costumes cornouaillais. Il y a là Douarnenez et Tréboul, Pouldergat et Landudec, Plözévet, Plovan et Pont-l'Abbé, Briec, Plogonnec, Quimper, Bannalec, Edern, Scaër, Quimperlé, etc., etc.

Bien vite, tout le jeune auditoire se sent à l'aise, les mains se dressent pour demander de répondre aux questions du président, qui fait là une leçon de catéchisme, comme il n'eût jamais occasion d'en faire. Et les réponses viennent de toutes parts, claires, sûres. Nous félicitons nos petites croisées (il n'y avait là que des filles) et nous félicitons les maîtresses qui les ont formées. Très Saint Père, nos croisés du diocèse de Quimper vous connaissent bien. Ils vous vénèrent, ils vous aiment, ils prient pour vous.

Ce qui se passe dans cette salle des fêtes du Likès, se reproduit au Patronage de la Sainte-Famille de la rue Valentin, sous la présidence de M. le Recteur de Saint-Mathieu ; à la Salle Jeanne-d'Arc, où préside M. le chanoine Cardaliaguet, et à la salle de la Phalange d'Arvor. Là ce sont les garçons qui se sont réunis. M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, dirige les débats. Vous êtes des « veinards », vous, les petits garçons, vous avez eu des projections lumineuses, vous avez fait une visite au Vatican, sous la direction d'un aimable guide. Nous ne le dirons pas aux filles ; elles seraient jalouses. Mais non, les croisées, pas plus que les croisés, n'ont de ces vilains défauts.

Et puis, tout le monde aura ce soir, à 4 heures, la belle séance de cinéma, qui fera verser des larmes d'une douce et forte émotion.

Il y aura avant cela, la belle procession de l'après-midi, que Son Excellence Monseigneur Cogneau, toujours heureux de faire plaisir, à bien voulu accepter de présider.

A 13 heures 15, les cloches de la Cathédrale sonnent à toutes volées pour appeler les amis de Jésus-Hostie.

Quel chatolement de couleurs harmonieuses, quelle vision de blancheur et de pureté. Les pensionnats et externats de Quimper méritent une mention spéciale.

Chaque enfant porte un petit drapeau, aux couleurs pontificales. Au chant de cantiques en l'honneur de l'Eucharistie, les trois mille enfants, car ils sont en ce moment trois mille, forment une armée toute pacifique, qui défile sous le regard des assistants émerveillés, place Saint-Corentin, rue de la Mairie, place et rue Toul-al-Laer, place de Brest, rue Luzel, rue des Reguaires, boulevard de Kerguelen, rue du Roi-Gradlon, pour rentrer à la Cathédrale.

Monseigneur Cogneau, mitre en tête, crosse en main monte en chaire et adresse à l'immense assemblée les encouragements, les conseils les plus sages et les plus pratiques, que tous écoutent avec une attention recueillie. On sent que ces avis paternels si autorisés tombent en bonne terre et que les cœurs sont résolus à les mettre en pratique, par une vie de foi, de piété et de zèle.

Puis voici que Notre-Seigneur en personne, vient bénir ses croisés. L'hostie sainte trace au-dessus des têtes inclinées, un large signe de Croix.

M. le chanoine Cardaliaguet, l'animateur de la Croisade dans le diocèse, adresse ses remerciements, à Monseigneur, à tous ceux qui se dévouent pour la formation Eucharistique de l'enfance et de la jeunesse, pour tous ceux qui ont préparé ce triomphe de Jésus-Hostie ou qui ont contribué à lui donner plus d'éclat.

C'est fini ! Une édifiante séance de cinéma, dans la salle

archicomble du Likès et les moteurs ronronnent, et sur toutes les routes de chez nous, les autocars emportent nos heureux visiteurs.

*Hæc dies quam fecit Dominus.* Ce fut vraiment une journée du Bon Dieu. Les anges du Ciel se sont penchés le jeudi 20 Juin, sur la cité de Saint-Corentin.

### Saint Jean Disalcéat.

Tous les Quimpérois connaissent celui que, dans le langage populaire, on désigne sous le nom de « Santic Du », le petit saint noir. Tous sont venus une fois ou l'autre s'agenouiller devant sa statue qui se trouve derrière le chœur, entre l'autel de Notre-Dame de la Victoire et l'autel dédié aux saints Anges. Ils ont vénéré ses reliques placées au-dessous de la statue : « le crâne de saint Jean Disalcéat ». Chaque jour de marché, les villageoises du pays glazik et du pays bigouden se succèdent, presque sans interruption, devant le « petit saint noir » et déposent une modeste obole, le plus souvent une pièce de deux sous, dans le tronc destiné à recueillir les offrandes.

Chez nous, on invoque souvent saint Jean Disalcéat pour obtenir par son intercession de retrouver les objets égarés. Nous avons fait nous-mêmes plusieurs fois l'expérience de sa charitable et puissante entremise et nous avons entendu de nombreuses personnes assurer qu'elles ont été exaucées, chaque fois qu'elles l'ont invoqué, en semblable occurrence.

Assurément, cette croyance fera sourire les esprits forts. Mais de quoi ne sourient-ils pas, les esprits forts ? Leurs sourires ne troublent pas la confiance des humbles, des chrétiens qui croient tout simplement et très sagement que leurs amis du Ciel s'intéressent à eux et que le Maître du Ciel peut, s'il le veut, associer ses élus à sa bienfaisante providence.

Donc, on invoque « Santic Du » chez nous, comme on invoque saint Antoine de Padoue, pour retrouver les objets égarés.

Il existe, chez nous toujours, une autre façon d'honorer saint Jean Disalcéat. Ce pauvre moine, carme déchaussé (d'où le nom de disalcéat, ou en breton divotez), natif de Saint-Vougay, paroisse du Nord-Finistère, canton de Plouzevé, a parcouru bien souvent les rues de Quimper, sollicitant l'aumône de porte en porte et pour lui et pour les pauvres.

Il n'est pas rare de voir déposer au pied de sa statue, une miche de pain qui devient la propriété du premier pauvre qui l'y trouve.

Mais il y a une autre dévotion à saint Jean Disalcéat

qui, croyons-nous, est très peu connue dans notre région et qui est très répandue dans toute une région de la France, et nous avons pensé que les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* seront heureux, autant qu'étonnés, de ce que nous allons leur dire.

Souvent, très souvent, plusieurs fois par semaine, des lettres nous parviennent de l'Indre-et-Loire, du Cher, du Loiret, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et autres départements voisins, pour nous demander de prier saint Jean Discalceat pour obtenir qu'il fasse beau, tel ou tel jour déterminé, parce qu'un mariage, une première communion, une fête de famille doit être célébré ce jour-là.

Les adresses sont d'une fantaisie invraisemblable, et l'orthographe du nom de notre petit « Santic Du » défie toute imagination.

Les adresses ? « Monsieur le Curé de Saint-Jean de Quimper. — Monsieur le curé Discalceat. — Monsieur le Curé de Saint-Jean de deux sous. — De Saint-Jean de dessous. — Monsieur le Curé d'Is Calcat », etc., etc. Nos bons facteurs n'hésitent pas et portent toutes ces lettres au presbytère de Saint-Corentin.

Nous ne résistons pas au désir de vous citer quelques unes de ces lettres.

4 Juin. — *Buzançais (Indre)*. — « Monsieur le Curé, je viens m'acquitter d'une dette envers le bienheureux saint Jean pour le remercier du beau temps qu'il a envoyé pour les fêtes catholiques de Loches. Ci-joint la somme de 0 fr. 50 (un timbre) que vous voudrez bien lui remettre de ma part. »

5 Juin. — *Chateaudun*. — « Monsieur le Curé, c'est pour vous prier de bien vouloir penser à nous, afin que nous ayons du beau temps pour une kermesse qui aura lieu le 16 Juin, au château des Coudreaux.

6 Juin. — X... — « Je vous envoie 10 sous pour que vous demandiez de ma part à saint Jean d'Iscales qu'il fasse beau le jour de la Trinité. »

8 Juin. — *Saint-Denis de l'Hôtel (Loiret)*. — « Ayant l'occasion d'aller à la noce, je profite de ce jour, pour vous prier de bien vouloir supplier saint Jean pour qu'il fasse beau temps le 24 et le 25 Juin. Je vous en serai très reconnaissante. »

11 Juin. — « Je vous envoie 2 sous pour saint Jean, pour avoir du beau temps samedi. »

14 Juin. — *Gagny (Seine-et-Oise)*. — « On m'a dit que pour avoir du beau temps il fallait s'adresser à Monsieur le Curé de Quimper (! ! !). Aussi je m'adresse à vous, à seule fin que vous disiez une prière pour que nous ayons du beau

temps le 20 Juin, jour de la 1<sup>re</sup> communion de mon petit garçon Jean-Baptiste. »

*En Juin encore, cette lettre d'une Supérieure de pensionnat du Rhône.* — « Nous avons appris la mort de M. le chanoine Orvoën. Ayez l'amabilité de me faire savoir à qui nous devons désormais adresser nos demandes et nos offrandes pour saint Jean Discalceat. Nos petites pensionnaires l'invoquent pour obtenir un temps favorable pour nos fêtes et promenades. Dès que j'aurai votre réponse je vous adresserai par mandat leur petite collecte. »

Ceci s'est passé en Avril ou Mai : L'administration des Postes nous fit parvenir une invitation à passer dans les bureaux pour délivrance d'une lettre qui semblait contenir des valeurs qui ne doivent pas passer par cette voie. Nous nous rendîmes à l'invitation. Aimablement, un employé nous fit palper une lettre à nous adressée. Incontestablement, il y avait là quelque chose qui n'aurait pas dû régulièrement s'y trouver. Nous ouvrimus la lettre : Elle contenait ces mots : « Pour le petit saint Jean », puis une grosse pièce de deux sous en bronze et... qui n'avait plus cours.

Nous échangeâmes, l'employé et moi, un sourire amusé, et la vieille pièce démonétisée resta entre les mains de l'administration que préside M. le Ministre Mandel.

Nous avons pensé, amis lecteurs, que ces lignes vous intéresseraient.

Et maintenant, qui nous expliquera comment cette dévotion très spéciale au petit moine du Finistère, dont la Cathédrale garde, avec l'église d'Ergué-Armel, les reliques, s'est établie et se maintient là-bas à des centaines de kilomètres de chez nous ?

Quelqu'historien nous le dira peut-être !

Nous lui ouvrirons à l'occasion et volontiers nos colonnes.

### La Chapelle Neuve.

Nous avons entretenu nos lecteurs, des travaux qui ont dû être entrepris d'urgence pour la remise en état de la toiture, de la charpente et des chenaux de notre chapelle d'œuvre.

Les travaux sont achevés... Nous attendons la note !

Merci aux quelques personnes qui ont répondu à notre appel et nous ont fait parvenir leurs offrandes.

La liste des souscripteurs reste ouverte.

### Cartes de présence à la Messe.

Une innovation ! Elle est utile, elle devient indispensable.

Trop souvent, les enfants qui fréquentent les catéchismes manquent à la messe pendant l'année scolaire et surtout à l'époque des vacances. Peut-être faut-il en rendre responsa-

ble l'insouciance religieuse des parents, plus que celle des enfants.

Nous avons le devoir d'exercer un contrôle, car nous avons nous aussi notre responsabilité engagée devant Dieu.

Désormais, à chaque enfant des catéchismes sera remise une carte de présence à la messe portant son nom. Cette carte comprendra autant de cases qu'il y a de dimanches ou fêtes d'obligation pendant un certain nombre de mois. Sur chaque case devra être posé, le dimanche, un cachet attestant que son titulaire a assisté à la messe. Lorsqu'un enfant sera absent de Quimper, il devra se munir de cette carte, l'emporter à l'église et faire signer par un des prêtres de la paroisse où il se trouvera, pour attester qu'il a rempli son devoir de chrétien.

Nous réclamerons ces cartes à la reprise des catéchismes.

### **Tombola et Kermesse des Religieuses gardes-malades**

La tombola au profit des Religieuses gardes-malades de la rue des Reguaires a été tirée dimanche 24 Juin, à 20 heures, au Likès. Au cours de la soirée, une adaptation de la fine et spirituelle comédie de Molière : « Le Médecin malgré lui », a été interprétée par un groupe d'élèves, dont la verve intarissable ne le cédait en rien au talent ; les applaudissements mérités ont été partagés avec la Chorale, qui s'est fait entendre dans plusieurs morceaux de choix avec son habituelle maîtrise.

Rendez-vous a été pris avec les spectateurs pour le dimanche 7 Juillet, jour de la grande Kermesse, dans les jardins du Likès, mis gracieusement à la disposition des Religieuses par le sympathique et si complaisant directeur de l'Etablissement.

Tous les Quimpérois se feront un devoir de venir donner aux gardes-malades un nouveau témoignage de reconnaissance pour leur inlassable dévouement.

### **L'Ere des Pèlerinages.**

Non, vraiment ! Il n'était pas prophète, l'homme d'Etat qui disait au siècle dernier que le temps était passé à jamais des pèlerinages et qu'on ne reverrait plus les foules poussées par un sentiment religieux entreprendre de longs voyages pour aller vénérer des reliques ou prier dans des sanctuaires.

La religion n'est pas devenue, comme certains l'auraient souhaité, une affaire purement individuelle, dernière étape avant de s'ensevelir à jamais dans le passé. Elle a gardé

toute sa puissance sur les foules et aucun siècle ne vit foules plus nombreuses de pèlerins que le nôtre. Il y avait cent mille pèlerins à Lourdes à la fin d'Avril, et depuis les pèlerinages diocésains s'y succèdent chaque semaine.

Notre pèlerinage du diocèse de Quimper a déjà retenu son tour. Nous serons à Lourdes du 15 au 21 Septembre prochain, aussi nombreux que chaque année.

Et voici que Rome, la ville éternelle, la cité du Pape, la capitale de l'Eglise Catholique, voit aussi accourir les foules plus nombreuses que jamais.

De Quimper déjà des pèlerins (plus de 20) sont inscrits, pour le pèlerinage de Septembre organisé par et pour les Anciens Combattants et leurs familles, sous la direction de M. l'abbé Cadiou. Ils en reviendront avec au cœur une foi plus profonde, une fierté plus noble d'être des catholiques.

### **A quelle école confierons-nous nos enfants ?**

C'est la question que se poseront assurément, pendant les semaines qui vont venir, bien des parents.

Et la question est d'importance.

Pour lui donner une solution sage, quelles sont les considérations qui doivent retenir leur attention ?

Tout d'abord, doivent-ils demander l'avis de l'enfant ?

Nous n'hésitons pas à répondre : non ! L'enfant n'est pas capable de faire lui-même son choix, pour la bonne raison qu'il n'est pas capable de calculer les conséquences de son choix.

Les parents sages ne demandent pas à l'enfant de décider ce que sera le menu de ses repas. Ils savent trop que la santé de l'enfant est une chose précieuse, et qu'à satisfaire ses caprices ils risquent de compromettre sa santé.

La santé de son âme est plus précieuse que celle de son corps et la santé de son âme sera pour une large part la conséquence de son éducation, de la façon dont il sera instruit et de la mentalité de ceux qui seront chargés de l'instruire et de l'éduquer.

C'est aux parents que la Providence, c'est-à-dire Dieu, a confié le soin de procurer le bien des enfants.

Ce sera à eux de choisir l'école.

Tiendront-ils compte, pour prendre une détermination, de la question des dépenses ?

Loin de nous de nier que la question des dépenses a une importance réelle. Mais nous affirmons que cette importance n'est pas la principale. Nous affirmons même que l'instruction dite « gratuite » n'est pas toujours la moins coûteuse. Le principe de la gratuité s'accommode souvent de mille à-côtés, qui en font un leurre. Il y a les études sur-

veillées, il y a les leçons particulières qui, elles, ne sont pas gratuites, ce que nous admettons d'ailleurs fort bien. Il n'est pas rare qu'un enfant élevé à l'école gratuite coûte aussi cher à instruire que s'il avait été élevé dans une école payante.

Et, nous le répétons, cette considération doit céder le pas à une autre. La vie chrétienne de l'enfant, son respect des commandements de Dieu et son salut éternel sont-ils aussi assurés dans une école laïque, que dans une école catholique ?

Assurément non !

Parents catholiques, pour fixer votre choix, placez-vous sous le regard de Dieu, en présence de votre éternité et de celle de vos enfants. Le problème sera alors vite résolu et à la rentrée prochaine vous conduirez votre fils, votre fille à une école catholique.

Son avenir humain n'aura rien à perdre, son avenir éternel aura tout à y gagner.

## La Colonie de Vacances des Garçons

Elle se prépare ; on peut dire, il y a longtemps qu'elle se prépare, car depuis 2 ou 3 mois se multiplient les visites et les démarches variées : des enfants, des parents, d'organisations diverses, pupilles de la Nation, Dispensaire, Caisses d'Assurances sociales. C'est tout un travail insoupçonné qui prélude à la résurrection annuelle de l'œuvre !

Et il n'est pas fini ! Il va changer et aussi s'intensifier au fur et à mesure que l'on approchera de la date d'ouverture : voyages, transport de matériel et de provisions, mise en état des locaux, installation du mobilier, etc...

Puis, quand tout sera en place, comme par enchantement, la colonie revivra une fois de plus au beau pays de Fouesnant.

Et le travail continuera, moins lourd physiquement, mais plus chargé de responsabilités !

Ce n'est pas une petite chose que d'entretenir 120 à 130 enfants !

C'est presque aussi difficile de les amuser, de les distraire sans que l'ennui naisse de l'uniformité, et ici il ne sera pas de trop du dévouement et de l'ingéniosité de nos huit surveillants !

Mais où le devoir devient plus sérieux, plus grave, c'est quand on songe à ces petites vies qui vous sont confiées et qu'un stupide accident peut si vite atteindre ;... aux âmes qu'il faut garder du mal et élever.

Vraiment, une colonie n'est pas une sinécure ! Essayez de réaliser ces divers soucis indiqués un peu rapidement et vous aurez une idée des charges qu'elle entraîne !

Et encore, je ne parle pas du budget assez considérable et dont l'équilibre n'est pas une des moindres préoccupations.



A quoi bon tout cela ? disent quelques personnes. Ces dépenses, en effet, sont-elles vraiment utiles ? Les résultats à obtenir les justifient-ils ?

Comme je voudrais pouvoir mettre sous les yeux de ceux qui ont des doutes à ce sujet la liste de nos petits colons et surtout pouvoir leur faire toucher du doigt le bonheur et le bien que la colonie représente pour ces enfants et leurs familles !

Je connais la situation de la plupart !... Ouvriers gagnant durement leur vie, subvenant grâce à leur travail et aussi à des sacrifices aux besoins de nombreux enfants. Sachez que la colonie ne comptera pas moins de 10 groupes de 3 frères, 17 groupes de 2... et dans la plupart des cas ceux-ci ne constituent pas toute la famille... Combien d'autres de 8, 9 ou 10 ans appartiennent à des familles aussi nombreuses !

Faut-il dès lors évoquer quelques pièces sombres et mal-propres, des taudis auxquels il s'agit d'arracher les pauvres enfants pendant quelques semaines ?

Ne faisons pas cette injure aux mamans de nos colons ! Ce serait tellement faux ! Leurs enfants sont proprement habillés et leurs maisons bien tenues... Seulement, ces maisons ne sont pas toutes aussi spacieuses, aussi aérées qu'elles devraient l'être et peut-être encore, surtout par ces temps de crise, de chômage, les tables ne sont-elles pas aussi bien garnies qu'il le faudrait pour des estomacs qui ont toujours bon appétit !

Il n'est que de vivre parmi les enfants pour lire toutes ces choses sur leur visage trop pâle et trop amaigri.

Alors, vous voyez tout de suite...

Pour les enfants, la colonie c'est la vie au grand air, dans la joie et le mouvement, avec une nourriture abondante ; c'est le rechargement de leurs organismes affaiblis en force et en vigueur, c'est la provision de santé pour l'année à venir.

Aux parents, elle n'apporte pas moins : un soulagement, des économies, un peu de repos, un peu de tranquillité, un peu plus de bonheur... qu'ils trouvent dans le bonheur de leurs chers petits !



L'on pourrait insister ! Mais ne serait-ce pas donner dans l'erreur courante qui consiste à mettre en évidence le côté matériel et à laisser dans l'ombre l'aspect moral ?

Il me semble que pour quiconque s'est approché des enfants et des jeunes gens et s'est vraiment intéressé à eux, le but éducatif d'une œuvre, même d'une colonie de vacances, demeure le plus important.

Tout le monde ne s'en rend pas compte ! Il est vrai qu'il y a des choses qu'on ne comprend bien qu'à la condition d'avoir vu soi-même !

Sait-on, par exemple, à quel malheur — l'expression n'est pas trop forte — on expose les grands garçons de 13, 14, 15 ans en les laissant à eux-mêmes sans surveillance ou presque, pendant deux longs mois de vacances !

Moi-même, je ne l'ai jamais aussi bien compris que récemment ! Un fait, un simple fait m'a permis de découvrir ce dont pouvaient s'entretenir ces enfants !... C'étaient des grossièretés que ne tolérerait pas le père de famille le moins soucieux de la moralité de ses fils ! — Ajoutez-y des jurons, des propos impies ! je n'invente rien... Espérons que ceci est rare. Mais tout de même !...

Se contentent-ils de conversations ?

Que de ravages une seule promenade entre camarades peut produire dans les âmes d'enfants ! Que d'habitudes mauvaises y trouvent leur origine et dont les victimes supporteront les déplorables conséquences toute leur vie !

Aussi, croyez-le, procurer aux enfants une surveillance à la fois discrète et sérieuse est déjà une excellente chose ; les garder du mal, c'est déjà leur faire du bien.

Une œuvre ne pourrait-elle obtenir qu'un tel résultat, qu'il faudrait la créer.

Dieu, merci ! l'expérience — une expérience 5 fois renouvelée —, les témoignages des parents sont là pour nous montrer que notre colonie obtient des résultats plus positifs.



C'est pourquoi nous la continuons, malgré les difficultés, malgré les charges qu'elle comporte.

C'est pourquoi nous aurions voulu la développer et le faisons en un certain sens, puisqu'elle sera ouverte durant sept semaines au lieu de six.

Plus de 130 enfants la fréquenteront cette année. Il y a 10 ans, elle débutait à 30... Voyez le chemin parcouru ! et il a fallu refuser de nombreuses demandes. C'est au moins 150 lits qu'il nous faudrait. Hélas ! la place manque pour les mettre. On ne peut pas écarter à son gré les murs d'une maison... Construisez, nous dit-on ! Sait-on ce que cela coûte ? Or ni le directeur, ni aucune des personnes qui se promettent d'être généreuses envers la colonie n'ont gagné le gros lot qui apporterait une solution facile à tant de difficultés !

Alors ne parlons pas davantage de rêves qui sont très

beaux, mais ont le grave défaut de beaucoup de rêves : d'être irréalisables.

Aidez-nous tout simplement par votre offrande, par les jeux et les objets de literie que vous pourriez mettre à la disposition de nos enfants plus pauvres, à tirer de la situation actuelle le meilleur parti possible, à faire du bien... un très grand bien, ne croyez-vous pas ? D'avance, merci.

LE DIRECTEUR.

## Autour du vieux Quimper

### L'Evêque de Quimper contre les spectacles et les cafés en 1785

A l'angle Nord-Ouest de la place Saint-Corentin existait, avant 1784, un terrain non bâti et clos par une muraille, qui servait de chantier à un marchand de bois nommé Philippe, lequel était également chapelier. Sur les sollicitations de quelques Quimpérois amateurs de théâtre, il se décida, cette année-là, à faire bâtir dans son terrain une salle de spectacle, dont un café occupa le rez-de-chaussée. L'établissement du sieur Philippe, loué moyennant 1350 livres à un Lorientais, connut aussitôt une grande vogue, car le jeu était alors, au dire de Camby, « la passion principale des habitants de Quimper », et les esclaves de cette passion funeste trouvaient toutes facilités de s'y livrer au café de la Comédie. Quant au théâtre, des troupes de passage y jouaient « sans prétention, avec gaieté », les pièces bourgeoises et les vaudevilles en faveur à l'époque.

Mais une telle innovation déplut fortement à l'évêque de Cornouaille, qui était l'énergique et austère Monseigneur Conen de Saint-Luc. Dans un sermon prêché à la cathédrale, il s'éleva en termes très vifs contre le foyer de corruption qu'était la Comédie de Quimper et le café qu'on y avait annexé, déclara que la population de sa ville épiscopale se trouvait en péril de perdre tout sentiment d'honneur, de religion et de pudeur, et invita les fidèles qui l'écoutaient à ne point fréquenter ce lieu de perdition. De plus, il porta plainte au duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, contre l'innovation dangereuse du sieur Philippe, soutenant qu'on jouait au café des jeux de hasard défendus, qu'il s'y faisait des parties ruineuses, que des pièces irréligieuses et immorales avaient été jouées sur le théâtre, et qu'il était nécessaire, pour sauvegarder les bonnes mœurs et les sages

principes de ses ouailles, de prononcer la fermeture dudit établissement.

Le duc de Penthièvre transmet cette plainte à l'intendant de Bretagne, qui prit des informations près de son subdélégué à Quimper, Augustin Le Goazre, frère du sénéchal. Il s'adressait assez mal en la circonstance, attendu que le sénéchal, M. de Kervélgan, était un ennemi personnel et déclaré de l'évêque, et que son frère avait tout naturellement embrassé sa querelle. Aussi la réponse du subdélégué — on nommait ainsi une sorte de représentant officiel qu'avait l'intendant dans chaque localité importante pour faire parvenir aux autorités locales les ordres du roi et régler sur place les affaires administratives peu importantes — fut-elle un véritable plaidoyer en faveur de la Comédie et de son café, dont il paraît avoir été lui-même un client assidu. Cette réponse est pourtant intéressante par les détails qu'elle fournit sur la vie quimpéroise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Goazre assure que, dix ans plus tôt, le goût des jeux de hasard avait été porté à un degré effrayant dans la bonne société, et qu'à toutes les réunions mondaines, messieurs, dames, jeunes gens, jeunes filles renonçaient vite aux plaisirs de la conversation et de la danse pour se précipiter aux tables au *trente et quarante*. Des familles s'y ruinaient. Les magistrats durent interdire ces parties aux suites si funestes, mais alors des tripots clandestins, dont le local changeait chaque soir, s'entrouvrirent en grand mystère, et les joueurs invétérés continuèrent de s'y dépouiller impunément. C'est alors qu'on songea à établir une salle de comédie, où des acteurs de passage ou des amateurs de la ville pourraient donner des représentations, et y joindre un café surveillé par les juges de police pour ceux qui ne sauraient se contenter de jouissances purement auditives. Seuls, le *piquet*, le *wisht* et le *triomphe* étaient autorisés. Le 12 Septembre 1789, le subdélégué n'y remarqua que deux tablés de joueurs ; à l'une, un piquet à 12 francs la partie ; à l'autre, un triomphe au même tarif.

(A suivre).

## Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — I. DIMANCHES ET FÊTES GARDÉES. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (*grand'messe*) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

II. SUR SEMAINE. — Messes à 6, 7, 8, et 8 h. 40 (*messe du Chapitre*). CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.*

b) *Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures, et après 20 heures.*

## Mois de Juillet

1. LUNDI. — Fête du très Précieux Sang de N. S. J.-C.
2. MARDI. — Fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie.
3. MERCREDI. — Saint Léon II, pape et confesseur. — Confession des filles.
4. JEUDI. — Saint Goulven, évêque et confesseur.
5. VENDREDI. — Octave du Sacré Cœur de Jésus. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. — Pas d'adoration à 20 heures pour les hommes et les jeunes gens à cause de l'adoration nocturne du 27 Juin.
6. SAMEDI. — Octave des saints apôtres Pierre et Paul. — Confession des garçons.
7. DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Solennité des apôtres Pierre et Paul. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.
8. LUNDI. — Sainte Elisabeth, reine, veuve.
9. MARDI. — De la férie III<sup>e</sup>.
10. MERCREDI. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs.
11. JEUDI. — Saint Pie I<sup>er</sup>, pape et martyr.
12. VENDREDI. — Saint Jean Gualbert, abbé. — Confession des tout petits.
13. SAMEDI. — Saint Thuriën, évêque et confesseur.
14. DIMANCHE. — 5<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du jour. — A 20 heures, réunion bretonne.
15. LUNDI. — Saint Henri, empereur, confesseur.
16. MARDI. — Notre Dame du Mont-Carmel.
17. MERCREDI. — Saint Alexis, confesseur.
18. JEUDI. — Saint Camille de Lellis, confesseur.
19. VENDREDI. — Saint Vincent de Paul, confesseur.
20. SAMEDI. — Saint Jérôme Emilien, confesseur.
21. DIMANCHE. — 6<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du jour. — A 20 heures, Confréries du Sacré-Cœur, du Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle.
22. LUNDI. — Sainte Marie Madeleine, pénitente.
23. MARDI. — Saint Apollinaire, évêque et martyr.
24. MERCREDI. — De la férie IV<sup>e</sup>.
25. JEUDI. — Saint Jacques, apôtre.
26. VENDREDI. — Sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie. Messe et réunion des Mères chrétiennes à la chapelle.
27. SAMEDI. — II<sup>e</sup> jour dans l'octave de sainte Anne.
28. DIMANCHE. — 7<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du jour. — Au chœur, solennité de sainte Anne. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon breton. Vêpres des morts.
29. LUNDI. — Sainte Marthe, Vierge.
30. MARDI. — 5<sup>e</sup> jour dans l'octave de sainte Anne.
31. MERCREDI. — Saint Ignace, confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

## Mois d'Août

1. JEUDI. — Saint Pierre aux liens.
2. VENDREDI. — Octave de sainte Anne. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, chapelet et bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.
3. SAMEDI. — Découverte du corps de saint Etienne, premier martyr. — Confession des garçons des catéchismes.
4. DIMANCHE. — 8<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du jour. — Pas de réunion à 20 heures.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 24 Mai. Michelle-Louise-Augustine Léon, 4, boulevard de Kerguelen.  
 26 — André-Noël-Maurice Charpentier, place Mesgloaguen.  
 30 — Ronan-Louis Seznec, 7, rue Sainte-Thérèse.  
 2 Juin. Marie-Claude-Anne-Marguerite Gaumié, rue de Brest.  
 2 — Marie-Brigitte-Anne-Marcelle Gaumié, rue de Brest.  
 9 — Yves-Jean-Marie Dénès, 8, rue du Parc.  
 10 — Anne-Marie-Paule Boissel, 25, rue Neuve.  
 10 — Raymond-Pierre Barré, 8, rue du Sallé.  
 10 — André Guy Le Gall, 15, rue Sainte-Catherine.  
 20 — Nicole-Marie Le Fur, 1, rue Neuve.  
 23 — Pierre-André-Jacques Le Berre, 12, rue Neuve.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 11 Juin. Jean-Louis-René-Marie Guéguéniat et Suzanne-Joséphine Barré.  
 11 — Pierre-Gaston Médard et Marie-Thérèse Rozé.  
 17 — Yves-Michel-Urbain Kerraën et Anne-Marguerite Istin.  
 24 — Jean L'Haridon et Marie-Louise Biger.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 24 Mai. Jeanne-Marie-Stéphanie de Faure, veuve de René de Jacquetot du Boisrouvray, 78 ans, rue Verdelet.  
 4 Juin. Marie-Claude-Anne-Marguerite Gaumié, 1 jour, 18, rue de Brest.  
 5 — Pierre-Marie-Joseph Poupon, époux de Marie-Louise Le Berre, 42 ans, 66, rue Neuve.  
 7 — Pierre-Jean Denic, époux de Caroline Gouletquer, 75 ans, 7, rue Olivier-Perrin.  
 13 — Hervé Nicot, époux de Marie-Anne Balannec, 58 ans, rue de l'Hospice.  
 15 — Marie-Jeanne Boule'h, épouse de Claude-Marie Gaignon, 64 ans, 6, rue Toul-al-Laër.  
 15 — Marie-Corentine Le Coz, 36 ans, 8, rue du Pont-Firmin.  
 16 — Marie-Françoise Le Brenn, épouse de Yves Daniel, 63 ans, Paris (10°).  
 17 — Madeleine-Marie Sévellec, épouse de Jean Le Rumeur, 38 ans, 2, rue du Sallé.  
 19 — Auguste-Paul Denic, époux de Jeanne-Marie Le Guyader, 54 ans, 18, rue des Boucheries.  
 19 — René-Emile Pouzin, époux de Marie-Jeanne Bleuzen, 51 ans, 47, avenue de la Gare.  
 21 — Marie-Catherine Le Guenno, veuve de Pierre Le Loc'h, 91 ans, 13, rue de Kerfeunteun.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

### Madame LE GRAND

28, rue du Froul

QUIMPER

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

### Pâtisserie-Confiserie

PETITS FOURS - ENTREMETS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

### LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

## ENTREPRISE DE SERRURERIE

### R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

24, Rue de Brest, 24  
 et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - - - Hangars Agricoles -  
 - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - - - Magasins, etc. -  
 - Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 Vérandas, Marquises, Rampes  
 - - - Balcons - - -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

### FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

### A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16  
 (Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**  
CHARPENTE MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - QUIMPER

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

Téléph. 6.42 CHAMBRES R. C. 7.722

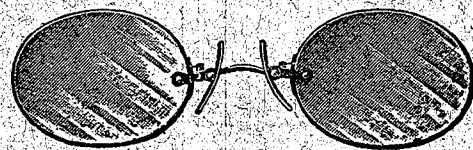


*Lunetterie et Orthopédie*

**DELBENN**

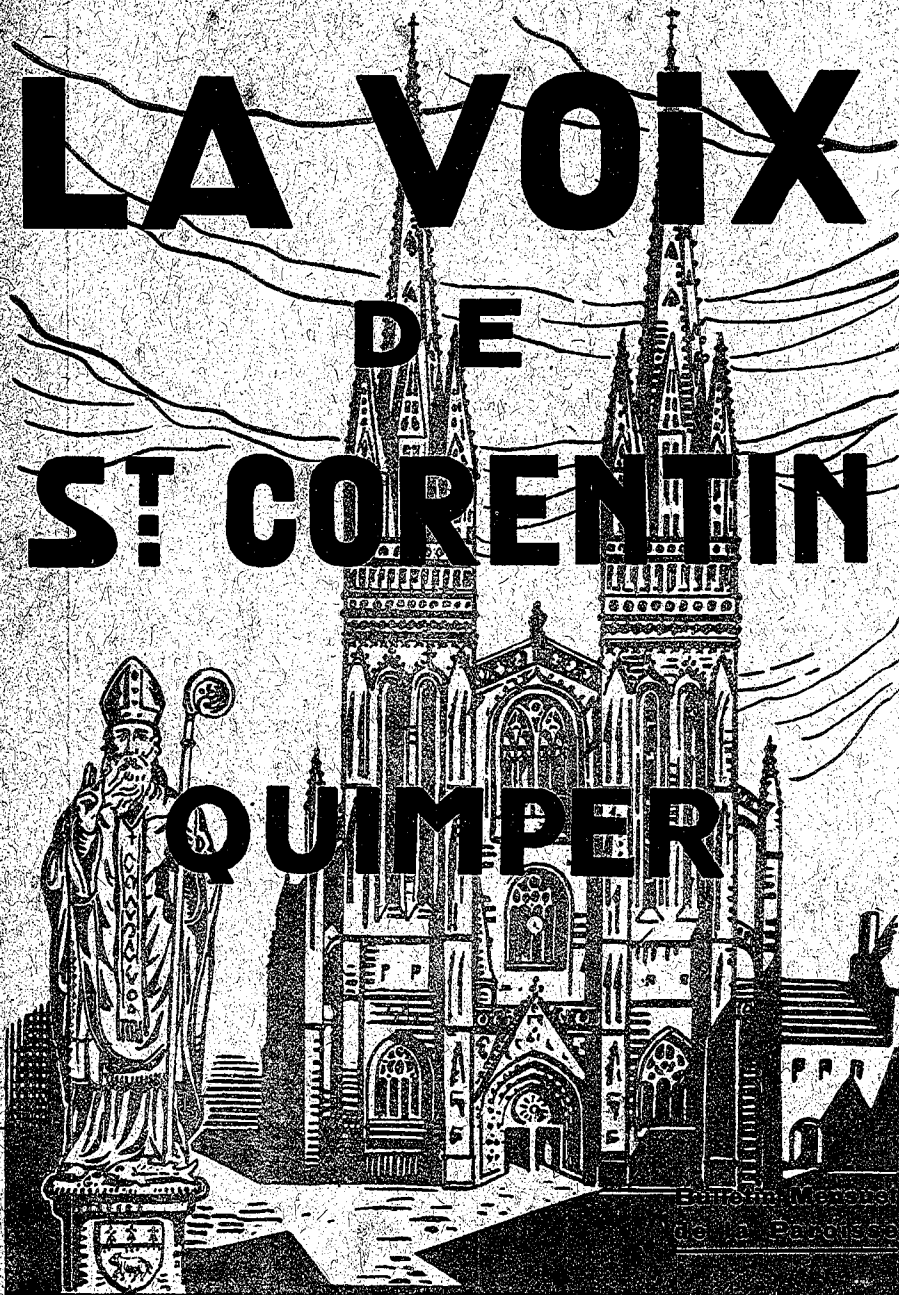
16, rue Kéréon

QUIMPER



**P. LE GUENEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

*Maison de Confiance spécialement recommandée*



LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s -**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**Escompte**  
**Dépôt de Fonds**  
**Avances**

## **Comptoir National d'Escompte** **DE PARIS**

*Société Anonyme*  
*au Capital de 400 Millions entièrement versés*

*Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère*

Agence :  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
Brest  
Concarneau  
Lorient  
Morlaix  
Vannes

25<sup>e</sup> ANNÉE.

Août-Septembre 1935.

N° 5.

# **LA VOIX DE SAINT-CORENTIN**

**BUREAUX** : Rue du Frou (Sacristie) | **DÉPOTS** { Librairie LE GOAZIOU.  
— GUVARC'H.

*Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.*

**Abonnement d'honneur** : 20 francs par An  
**Abonnement** : 10 fr. par An. — **Le Numéro** : 1 franc.  
**Annonces commerciales** : 25 fr. par An pour une case.

## **LA VIE PAROISSIALE**

### **Vacances.**

Même *La Voix de Saint-Corentin* en prend, chers lecteurs, et vous aurez remarqué que ce numéro porte en tête : « Août-Septembre ».

A-t-elle mérité ce repos par du bon travail ? Elle s'y est appliquée. Il lui est arrivé de recevoir quelquefois (cela fait toujours plaisir), des remerciements de ses lecteurs et l'assurance qu'ils la lisaient avec plaisir et profit. Elle va donc se reposer un mois et vous reviendra en Octobre.

### **Les Distributions de Prix.**

Il y en eut six bien comptées, la même semaine, dans les écoles et collèges catholiques établis sur la paroisse Saint-Corentin.

Le mercredi 10, Son Excellence Monseigneur Duparc, présidait la distribution, le matin, à l'Ecole Saint-Yves, et l'après-midi, au cours Notre-Dame d'Espérance.

Le jeudi 11, Son Excellence Monseigneur Cogneau présidait dans la grande salle des fêtes du Likès la distribution des prix aux élèves de l'Institution, et remplissait le même office le lendemain après-midi, dans la salle de la Phalange d'Arvor, où étaient réunies les élèves de l'Ecole Sainte-Anne, leurs parents et leurs maîtresses.

Le matin, les jeunes élèves avaient reçu, dans leurs classes, des mains de M. le Curé, et en présence de leurs mamans, la récompense de leurs premiers efforts.

Enfin, le samedi 13, l'hospitalière salle des fêtes du Likès s'ouvrait de nouveau pour accueillir les élèves des Ecoles Saint-Corentin et Saint-Joseph. C'était M. le chanoine Le Borgne, du chapitre de la Cathédrale, qui remplissait cette fois, les fonctions de président.

Des félicitations aux élèves, aux maîtresses, aux parents qui comprennent l'importance de l'éducation chrétienne pour leurs enfants, des encouragements, des conseils aussi sages qu'autorisés, ont été adressés par Leurs Excellences et par M. le chanoine Le Borgne.

Dans chacun de ces établissements, de nombreux succès aux examens sont venus couronner une année de persévérant travail. Peut-être nous sera-t-il permis de signaler ceux de nos écoles paroissiales :

A l'Ecole Saint-Corentin, 8 élèves ont été admis au certificat d'études officiel.

Les neuf élèves de Sainte-Anne qui ont voulu se présenter à ce même certificat officiel, ont toutes été reçues. Plus de 20 candidates de Sainte-Anne ont réussi à chacun des deux certificats d'études libres (premier et second degré). Cinq élèves ont été reçues au brevet élémentaire. A la première partie du baccalauréat, il y a eu 4 élèves admissibles et 2 définitivement reçues. Au baccalauréat de Philosophie, quatre élèves sur cinq ont été reçues.

Ces résultats font honneur aux élèves et à leurs maîtresses. Nous ne croyons pas qu'il y en ait eu de plus satisfaisants, proportions gardées, dans aucun autre établissement de la région.

A nos félicitations, nous joignons nos vœux les plus sincères, pour la prospérité de toutes nos écoles chrétiennes.

### Devoirs de Vacances des Enfants, des Parents, des Maîtres.

*Il y a donc toujours des devoirs à remplir ?*

Oui, il y en a toujours, même pendant les vacances. Ils peuvent changer d'aspect, se combiner avec des loisirs plus prolongés, avec des plaisirs agréables, mais la vie n'a ni sens, ni but, ni mérite, sans « devoirs ».

*Et il y en a pour tout le monde ?*

Oui, pour tout le monde. Pas d'exception. C'est la loi commune !

Commençons par vous, *chers enfants*.

Quels sont vos devoirs de vacances ?

Tout d'abord, ceux que vos professeurs vous ont imposés. Ils ne veulent pas que les résultats d'une année de travail s'évaporent et cela risquerait de se produire si vous laissiez, pendant deux longs mois, toute étude de côté. Il faudra donc pendant les vacances consacrer à l'étude quelques bons moments chaque jour et de préférence le matin. L'esprit le matin est plus dispos, le travail intellectuel plus facile. Ne bâclez pas à la hâte, pour en finir le plus vite possible la tâche qu'ils vous ont fixée. Faites chacun de ces devoirs de votre mieux, avec le même soin que vous apportez à vos compositions et concours, pendant l'année scolaire.

Un second devoir qui vous semble au premier abord, plus facile : Amusez-vous ! Fuyez l'ennui. C'est dangereux de s'ennuyer. Quand on s'ennuie, on est exposé à chercher des diversions qui ne valent rien, ni pour le corps, ni pour l'âme. Et il ne faut pas que vos âmes, vos cœurs subissent quelque détriment de cette période passée dans vos familles ou avec vos amis... Donc, amusez-vous !

Troisième devoir : faites plaisir à vos parents, par votre obéissance affectueuse, respectueuse, empressée. Rendez-leur de bonne grâce tous les petits services qu'ils sont en droit d'attendre de vous. Soyez aimables et bons pour vos frères et vos sœurs. Il n'y a rien de précieux, dans la vie, comme la bonne entente en famille. Vos frères, vos sœurs, sont les amis de choix que le Bon Dieu a placés près de vous. L'esprit de famille est une force précieuse dans toutes les circonstances de la vie.

Quatrième devoir : Soyez bons pour vos camarades, bonnes pour vos compagnes. Aimez-les et méritez leur affection. Gardez-vous de ce qui pourrait leur faire quelque mal à l'âme. Gardez-vous d'être pour eux un sujet de mauvaise édification ou, comme dit le catéchisme, de scandale. Donnez-leur le bon exemple. Vous serez ainsi les apôtres du bien, et vous ne risquerez pas d'être les apôtres du mal.

Enfin, et c'est ici le plus important des devoirs : servez bien le Bon Dieu, par la fuite du péché, par la fidélité à toutes vos pratiques de piété : la prière chaque jour, la Sainte-Messe dimanche et fêtes, et même... pourquoi pas sur semaine quand cela vous sera possible ? La confession et la communion aussi souvent que pendant l'année scolaire.

Observez ces conseils, vous passerez d'excellentes vacances.

A votre tour, maintenant, pères et mères de famille. Vous aurez vos enfants près de vous, pendant deux longs mois, à moins que vous ne croyiez devoir les confier à une colonie de vacances, à des parents, à des amis.

Si vous ne pouvez les suivre par vous-mêmes, sachez bien à qui vous les confiez. C'est extrêmement important.

Si vous les gardez près de vous ou si vous séjournez avec eux, soit à la campagne, soit à la plage, n'oubliez pas :

Que dans ce contact plus prolongé qu'un cours d'année que vos enfants auront avec vous, vous devez plus que jamais, vous pénétrer de votre tâche d'éducateurs. Que rien, dans vos conversations, dans vos lectures, dans vos relations, ne vienne diminuer le profond respect que vous doivent vos enfants. Leur piété filiale n'a pas de fondement plus solide que l'estime, le respect, je dirais l'admiration qu'instinctivement tous sont portés à avoir pour leurs parents. Donnez-leur de sages conseils ; vous êtes leurs guides de par la volonté de Dieu.

Reprenez-les à l'occasion. Un bon jardinier enlève les herbes mauvaises de son parterre et redresse les jeunes plants. Les âmes de vos enfants méritent plus de soins que plantes et fleurs.

Donnez-leur l'exemple de l'entente, de l'amabilité, de la charité, de la bonne humeur. Créez au foyer familial une atmosphère agréable. Ce sera le moyen de leur faire aimer la maison.

Joignez-y l'exemple de la fidélité à Dieu et à ses commandements, aux prescriptions et à l'esprit de la foi chrétienne. C'est de Dieu que vous tenez votre autorité paternelle. Servir Dieu sera toujours le meilleur moyen de servir vos intérêts personnels et de réussir dans votre grande et belle fonction d'éducateurs.

*Et vous, maîtres chrétiens, maîtresses chrétiennes, quels sont vos devoirs de vacances ?*

*Vous reposer*, vous l'avez mérité. Tenir une classe pendant toute une année scolaire, imposer la sagesse à un petit bataillon enclin à la turbulence, faire pénétrer patiemment dans des esprits qui aiment à « papillonner » les enseignements de la grammaire, de l'histoire, de l'arithmétique. Faire étudier à des élèves qui, pour être plus âgés, n'en gardent pas moins certains défauts de l'enfance, les sujets si amples et si divers qu'imposent les examens. Préparer vos cours, corriger, souvent tard le soir, les devoirs de la journée, tout cela ne se fait pas sans fatigue. Reposez-vous, renouvelez vos forces, retrempez vos cœurs et vos âmes.

Au moment où sont écrites ces lignes, on entend dans la maison toute voisine de la nôtre, dans la chapelle des dames de la Retraite, rue Verdelet, des cantiques que chantent des voix graves. Ils sont là, nos maîtres chrétiens, en présence de Dieu et d'eux-mêmes, méditant la beauté et l'importance de leur mission d'éducateurs, demandant au recueillement d'une bonne retraite, toute une provision de grâces pour recommencer dans quelques semaines, avec une ardeur renouvelée et toute surnaturelle, leur œuvre de dévouement.

Et ce qui se passe rue Verdelet, se passe aussi au Likès et en cent autres lieux. Maîtres chrétiens, maîtresses chrétiennes, recueillez-vous, renouvelez votre zèle, retrempez vos âmes !

Et puis... suivez par la pensée, par le cœur, par la prière, vos élèves qui s'ébattent loin de vous. Avec leurs parents, vous êtes leurs anges gardiens visibles, aux heures si importantes de leur jeunesse. Parlez d'eux à leurs anges gardiens invisibles qui sont restés près d'eux. Qu'ils protègent vos chers élèves, défendent leurs corps contre tout danger, gardent leurs âmes de toute déchéance, de tout péché.

Enfin, préparez-vous à accueillir à la rentrée prochaine vos élèves, avec toute l'affection et tout le dévouement dont vous êtes capables.

Ce que vous aurez fait pour eux, Dieu, au centuple, un jour, vous le rendra.

### L'Ordination du 22 Juillet à la Cathédrale.

C'était un beau et consolant spectacle, que celui qu'offrait la cathédrale, le lundi 22 Juillet.

Son Excellence Monseigneur Duparc a consacré 39 nouveaux prêtres et a conféré le sous-diaconat à 33 séminaristes qui s'engageaient définitivement par la réception de cet ordre, au service de Dieu et de l'Eglise.

Une foule très nombreuse et très émue de parents assistait à cette cérémonie, qui avait amené, de tous les points du diocèse, près de 400 prêtres.

Notre vieil et vénéré évêque, malgré la grande fatigue que comporte une si longue cérémonie, a goûté une douce joie. N'est-ce pas la réalisation de son vœu le plus cher, que de voir de jeunes et vaillantes recrues s'engager dans la sainte milice du sacerdoce ?

La guerre a fait dans les rangs du clergé de nombreux vides. Elle a arrêté, pendant plusieurs années, le recrutement des jeunes clercs ; mais voici que surgissent de nouveaux ouvriers, prêts à se dépenser au service des âmes, et qui assureront la relève. Bien des prêtres âgés ont dû tenir et tiennent jusqu'au bout, mais il est nécessaire que des jeunes entrent dans la lice et se préparent à recueillir leur succession, quand viendra pour eux l'heure, chaque jour plus prochaine, du départ pour le Ciel.

Sainte Eglise Catholique ! Les persécutions, les souffrances sont impuissantes à détourner de l'apostolat la jeunesse ardente et généreuse de ceux que Dieu appelle.

Longue vie et fructueux ministère à nos jeunes prêtres ! Prions pour eux !

## L'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol.

C'est précisément pour permettre à de multiples vocations d'éclorre pour assurer le recrutement d'un clergé nombreux, qu'a été établie l'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. Les études préparatoires au sacerdoce sont longues et par là-même, coûteuses, et c'est surtout dans les familles humbles et modestes de nos ouvriers des champs et de la ville, que le Seigneur, aujourd'hui, comme autrefois en Galilée, choisit ses élus.

Il faut donc, pour assurer l'instruction de nos petits et grands séminaristes, recourir à la charité des fidèles.

Elle est inlassable, cette charité, malgré la crise générale ! Nous sommes légitimement fiers de constater que la paroisse de Saint-Corentin se place dans les tout premiers rangs des paroisses du diocèse pour soutenir l'œuvre des vocations.

Nous en remercions et félicitons nos fidèles et les généreuses zélatrices qui recueillent les cotisations.

## Deux premières Messes à Saint-Corentin.

La paroisse de Saint-Corentin ne donne pas seulement son argent, elle donne ses enfants.

M. l'abbé Charles Ruppe a célébré, le 28 Juillet, sa première messe solennelle, à la cathédrale. Son oncle paternel, M. l'abbé François Ruppe, a pris la parole en cette circonstance, et dans un magnifique discours a célébré les grandeurs et les devoirs du Sacerdoce catholique.

Le 4 Août, la fête s'est renouvelée. Cette fois, l'heureux célébrant était le R. P. Huitric, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. Il avait rêvé de s'en aller, comme la plupart des Religieux de son Institut, évangéliser l'Afrique. L'obéissance lui a demandé un sacrifice qui lui coûte, mais qu'il accepte en bon religieux. Ses supérieurs le gardent en France pour préparer les futurs missionnaires, et l'ont nommé professeur à l'Ecole Apostolique de Langonnet.

Le R. P. Hascoët, lui aussi religieux du Saint-Esprit, lui aussi originaire de Saint-Corentin, a pris la parole au cours de la première messe de son jeune confrère et a exalté la grandeur du prêtre, du religieux, du missionnaire.

Nous pouvons espérer revoir souvent ces fêtes paroissiales, deux jeunes Pères du Saint-Esprit, enfants de Saint-Corentin, se préparent à recevoir l'an prochain le Sacerdoce. Nous avons 4 séminaristes de la paroisse au Grand Séminaire diocésain. D'autres plus jeunes, au Petit Séminaire de Pont-Croix ou dans les scolasticats et écoles apostoliques sont engagés dans le sillon dont l'aboutissement est le sacerdoce.

## La Grande Troménie.

La presse régionale a beaucoup parlé de la grande Troménie de Locronan, qui se célèbre tous les six ans et qui a eu lieu cette année. Pendant toute une semaine, des pèlerins ont parcouru, à travers routes, sentiers, prairies, garennes, champs, les 14 kilomètres que parcourait chaque jour, il y a 15 cents ans, l'évêque devenu ermite, saint Ronan. La nuit, comme le jour, le défilé a été, peut-on dire, ininterrompu. Au passage, tous adressaient une prière aux cinquante et quelques saints exposés dans leurs chapelles portatives le long du parcours, sur les paroisses de Locronan, Kerlaz, Plonévez-Porzay, Quéménéven et Plogonnec.

Mais c'est surtout le dimanche de l'ouverture et le dimanche de clôture de la Troménie, le 14 et le 21 Juillet, que la foule est venue. Elle était plus nombreuse que jamais, édifiante de vaillance et de piété.

Sur le plateau de Plac-ar-C'horn, d'où le regard embrasse un splendide panorama, devant des milliers d'auditeurs groupés au sommet de la montagne, autour d'une chaire de pierre, M. le Curé de Saint-Corentin a adressé, le jour où prenaient fin ces belles fêtes, une allocution bretonne, dont nous donnons ici la traduction :

*Sancte Ronane, ora pro nobis.*  
Saint Ronan, priez pour nous.

MES FRÈRES,

Je ne vous ferai pas ici aujourd'hui un long sermon. La meilleure prédication, c'est vous qui la faites, par votre splendide procession.

Le temps détruit bien des choses ici-bas, comme le dit un de nos beaux cantiques bretons :

« Ecoute, mon frère, le temps passe rapide et il emporte tout. Tout passe, vigueur, santé, richesse, jeunesse, beauté, tout passe. »

Il y a quelqu'un cependant qui ne passe pas. C'est Dieu, notre créateur et notre Maître. Il est l'éternel. Et elle ne passe pas non plus, l'Eglise Catholique fondée par le Fils de Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur. Elle ne passe pas, notre foi chrétienne.

Ronan, le saint Evêque, Ronan le saint Ermite est un de ceux qui par ses pénitences, ses prières, ses exemples de vertu, ses prédications, ont répandu sur ce coin de terre les semences du Saint Evangile.

Et il faut croire qu'il les a répandues en une terre bonne, puisque quinze cents ans après sa mort, vous accourez par milliers le bénir et le prier, sur cette montagne sainte.

Ni la chaleur, ni le soleil, ni la longueur du chemin (la Troménie comporte une procession de près de quatorze kilomètres) ne vous arrêtent, lorsqu'il s'agit de manifester aux yeux de tous la vitalité de votre foi, votre fidélité à votre saint patron, votre fidélité aux vieilles traditions de vos pères. Vous avez parcouru aujourd'hui les mêmes routes, les mêmes sentiers, les mêmes champs, les mêmes landes que parcourait chaque jour Ronan et qu'ont parcourus depuis 15 siècles vos pères. Vous avez prié devant les mêmes saints qui ont reçu leurs prières. Vous avez chanté les mêmes hymnes, les mêmes cantiques qu'ils chantaient. Vous avez écouté, en vous signant sur le front, sur les lèvres et sur le cœur les mêmes passages de nos saints évangiles.

Du haut du Ciel, saint Ronan et avec lui tous ces fiers Bretons dont vous êtes les fils, vous ont contemplés aujourd'hui et ils se sont dit les uns aux autres : « Louons Dieu. Rendons grâces à Dieu. Nos fils n'ont pas dégénéré. La foi reste bien vivante dans ce cher pays où nous avons vécu, dans ce beau coin de Bretagne, le plus beau des pays de la terre, le plus beau après le Ciel. »

Je n'ai donc pas besoin, je le répète, de vous faire un long sermon.

Ce que je veux simplement vous dire, au nom de Dieu et de la Vierge, au nom de Ronan et de nos vieux saints, au nom de vos pères, c'est ceci :

Gardez, gardez forte et vivante votre foi catholique. Travaillez avec courage à gagner le Ciel.

Assurément, vous devez prendre un juste souci des choses d'ici-bas. C'est un devoir ! Vous ne pouvez négliger vos intérêts, les intérêts de vos familles. Vous devez travailler au bien de la cité et de l'Etat. C'est un devoir. Mais n'imites pas ceux qui ne voient plus rien au-delà des horizons de la terre, qui n'élèvent plus ni leurs regards, ni leurs pensées, vers le Ciel.

Notre vie n'est qu'un pèlerinage. Nous ne sommes que des voyageurs ici-bas.

Depuis que notre monde est sorti des mains toutes-puissantes de son Créateur, des millions et des millions d'hommes y ont passé. Ils ont passé comme des voyageurs qui parcourent une grande route. A leur point de départ, il y avait un berceau, à leur point d'arrêt, une tombe.

Où sont aujourd'hui ceux qui habitaient ce pays au temps de saint Ronan ? Où sont-ils, ceux qui, depuis quinze siècles, ont gravi, en priant, en portant croix et bannières, cette sainte montagne ?

Où sont-ils ? Leurs corps ou plutôt ce qui fut leurs corps reposent en terre bénite, dans nos cimetières et il n'en reste plus que quelques ossements, une poignée de poussière.

Où sont leurs âmes ? Ceux qui, trop attachés aux choses d'ici-bas, aux plaisirs, aux honneurs, aux richesses, ont fait taire la voix de leur conscience chrétienne, ont trahi leur foi, méprisé les enseignements de l'Evangile, les commandements divins, sont, hélas ! perdus pour toute l'éternité.

Mais ceux qui sont demeurés jusqu'à leur dernier soupir fidèles à Dieu, qui ont vécu soumis aux enseignements de l'Evangile, ceux qui ont traduit dans leurs actes, leur *Credo*, sont et seront à jamais heureux, dans l'éternité du Ciel.

Nous passerons, mes frères, comme ont passé ceux qui nous ont précédé dans la vie.

Dans cent ans, dans deux cents, dans trois cents ans ou plus, les cloches de Locronan appelleront encore les fidèles aux fêtes de la grande Troménie. Et ils viendront par milliers, comme aujourd'hui, chanter, clamer leur foi. Un prêtre, de ce lieu où je vous parle aujourd'hui, leur parlera. Mais ni vous, ni moi, mes frères, nous n'assisterons à la fête.

Nos corps seront, à leur tour, couchés au cimetière et nos âmes seront dans l'éternité.

Travaillons donc pour l'éternité ! Sauvons nos âmes. Marchons à la conquête du Ciel. C'est la grande leçon que nous donne la belle fête religieuse que nous célébrons ici aujourd'hui.

Que saint Ronan, que vos pères, vous obtiennent de graver profondément dans vos esprits et dans vos cœurs cette salutaire pensée :

J'ai fait aujourd'hui un pèlerinage. Ma vie entière doit être un vrai pèlerinage. J'ai gravi aujourd'hui la sainte montagne où Ronan a prié. Je dois gravir cette autre montagne dont le sommet est le Ciel.

Aidé par la grâce de Dieu, soutenu par l'exemple des saints, je veux, de toute la force de ma bonne volonté, sauver mon âme, conquérir le Ciel.

Ainsi soit-il !

### Saint Jean Disalcéat (correspondance) (suite).

23 Juin. — Veuillez trouver ci-joint un mandat de dix francs pour le bon Saint Jean, afin qu'il nous accorde du beau temps à l'occasion d'un mariage.

Orléans, 24 Juin. — Veuillez avoir l'obligeance de faire dire une messe, en l'honneur de Saint Jean « d'Icaléca », afin qu'il fasse beau le jour de mon mariage, qui aura lieu mardi prochain.

Argenton-sur-Creuse, 5 Juillet. — Veuillez trouver ci-joint cinq francs en timbres, comme offrande à l'autel de Saint

Jean « Discalicat », pour avoir du beau temps les 8 et 9 Juillet et jours suivants.

*Janville, 5 Juillet.* — Je me recommande à vos prières pour avoir du beau temps dimanche prochain 7 Juillet.

*Cosne, 5 Juillet.* — Je vous adresse 1 franc pour remettre au petit Saint Jean, pour qu'il nous fasse avoir du beau temps, à Cosne, samedi et dimanche.

— Ci-joint 12 francs, collecte faite au diner de 1<sup>re</sup> communion. Remerciements. Prière exaucée, temps superbe.

*Vendredi.* — Je vous envoie 1 franc pour Saint Jean, afin d'avoir plusieurs jours de beau temps la semaine prochaine.

*Du même.* — Je vous envoie encore 0 fr. 50 pour avoir de nouveau du beau temps toute la semaine, à partir de mercredi.

*Bourbon-l'Archambault.* — Je désirerais beaucoup avoir du beau temps le 12 Juillet. Je vous demande de prier Saint Jean de « Calcea » à cette intention.

### Bienheureux Jean Discalcéat

*Recteur puis Frère Mineur (1280-1342)*

Nous empruntons au numéro de Décembre 1932 de la collection de la *Revue des Saints*, publiée par la Bonne Presse, une notice abrégée de la vie du petit saint Jean, que nos lecteurs liront, croyons-nous, avec plaisir.

Dans la catholique Bretagne, son pays d'origine, Jean Discalcéat est honoré communément du titre de Saint. Le martyrologe franciscain (rendons donc à saint François celui dont nous avons fait par inadvertance un Carme déchaussé), le martyrologe franciscain, suivi par les auteurs de l'Ordre et par ceux qui ont écrit sur les Saints de Bretagne, l'appelle seulement un Bienheureux. Nous nous en tenons à cette expression qui nous semble plus régulière. Chez les Frères Mineurs sa fête est fixée au 14 Décembre. Un calendrier breton très ancien, actuellement enfermé dans la châsse qui contient ses reliques, renvoie cette fête au lendemain 15 Décembre.

### Premières années de Jean.

Les biographes de Jean nous disent qu'il naquit dans le diocèse de Léon ; une tradition orale qui n'est pas à dédaigner précise davantage et affirme qu'il vit le jour à Saint-Vougay, à une demi-lieue de Plouzévéde, en Finistère.

Le P. Albert Le Grand, l'historien bien connu des Saints bretons, rapporte avec complaisance que peu de temps avant la naissance d'un fils, la mère éprouva un désir ardent de manger d'une espèce d'oiseaux fort rare dans la région qu'elle habitait et que le ciel se prêta à son désir en permet-

tant qu'un oiseau de ce genre entrât dans sa chambre et se laissât prendre, alors que la future mère était en danger de perdre la vie. C'était vers l'an 1280.

L'enfant reçut au baptême le nom de Jean, mais par humilité il voulut être appelé « Jeannic », diminutif breton de Jean.

On ne sait à peu près rien des parents de Jeannic, mais ils n'étaient sans doute pas très pourvus des biens de la fortune puisque nous voyons leur fils apprenti maçon. Il y avait parmi ses proches un ouvrier très habile dans ce genre de travail. Jean se mit sous sa direction, et avec la volonté énergique qui semble le trait dominant de sa nature, il fit de rapides progrès dans la profession qu'il avait embrassée, jusqu'à pouvoir bientôt rendre service à son prochain. Son inclination le portait en effet aux travaux qui devaient avoir un certain caractère d'utilité publique ; avec une prédilection marquée il construisait des ponts sur les ruisseaux et les torrents, ou bien il dressait des croix sur les chemins pour rappeler aux passants l'amour de Dieu.

Bien que son métier fût fatigant, Jean devait vivre très sobrement, puisque ses travaux lui permirent d'économiser en peu de temps un petit pécule. Il aurait même pu, disent les biographes, vivre à son aise dans le siècle lorsqu'il sentit au fond de son cœur l'appel de Dieu et résolut d'entrer dans la Cléricature.

Il découvrit son dessein au parent avec qui il avait appris à travailler, mais celui-ci l'empêcha, autant qu'il lui fut possible, de mettre son projet à exécution. Il employa même à cette fin les vexations et les railleries poussées à un tel point qu'il s'attira la colère de Dieu, perdit ses biens, fut frappé de la lèpre, mourut excommunié et fut ainsi privé de la sépulture ecclésiastique. Jean, obéissant alors à l'appel de Dieu, partit pour Rennes où il allait commencer ses études et se préparer aux Saints Ordres.

### Le Prêtre. — Le Recteur.

Le jeune homme avait une grande fermeté de caractère, avons-nous dit. Grâce à elle et aussi grâce à la bénédiction de Dieu, il acquit promptement la science suffisante, et et comme il avait eu grand soin de ne pas négliger la piété, il fut jugé digne de recevoir les Ordres sacrés et monta bientôt au saint autel.

On comptait en Bretagne, au début du xiv<sup>e</sup> siècle, un nombre assez important de prêtres qui n'avaient pas charge d'âmes et n'étaient pas même attachés à un ministère paroissial quelconque : ils se sanctifiaient en édifiant le prochain et en ne s'occupant que de servir Dieu.

Le nouveau prêtre vécut ainsi quelque temps, mais l'évêque de Rennes, nommé Yves, avait découvert les trésors

cachés sous des apparences humbles et modestes ; il ne voulut pas laisser plus longtemps la lumière sous le boisseau, il le nomma recteur de la paroisse de Saint-Grégoire, à une lieue et demie de Rennes. Jean n'accepta que difficilement ; il fallut presque un ordre formel de son évêque pour triompher de ses résistances ; mais enfin, le 19 Mai 1303, il prit possession de sa cure. Il la gouverna treize ans avec tout le zèle d'un bon pasteur qui veille sur le troupeau confié à ses soins. Il vivait du reste dans une grande austérité et simplicité ; ses vêtements étaient conformes à son état, mais très modestes, plutôt pauvres ; sa nourriture était très frugale, puisqu'il jeûnait déjà trois jours par semaine. Il travaillait ainsi à sa propre sanctification et attirait en même temps sur son peuple les bénédictions célestes : quoi d'étonnant qu'il ait fait grand bien aux âmes ?

Il s'oubliait lui-même pour venir au secours des pauvres et des malheureux. Il les visitait, les consolait, leur distribuait sans compter les revenus de sa paroisse.

Mais son zèle ne s'arrêta pas là. Les évêques de Rennes, Yves, qui l'avait nommé à Saint-Grégoire, Alain 1<sup>er</sup> de Châteaugiron, son successeur, le prirent plus d'une fois pour les accompagner dans leurs visites à travers le diocèse. Jean allait devant eux, « jamais à cheval ni en litière, mais toujours à pied et nu-pieds », disposant les peuples, par ses prédications et l'administration de la pénitence, à recevoir la confirmation et les bienfaits de la visite canonique : il préludait ainsi au nouveau genre de vie qu'il allait embrasser bientôt.

(A suivre.)

## Autour du vieux Quimper

### L'Evêque de Quimper contre les spectacles et les cafés en 1785 (Suite)

On ne jouait pas quand il y avait spectacle. Le café fermait à dix heures, et sa fermeture était contrôlée par le sergent de garde. Supprimer ces parties publiques et modestes ne serait, selon Le Goazre, que redonner de la vogue aux « parties sourdes » d'auparavant. Les écoliers qui se présentaient au café étaient éconduits, ainsi que ceux qui voulaient se glisser à la Comédie en bravant le flair d'un agent de police qui « savait son Quimper par cœur ». Ces indiscrets étaient d'ailleurs très rares, pour diverses raisons : « le défaut d'argent, la crainte d'être reconnus et le souper qui les rappelle à leurs pensions à 7 heu-

res ». Il ne serait pas équitable, ajoute le subdélégué, de priver Quimper du plaisir de la Comédie, parce que quelques galopins ont pu s'introduire furtivement au parterre, et si les enfants du Collège courent le risque de perdre leurs mœurs, ce serait plutôt en fréquentant « les billards ».

Dans la suite de son plaidoyer, notons divers détails curieux. Avant l'ouverture du café, les Quimpérois consommèrent annuellement pour 30.000 livres de jeux de cartes ! Les artisans aisés prenaient parfois, ainsi que leurs femmes, le plaisir de la comédie aux secondes loges, moyennant 48 sols, mais ils y trouvaient encore leur avantage, parce que leur écot du dimanche — en été ils buvaient de la bière, en hiver du vin — leur revenait en moyenne à 3 livres, que le mari en profitait seul, et qu'il ne rentrait gris à la maison que pour tourmenter les siens. Mgr de Saint-Luc ayant parlé des dépenses de toilette que les artisans faisaient à cette occasion, Le Goazre réplique que cette dépense n'existe pas, chacun d'eux ayant son habit de fête et se bornant à l'endosser une fois de plus.

La façade de l'établissement est jolie et contribue à embellir la place de la cathédrale. Sur cette place existent divers cabarets mal tenus, où le menu peuple va s'enivrer. Des bateleurs, saltimbanques et marchands d'orviétan donnent leurs séances à côté du lieu saint. L'échafaud et la potence de la justice royale sont à demeure devant le parvis. Pourquoi l'Evêque ne s'en plaint-il pas ? D'ailleurs, on ne joue pas à l'heure des offices et la salle de spectacle n'ouvre jamais avant 5 heures du soir, alors que toute cérémonie religieuse a cessé. Le cafetier est un homme de mœurs honnêtes et dans l'aisance, qui avait la même profession à Lorient et n'a quitté cette ville que parce que la vie à Quimper lui semblait plus douce, mais qui n'y fera pas fortune. Enfin, les pièces qu'on joue n'attaquent ni la morale ni la religion. — Il vient rarement des comédiens, et cette année on compte uniquement sur des personnes de la société pour occuper le théâtre. Un autre cafetier voulut s'établir il y a quelque temps pour faire concurrence au premier, mais la police s'y opposa, trouvant qu'un seul café suffisait en ville. (Sommes-nous loin aujourd'hui de ces temps barbares !)

Les arguments de Mgr de Saint-Luc seraient intéressants à connaître, mais ils manquent au dossier publié par M. Daniel Bernard. Ce qu'il y a de certain, c'est que le prélat n'arriva, ni à faire fermer le café, ni à supprimer la salle de spectacle, où, chaque semaine des mois d'hiver, avait lieu une « redoute » ou bal de bourgeoisie. Les pièces jouées n'étaient pas toujours aussi inoffensives que le prétendait le subdélégué, puisqu'il cite parmi elles *Le mariage de*

*Figaro*, violente satire contre l'ancien régime, qui contribua pour sa part à provoquer la Révolution, dont le pieux Evêque de Quimper peut être considéré comme l'une des premières victimes bretonnes, mais à laquelle Kervélégan et son frère faillirent bien ne pas échapper non plus, malgré leur passé de bourgeois voltairiens, ennemis de « la superstition » et partisans déterminés des réformes. J. K.

## Calendrier Paroissial.

a) HEURES DES OFFICES. — I. DIMANCHES ET FÊTES GARDÉES. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

II. SUR SEMAINE. — Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

b) CONFESSIONS. — a) Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures. — b) Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois d'Août

- 1, JEUDI. — Saint Pierre aux liens.
- 2, VENDREDI. — Octave de sainte Anne. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.
- 3, SAMEDI. — Découverte du corps de saint Etienne, premier martyr. — Confession des garçons.
- ✠ 4, DIMANCHE. — 8<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Pas de réunion le soir.
- 5, LUNDI. — Dédicace de sainte Marie aux Neiges.
- 6, MARDI. — Transfiguration de N. S. J.-C.
- 7, MERCREDI. — Saint Cajétan, confesseur.
- 8, JEUDI. — Saint Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.
- 9, VENDREDI. — Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, confesseur.
- 10, SAMEDI. — Saint Laurent, martyr.
- ✠ 11, DIMANCHE. — 9<sup>e</sup> après la Pentecôte. Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 12, LUNDI. — Sainte Claire, vierge.
- 13, MARDI. — Saint Hippolyte et saint Cassien, martyrs.
- 14, MERCREDI. — Vigile de l'Assomption. (Ni jeûne, ni abstinence.)
- 15, JEUDI. — ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — Offices comme le dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — Après vêpres, procession.
- 16, VENDREDI. — Saint Joachim, père de la B. V. M., confesseur.
- 17, SAMEDI. — Saint Hyacinthe, confesseur.
- ✠ 18, DIMANCHE. — 10<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 19, LUNDI. — Saint Jean Eudes, confesseur.
- 20, MARDI. — Saint Bernard, abbé, confesseur.
- 21, MERCREDI. — Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.
- 22, JEUDI. — Octave de l'Assomption.
- 23, VENDREDI. — Saint Philippe de Bénéti, confesseur.
- 24, SAMEDI. — Saint Barthélemy, apôtre.
- ✠ 25, DIMANCHE. — 11<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.

- 26, LUNDI. — Saint Zéphyrin, pape et martyr. — Réunions des Mères chrétiennes à 8 h. 30 et 15 heures.
- 27, MARDI. — Saint Joseph Calasanz, confesseur.
- 28, MERCREDI. — Saint Augustin, évêque, confesseur et docteur.
- 29, JEUDI. — Décapitation de saint Jean-Baptiste.
- 30, VENDREDI. — Sainte Rose de Lima, vierge.
- 31, SAMEDI. — Saint Raymond Nonnat, confesseur.

### Mois de Septembre

- ✠ 1, DIMANCHE. — 12<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 2, LUNDI. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs.
- 3, MARDI. — De la férie III<sup>e</sup>.
- 4, MERCREDI. — De la férie IV<sup>e</sup>. — Confessions des filles.
- 5, JEUDI. — Saint Laurent Justinien, évêque et confesseur.
- 6, VENDREDI. — De la férie VI<sup>e</sup>. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.
- 7, SAMEDI. — De la Bienheureuse Vierge Marie. — Confession des garçons.
- ✠ 8, DIMANCHE. — 13<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 9, LUNDI. — Saint Gorgon, martyr.
- 10, MARDI. — Saint Nicolas de Tolentino, confesseur.
- 11, MERCREDI. — Saint Prote et saint Hyacinthe, martyrs.
- 12, JEUDI. — Le Très Saint Nom de Marie.
- 13, VENDREDI. — De la férie VI<sup>e</sup>.
- 14, SAMEDI. — Exaltation de la Sainte Croix.
- ✠ 15, DIMANCHE. — 14<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 16, LUNDI. — Saint Corneille pape et saint Cyprien, martyrs. — Réunions des Mères chrétiennes à 8 et 15 heures.
- 17, MARDI. — L'impression des Stigmates de saint François.
- 18, MERCREDI. — Saint Joseph de Cupertino, confesseur. — Quatre-Temps : jeûne et abstinence.
- 19, JEUDI. — Saint Janvier, évêque et ses Compagnons, martyrs.
- 20, VENDREDI. — Saint Eustache et ses Compagnons, martyrs. — Quatre-Temps.
- 21, SAMEDI. — Saint Mathieu, apôtre et évangéliste. — Quatre-Temps.
- ✠ 22, DIMANCHE. — 15<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures.
- 23, LUNDI. — Saint Lin, pape et martyr.
- 24, MARDI. — Notre-Dame de la Merci.
- 25, MERCREDI. — De la férie IV<sup>e</sup>.
- 26, JEUDI. — Saint Cyprien et sainte Justine, vierge, martyrs.
- 27, VENDREDI. — Saint Côme et saint Damien, martyrs.
- 28, SAMEDI. — Saint Wenceslas, duc, martyr.
- ✠ 29, DIMANCHE. — 16<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Office de la Dédicace de saint Michel, archange. — Vêpres à 15 heures.
- 30, LUNDI. — Saint Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

### Mois d'Octobre

- 1, MARDI. — Saint Rémi, évêque et confesseur. — Exercice du Rosaire, à 20 heures.
- 2, MERCREDI. — Les Saints Anges Gardiens. — Exercice du Rosaire, à 20 heures.
- 3, JEUDI. — Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge. — Ouverture des catéchismes. Messe à 9 heures.

4, VENDREDI. — Saint François, confesseur. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 15 heures. A 15 heures, exercice du Rosaire. Bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Saint Maurice, abbé. — Confession des garçons des grands catéchismes. — A 20 heures, exercice du Rosaire.

6, DIMANCHE. — 17<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Solennité du Rosaire. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, exercice du Rosaire.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :*

- 27 Juin. Paule-Marie Cocal, 8, quai du Stéir.  
 26 — Louis-Bertrand Le Gall, 55 bis, rue Neuve.  
 4 Juillet. Monique-Marie-Valérie-Fannie Le Thœuff, 26, place St-Corentin.  
 6 — Paule L'Hénoret, 19, rue Sainte-Thérèse.  
 6 — Robert L'Hénoret, 19, rue Sainte-Thérèse.  
 7 — Renée-Marie-Yvonne Tanguy, 35, rue des Reguaires.  
 21 — Marie-José Hamel, rue Juniville.  
 28 — Marguerite-Marie-Etiennette Le Morellec, Cherboué.  
 28 — Bernard-Jean Le Clerq, 24, rue de Brest.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 25 Juin. / André-Edouard-Charles Diverrès et Virginie Kervella.  
 3 Juillet. Louis-Corentin-Marie Sancéau et Amélie-Anne Le Guerne.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 29 Juin. Louis-Bertrand Le Gall, 3 jours, 55 bis, rue Neuve.  
 29 — Marie-Anne Didaiier, 34 ans, 7 bis, rue de Kerfeunteun.  
 29 — Yves Pennarun, 58 ans, rue de l'Hospice.  
 30 — Céline-Adèle Morvan, 87 ans, 12, rue de Kergariou.  
 2 Juillet. André-Henri-Marie Guyader, 7 mois, 19, rue Sainte-Thérèse.  
 6 — Pierre-Bruno Queignec, veuf de Marie Gourlay, 72 ans, Lesconil.  
 7 — Marie-Louise Le Berre, veuve de Alain Bodivit, 60 ans, Rennes.  
 12 — Marie-Claire Charpentier, 6 mois, 18, place Saint-Corentin.  
 13 — Michel Troalen, époux de Reine Le Berre, 65 ans, 8, rue de l'Hospice.  
 17 — Anne-Marie Kéraval, veuve de Pierre Couchouren, 42 ans, 21, rue Neuve.  
 21 — Marie-Jeanne Le Calvez, veuve de François Toulgoat, 65 ans, 13, rue des Boucheries.  
 22 — Louis Plateau, époux de Madeleine Renard, 51 ans, Vence (Alpes-Maritimes).  
 25 — Françoise-Elisabeth Phippaz, veuve de Victor Nicolle, 88 ans, 18, rue de Brest.  
 26 — Marie-Joséphine Le Foll, 30 ans, boulevard de Kerguélen.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## Madame LE GRAND

28, rue du Frouit

QUIMPER

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

## Pâtisserie - Confiserie

PETITS FOUR - ENTREMETS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

## LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4

QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

## ENTREPRISE DE SERRURERIE

## R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

— 24, Rue de Brest, 24 —  
 et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal -  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - - - Hangars Agricoles -  
 - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - - - Magasins, etc. -  
 - Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 Vérandas, Marquises, Rampes  
 - - - Balcons - - -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

R.C. QUIMPER 5262

## FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

## A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Freron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**

CHARPENTE

MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE

CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - QUIMPER

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

Téléph. 6.42

**CHAMBRES**

R. G. 7.722

**DELBENN**



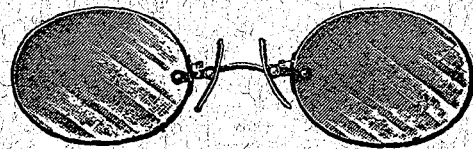
**P. LE GUENEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

*Lunetterie et Orthopédie*

**DELBENN**

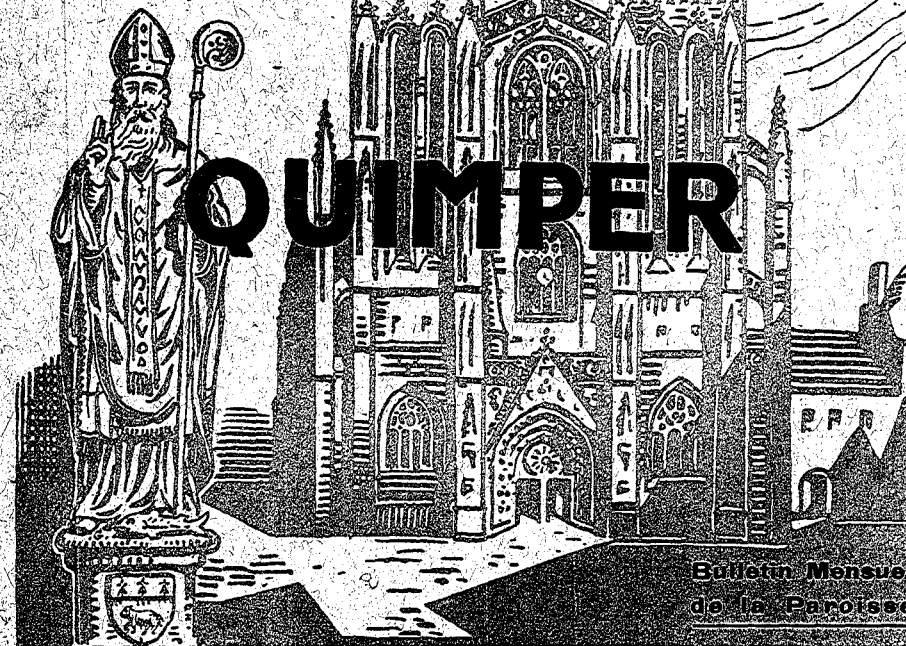
16, rue Kéréon

QUIMPER



*Maison de Confiance spécialement recommandée*

# LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFONT LES AMES  
AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
*Achat & Vente de Titres*  
*Placements*  
*E s c o m p t e*  
*Dépôt de Fonds*  
*A v a n c e s*

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
*au Capital de 400 Millions entièrement versés*

*Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère*

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
 Brest  
 Concarneau  
 Lorient  
 Morlaix  
 Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) | DÉPÔTS { Librairie LE GOAZIOU - GUVARCH.

*Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.*

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### Le Pèlerinage de Lourdes.

Quatre mille pèlerins du diocèse de Quimper ont passé la semaine du 16 au 22 Septembre, à Lourdes.

En même temps qu'eux se trouvaient là-bas 3.000 pèlerins de Poitiers, 2.000 de Vannes, 1.500 d'Angers, 2.000 de Beauvais, 2.500 de Clermont, 1.500 Irlandais, des Italiens du diocèse de Pise, des Espagnols de Tarragone et de Logrono. Les pèlerins de Strasbourg arrivaient avant la fin de la même semaine.

En tenant compte des nombreux groupes et des pèlerins isolés encore plus nombreux qui viennent à Lourdes chaque jour par les trains réguliers, on évaluait la foule à environ 25.000.

Ce fut une semaine d'ardentes prières, dont tous garderont un pieux et doux souvenir.

Au « Bureau des Constatations » où se trouvaient réunis environ 30 médecins, quelques cas de guérisons ont été étudiés. Si nous sommes bien informé, deux ont été retenus, l'un concernant un pèlerin du diocèse de Clermont, l'autre une femme du diocèse de Beauvais. Avec sa prudence habituelle, la commission médicale a remis toute proclamation à une date ultérieure, après que l'épreuve du temps sera venue confirmer ces guérisons.

Depuis Mai, des centaines de mille de pèlerins ont passé par Lourdes.

Nous publions ci-dessous le récit d'une scène jusqu'ici peu connue, recueillie de la bouche même de sainte Bernadette, par une de ses compagnes du couvent de Nevers.

« Je suis l'Immaculée-Conception ».

« Voici, d'après une conversation qu'eut une Religieuse de Nevers avec Bernadette et qui fut reproduite par la *Croix de Lourdes* (26 Mars 1922), quelques précisions sur la scène de l'Apparition où la Très Sainte Vierge daigna révéler son nom :

« Bernadette parlait peu de Lourdes ; elle n'en avait pas le temps, car son travail d'infirmière l'occupait beaucoup. Cependant, en 1876, le 8 Décembre, comme nous sortions de la chapelle où nous venions de célébrer la fête de l'Immaculée-Conception, elle me dit : « Ma sœur, a-t-on écrit de nouveaux livres sur Lourdes ? »

Cette question me parut surprenante, et je répondis aussitôt : « Je n'en ai pas entendu parler. »

— Parce que si on écrivait un autre livre, je voudrais voir insister sur l'apparition où la Sainte Vierge s'est nommée.

— Auriez-vous oublié un détail important ?

— Oh ! non, j'ai tout dit, reprit vivement Bernadette, mais dans les livres qui rendent compte des apparitions, je trouve que l'on glisse trop rapidement sur ce sujet.

— Ma sœur, dis-je à Bernadette, quels sont donc ces détails sur l'apparition où la Vierge s'est nommée ?

Bernadette demeura un moment pensive, puis esquissa un de ces sourires qui nous faisaient dire entre nous : « Quand la Vierge souriait, elle devait sourire comme Bernadette. »

Et elle commença ce récit dont j'ai gardé le souvenir bien vivant.

— M. l'abbé Peyramale m'avait menacée de ne plus me recevoir et de m'empêcher de faire ma Première Communion, si je ne forçais pas la Dame à dire au moins qui elle était. Trois fois je l'avais suppliée de se nommer, et trois fois elle avait répondu en souriant. Enfin, un jour, je vis très bien, à l'expression de sa physionomie, qu'elle allait me dire son nom.

« Je suis l'Immaculée-Conception », murmura-t-elle, en tournant ses beaux yeux vers le ciel.

En entendant ces deux mots que je ne comprenais pas, la pensée me vint de dire à la dame : « Mais vous n'êtes donc pas la Sainte Vierge Marie ? »

J'avais prononcé les trois premiers mots de ma phrase quand l'apparition disparut. J'en étais bien triste, car j'étais

persuadée que celle qui s'était nommée l'Immaculée-Conception n'était pas la Vierge Marie.

— Et qui pensiez-vous que c'était ?

— A ce moment, je croyais que c'était une âme du purgatoire qui avait réellement porté ce nom pendant sa vie.

Je devais avoir une autre peine. La foule m'entoura, et chacun me demandait : Eh bien ! s'est-elle nommée ?

— Oui, répondis-je, toute honteuse.

— Est-ce la Sainte Vierge ?

— Je ne sais pas.

— Comment, tu ne sais pas ? me dirent vingt témoins à la fois. Qu'est-ce qu'elle t'a dit ?

— Je ne m'en souviens plus.

Aussitôt les figures changèrent d'expression et je me rappelle très bien avoir entendu un de nos voisins dire : « Parbleu, je l'ai toujours dit, elle se moque de nous. »

Je ne mentais pas, en disant que j'avais oublié le nom de la Dame. Je me souvenais d'Immaculée, mais pas de Conception. M. l'abbé Peyramale m'attendait sur la place de l'Eglise, et vingt fois je fus sur le point de rentrer chez moi, craignant sa colère. Cependant à quelques mètres de la Grotte, je crus me souvenir que la dame avait dit *Concession* ou *concerion* et je les répétais afin de ne plus les oublier.

Au bout d'un moment, je crus me souvenir que la Vierge avait dit Conception. Ce mot me parut être le vrai ; et, jusque sur la place de l'Eglise, je disais : Immaculée-Conception, Immaculée-Conception.

La foule m'avait déjà précédée, et M. le Curé, averti de ce qui s'était passé, était rentré à la sacristie.

Je m'y rendais toute tremblante.

Les premiers mots de M. l'abbé Peyramale furent ceux-ci : Je ne les ai jamais oubliés et je ne les oublierai jamais.

— Bernadette, si tu continues à te moquer de nous, je te laisserai mettre en prison par le commissaire de police.

Je le regardais, étonnée.

— Tu fais la naïve. On vient de m'apprendre que l'apparition que tu prétends voir à Massabielle t'a dit son nom et tu ne t'en souviens plus ?

— Si, Monsieur le Curé, mais j'avais peur de me tromper, et je n'ai rien dit à ceux qui m'interrogeaient.

— Enfin, est-ce la Sainte Vierge que tu vois ?

— Je ne le crois pas, Monsieur le Curé ; c'est l'Immaculée-Conception.

L'abbé Peyramale, qui était très rouge, devint subitement tout blanc, et d'une voix presque tremblante, il dit :

— Qui t'a appris ce mot ?

— La dame.

— Tu ne l'avais jamais entendu avant ?

— Jamais, Monsieur le Curé.  
— Tu peux te retirer ; j'ai besoin d'être seul. Reviens demain matin après ma messe.

En traversant la place de l'Eglise, je fus encore entourée par la foule.

— Eh bien ! tu t'es souvenue du nom de la dame ?

— Oui, répondis-je.

— Quel est son nom ?

— L'Immaculée-Conception.

La foule accueillit cette réponse par des éclats de rire, et tous avouèrent que c'était la première fois qu'ils entendaient prononcer ces deux mots.

Le lendemain, je fus mandée chez le commissaire de police Jacomet. Ma première pensée fut celle-ci : « Sûrement, M. l'abbé Peyramale a mis sa menace à exécution. Il va me faire emprisonner parce que ma réponse, fidèlement traduite, lui a prouvé que je ne disais pas la vérité. » M. Jacomet m'accueillit le sourire sur les lèvres. « Il est temps de dire la vérité, me répéta-t-il à plusieurs reprises. Tu ne seras pas inquiétée par nous ; mais il faut que tu nous dises la vérité. »

— Oui, Monsieur, lui répondis-je.

— La dame t'a donc parlé hier ?

— Oui, Monsieur.

— Elle t'a dit ?

— Je suis l'Immaculée-Conception.

— Qu'est-ce que c'est que ça, l'Immaculée-Conception ?

— Je ne sais pas, Monsieur.

— Tu n'as jamais entendu prononcer ce nom à l'église ?

— Jamais.

— C'est ce que nous allons savoir. As-tu sur toi ton paroissien ?

— Non, Monsieur.

— Va le chercher.

Je courus chez moi et en rapporta mon paroissien.

Le commissaire le feuilleta et me le rendit au bout d'un quart d'heure.

M. l'abbé Peyramale m'apprit, dans la suite, que M. Jacomet cherchait le mot « Immaculée-Conception », qui ne se trouvait pas dans les livres de ce temps-là.

Une enquête fut aussitôt ouverte à Bartrès et à Lourdes, pour savoir si ceux qui fréquentaient l'église connaissaient le mot : *Immaculée-Conception*.

L'enquête découvrit l'ignorance des fidèles.

L'enquête avait un autre but. On voulait savoir si, dans l'église de Bartrès ou dans celle de Lourdes, il ne se trouvait pas une image de la Vierge vêtue comme la dame de Massabielle. On se trouva en présence de ces grossières statues qui rappellent les madones espagnoles.

— Mais enfin, où as-tu vu un costumé comme celui de la dame de la Grotte ? me demanda M. Jacomet.

— Ah ! Monsieur, lui répondis-je, nulle part. Et si j'avais vu un costume pareil, je vous jure qu'il m'aurait été impossible d'avoir vu une figure comme celle de la dame.

— A qui ressemble-t-elle ?

— A personne de la terre.

Les confidences de Bernadette s'arrêtèrent là. »

### Nécrologie : M. Louis Le Guennec.

M. Louis Le Guennec, conservateur de la bibliothèque municipale de Quimper, est mort le dimanche 22 Septembre, en son domicile, rue Louis-Hémon.

Sa perte sera vivement ressentie et par les savants et par tous ceux qui ont pu goûter le charme de son amitié.

M. Le Guennec était simple et modeste autant qu'érudit, son commerce était agréable. Il était serviable, désintéressé et semblait tout reconnaissant envers tous ceux qui recouraient à ses bons offices.

*La Voix de Saint-Corentin* avait en lui un collaborateur fidèle et très apprécié. Ses articles, où l'humour avait toujours sa place, ont appris à beaucoup de Quimpérois l'histoire de leur cité.

Morlaisien d'origine, très attaché à Morlaix, il n'en aimait pas moins Quimper.

Il connaissait toutes les richesses artistiques du Finistère, ses églises, ses chapelles, ses calvaires, ses fontaines, ses vieux manoirs. L'armorial de Bretagne n'avait pas pour lui de secret. Il avait compulsé toutes les archives et aurait pu écrire l'histoire de chacune de nos paroisses.

Il était très doux et cependant nous le vîmes un jour menacer de se fâcher parce que nous insistions un peu pour lui faire accepter quelque rémunération pour sa précieuse collaboration à notre bulletin paroissial.

M. Le Guennec était aussi bon chrétien qu'il était savant consciencieux. Sa piété était touchante.

Lorsque, il y a quelques années, il connut la plus grande douleur de sa vie en perdant sa compagne très aimée, sa grande foi, l'espérance du revoir au ciel le soutinrent.

A ses enfants, Mlle Paulette, MM. Alain et Yves Le Guennec, à sa famille à laquelle nous lie une amitié déjà ancienne, nous offrons nos condoléances émues avec l'assurance de nos prières.

L. P.

## La Colonie de Vacances des Garçons, à Fouesnant

*Au lieu du compte rendu ordinaire, nous préférons donner quelques extraits du Bulletin de la Colonie : Le P'tit Colon. Mieux que tout récit, bien qu'elles doivent paraître sans les dessins qui illustraient les articles, ces pages rendront l'atmosphère de vie et de gaieté dans laquelle se sont écoulées les vacances de nos garçons et laisseront entrevoir tout le bien que ces jours heureux ont fait à leurs corps et à leurs âmes.*

### LE MOT DU DIRECTEUR

MES CHERS AMIS,

La colonie est terminée. Dans quelques jours, vous n'en jouirez plus que par la pensée ; elle ne sera plus qu'un souvenir...

Souvenir agréable... ou désagréable ? Agréable, je l'espère, et pour tous...

Car que vous rappellera-t-elle ?

Vous, les plus petits, vous souviendrez-vous seulement des taquineries passagères des camarades plus grands ou de la fatigue de vos pauvres jambes au cours de nos promenades ?

Vous, les plus grands, ne vous souviendrez-vous que des réprimandes, des observations qui furent — de rares fois, il est vrai — nécessaires pour vous ramener dans le droit chemin ?

Non, il vous restera dans la mémoire tant d'autres choses intéressantes que ces quelques ennuis seront vite oubliés.

Je suis bien sûr que, lorsque vous vous promènerez, seul ou avec deux ou trois camarades, dans les rues de Quimper ou les campagnes des environs, vous penserez avec tristesse aux beaux paysages de Fouesnant, au petit bois frais et reposant, à la grève ensoleillée, à la mer si douce du Cap-Coz...

Et même, si toutes ces beautés sont restées inaperçues à vos yeux, comment pourrez-vous oublier la vie intense de la colonie, les grands jeux qui furent si passionnants, les promenades avec nos joyeux défilés, le traditionnel « Tour de France », les feux de camp chaque fois mieux réussis ?

Que de bons moments, que de joies saines et réconfortantes tout cela ne représente-t-il pas ?

N'est-ce pas que ces quelques semaines qui vous semblent bien courtes aujourd'hui ont été des semaines de vie heureuse ? Vous ne l'oublierez pas...

Elles ont été aussi des semaines de vie bonne, de vie meilleure et ceci non plus, il ne faut pas l'oublier...

De vie meilleure, dis-je ? En effet, n'avez-vous pas été plus sages, plus obéissants ? Quand elles venaient à la colonie, pour vous voir, beaucoup de mamans qui connaissaient leurs enfants demandaient au Directeur avec une certaine inquiétude si leurs garçons se conduisaient bien, s'ils n'étaient pas trop difficiles, et presque toujours, à leur grande surprise et pour leur grande satisfaction, le Directeur a pu répondre — en toute vérité — que vous étiez très dociles, très respectueux, que vous étiez de bons enfants...

N'avez-vous pas été plus pieux, plus chrétiens ?... Songez à ce qu'auraient été vos vacances sans la colonie, des jours sans prières, peut-être des dimanches sans messe, des mois sans confession ni communion... votre vie n'eût pas été différente de celle des petits païens. En colonie, vous aurez été fidèles à tous ces devoirs à l'égard de Dieu et de votre âme, prières quotidiennes, messes du dimanche et même du jeudi, communions des premiers dimanches, du 15 Août et des jours suivants pour beaucoup.

Ces bonnes habitudes auxquelles la colonie vous a poussés, amenés doucement — et que nous voudrions pour tous jours vôtres — il ne faut pas les oublier, les laisser de côté ; il faut continuer à les suivre.

Rappelez-vous encore et suivez les conseils que vos surveillants et votre directeur vous ont donnés, et dites-vous qu'ils ont été inspirés par l'affection profonde qu'ils ont pour vous, le désir de vous faire du bien, le souci de vous rendre bons et vertueux.

... Vous n'aurez peut-être pas bien compris ces lignes ; pour quelques-uns, elles ne sont pas assez simples, d'autres ne voudront pas les croire... Adressez-vous à vos parents ; ils vous aideront à les mieux comprendre et à les mieux accepter.



Eh ! oui, parents qui nous avez confié vos enfants pendant les semaines écoulées, ne croyez-vous pas que ni vous ni eux n'avez à les regretter, qu'elles ont été pour vous un temps de répit, de calme et de paix, qu'elles ont été pour eux des semaines de bonheur, que la colonie aura fait du bien à leur corps et aussi à leur âme.

Un grand bien, j'en ai la conviction...

Je ne vous dirai pas : faites que ce bien persévère... Je sais assez que ce bien, l'éducation de vos enfants, est votre préoccupation constante.

Soyez remerciés de nous avoir associés à ce beau et grand travail et de nous avoir permis d'y aider !

\*\*

Merci ! A combien de personnes ne dois-je pas dire ce mot ! exprimer ma reconnaissance...

Je ne veux pas essayer de nommer tous ceux qui y ont droit, ils sont si nombreux que j'en oublierais : bienfaiteurs généreux et persévérants de Quimper, de Fouesnant et même d'ailleurs.

Cependant comment ne pas citer nos cuisinières, à la fois si habiles et dévouées ; les surveillants dont le zèle infatigable et ingénieux est pour moi chaque année un objet d'admiration.

Il est d'autres bienfaiteurs, insignes ceux-ci, et auxquels nous devons des actions de grâces encore plus vives :

La Sainte Vierge à qui nous demandons au début de chaque colonie de prendre nos enfants sous sa vigilante protection et qui nous les garde si bien.

... Dieu enfin, le bon Dieu, l'auteur du bel été dont nous avons joui cette année, l'auteur de la belle nature dans laquelle nous avons vécu, l'auteur de tout bien à qui nous avons redit d'une façon spéciale notre profonde reconnaissance dans notre messe d'aujourd'hui lundi 9 Septembre...

#### NOS GRANDES PROMENADES

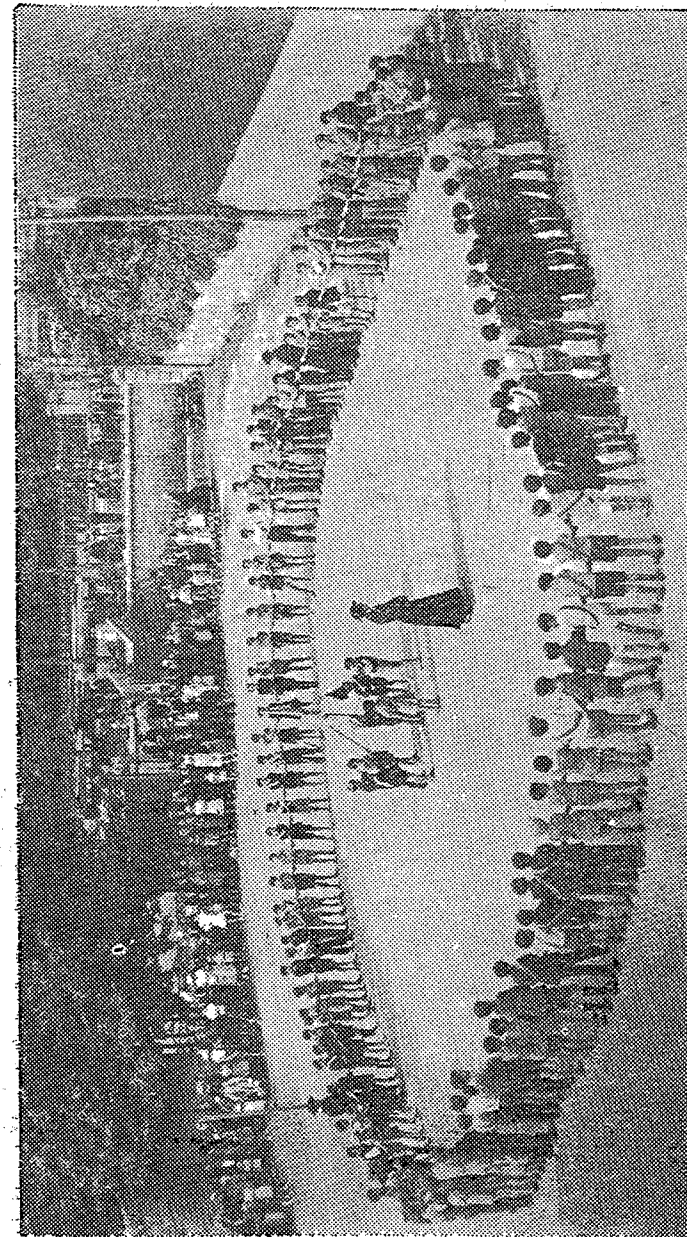
Nul n'osera nier le charme du Tit-Bois ou de la grève du Cap-Coz, mais l'on s'en lasse, comme de toute chose lorsque l'on a 10 ans. Aussi le règlement de notre colonie a-t-il prévu un jour par semaine où l'on change à tous nos colons le cadre habituel de leurs ébats.

Levés de bon matin (c'est-à-dire à 7 heures), nos colons s'en vont à la messe. Puis, après avoir mangé la traditionnelle soupe de café au lait (qui d'ailleurs cède la place tous les seconds jours à du café au lait... tout court), les enfants s'apprêtent à partir, chacun se munit d'une musette que l'on remplit de tous les accessoires nécessaires pour un bon pique-nique...

Un coup de sifflet. C'est la remise du fanion d'honneur au groupe le plus méritant. On part, les chants retentissent.

Le défilé impeccable de nos colons dans le bourg de Fouesnant attire bien des curieux. Chaque groupe suit fièrement son fanion porté par un benjamin. Le groupe au fanion rouge est un des plus remarqués et intrigue bien des touristes : ne l'a-t-on pas pris pour une section communiste ?...

L'on se dirige vers Bot-Conan, qui fut cette année le but unique mais toujours apprécié de nos grandes sorties. Nous avons délaissé Moustierlin et Kerléven trop éloignés et du reste



La chaîne des adieux, dans la cour de la Phalange d'Arvor, au retour de la Colonie.

(Photo Villard)

moins pittoresques et moins intéressants. Bot-Conan n'est pas un de ces coins auxquels le tourisme a enlevé ses charmes en le couvrant de bâtisses arrogantes et prétentieuses ou d'horribles panneaux-réclames... La plage au sable fin est fort belle, entrecoupée de grands rochers souvent submergés par la mer et que surplombent des falaises couvertes d'arbres et de taillis...

3 kilomètres, c'est vite parcouru et l'on arrive bientôt. Nous y sommes. « Qu'est-ce qu'on va rigoler ».

Tandis que les grands gagnent les rochers où ils vont se livrer aux émotions délicieuses de la pêche, les petits, en tenue de plage, s'amusent à bâtir des châteaux de sable ; les plus adroits jouent à pique-carotte... Au signal donné, les amateurs prennent un bain.

Mais midi sonne. Un coup de corne. Tous se rassemblent à l'ombre d'un bosquet de pins. Les estomacs, creusés par la route, engouffrent pains, conserves, casse-croûte, confitures, chocolat... Et, le repas fini, on regagne la plage.

L'après-midi se passe à la recherche de distractions intéressantes. Les grands continuent à pêcher. Le soir, ils apporteront à la colonie une soixantaine de poissons qui feront leurs délices après un passage dans la poêle à frire.

A 4 heures, bain, collation.

Le soir venu (trop tôt, hélas), l'on regagne gaiement la colonie. Nouveau défilé dans le bourg de Fouesnant, mais cette fois nos colons sont un peu fatigués.

N'importe, ils clament à pleins poumons, plus fort peut-être encore que le matin. Et en les voyant si bien rangés et si enthousiastes, les braves Fouesnantais sourient sur le pas de leur porte.

Et quand l'heure est venue de s'endormir, en songeant aux plaisirs de ce jour écoulé, les colons reposent doucement.

Entre vos mains, Seigneur, ils ont remis leur esprit...  
Sainte Vierge Marie, à vous je les confie...

### NOS GRANDS JEUX

Nous ne pouvons songer à vous donner un compte rendu détaillé de tous nos grands jeux. Ces quelques lignes suffiront à vous faire entrevoir ce que furent les merveilleuses aventures auxquelles prirent part nos colons, et feront peut-être naître en vous le désir d'y participer l'an prochain...

1° *Les explorateurs égarés.* — Quelques explorateurs égarés dans le bled ont allumé dans le fond d'un ravin un feu de bivouac visible seulement à 200 mètres. Deux tribus rivales distantes l'une de l'autre de quelques centaines de mètres et qui ont appris le passage des explorateurs cherchent à s'en-

parer d'eux. Elles connaissent seulement d'une façon approchée la direction du bivouac.

Après bien des péripéties, au cours desquelles on put admirer la dextérité des plus petits, le feu fut aperçu et éteint par le groupe des « rouges ». Cependant, entre les deux tribus on ne sut quel fut le vainqueur, chacune ayant emporté autant de bagages que l'autre.

2° *Une caravane traverse le Far-West* (en l'espèce une portion de terrain comprise entre la ligne des étangs et la route du Cap-Coz) et se dirige vers San-Francisco (la colonie). Mais la tribu des hurons, avertie par des éclaireurs, essaie de surprendre la caravane pour s'emparer des marchandises, des montures et des chevelures. Cependant, la police régulière, alertée, se met à la poursuite des Hurons pour tenter de protéger la caravane.

Les Hurons furent terribles, mais traqués par les policiers qui les poursuivirent sans répit, ils laissèrent passer la caravane. Celle-ci, malgré l'importance de ses effectifs, sut opérer en silence et profiter des accidents de terrain.

Après des courses en groupe et homme par homme, la caravane entière parvint à gagner San-Francisco, où elle fut proclamée vainqueur.

3° *La chasse aux cerfs.* — Ce fut notre dernier grand jeu. Une troupe de six cerfs (en l'occurrence six de nos surveillants) a été signalée entre la route du Cap-Coz et les étangs de Penfoulc. Immédiatement, les chasseurs de la région (nos 130 colons) s'armèrent de pied en cap et se lancèrent en chasse. Mais nos six surveillants-cerfs se sont fait une telle réputation de ruse et de duplicité que l'imagination de nos chasseurs les aperçoit partout. N'a-t-on pas vu X... aller regarder « sous le nez » d'un brave cultivateur qui travaillait dans son champ pour bien s'assurer que sous les vêtements de ce compagnard ne se cachait pas un de ces cerfs introuvables. E. A. Ch... n'a-t-il pas causé une réelle frayeur à un paysagiste qui placidement reproduisait sur sa toile un coin délicieux des étangs, en ameutant contre lui tout un groupe de chasseurs : en ce pacifique artiste, il avait cru reconnaître M. H...

Mais bientôt quelques cerfs, signalés par quelques gens trop complaisants, furent cernés dans la ferme de Pen-ar-C'hap. Alors que, consciencieusement, ils aidaient la fermière à fabriquer son beurre, ils s'aperçurent du danger. En un clin d'œil, nos cerfs sont au sommet d'un tas de paille dont ils attirent l'échelle. Il m'est impossible de vous dire les trames par lesquelles ils passèrent lorsqu'ils entendirent les chasseurs réclamer une échelle pour grimper au tas de paille. Comment pensez-vous qu'ils s'en tirèrent ? Ce fut tout simplement que nos chasseurs, alertés par des cris qui

n'avaient rien d'humain, lâchèrent leur proie pour s'élancer à la poursuite de M. L... qui, traqué par cette meute déchaînée, dut s'avouer vaincu. D'ailleurs, à part deux vieux « durs à cuire », tous les autres cerfs subirent le même sort.

Tels furent quelques-uns de nos jeux. Tous ceux qui y prirent part en ont sûrement gardé un excellent souvenir. Nous voulons espérer que l'an prochain, lorsque nous en reprendrons la coutume, les colons qui s'y sont amusés cette année profiteront de leur expérience et qu'on les verra entraîner les nouveaux sur le « sentier de la guerre » avec la même ardeur et le même sang-froid que mettent à leurs opérations les Touaregs du désert ou les Peaux-Rouges du Far-West américain...

LE GRAND SACHEM DES PRAIRIES.

### FEUX DE CAMP

Par les précédents compte rendus, vous avez pu constater que le règlement de la colonie comporte des attractions bien variées. La série serait pourtant incomplète si l'on omettait de signaler les « feux de camp » du dimanche soir, dont l'annonce fait pousser des hurlements de joie aux petits colons et dont les premières lueurs rassemblent les Fouesnantais des environs...

La nuit, généreusement, prête la toile de fond : bleu très sombre, étoiles d'or... M. Poupon le bois nécessaire au feu, les colons leur technicité pour la constitution du foyer, la cuisine ses allumettes. Le feu est allumé, et sa flamme danse dans les quelque trois cents yeux rangés tout autour en un cercle d'un diamètre respectable...

Se démenant encore plus que le feu, vous voyez intervenir M. l'abbé Feunteun que l'on pourrait fort bien appeler l'animateur de la flamme. C'est lui en effet qui va, par les chansons collectives, faire naître le feu de l'enthousiasme, qu'il n'aura pas beaucoup de peine ensuite à mener jusqu'au paroxysme par ses bans aussi variés que cocasses. (Pour le supplément d'information, s'adresser aux petits colons eux-mêmes ; nul doute qu'avec le concours des petits frères et petites sœurs, ils ne réussissent à vous en donner une idée, par exemple : ban de liège, chinois, des cuirassiers de la mitraille, des crapauds, de la gare, des moustiques, etc...)

Après les chants d'ensemble, voici les groupes dans leurs différents numéros : chansons, monologues, chansons mimées. Le public est bon enfant et rit de bon cœur, le plus souvent des pièces jouées, parfois aussi des acteurs. Certains surveillants ne dédaignent pas d'affronter les feux de la rampe, et si M. Halléguen était sensible à ce sentiment que les moralistes flétrissent sous le nom de vaine gloire, les applaudissements des enfants avant, pendant et après ses apparitions expose-

raient à un rude danger son humilité ; mais, comme bien d'autres, en fait d'humilité, il ne craint personne...

Pendant toutes ces scènes, les constellations ont marché dans le ciel... Le feu a brûlé de nombreux fagots, le marchand de sable a passé pour les tout petits (du genre Titi) qui attendent le Grand Soir pour « dormir un bon coup », et les montres des surveillants marquent plus de dix heures... Aussi, après les félicitations de M. le Directeur aux artistes et quelques exhortations pieuses, la prière du soir est dite avec plus de recueillement... Puis la mélodie des cantiques scouts, aux strophes prenantes, monte dans la paix de la nuit qui s'avance...

« C'est la nuit... Plus de bruit sur les monts, les côteaux et les bois... C'est la nuit... Plus de bruit... Dieu nous voit. »

Bonsoir donc, petits frères...

### LA COLONIE 1935

Commencée le samedi 20 Juillet, elle aura pris fin le lundi 9 Septembre. Elle aura donc duré 52 jours, au lieu des six semaines qui étaient devenues la durée normale depuis deux ou trois ans.

Pourquoi cette prolongation ?...

Ce n'a pas été une fantaisie ; nous avons voulu essayer de donner satisfaction à tous, à ceux qui désiraient trois semaines ou un mois ou même sept semaines de colonie.

C'est dans le même but que nous avons accepté les frais, bien lourds, de l'aménagement d'un nouveau dortoir.

Grâce à ce double effort, la colonie aura été plus nombreuse que jamais. C'est un peuple de 125 à 130 enfants qui y vécut constamment à partir du 29 Juillet, et elle aura accueilli en tout 150 enfants... sans compter une demi-douzaine de jeunes gens du Patronage ou de la J. O. C. qui y sont venus passer leurs congés de 10 à 15 jours.

En 1925, le R. P. Le Duc inaugurait la colonie à Fouesnant avec une trentaine de garçons.

En 1935, dixième anniversaire de sa fondation, elle en aura compté 156.

N'a-t-elle pas accompli durant ces dix ans de jolis progrès ?

Que l'on remarque d'ailleurs que nous ne nous sommes pas contentés de rechercher le développement par la durée ou par le nombre.

Les colons eux-mêmes vous diront que chaque année révèle un effort de tous ceux qui en ont la charge pour rendre la colonie plus utile et en même temps plus agréable.

Interrogez-les, et vous verrez : ils vous répondront que la colonie 1935 a été, de toutes celles qu'ils ont connues,

la plus vivante, la plus intéressante.

## Calendrier Paroissial.

a) HEURES DES OFFICES. — I. DIMANCHES ET FÊTES GARDÉES. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

II. SUR SEMAINE. — Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

b) EXERCICES DU ROSAIRE. — Tous les jours à 20 heures, sauf le 1<sup>er</sup> vendredi, à 17 heures.

c) CONFESSIONS. — 1. Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.

2. Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois d'Octobre

1, MARDI. — Saint Rémi, évêque et confesseur. — A 20 heures, Exercice du Rosaire.

2, MERCREDI. — Les Saints Anges Gardiens.

3, JEUDI. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge. — Ouverture des Catéchismes. Messe à 9 h. 30.

4, VENDREDI. — Saint François, confesseur. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, Exercice du Mois du Rosaire : bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Saint Maurice, abbé. — Confession des garçons des grands Catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 17<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Solennité du Rosaire. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Exercice du Rosaire.

7, LUNDI. — Le Très-Saint Rosaire de la B. V. M. — Réunion des Mères chrétiennes : Messe à 8 h. 30. Conférence à 15 heures.

8, MARDI. — Sainte Brigitte, veuve.

9, MERCREDI. — Saint Denis et ses Compagnons, martyrs. — Confession des filles des grands Catéchismes.

10, JEUDI. — Saint François de Borgia, confesseur.

11, VENDREDI. — La Maternité de la B. V. M.

12, SAMEDI. — Saint Charles de Blois, confesseur.

✠ 13, DIMANCHE. — 18<sup>e</sup> après la Pentecôte. Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Exercice du Rosaire à 20 heures.

14, LUNDI. — Saint Calixte, pape et martyr.

15, MARDI. — Sainte Thérèse, vierge.

16, MERCREDI. — Apparition de Saint Michel, archange, sur le mont Tombe.

17, JEUDI. — Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge.

18, VENDREDI. — Saint Luc, évangéliste.

19, SAMEDI. — Saint Pierre d'Alcantara, confesseur.

✠ 20, DIMANCHE. — 19<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — Exercice du Rosaire à 20 heures.

21, LUNDI. — Saint Conogan, évêque et confesseur.

22, MARDI. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale.

23, MERCREDI. — Saint Mélar, martyr.

24, JEUDI. — Saint Raphaël, archange.

25, VENDREDI. — Saint Guennou, évêque et confesseur.

26, SAMEDI. — Saint Alar, évêque et confesseur.

✠ 27, DIMANCHE. — 20<sup>e</sup> après la Pentecôte. — FÊTE DU CHRIST-ROI. — Vêpres à 15 heures. — Réunion du Tiers-Ordre à 16 heures. — Exercice du Rosaire à 20 heures.

28, LUNDI. — Saint Simon et Saint Jude, apôtres.

29, MARDI. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale.

30, MERCREDI. — De la férie IV.

31, JEUDI. — Veille de la Toussaint, — Jeûne et abstinence. — Confessions le matin aux heures des messes, puis l'après-midi de 14 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois de Novembre

1, VENDREDI. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Messe pontificale à 10 heures. — A 14 h. 30, vêpres de la Toussaint. Sermon. — Vêpres des Morts. — A 20 heures, sermon breton. Vêpres des Morts. — Les exercices ordinaires du 1<sup>er</sup> vendredi sont tous supprimés.

2, SAMEDI. — FÊTE DES TRÉPASSÉS. — Office paroissial à 8 heures. — Office canonial à 10 heures : procession autour de la place Saint-Corentin au chant du *Libera*. Grand'messe. — De 14 à 16 heures, inscription à la Sacristie dans la Confrérie des Trépassés. — A 20 heures, clôture des prières du Rosaire.

✠ 3, DIMANCHE. — 21<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Grand'messe de Requiem pour remplacer les fondations confisquées par la loi de la Séparation. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures : Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :

|         |                                                             |
|---------|-------------------------------------------------------------|
| 3 Août. | Bernard-Henri-Emile Guédon, 36, place Saint-Corentin.       |
| 4 —     | Roger-Michel Bolzer, 11, rue du Guéodet.                    |
| 4 —     | René-Claude Nihouarn, 12, rue des Gentilshommes.            |
| 5 —     | Marie-Madeleine Le Gall, 4, rue Julien-Coïc.                |
| 11 —    | Jacques-Robert Le Bihan, 22, rue des Reguaires.             |
| 11 —    | Monique-Anne-Marie Le Meur, 18, rue des Reguaires.          |
| 11 —    | Jean-Claude-François-Georges Divérrès, 28, pl. St-Corentin. |
| 15 —    | Hervé-Alain-Marie Penlaë, 43, rue Kéréon.                   |
| 15 —    | Maurice Bocage, 78, rue Astor.                              |
| 15 —    | Nicole Niger, 19 bis, rue Saint-François.                   |
| 15 —    | Françoise Kerloc'h, 31, rue Kéréon.                         |
| 16 —    | Marie-Yvonne Couillandre, 17, rue Neuve.                    |
| 18 —    | Monique-Marie-Thérèse Ligen, quartier de l'Abattoir.        |
| 18 —    | Michelle-Marie-Josèphe Le Du, 33, rue Neuve.                |
| 22 —    | Cécile-Aline-Marie Bourc'h, 8, rue Aristide-Briand.         |
| 25 —    | Anne-Marie-Perrine Bodéré, 13, rue Neuve.                   |
| 25 —    | Georges Bozec, 23, rue du Salé.                             |
| 25 —    | Marie-Jeanne Le Gall, 23, rue Neuve.                        |
| 27 —    | Henri Quéré, 17, rue Neuve.                                 |

|              |                                                                        |
|--------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1 Septembre. | Renée Yann, 12 bis, rue Neuve.                                         |
| 8 —          | Julia-Marie-Catherine Sarazin, 7 bis, rue de l'Hospice.                |
| 8 —          | Geneviève-Madeleine-Jeanne-Marie Quéinnec, r. de l'Hospice.            |
| 9 —          | Corentin-Marie Hémerly, venelle Saint-Primel.                          |
| 10 —         | Philippe-Jean-Giovanni Lachaud, Place-au-Beurre.                       |
| 12 —         | Marie-Thérèse-Alexine-Alice-Yvonne Bourbigot, 6, rue Théodore-Le-Hars. |
| 14 —         | Simone-Madeleine Anglaret, 59, rue Kéréon.                             |
| 14 —         | Eugénie-Suzanne Robert, Coteau du Frugy.                               |
| 15 —         | Paul-Etienne-Marie Le Grand, rue Julien-Coïc.                          |
| 17 —         | Léon-Louis Salesse, forains.                                           |
| 18 —         | Françoise-Anne-Marie-Louise Liot, boulevard de Kerguelen.              |

**Mariages.**

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 12 Août. René Le Bihan et Jeanne-Marie Poupon.  
 12 — Marcel-François-Jean Philippe et Marie-Renée-Joséphine Jean.  
 14 — Guillaume-Yves-Auguste Trellu et Odette-Corentine Le Donge.  
 2 Septembre. Jean-François Feunteun et Anne-Louise-Jeanne Fer.  
 2 — Henri-Guillaume-Marie Kervarec et Marie-Joséphine-Cornélie Delplace.  
 2 — Georges-Marie-Julie Guéneron et Yvonne Mauherhan.  
 3 — Jean-Marie Bosser et Emilie Quéméneur.  
 5 — Roger-Victor-François Cianciarulo et Suzanne-Augusta Aulagner.  
 10 — Yvon-Jean-Marie Rannou et Anna-Yvonne Roignant.  
 17 — François-Goulven-Marie Keryer et Marie-Louise-Renée Bozec.

**Décès.**

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 5 Août. L'enfant Péron, 1 jour, 51, rue Elie-Fréron.  
 6 — Claude-Corentin Barré, époux de Guillemette Joncour, 65 ans, 11, rue Neuve.  
 6 — Alain-Marie Le Gall, époux de Marie-Catherine Jan, 42 ans, 6, rue du Guéodet.  
 8 — Marie-Yvonne Scordia, épouse de Hervé Coignec, 29 ans, 33, rue des Douves.  
 10 — Pierre-Marie Le Lay, célibataire, 20 ans, Saint-Nazaire.  
 15 — Eugénie-Esther Goy, célibataire, 87 ans, 10, place Mesglauguen.  
 23 — Robert-Georges Bomal, époux de Jeanne-Berthe Lucas, 45 ans, impasse de l'Odé.  
 24 — Marie-Anne Barré, célibataire, 78 ans, 3, Goarem-Dro.  
 28 — René Guillermou, époux de Marie-Renée Le Grand, 61 ans, rue Frédéric-Le-Guyader.  
 28 — Marie-Jeanne Hénaff, épouse de René Philippe, 60 ans, rue de l'Abattoir.  
 29 — Marie-Jeanne Le Bris, veuve de Corentin Faroux, 72 ans, 10, rue Elie-Fréron.  
 29 — Célestine-Yvonne Pichon, célibataire, 21 ans, 23, rue Neuve.  
 31 — Marie-Joséphine Hémon, veuve de Auguste Cosquéric, 72 ans, 11, rue du Pichéry.  
 3 Septembre. Noël-Marie Caoudal, époux de Marie Le Menn, 57 ans, 7, rue Sainte-Thérèse.  
 3 — Jean-Primel Le Gac, époux de Marie Coignec, 69 ans, 21, rue Neuve.  
 4 — Alain Tanguy, époux de Marie-Anne Bernard, 48 ans, rue de l'Hospice.  
 8 — Noël-Marie Coriou, époux de Anne-Marie Brélivet, 74 ans, 8, Champ-de-Foire.  
 9 — Jeanne-Marie Joncour, célibataire, 16 ans, 23, rue des Douves.  
 11 — Yves-Paul Bourbao, célibataire, 39 ans, 15, rue des Boucheries.  
 20 — Alain-Jean Kervell, époux de Anne-Marie Riou, 68 ans, 10, rue Sainte-Thérèse.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

**Madame LE GRAND**

28, rue du Frouit

QUIMPER

VOIR VOIR

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

**Pâtisserie-Confiserie**

PETITS FOUR - ENTREMETS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

**LE BIHAN-PENNANROZ**

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

# ENTREPRISE DE SERRURERIE

**R. LE FEUNTEUN-BALBOUS**

24, Rue de Brest, 24  
 et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - - Hangars Agricoles -  
 - - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - - Magasins, etc. -  
 - - Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couches, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 - Verandas, Marquises, Rampes -  
 - - Balcons - -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

**FAITES VOS ACHATS**

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

**A LA VILLE D'YS**

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16  
 (Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Freron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**  
CHARPENTE MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - QUIMPER

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

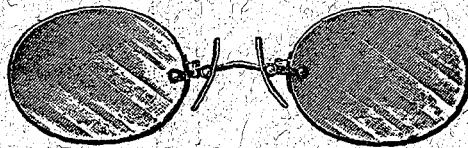
Téléph. 6.42 CHAMBRES R. C. 7.722



*Lunetterie et Orthopédie*

**DELBENN**

16, rue Kéréon QUIMPER



**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

# LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
**Brest**  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) | DÉPÔTS { Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### Nos Ecoles.

Les rentrées se sont faites aux dates fixées. Maîtres et élèves se sont remis au travail.

A l'école libre des garçons de la rue de Brest, le nombre des élèves a notablement augmenté. Rendons-en grâces à Dieu et félicitons les familles. Dès le premier jour, il y avait 25 élèves de plus qu'à la rentrée de 1934. Nous ne doutons pas qu'en cours d'année, et surtout après les vacances de Pâques, de nouvelles et nombreuses recrues ne viennent augmenter l'effectif.

Les maîtres se réjouissent de la confiance que leur témoignent les parents catholiques de la paroisse de Saint-Corentin et s'efforceront de la justifier de plus en plus.

Aux familles catholiques qui hésitent à confier leurs petits enfants à notre modeste mais si laborieuse école primaire libre de garçons, nous disons, parce que c'est notre conviction intime, que les études plus hautes auxquelles ils les destinent n'ont rien à perdre, au contraire, de la première formation que ces enfants reçoivent à l'école Saint-Corentin. Les succès aux examens du Certificat d'études proclament, chaque année, la valeur des maîtres et le travail des écoliers.

A Sainte-Anne, dès le premier jour, sont accourus l'essaim des pensionnaires et les très nombreuses externes. Les cours

ont recommencé avec ardeur, pendant que s'achèvent rapidement les travaux d'agrandissement entrepris dès la fin de Juillet. Ces travaux font honneur et à l'architecte qui les a conduits et aux entrepreneurs qui les ont réalisés. L'aspect extérieur flatte le regard et, ce qui vaut encore mieux, tout a été aménagé avec le souci d'assurer le maximum de confort et d'hygiène. Les classes sont vastes. De larges baies vitrées y font pénétrer la lumière et le soleil, quand il veut se montrer. A son défaut, pendant les mois d'hiver, le chauffage central distribue partout une douce chaleur.

L'établissement Sainte-Anne commence bien sa cinquième année de fonctionnement. Il fut fondé en 1886.

Nous relevons dans « le Rayon », organe de l'Association des anciennes élèves, les noms des écolières qui ont réussi cette année aux examens du brevet élémentaire et du baccalauréat.

*Ont obtenu le Brevet élémentaire :* Mlles Simone Le Bosser, Jeanne Cariou, Marie Gloaguen, Anna Pennec, Yvonne Quémener et Yvonne Le Quéau.

*Ont été reçues au baccalauréat (1<sup>re</sup> partie A') :* Mlles Marie Le Bail, Marcelle Le Bot, Maryvonne Cozanet, Aimée Daoulas.

(2<sup>e</sup> partie, Philosophie) : Mlles Jeanne Auffret, Simone Cograne, Raymonde Fravolo, Monique Salaün.

Nous croyons savoir que le Cours de N.-D. d'Espérance, que l'Ecole Saint-Yves et le Likès ont vu augmenter le nombre de leurs élèves. Nous nous en réjouissons bien sincèrement. A tous les établissements d'enseignement catholique de la paroisse, nous souhaitons une « bonne année » scolaire.

### Les Catéchismes

Eux aussi ont repris dès le début d'Octobre.

Tous les enfants qui se préparent à faire la 1<sup>re</sup> communion solennelle en 1936 ou en 1937 ont dû, nous l'espérons, se faire inscrire et viennent fidèlement aux jours et heures qui leur ont été désignés.

Nous aurions souhaité que les enfants, garçons et filles, qui ont fait leur première communion solennelle en 1935, revinssent tous, sans exception, au catéchisme de deuxième communion. Nous souhaitons même qu'ils reviennent comme cela se faisait partout autrefois, comme cela se fait encore dans la plupart des paroisses chrétiennes, au catéchisme de troisième communion.

Nous n'avons pas cette satisfaction. Le plus grand nombre des enfants suivent le catéchisme de deuxième communion, mais il y a trop d'enfants des écoles communales qui s'en abstiennent. Et quant au catéchisme de troisième commu-

nion, les enfants des écoles communales qui y assistent sont l'exception.

Ils ont cependant plus besoin que les autres de recevoir au catéchisme une instruction religieuse qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Nous devons toute notre reconnaissance aux personnes zélées qui se dévouent pour apprendre prières et catéchisme aux enfants des écoles publiques. Elles font l'œuvre la plus importante de toutes les œuvres. Elles ne sont pas en aussi grand nombre qu'il serait nécessaire. Nous pouvons redire à ce sujet la parole de Notre Seigneur à ses apôtres : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* : La moisson est abondante, les ouvriers peu nombreux. Nous serions heureux d'accepter le concours de nouvelles catéchistes volontaires.

Désireuses de remplir pour le mieux leur rôle de catéchistes, nos personnes pieuses qui s'occupent d'instruire les enfants ont dès l'année dernière demandé à M. le Curé de les réunir de temps en temps pour leur donner des leçons de pédagogie catéchistique, en expliquant devant elles comme devant les enfants quelques leçons du manuel.

Ces leçons continueront cette année.

### Grand Concert Spirituel.

Un grand concert spirituel sera donné le mardi 26 Novembre, à 20 h. 30, à la Cathédrale, avec le concours du Chœur Russe « La Chapelle des Croisés », et de M. le chanoine Fauchard, organiste à la Cathédrale de Laval.

La formation de cette troupe chorale est encore assez récente : les chanteurs et chanteuses qui la composent sont tous des solistes remarquables qui ont parcouru déjà toute la France et ont obtenu partout les plus beaux succès. Dans le diocèse, Quimper et Brest auront seuls l'avantage de les entendre.

M. le chanoine Fauchard est un virtuose de l'orgue qui a donné déjà de nombreux récitals à Paris et en province. Son éblouissant talent donnera à notre cérémonie un intérêt nouveau.

Les paroissiens sont invités à assister nombreux à cette belle cérémonie qui remplacera, cette année, le concert que donne la Chorale de Saint-Corentin, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Des conditions spéciales seront faites pour les pensionnats, collèges et les différentes chorales.

## La Tombola des Petits Choristes.

La tombola annuelle des petits choristes aura lieu au cours du mois de Novembre.

Elle a pour but de les récompenser de leur régularité, de leur assiduité, de leur bonne tenue aux offices et aux classes



(Photo E. Le GRAND, Quimper)

journalières de chant. Elle permettra aux paroissiens de Saint-Corentin de prouver l'intérêt qu'ils portent à la beauté de nos offices paroissiaux dont ces enfants assurent le service dans des conditions parfois pénibles pour leur âge.

Après tirage au sort, les lots offerts deviennent la propriété personnelle de chaque enfant.

M. l'abbé Cadiou recevra avec reconnaissance toute offrande, tout don (vêtements, chaussures, lingerie, épicerie, articles de ménage ou de classe) qui pourrait alimenter la tombola.

## Ligue Féminine d'Action Catholique.

Le mercredi 16 Octobre s'est tenue, à Quimper, la réunion du Conseil d'arrondissement, sous la présidence de M. le Curé et de M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres. MM. les Curés des chefs-lieux de cantons étaient présents, avec les membres des bureaux cantonaux.

Au cours des deux réunions tenues salle de la Phalange d'Arvor, Mme Pilven, présidente d'arrondissement, a rendu compte des rapports extrêmement intéressants de la vie de

la Ligue Féminine en 1935. Le nombre des adhérentes a doublé, des réunions d'études ont été faites partout, des œuvres d'assistance ont été entreprises. En trois jours, la Ligue a recueilli 8.000 signatures de protestation, lorsque fut produite sur la scène du théâtre municipal de Quimper la pièce infecte autant qu'impie que le Préfet, bien tardivement, dût enfin sur l'ordre du gouvernement interdire.

A 9 heures du matin fut dite par M. le Curé une messe, à laquelle assistaient environ cent déléguées des diverses paroisses de l'archiprêtré.

En quelques mots, M. le Curé rappela aux ligueuses que l'Action Catholique reste de tous les groupements le plus nécessaire, le plus sûr, puisque son activité s'exerce sous le contrôle, l'appui de la hiérarchie, et les encouragea à continuer vaillamment leur apostolat.

L'après-midi eut lieu la réunion générale, qui groupait trois cent cinquante ligueuses.

Le Comité national devait envoyer une conférencière déléguée, Mlle Hulin, déjà connue et très appréciée dans le diocèse. Retenue par la maladie, Mlle Hulin ne put venir. Mme Tersonnier, présidente diocésaine de la Nièvre, fut désignée par le Comité national pour la remplacer. Dans une causerie très simple, émaillée de traits pris sur le vif, Mme Tersonnier parla du rôle de la femme, épouse, mère, dans son foyer, de l'apostolat qu'elle doit exercer hors de son foyer, dans son voisinage, dans la paroisse, en participant aux œuvres, en semant de la bonté, de la charité, du dévouement. Elle exprime en une formule très heureuse ce que doivent être les bonnes ouvrières d'Action Catholique : *des bien-voyantes, des bien-disantes, des bienfaisantes.*

Les applaudissements de l'auditoire lui ont dit que sa parole pleine de conviction et de chaleur avait trouvé de l'écho dans les âmes chrétiennes de nos ligueuses bretonnes.

M. le chanoine Le Goasguen fit, sur la Franc-Maçonnerie, la conférence que devait faire Mlle Hulin.

Avec une documentation très sûre, prise aux meilleures sources, il donna un rapide aperçu historique de la Maçonnerie, très objectivement, sans phrases, il montra l'œuvre néfaste de la secte qui, par ses adeptes et par tous ceux qui subissent son influence, s'efforce de conquérir partout les leviers de commande, pour accomplir plus sûrement son œuvre de laïcisme et de déchristianisation.

M. le Curé tira, en quelques mots, les conclusions, adressa des remerciements à M. le Directeur diocésain des Œuvres, à Mme Tersonnier, aux Comités d'arrondissement et de cantons, et invita les ligueuses à se pénétrer de plus en plus de la nécessité de l'apostolat de la femme, à conquérir de nou-

velles adeptes pour le plus grand bien de l'Eglise et de la société.

Bonne journée qui portera des fruits.

### Ligue des Hommes d'Action Catholique.

Le même jour, à 20 h. 45, avait lieu la réunion des militants d'Action Catholique.

Très particulièrement préparée, elle semble devoir donner dans l'avenir d'excellents résultats.

M. l'abbé Hervé, avec l'entière approbation de M. le Curé, propose d'adjoindre au bureau paroissial un ou plusieurs représentants des différentes œuvres catholiques : Conférence Saint-Vincent de Paul, Syndicat chrétien, Patronage, Cercle d'étude, etc..., puis ceux qui accepteraient le titre et la charge de chefs de quartier.

Chaque mois, ces militants auraient une réunion spéciale, comportant : a) La lecture et le commentaire, par M. le Curé ou par M. Hervé, d'une page d'Evangile ; b) une conversation, où chacun dirait ce qu'il a pu faire, ce qu'il croit bon de tenter, les difficultés qu'il a rencontrées ; c) enfin, une étude par l'un des membres sur les Encycliques Pontificales qui donnent en toutes les matières la vraie doctrine catholique.

Dans ces réunions mensuelles, on aurait soin d'établir l'ordre du jour des réunions plus générales qui continueraient à se tenir une fois chaque trimestre.

Les volontés semblent bien disposées. Que le bon Dieu les garde ardentes pour la cause catholique, la plus belle, la plus importante de toutes.

### Le Révérend Père Le Duc.

Les paroissiens de Saint-Corentin n'ont certainement pas oublié l'abbé Le Duc, qui fut vicaire à la Cathédrale et directeur très zélé du Patronage.

Lorsqu'il quitta Quimper pour répondre à la voix de Dieu qui l'appelait à la vie de religieux et de missionnaire, il laissa dans la paroisse d'unanimes regrets.

Le Père Le Duc est à Brazzaville, au Congo Français, où son zèle se dépense sans compter.

Un événement récent, que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs, leur montrera que le Père Le Duc a vite conquis l'estime et la confiance de ses supérieurs, de ses compagnons d'apostolat et du Souverain Pontife lui-même.

Mgr Guichard, vicaire apostolique, a dû, pour raison de

santé, quitter l'Afrique pour revenir en France. Il a choisi pour administrer le vicariat le R. Père Le Duc.

Mgr Guichard, après quelques mois de séjour en France, voyant que ses forces épuisées ne lui revenaient pas, a prié le Pape de recevoir sa démission de Vicaire Apostolique. Le Souverain Pontife a accepté cette démission et a ratifié la désignation faite du R. Père Le Duc comme administrateur du Vicariat.

Ses anciens paroissiens voudront bien prier pour lui et pour son nouveau et si important ministère.

### La Toussaint. Les Morts.

Les arbres se dépouillent de leurs feuilles ; l'une après l'autre elles se détachent, elles tombent ! Les jours sont courts, les nuits longues. Les oiseaux se taisent, la vie semble arrêtée.

C'est l'image de la mort.

La mort ! Que de fois elle est venue frapper autour de nous ! Ils s'en sont allés l'un après l'autre, ceux que nous avons connus, ceux que nous avons aimés.

Où sont-ils allés ?

Et voici qu'au premier jour du « Mois noir, Miz Du », l'Eglise, notre Mère, vient nous apporter la réponse de la foi.

Regardez le Ciel ! Ce tout petit enfant que la mort a arraché de vos bras, où est-il ? Il est au ciel, il vous voit, il vous aime.

Ce jeune homme, cette jeune fille, ce père, cette mère, cet époux, cette épouse qui réconfortés, purifiés par les sacrements, ont exhalé, sous vos yeux baignés de larmes, leur dernier soupir, qui s'en sont allés dans la paix d'une bonne conscience, dans le baiser du Seigneur... où sont-ils ? Ils sont au Ciel, ils vous voient, ils vous aiment, ils vous attendent.

Le Ciel ? Il est peuplé de millions et de millions de saints. Vous serez du nombre des saints, un jour, si vous le voulez. Obéissez à la voix de votre conscience et à la voix de Dieu. La mort n'est pas la mort. Elle n'est qu'un passage, un tunnel qui s'ouvre sur les clartés éternelles. Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

Après le froid et le sombre de l'hiver brillera de nouveau le soleil de l'été !

Après la mort ce sera la vie lumineuse, radieuse qui ne finira pas.

Chrétiens, le Ciel vous attend. Courage ! Confiance. Demandez l'appui fraternel de ceux qui vous ont précédés dans la Patrie, dans la maison du Père.

*Vous tous, saints et saintes de Dieu, intercédez pour nous.*

*Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis.*

Mais ils ne sont pas tous au Ciel, nos chers morts.

Le Ciel est la maison de la lumière, de la pureté. Nulle ombre, nulle souillure n'y pénètre.

Et nos morts ont connu les luttes, les tentations de la vie. Leur pauvre humanité était fragile, comme est fragile la nôtre !

Sont-ils entrés dans leur éternité dans la pleine clarté d'une âme sans tâche ?

Pas tous, même les bons !

Et l'Eglise qui élève nos cœurs vers le Ciel, nous invite à les pencher vers le purgatoire où se rachètent, dans de douloureuses et parfois longues souffrances, les fragilités des âmes.

Prions pour nos défunts en ce mois des morts. Que nos prières, nos bonnes œuvres, hâtent la délivrance, l'entrée au Ciel des âmes du purgatoire.

« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel. »

### La Fête des Anciens du Patronage Saint-Joseph et de la Phalange d'Arvor.

Une atmosphère de joie de sympathie, d'attachement au Patronage et à la Phalange, voilà ce qu'ont trouvé tous ceux, petits ou grands, qui sont venus, lundi soir 28 Octobre, à la séance récréative organisée à l'occasion de la fête des Anciens. Et cette fête n'aurait-elle eu d'autre résultat que d'opérer le regroupement dans l'amitié de tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre ou la fréquentent, enfants, jeunes gens, anciens, familles, membres honoraires, bienfaiteurs et amis, qu'il faudrait s'en réjouir comme d'un événement extrêmement heureux.

C'est du reste l'esprit qui a présidé à l'organisation de cette fête. Les Anciens, ce dont on ne saurait trop les féliciter, ont voulu que la messe dite à leur intention et pour leurs camarades défunts soit la messe de communion qui terminerait, dimanche 27, la retraite des patronnés. Et nombreux furent ceux d'entre eux qui se firent un devoir d'accompagner leurs « jeunes » à la sainte Table. Quoi de plus édifiant et qu'est-ce qui peut mieux symboliser l'union qui existe et qui doit exister entre le Patronage d'hier et celui d'aujourd'hui — union qui ne repose pas seulement sur la communauté de local ou de société, mais bien plus sur la communauté des convictions et des sentiments chrétiens !

Au cours de la messe, M. le Curé, s'adressant à eux, jeunes et anciens, ne voulut pas faire de distinction entre eux et à tous, il donna les consignes qu'un chef de paroisse est en droit de donner à des hommes qui, comme eux, bénéficient d'une sérieuse formation chrétienne.

A 10 h. 30, les Anciens s'assemblèrent dans la salle de la

Phalange pour l'élection de leur Comité et traiter les diverses questions intéressant la vie de leur association. Jean Marchalot fut élu président ; Noël Cosmao, trésorier ; Yves Wolfarth, secrétaire ; deux autres membres leur furent adjoints au Comité : Germain Marchalot et Paul Craff.

Tous les Anciens voudront bien noter dès maintenant que leur réunion annuelle se fera désormais à une autre date : aux environs de la fête du Patronage de Saint-Joseph.

A midi eut lieu le repas en commun, à l'Hôtel de la Paix... On avait à dessein évité de parler de banquet, afin de lui conserver l'allure qu'il eut d'ailleurs, de repas de famille... Il aura cependant valu les meilleurs des banquets par le menu que M. Le Reste avait admirablement soigné. Et les toasts n'y manquèrent pas non plus... M. Hervé, le premier, se leva pour présenter à M. le Curé le groupe des Anciens. M. Pichon les remercia de la précieuse collaboration qu'ils apportent aux directeurs du Patronage. M. le Curé dit sa joie de se trouver parmi des hommes jeunes et pleins de vie qui sont l'élite de sa paroisse et combien il compte sur leur dévouement à la cause catholique.

La fête devait se terminer lundi, comme on l'a vu plus haut, par une veillée bretonne fort agréable, au cours de laquelle les nombreux assistants applaudirent avec ferveur les beaux talents de Mme et de M. Cuff, nos sympathiques bardes bretons, et manifestèrent une surprise non moins admirative devant les mystérieux exploits de l'habile prestidigitateur qu'est M. Friant, de Concarneau.

Cette fête des Anciens a donc été complète et tous en ont emporté une excellente impression. M. le Curé et MM. les Directeurs du Patronage ne sont pas les moins heureux. Ceux-ci pour leur part en retiennent un enseignement : le bienfait inappréciable des soirées familiales qu'ils se feront un plaisir de renouveler au cours de l'année.

### Retraite des Jeunes Gens.

Comme chaque année, les jeunes gens du Patronage de la Phalange d'Arvor ont été convoqués à une retraite spécialement réservée pour eux. Ils ont répondu nombreux à l'appel qui leur avait été adressé. Pendant quatre jours, du 22 au 25 Octobre, les jeunes gens sont venus écouter la parole de Dieu, dans la chapelle des Œuvres.

C'est M. l'abbé Balcon, vicaire à Saint-Mathieu et nouveau directeur de la J.-A., qui a prêché cette retraite : il l'a fait avec tout son talent, qui est grand, servi par une parole chaude, souple, persuasive, avec toute son expérience, avec tout son zèle, qui est débordant, et qui s'est exercé principalement auprès des jeunes gens et enfants, soit dans les

écoles, soit dans les œuvres de jeunesse. C'est sûr qu'il a su intéresser, instruire et édifier ses auditeurs et ceux-ci ne l'oublieront pas.

Dimanche 27, à la messe de 8 heures, après une vibrante instruction de M. le Curé, 60 jeunes gens se sont avancés à la rencontre de Jésus, sous les regards émus des anciens et des parents. Spectacle vraiment consolant que celui offert par ces jeunes, comptant sur le Dieu de leur première communion pour demeurer fermes dans la foi et forts dans la vertu. Puissent-ils avoir puisé dans ces jours de recueillement la force d'être désormais, partout et toujours, les vrais témoins de Dieu.

### Aux associés de l'Apostolat de la Prière. Un appel urgent de S. S. Pie XI à la prière.

Le télégramme suivant nous parvient de Rome :

*Le Saint Père sollicite pour ses intentions particulières, prières, sacrifices des associés de l'Apostolat de la Prière. Les demander par la parole, la presse, la radio.*

LEDOCHOWSKI.

Tous nos associés qui lisent *La Croix* — et ils sont légion — s'empresseront de répondre à l'appel du Pape.

Profondément touchés de la confiance qu'il leur témoigne, ils en seront plus fervents dans la prière, plus généreux dans le sacrifice.

A tout le monde autour d'eux ils communiqueront la demande de Pie XI : ils s'en feront les apôtres.

Particulièrement, nos directeurs, nos zéloteurs, et nos zélatrices de Croisade transmettront à leurs chers Croisés l'appel de celui qui est leur grand chef.

En une circonstance tragique, en pleine guerre, en Juillet 1916, Benoît XV sollicita la prière des petits. Il leur disait :

*Comme à une planche de salut dans le naufrage, nous avons résolu de recourir à l'invocation du secours divin par le moyen tout puissant de votre innocence... Tendez donc la main au Vicaire du Christ, chers et tout puissants enfants.*

En une heure très angoissante, Pie XI renouvelle le geste de Benoît XV. Nos Croisés mettront au service du Pape leur « toute puissance suppliante ». Ils le savent, parce qu'il le leur a dit : il compte sur eux. Ils ne le décevront pas.

Nous serons reconnaissants à tous les journaux et périodiques qui voudront bien reproduire cet appel.

CHARLES PARRA, S. J.,

Directeur national à l'Apostolat de la Prière.

## MONSIEUR DU MARHALLAC'H

VICAIRE GÉNÉRAL DE QUIMPER

*M. le chanoine Le Borgne, du Chapitre de la Cathédrale, qui nous donnait, il y a quelques mois, des détails très intéressants sur la vie et l'activité pastorale de son ancien curé, M. le chanoine de Penfentenyo, archiprêtre de Saint-Corentin, a bien voulu nous communiquer quelques notes biographiques sur Monseigneur du Marhallac'h, ancien vicaire général.*

*Nos lecteurs seront heureux de voir revivre dans ces pages attrayantes le distingué prélat, et nous remercions M. le chanoine Le Borgne de son aimable et précieuse collaboration.*

N. D. L. R.

M. Jean-Félix de Marhallac'h avait eu de son mariage avec Mlle Marie-Gertrude de Carcaradec quatre enfants, deux garçons et deux filles : l'aîné des garçons mourut jeune ; l'une des filles épousa M. le comte de Carné, membre de l'Académie Française, et l'autre l'amiral de la Grandière, célèbre dans la marine et la diplomatie.

Le second des garçons, dont il est ici question, naquit à Quimper, rue du quai, dans l'hôtel qui fait face à la rue Laënnec (jadis rue des Vieilles-Cohues), le 8 Septembre 1808. Il fut baptisé le jour même, à Saint-Mathieu, et reçut le nom de Félix.

Son père était le type achevé du gentilhomme, aimable, gracieux, d'une humeur douce et expansive, s'accommodant de tout, ayant pour tout le monde un bon sourire, et d'une conversation instructive et pleine de bonhomie.

Il avait connu les mauvais jours de la Révolution, et, émigré à Coblenz, il avait enduré les plus grandes privations. Aussi on aimait à rencontrer ce beau vieillard aux longs cheveux blancs, ayant toujours le mot pour rire et une tabatière à bonbons où l'on mettait volontiers ses petits doigts.

La nature du fils contrastait étrangement avec celle du père. Cet enfant, en effet, était vif, téméraire et emporté jusqu'à la colère : mais il restait muet devant son père. Parfois il s'échappait de la maison paternelle pour quereller ses camarades, leur administrer et recevoir une de ces *bonnes frottées*, comme on dit chez nous, et dont le souvenir ne lui était pas désagréable dans sa vieillesse.

Son père désespérant de lui, bien qu'il n'eût pas encore 8 ans, l'avait mis comme externe au Collège de la ville, tenu par des ecclésiastiques ; une vieille domestique, la mère Michel, allait l'y conduire tous les jours. Ce n'était pas une

petite affaire. Il fallait souvent le traîner et quelquefois même le porter. Mais quel que fût le mode de se rendre à l'école, par les rues qui n'étaient jamais celles que la bonne femme voulait, il se passait deux fois par jour, au coin de la rue des Boucheries, une petite scène qui égayait le quartier. A la maison qui fait l'angle, il y avait une statue de la Sainte Vierge qu'on y voit encore, et devant laquelle la mère Michel ordonnait à Félix de se découvrir. Celui-ci exigeait qu'elle-même s'inclinât d'abord, et très profondément encore, sous peine de recommencer sa révérence. Ce n'est que lorsque la pauvre vieille s'était exécutée à ses souhaits, parfois même jusqu'à rouler à terre, qu'il saluait la Sainte Vierge, oui si le temps était beau, mais s'il pleuvait il refusait de le faire. De là une scène des plus drôles à laquelle, paraît-il, un grave chanoine qui descendait de Mesclouguen pour aller à l'office (ce devait être M. Le Guen de Kerneizon) s'arrangeait pour assister et rire de bon cœur, sans respect pour l'autorité de la mère Michel. Voyant que son fils était incorrigible et qu'il ne faisait aucun progrès au collège, son père l'en retira au bout de deux ans, et le mit comme interne à Sainte-Anne d'Auray, dont l'établissement était tenu par les Pères Jésuites.

Félix ne goûtait que médiocrement ce changement ; la férule impitoyable de la Maison n'était pas faite pour plaire à son humeur batailleuse et rebelle. Lui-même l'avouait plus tard, et racontait avec un fin sourire et une pointe de malice quelques-uns de ces tours qui lui avaient valu son internement. En les entendant, on mesurait avec admiration le chemin parcouru par cet enfant devenu l'homme le plus doux et le prêtre le plus patient, non par nature, mais par vertu.

A Sainte-Anne, le jeune du Marhallac'h rencontra des maîtres dévoués et choisis qui le comprirent mieux, et de vrais camarades qui s'attachèrent à lui pour la vie. Cependant, son séjour dans cet établissement ne fut pas de longue durée ; son père obligé de résider à Paris pour satisfaire à ses devoirs de député, l'emmena avec lui et le plaça au Lycée Sainte-Barbe. Ses condisciples, en voyant arriver ce jeune Breton, crurent qu'ils pourraient facilement exercer sur lui les brimades d'usage. Mal leur en prit. Le premier qui l'attaqua comprit vite qu'il ne ferait pas bon de lui chercher affaire, car il avait les poings solides et la réplique prompte. Aussi lui donna-t-on le nom de *Sicambre*, ce qui le protégea jusqu'à la fin de ses études.

Le jeune du Marhallac'h, tout en passant avec honneur de brillants examens, conserva toute sa vie sa foi et resta fidèle à ses devoirs de chrétien.

Toutes les carrières s'ouvrant devant lui, on crut qu'il choisirait l'armée. Il n'en fut rien, il préféra suivre les cours de droit, et subit avec succès ses examens de licence. Puis,

non pour exercer la médecine, mais pour venir plus tard en aide aux pauvres et aux nécessiteux, pratiqua les hôpitaux et suivit les cours des plus habiles praticiens de Paris.

Non content d'apprendre tout ce qui était à sa portée, le jeune Félix résolut de voyager pour son instruction, et partit pour l'Italie en compagnie de son cousin M. de Carcaradec. Rome surtout l'attira, le captiva. Il rappelait plus tard l'émotion qu'il avait éprouvée aux pieds du Saint Père et les regrets qu'il avait eus de quitter la Ville Eternelle.

Il se rendit aussi en Angleterre, avec M. de la Villemarqué, l'éminent membre de l'Institut, curieux surtout de visiter le pays de Galles, où il constata de grands rapprochements entre la langue du pays et notre Bas-Breton.

Revenu en Bretagne, Félix vint se fixer au Pérennou, entre son père qu'il respectait tant et sa sainte mère qu'il entourait de la plus douce affection.

Le Pérennou est la résidence la plus belle qu'on puisse rêver sur la jolie rivière de Quimper à Bénodet. Le château, qui a grand air, est précédé d'un parc merveilleux, de magnifiques ombrages où l'on voit des cascades, des laines, des grottes, des ponts suspendus et de belles allées verdoyantes qui conduisent jusqu'aux bords de l'Odéon.

Ses parents ayant résolu de le marier, le 10 Juin 1839, le jeune du Marhallac'h épousait Mlle Mélanie Harrington. Le contrat civil et le mariage religieux avaient lieu à Plonéis.

M. Jégou, ami de la famille et plus tard vicaire général, bénissait cette union qui s'annonçait heureuse. Tout, en effet, s'y trouvait réuni : fortune, éclat des noms, éducation parfaite, convictions religieuses et patriotiques, tout ce que l'on peut désirer.

Hélas ! l'heure des peines allait bientôt sonner. En effet, dès 1840, un enfant était venu réjouir ce jeune foyer : mais onze mois après, Dieu le lui ravissait. Ceux-là seuls qui ont connu ces émotions poignantes près du berceau du premier-né peuvent dire ce qui se passe alors, dans le cœur d'un père. Un second enfant, accordé à ces parents si éprouvés, rejoignait bientôt au ciel son frère aîné. On eut dit que tous deux ne s'étaient tant pressés de mourir que pour y préparer une place à leur mère. L'année suivante, en effet, Mme du Marhallac'h succombait après avoir donné le jour à une petite fille qu'on appelait Mélanie, du nom de sa mère.

Qui dira la douleur de l'époux resté seul avec cette frêle et délicate créature ! Cette plaie faite au plus intime de son cœur ne s'est jamais fermée. Que de fois, ses hôtes du Pérennou, montés prendre leur repos, lui, descendait dans le caveau de la chapelle et là, plongé dans la prière qui console et soulage, il passait de longues heures au milieu de ses morts.

Une dernière immolation manquait à cette âme pour l'épurer encore devant Dieu. La petite Mélanie, sur qui reposaient toute son affection et ses espérances, lui était ravie à l'âge de 7 ans : la famille se reconstituait au ciel.

Dans cette solitude qu'aucun cri d'enfant n'animerait plus désormais, devant cet avenir qui n'avait plus de but, M. du Marhallac'h encore dans la force de l'âge se demandait ce que Dieu voulait de lui.

Il y avait alors à Quimper, deux prêtres bien faits pour le consoler et le conseiller : M. Jégou, le futur vicaire général, et M. du Feigna, recteur de Saint-Mathieu, homme d'une grande expérience, entré très tard dans les Ordres. M. du Marhallac'h prit avec eux une grave détermination : il dit adieu au monde et entra au Grand Séminaire de Quimper.

L'acclimatation à cette vie nouvelle où la volonté est brisée à tout instant par le son de la cloche qui règle les exercices et ne laisse rien au hasard des circonstances, ce retour à la vie interne après tant d'années de liberté, ne laissa pas de lui coûter beaucoup, comme il avoua plus tard lui-même. C'est surtout en comparant ces âmes de jeunes gens qui passent du collège au Séminaire objet de leurs vœux, avec la sienne fatiguée de la vie, qu'il mesura la grandeur de son sacrifice. Mais sa nature énergique ne recula pas. Plein de respect et de déférence pour ses maîtres, et d'une grande simplicité avec ses condisciples, il fit trois années de Séminaire, au bout desquelles, après avoir été tonsuré en 1852, minoré, sous-diacre et diacre en 1853, il reçut la prêtrise des mains de Mgr Graveran, le 30 Juillet 1854.

Il quitta le Séminaire le lendemain de l'ordination et dit sa première messe dans la chapelle du Pérennou, devant son père. Ce vénérable vieillard avait longtemps résisté au désir de son fils ; en le voyant se faire prêtre, il voyait s'éteindre en lui sa race, son nom disparaître et la devise de ses armes « *Usque ad aras, jusqu'aux autels* », s'accomplir douloureusement.

(A suivre.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.  
b) Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — Tous les jours : le matin aux heures des messes, le soir de 18 à 19 heures.

Les samedis et veilles des fêtes : le soir de 16 à 19 heures, puis après 20 heures.

## Mois de Novembre

1, VENDREDI. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Messe pontificale à 10 heures. — A 14 h. 30, vêpres de la Toussaint. Sermon. Vêpres des morts. — A 20 heures, sermon breton. Vêpres des morts. (Les exercices ordinaires du premier vendredi sont supprimés.)

2, SAMEDI. — FÊTE DES TRÉPASSÉS. — Office paroissial à 8 heures. — Office canonial à 10 heures : procession autour de la place Saint-Corentin au chant du *Libera*. — Grand'messe. — De 14 à 16 heures, inscription à la Sacristie dans la Confrérie des Trépassés. — A 20 heures, clôture des prières du Rosaire.

✠ 3, DIMANCHE. — 21<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Grand'messe de *Requiem* pour les défunts privés du bienfait des fondations par la loi de la Séparation. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

4, LUNDI. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, veuve. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 h. 30 et 15 heures. — A 6 h. 30, service et messe pour les Curés et Vicaires décédés. — A 10 heures, service et messe pour les Evêques et les Chanoines.

5, MARDI. — Fête des Reliques.

6, MERCREDI. — Saint Iltud, abbé. — Confession des filles qui ont déjà communiqué.

7, JEUDI. — De l'Octave de Tous les Saints.

8, VENDREDI. — De l'Octave. — Confession des tout-petits.

9, SAMEDI. — La Dédicace de l'Archibasilique du Saint-Sauveur. — Confession des garçons.

✠ 10, DIMANCHE. — 22<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, réunion bretonne.

11, LUNDI. — Saint Martin, évêque et confesseur.

12, MARDI. — Saint Martin, pape et martyr.

13, MERCREDI. — Saint Didace, confesseur.

14, JEUDI. — Saint Josaphat, évêque et martyr.

15, VENDREDI. — Saint Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur.

16, SAMEDI. — Sainte Gertrude, vierge.

✠ 17, DIMANCHE. — 23<sup>e</sup> après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle.

18, LUNDI. — La Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

19, MARDI. — Sainte Elisabeth, veuve.

20, MERCREDI. — Saint Félix de Valois, confesseur.

21, JEUDI. — La Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie.

22, VENDREDI. — Sainte Cécile, vierge et martyre.

23, SAMEDI. — Saint Clément 1<sup>er</sup>, pape et martyr.

✠ 24, DIMANCHE. — Dernier dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon. Vêpres des morts.

25, LUNDI. — Sainte Catherine, veuve et martyre.

26, MARDI. — Saint Sylvestre, abbé.

27, MERCREDI. — De la Férie IV.

28, JEUDI. — De la Férie V.

29, VENDREDI. — Saint Houardon, évêque et confesseur.

30, SAMEDI. — Saint André, apôtre.

## Mois de Décembre

1, DIMANCHE. — Premier dimanche de l'Avent. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

## A SAINT-CORENTIN

## Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :

- 21 Septembre. Yvette-Jeanne-Marie Huguen, 33, rue Olivier-Perrin.  
 29 — François-Pierre-Marie Moysan, 14, rue Astor.  
 29 — Eugène-Jean Louarn, rue de l'Abattoir.  
 6 Octobre. Maryse Le Du, 17, rue Goarem-Dro.  
 13 — Jacqueline-Berthe-Marie Lautridou, 5 bis, rue Neuve.  
 15 — Alain-Emmanuel-Adolphe-Marie Cabon, route de l'Hippodrome.

## Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 23 Septembre. François-Louis-Marie Mazéas et Hélène Laudrin.  
 7 Octobre. Jean-François Montréer et Jeanne-Marie Jolivet.  
 15 — Jules-Yves Bellec et Yvonne-Germaine Huon.  
 16 — Marcel-Jean Bourhis et Germaine-Marie Le Saux.  
 21 — Pierre-Marie-Joseph Doucin et Jeanne-Marie Mével.

## Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

- 23 Septembre. Jeanne-Marie-Perrine Favennec, veuve de Louis Roignant, 52 ans, Coteau du Frugy.  
 26 — René Berthelom, époux de Marie Le Guen, 62 ans, 19, rue du Sallé.  
 28 — Marie-Renée Le Bras, épouse de Noël Perrot, 68 ans, 53, rue Elie-Fréron.  
 5 Octobre. François-Marie Gentric, époux de Marie-Yvonne Bellec, 42 ans, 43, rue Neuve.  
 6 — Jean-François Jourden, célibataire, 13 ans, 49, rue Elie-Fréron.  
 7 — Jean-François Guillou, époux de Marie-Corentine Merdy, 60 ans, 30, rue du Frouit.  
 18 — Jeanne-Marie Le Gall, célibataire, 59 ans, r. de l'Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## Madame LE GRAND

28, rue du Frouit

QUIMPER

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Ecoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

## Pâtisserie - Confiserie

PETITS FOUR - ENTREMETTS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

## LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)  
 TÉLÉPHONE 8-37

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

ENTREPRISE  
DE  
SERRURERIE

## R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

— 24, Rue de Brest, 24 —  
 et Impasse Feunteunic-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - - - Hangars Agricoles -  
 - - - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - - - Magasins, etc. -  
 - - - Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 - - - Verandas, Marquises, Rampes -  
 - - - Balcons -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

R.C. QUIMPER 5.362

## FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

## A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16  
 (Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Freron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**

CHARPENTE

MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE

CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

**Restaurant LE DÉ**

33, rue des Douves - QUIMPER

**COIGNEC-SCORDIA, Succ<sup>rs</sup>**

BANQUETS ET NOCES  
REPAS A TOUTE HEURE

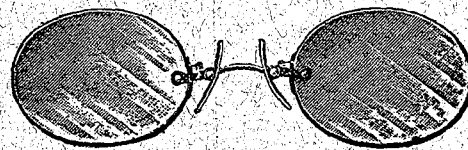
Téléph. 6.42 CHAMBRES R. D. 7.722



*Lunetterie et Orthopédie*

**DELBENN**

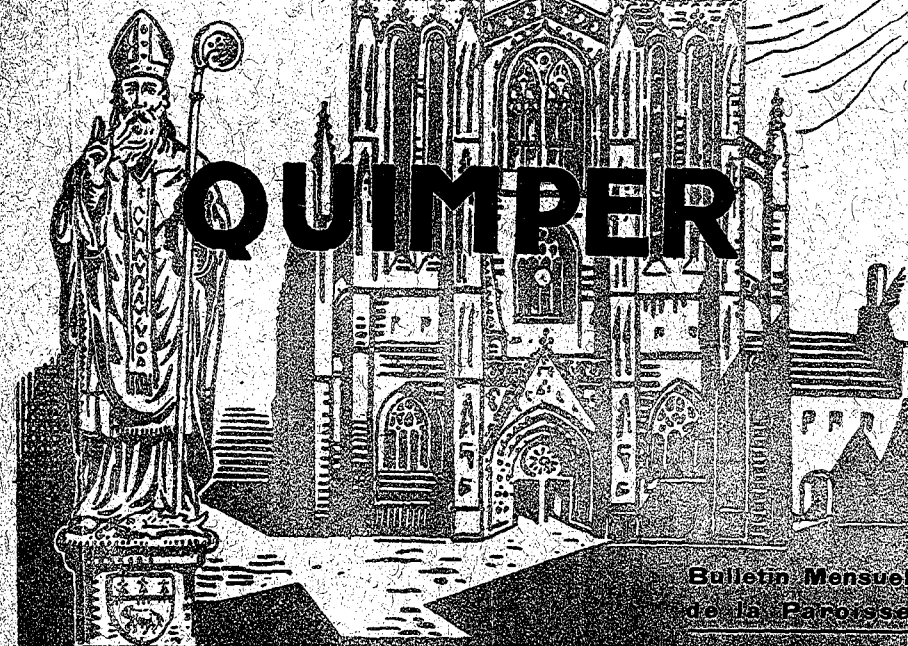
16, rue Kéréon QUIMPER



**P. LE GUENEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

# LA VOIX DE ST CORENTIN



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFONT LES AMES  
AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# **Comptoir National d'Escompte** **DE PARIS**

*Société Anonyme*  
*au Capital de 400 Millions entièrement versés*

*Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère*

Agence :  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
Brest  
Concarneau  
Lorient  
Morlaix  
Vannes

# **LA VOIX DE SAINT-CORENTIN**

**BUREAUX : Rue du Front (Sacristie)**

**DÉPÔTS**

Librairie LE GOAZIOU.  
— GUIVARCH.

*Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.*

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## **LA VIE PAROISSIALE**

### **FÊTES ET RÉUNIONS DE NOVEMBRE**

#### **Les Jeunes de la Ligue Féminine**

Il y a des consignes qui coûtent, il faut savoir s'y conformer. On ne regrette jamais d'avoir obéi aux ordres de ceux qui ont qualité pour commander.

La ligue d'Action Catholique veut que chaque paroisse ait un groupement à part. Assurément, il y a des échanges de vues, des efforts mis en commun, des relations interparoissiales, mais toute paroisse doit avoir son groupement séparé.

Or, à Quimper, les jeunes filles de la Ligue Féminine étaient réunies, depuis toujours, dans un groupe unique, où les paroissiennes de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, et quelques adhérentes de Loc-Maria et de Sainte-Thérèse fraternisaient.

Pour obéir à la consigne, il fallut se séparer.

Les dirigeantes de Saint-Corentin eurent bien un peu mal au cœur, en constatant aux premières réunions qui suivirent la séparation que la salle semblait trop vaste, que beaucoup de places étaient vides ; mais gémir n'arrange rien. Elles ont fait mieux ! Elles se sont mises, et les adhérentes avec elles, à la recherche de recrues nouvelles et elles ont réussi, au delà de leurs espérances, puisque à la

réunion du 10 Novembre dernier elles étaient près de 120, et toutes semblaient heureuses et bien décidées à se retrouver ainsi chaque mois.

Nous félicitons les dirigeantes, celles qui ont avec elles travaillé à l'œuvre du recrutement, et nous vous félicitons vous aussi jeunes recrues. En devenant ligueuses d'Action Catholique, vous collaborerez à une belle entreprise d'apostolat et vous trouverez dans votre groupement des amitiés sûres, des occupations agréables, des distractions saines, des conseils sages qui vous aideront à rester de bonnes et vertueuses chrétiennes.

### Fête de l'Armistice, le 11 Novembre.

La Cathédrale était comble le lundi 11 Novembre pour la célébration du 17<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice. Son Excellence Monseigneur l'Evêque présidait au trône, assisté de M. le vicaire général Joncour et de M. le Curé-Archiprêtre. A la droite du trône, Son Excellence Monseigneur Cogneau a pris place. M. le chanoine Louvière, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, célébrait la messe.

Tous les élèves du Grand Séminaire sont présents et remplissent le chœur ; aussi le catafalque avait dû être dressé dans le sanctuaire même, devant l'autel. Recouvert des couleurs nationales, il est encadré de douze porte-drapeaux représentant les diverses sociétés militaires de la ville, la Phalange d'Arvor et les Scouts.

Au haut de la nef, on remarque M. Cathal, représentant le Préfet du Finistère ; M. le Maire de Quimper et ses adjoints ; le Colonel et de nombreux officiers de la garnison ; les anciens combattants des diverses armes. Dans la Cathédrale pas une chaise qui ne soit occupée et des centaines d'assistants doivent demeurer debout, serrés, tassés, et... cependant recueillis.

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire et prononce une émouvante allocution, dont pas une parole ne se perd et que tous écoutent dans un religieux silence. Son Excellence nous montre l'âme de la France, toujours généreuse, toujours éprise d'idéal et de justice, parce toujours et malgré tout profondément chrétienne et chevaleresque.

Que c'est beau une belle parole, quand on sent qu'elle est la vivante expression des sentiments d'un Père, d'un Chef !

Et les cloches sonnent et la voix puissante des grandes orgues remplit la Cathédrale, pendant que retentit le *Te Deum* de la reconnaissance.

Monseigneur préside l'absoute et la foule se retire.

Les anciens combattants, musique en tête, drapeaux déployés, s'en vont, en un impressionnant défilé, s'incliner et prier devant le monument aux morts de la guerre, érigé au cimetière Saint-Marc.

Nous avons appris que certains anciens combattants et leurs amis ont voulu faire bande à part pour le défilé. Leurs opinions politiques le leur commandent !!! Ils font parti du Front Populaire. Triste chose que la politique de division, qui ne permet même pas de s'unir, *un jour, une heure, près d'une tombe !!!* D'honorer ensemble les compagnons d'héroïsme et de misère tombés pour la défense de la Patrie.

### L'Œuvre des Campagnes.

Le Comité diocésain de l'Œuvre des Campagnes, que préside la baronne de Taisne, s'est réuni à l'Evêché le 12.

Son Excellence Monseigneur Duparc, après avoir entendu le compte rendu de l'année, a félicité les membres du Comité du bien que fait leur œuvre, en secourant les écoles, les bibliothèques catholiques, les patronages de nos paroisses rurales, leur a donné ses conseils, ses encouragements et sa bénédiction.

Le lendemain matin, la messe annuelle de l'Œuvre a été célébrée à 8 heures, à la Cathédrale, à l'autel du Sacré-Cœur, par M. le Curé, qui a adressé aux adhérentes une allocution.

### Réunion du Comité de la Ligue Paroissiale des Hommes d'Action Catholique.

Elle fut bonne et très animée, cette réunion du 15 Novembre, dans une des salles de la Phalange. C'étaient des convaincus, des militants qui échangeaient leurs idées, qui exposaient leurs vues, tous avec le même désir de connaître, pour s'y conformer, la pensée, la doctrine catholique, tous sur la question d'un intérêt très actuel inscrite au programme.

M. le Curé, qui préside la réunion, lit ce passage de l'Evangile, qui raconte le miracle de la pêche miraculeuse, puis en fait le commentaire. Les hommes d'Action Catholique doivent être des apôtres. Comme les apôtres, qu'ils acceptent l'invitation : *Duc in altum*. Va au large, ne te contente pas de ta petite vie égoïste, ne te contente pas de t'occuper de ton foyer. *Mitte retia in mare*. Jette tes filets. Aie l'ambition de faire du bien, d'éclairer, d'aider, de ramener les âmes qui ont besoin d'être ramenées. Tu le peux,

avec la grâce de Dieu si tu le sais le vouloir. *Per Totam noctem laborantes, nihil cepimus.* Je n'ai rien pris jusqu'ici. Je ne peux pas me rendre le témoignage d'avoir fait un bien vrai, réel, surnaturel à une âme, d'avoir gagné un camarade, un ami. Pourquoi ? tu travaillais dans la nuit. Tu ne demandais pas à Dieu, à l'étude des vérités religieuses la lumière qui est indispensable pour éclairer les autres. Tu n'as rien pris ? Jésus n'était pas à bord de ton âme peut-être. Il faut l'état de grâce, il faut la vie surnaturelle, une foi vivante pour faire de l'apostolat utile.

*In verbo autem tuo lascabo rete :* Maître, vous me dites de jeter le filet, je vous obéis. C'est le Maître, en effet, c'est le Christ qui, par la voix du Pape et des Evêques, commande aux fidèles de faire de l'Action Catholique : docilement mets-toi à l'œuvre, écartant les causes d'insuccès que nous avons signées et tu feras bonne pêche.

La capture est si abondante, que Simon Pierre fait appel à ses compatriotes de la barque voisine. Leçon d'union, de collaboration. Pas de divisions mesquines, pas de clans, de partis qui repèrent. Sur le terrain catholique, il faut laisser de côté ces divergences politiques. L'union fait la force. *Pierre à genoux.* Leçon d'humilité. Travaillons ferme, mais sans nous laisser aller à l'orgueil, à la vaine gloire. Servir la cause de Dieu, voilà le but de l'Action Catholique. Notre gloire personnelle ? Laissons-en le soin au Maître. Il a su, il saura toujours récompenser les pêcheurs d'hommes.

M. Rodallec a bien voulu accepter de parler d'un sujet très actuel : « L'Eglise et la paix ! »

Largement documenté aux meilleures sources, il expose tout d'abord la doctrine de l'Eglise : comme son divin fondateur, que l'on a appelé « le prince de la paix », l'Eglise désire et prêche la paix entre les peuples. Elle déclare que l'amour de la Patrie est un devoir pour tout homme, mais que l'hypernationalisme constitue un manque de justice et de charité envers les autres nations.

En pratique, l'Eglise de tout temps s'est efforcée de combattre le bellicisme et de pacifier. Le conférencier signale les interventions des Papes modernes, souvent choisis comme arbitres pour régler certains différends internationaux. Il nous montre, au cours de la guerre mondiale de 1914 à 1918, Pie X et Benoît XV, exprimant toute leur douleur devant ce terrible conflit ; Pie X, répondant à l'Empereur d'Autriche qui lui demande de bénir ses armées : « Je bénis la paix ! » Benoît XV, s'efforçant d'adoucir les épreuves des prisonniers, des malades, travaillant à hâter l'engagement des pourparlers pour la cessation des hostilités.

Pie XI prêche la paix. C'est la paix qu'il a donné comme objectif à l'assaut de prières que fut le jubilé de la Rédemp-

tion de 1933 à 1935. C'est la paix que sur son invitation, l'Univers entier est venu demander à la Vierge de Lourdes en Avril dernier, au cours du Triduum de clôture de ce jubilé.

Dans le conflit qui met aux prises en ce moment l'Italie et l'Ethiopie, quel jugement le Souverain Pontife a-t-il prononcé ? Il a dit que le besoin d'expansion d'un pays surpeuplé est un fait dont il y a lieu de tenir compte, mais un fait qui ne donne pas le droit de conquérir par les armes, un autre pays. Il a dit que défendre les frontières de son pays est un droit, mais que ce droit ne peut être exercé au-delà de ce qui est juste et ne légitime pas pour autant les guerres de conquête. Il a dit enfin que la justice entre nations pouvait et devait être recherchée par d'autres voies que par les armes. Il a applaudi à tous les essais de conciliation et a félicité ceux qui travaillent à arrêter l'effusion du sang et à rétablir la paix.

Quelle animation dans la conversation qui suit cet exposé ! Ce qui nous donne aux yeux d'un grand nombre la réputation de favoriser la guerre, c'est une presse mal renseignée ou menteuse, c'est la vieille formule bien usée cependant : L'Eglise est pour les capitalistes, les marchands de canons, etc. C'est aussi, il faut le reconnaître, le nationalisme outrancier de certains hommes qui apparaissent comme catholiques, mais qui n'ont certes pas la vraie doctrine catholique, etc.

M. le Curé résume en quelques mots les vérités exposées par le conférencier.

Les catholiques ne peuvent qu'aimer et vouloir la paix. Dire le contraire, c'est ne pas les connaître, ne pas connaître leur religion, ou bien c'est les calomnier.

L'Eglise ne se contente pas de prêcher la paix. Elle y emploie toute l'influence qu'elle peut avoir dans le monde.

A ceux qui reprochent aux « curés » d'être à la remorque des riches, des banquiers, des marchands de canon, la réponse est bien facile. L'Eglise recrute ses ministres presque totalement chez les pauvres. Les prêtres, en fait, vivent pauvres et les « soutanes verdies » sont autre chose qu'un roman. Les paroisses vivent principalement des offrandes des pauvres. Il y a aux offices, à la Table sainte plus de pauvres que de riches.

L'Eglise estime les riches qui comprennent, qui remplissent leurs devoirs. Elle n'est inféodée à aucune classe. Elle ne sert pas des maîtres humains. Elle sert Dieu, ce qui est le meilleur moyen de servir tout le monde dans la justice et dans la charité.

Rendez-vous est pris ensuite pour le mois prochain.

## La Fête de Sainte Elisabeth chez les Tertiaires.

Il y a sept cents ans que Sainte Elisabeth de Hongrie, une des grandes patronnes du Tiers-Ordre a été canonisée. Il y avait seulement quatre ans qu'elle était morte. Les hautes vertus de cette jeune princesse, les miracles éclatants qui se produisaient près de son tombeau, amenèrent le Pape Grégoire IX qui l'avait connue personnellement, qui avait même été quelque temps le guide de sa conscience à proclamer la sainteté de cette jeune princesse rappelée à Dieu à l'âge de 24 ans. Elle fut le modèle des jeunes filles, des épouses, des mères. Son humilité n'eût d'égale que son admirable charité pour les pauvres, les orphelins, les vieillards, les malades. Elle soignait de ses mains les lépreux et baisait leurs plaies.

La Fraternité du Tiers-Ordre de Quimper l'a fêtée solennellement, le dimanche 24 Novembre. M. l'abbé Hervé, directeur du Tiers-Ordre, célébra la messe, à 7 heures, à la chapelle neuve, où tous les associés s'approchèrent de la table sainte. L'après-midi, à 16 heures, eut lieu une cérémonie de profession et M. le Curé prononça le panégyrique de Sainte Elisabeth, faisant ressortir ses éclatantes vertus et engageant les Tertiaires à aimer autant que leur condition le permet, leur glorieuse patronne.

## FÊTES DE DÉCEMBRE

### L'Immaculée Conception (8 Décembre).

Seule parmi les enfants d'Adam, la Très Sainte Vierge, par les mérites de Jésus-Christ le Sauveur, le Fils de Dieu dont elle devait être la mère, est venue au monde sans la souillure du péché originel. C'est le privilège que l'Eglise désigne sous le nom de l'Immaculée Conception. C'est le 8 Décembre 1854, que ce dogme fut proclamé et proposé à la foi de tous les fidèles, par le Souverain Pontife Pie IX. Et quatre ans plus tard, à Lourdes, la Sainte Mère de Dieu se rendant aux prières instantes de son enfant de choix Bernadette Soubirous qui lui demandait son nom répondait : Je suis l'Immaculée Conception.

Tous les ans les catholiques du monde entier honorent, le 8 Décembre, l'Immaculée Conception de Marie. Les paroissiens de Saint-Corentin seront plus nombreux cette année que les années ordinaires puisque le 8 Décembre arrive un dimanche. Ils ne manqueront pas de venir enten-

dre M. l'abbé Conseil, aumônier des Religieuses de la Retraite et du cours de Notre-Dame d'Espérance, qui a bien voulu accepter de célébrer dans la chaire de la Cathédrale, les louanges de l'Immaculée.

### La Fête de Saint Corentin (15 Décembre).

Il y a deux ans, nos paroissiens ne l'ont pas oublié, la fête de notre saint Patron fut célébrée avec beaucoup d'éclat.

Son Eminence le cardinal Verdier, l'apostolique archevêque de Paris, célébrait pontificalement la grand'messe. L'illustre recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart, archevêque de Mélytène, membre de l'Académie Française et que le Souverain Pontife vient d'honorer de la pourpre cardinalice, fut l'orateur de la journée. Notre évêque vénéré, Mgr Duparc, avait près de lui son auxiliaire dévoué, Mgr Cogneau, et le distingué archiprêtre de la Cathédrale, Mgr Mesguen, venait de recevoir la nouvelle de son élection au siège de Poitiers.

L'année dernière nous fûmes heureux de voir Son Excellence Mgr Cogneau, enfant de Quimper, officier pontificalement pour le « pardon » du Patron de Quimper et du diocèse et d'entendre l'éloquent orateur Dominicain, le Révérend Père Padé, supérieur de la Province de Paris.

Cette année, la fête ne sera pas moins belle.

Nous aurons le plaisir d'entendre Son Excellence Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, dont la parole si chaude, si vibrante, chantera la gloire du premier pasteur de Cornouaille, et la messe sera chantée par Mgr Le Marrec, prélat de Sa Sainteté, supérieur du Grand Séminaire de la Mission d'Haïti et vicaire général de tous les diocèses Haïtiens.

Le 15 Décembre, nous n'en doutons pas, la Cathédrale sera comble et Saint Corentin répandra sur ses fils ses plus abondantes bénédictions.

Et l'année prochaine ? Sommes-nous indiscrets en vous le disant un an d'avance ? Le cher évêque de Poitiers, votre ancien curé, Mgr Mesguen, a accepté de venir fêter avec nous, Saint Corentin.

### Noël.

La naissance de l'Enfant Dieu ! fête chère au cœur de tous : des tout-petits et des chrétiens de tout âge. Poésie, joie, reconnaissance, amour, confiance. Noël, c'est tout cela. Dans les familles, la tradition veut qu'une petite crèche de Bethléem soit dressée et devant le petit Jésus, entouré de sa

mère, de Saint Joseph, de l'âne, du bœuf, des moutons et des bergers, les petits enfants s'agenouillent et prient.

Et dans la nuit du 24 Décembre, les cloches sonnent, appelant les fidèles à la messe de minuit. Noël, Noël, chantons tous Noël.

Ne soyez pas, chers paroissiens, de ces gens à qui la fête de Noël ne rappelle qu'un copieux réveillon. C'est la venue du Fils de Dieu notre Sauveur, celui qui nous ouvre le Ciel.

Parents chrétiens, ne parlez jamais à vos enfants du « Père Noël ». C'est une trouvaille de l'impiété qui, ne pouvant pas supprimer cette fête si touchante et si aimée, a voulu la démarquer, la laïciser.

Elle n'a inventé ce vieillard à barbe blanche à cheveux blancs, aux épaules courbées sous une hotte de jouets, que pour détourner les pensées et les cœurs du petit Jésus qui, lui, n'est pas un mythe, mais le vrai fils de Dieu, notre maître adoré, venu sur la terre pour nous sauver.

Arrière donc ce Père Noël, d'invention impie, et place, place toujours au Fils de Dieu, au Fils de la Très Sainte Vierge, au petit Jésus de Bethléem.

La veille, confessions toute la journée.

L'Office commence à 10 h. 1/4. La grand'messe chantée à minuit est suivie de deux messes basses. — « La Cathédrale est fermée de 8 heures du soir à 9 h. 1/2, puis de 11 h. 45 à minuit 1/4. Cette mesure est prise pour assurer l'ordre ».

A Vêpres, le 25, le sermon de Noël sera donné par M. le chanoine Le Grand, du Chapitre de la Cathédrale.

### Le dernier soir de l'année.

Les fidèles sont invités à se réunir, aussi nombreux que possible, le soir du 31 Décembre, à 20 heures, à la Cathédrale, pour passer une heure ensemble devant le Très Saint Sacrement. M. le Curé, du haut de la chaire, dirigera cette Heure Sainte, pendant laquelle il rappellera les bienfaits reçus au cours de l'année, bienfaits dont il est juste de remercier le Bon Dieu, il rappellera les fautes dont chacun a pu se rendre coupable et dont il faut demander pardon avant que s'achève cette année 1935 que nous retrouverons au jour du jugement.

Puis, saluant l'année nouvelle, qui, dans quelques instants va commencer, année qui nous apportera des joies, des peines, des devoirs et... peut-être ! la mort, il dira dans quelles dispositions nous devons l'accueillir et priera Dieu

de bénir en 1936 chacun des paroissiens, chaque foyer, la grande famille paroissiale.

En sortant de cette réunion, le 31 Décembre 1934, plusieurs disaient : « Que c'est émouvant, cette heure sainte d'un dernier soir d'année ! »

Revenez goûter ces émotions qui sont génératrices de saintes et généreuses résolutions.

### Un peu de statistique.

Nous livrons aux réflexions de nos lecteurs les chiffres suivants, que nous relevons sur les registres de la paroisse :

Il y a cinquante ans, *en 1885*, le sacrement de baptême a été administré à 301 enfants.

Dix ans plus tard, *en 1895*, il y eut 280 baptêmes.

On en comptait 275 il y a 30 ans, *en 1905*.

En 1914, « nous prenons cette année parce que en 1915 c'était la guerre », *en 1914* donc, il n'y a plus que 187 baptêmes.

Le nombre diminue encore dans le décennat suivant, puisque, *en 1925*, 168 enfants seulement furent baptisés.

Et cette année, *en 1935* ! au moment où nous faisons cette lamentable statistique, nous avons fait 107 baptêmes !!

La dénatalité préoccupe tous ceux qui sont soucieux de l'avenir de notre pays. Ils cherchent un remède. Pour guérir un mal il faut en connaître la cause.

Nous leur indiquons celle que nous croyons être la cause principale : l'exclusion de la religion depuis ce demi siècle de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

### Action Catholique.

Le mardi 17 Décembre, à 20 heures, à la Phalange, réunion générale des hommes de l'Action Catholique.

Programme : Rapports sur l'état actuel des diverses œuvres catholiques dans la paroisse : patronage, syndicats, conférence de Saint-Vincent de Paul, écoles, etc.

Causerie par M. l'abbé Favé, sous-directeur des Œuvres diocésaines.

## AU CINÉMA DE LA PHALANGE D'ARVOR

**Du Mardi 3 au Dimanche 8 Décembre**

**EN GALA : Le Film magistral de Julien DUVIVIER**

# GOLGOTHA

*Une des plus grandes productions françaises*

avec Harry-Baur, Jean Gabin, Robert Le Vigan,  
Charles Granval, André Bacqué, Edwige Feuillère,  
Juliette Verneuil, Lucas Gridoux, Hubert Prélier

« *Golgotha* est un film catholique en ce sens qu'il a été contrôlé dans ses moindres détails... Mais pour être essentiellement catholique, *Golgotha* n'est pas qu'un film religieux, c'est d'un bout à l'autre un drame humain, et même peut-on dire politique. »

*L'Illustration* (16-2-35).

« Cette œuvre admirable est considérée à juste titre comme l'événement le plus formidable du cinéma français. »

*La Cinématographie Française.*

Six soirées : du mardi 3 au dimanche 8 Décembre inclus, à 20 h. 30 ;  
deux matinées : le jeudi 5 et le dimanche 8 Décembre, à 15 h. 30.

**Prix des Places : 10, 7 et 5 francs.**

## MONSIEUR DU MARHALLAC'H

**VICAIRE GÉNÉRAL DE QUIMPER**

*(Suite)*

Mais il était trop chrétien pour refuser à Dieu ce sacrifice et bientôt il chantait dans ces beaux vers, son immolation, ses regrets et ses espérances :

*Mon fils, monte à l'autel où mon nom doit mourir,  
On me l'avait prêté, mais la main paternelle  
Du Dieu qui te reçoit à l'ombre de son aile,  
Déjà l'inscrit au ciel où rien ne doit périr.*

*Mon fils, monte à l'autel où le Sauveur t'appelle,  
Va chercher dans son sein l'oubli de tes douleurs  
De ceux que tu pleurais la phalange immortelle  
T'entoure de ses vœux et vient sécher tes pleurs.*

*Près de toi, cher enfant, ton père octogénaire,  
Au pied de cet autel tristement prosterné,  
Offre au Dieu que tu sers, dans une humble prière,  
Et son fils qui consacre et le pain consacré.*

*Vois tes pieuses sœurs, ta famille éplorée,  
Qui trouvent dans la foi remède à leur douleur,  
Bénis-les, ô mon fils, et que ta main sacrée  
Rappelle dans leur sein la paix et le bonheur.*

*Il se fait tard pour moi... Va préparer l'hostie  
Qui de mon dernier jour doit faire un jour d'espoir,  
Je rends grâce à Dieu. Dieu je vous remercie !  
De la main de mon fils, je puis vous recevoir.*

*Exauce, Dieu d'amour, à cette heure suprême,  
Les vœux que mon enfant vient de t'offrir pour moi.  
Près de ceux que j'aimais, en quittant ceux que j'aime,  
Daigne dans ta bonté me réunir à Toi.*

M. du Marhallac'h avait fait son sacrifice complètement. Dieu l'en bénit : quand il fut emporté par une mort presque foudroyante, aucun prêtre de la paroisse n'eut le temps d'accourir, mais son fils était là, il lui donna les derniers sacrements, le prépara à la mort et reçut son dernier soupir.

M. du Marhallac'h n'était pas rentré au Pérennou pour rester inactif. Sans doute, il ne fut ni vicaire, ni aumônier, ni recteur, mais quelle prodigieuse activité chez ce prêtre qui n'a jamais perdu une minute dans sa vie. Invité par M. du Feigna à confesser à Saint-Mathieu, sa réputation de bonté et de grande expérience lui attira bientôt un nombre considérable de pénitents dans toutes les classes de la société. Jusqu'à la fin de sa vie, il se livra avec un zèle admirable à la conversion des pécheurs, et les plus endurcis subissant le charme de son cœur d'apôtre résistaient rarement à sa parole douce, persuasive et pleine d'autorité.

Nommé chanoine en 1858 par Mgr Sergent et examinateur au Petit Séminaire de Pont-Croix, il garda très longtemps cette charge. Cinq ans après, il recevait les lettres de vicaire général honoraire.

A Quimper, on le voulait dans toutes les commissions. Il rendit les plus grands services à M. Bâume, dans la réorganisation de l'Asile Saint-Athanase, et lui fournit même gratuitement des matériaux de sa propriété. Il fonda l'œuvre de la suppression de la mendicité, celle des domestiques qui recevaient une prime de fidélité à leurs maîtres, devint l'aumônier de la Société de Secours mutuels établie par M.

de Jacquilot, père, en faveur des ouvriers, et s'intéressa particulièrement à ceux qui travaillaient sur le chemin de fer.

Ces occupations n'interrompaient ni ses études ni ses relations avec sa famille. Le Pérennou redevenait un centre plein de vie : chacun s'y trouvait chez soi. Entouré de ses sœurs, de leur mari et de leurs enfants, M. du Marhallac'h se refaisait un intérieur dans lequel il vivait sinon heureux du moins consolé et distrait par ces nombreux petits enfants qui l'entouraient, l'assaillaient et l'obligeaient à prendre part à leurs jeux.

Pendant les vacances des amis, comme l'abbé Testard du Cosquer, mort archevêque de Port-au-Prince, le Père Félix, conférencier de Notre-Dame, l'abbé de Cazalès, l'abbé Péreyre, M. le chanoine de Léséleuc, promu plus tard à l'évêché d'Autun, M. Chesnel, théologien du Pape au Concile du Vatican, faisaient d'assez longs séjours au Pérennou, où leurs conversations toujours élevées, parfois piquantes, étaient des plus intéressantes.

Mais ce château si gai devait encore être bientôt attristé : la guerre de 70 venait d'éclater. Aussitôt M. du Marhallac'h s'offre comme aumônier militaire : il avait 62 ans ; ses neveux partaient, pourquoi ne partirait-il pas ? Au départ des Mobiles, à la gare, il se glisse parmi eux, et sans aucune nomination régulière, il devient aumônier libre. Les officiers le gardent près d'eux et le font asseoir à leur table, ce qui n'était pas à dédaigner durant le siège de Paris.

Levé de bonne heure, quand son service ne l'appelait pas la nuit dans les tranchées, où il suivait toujours ses hommes, il disait sa messe dans l'église la plus rapprochée du casernement du bataillon, et le reste de la journée il visitait les ambulances, où il allait à la recherche des Bretons. Ah ! qu'ils étaient consolés en l'entendant parler la langue du pays !

La visite des ambulances terminée, l'aumônier, muni d'un sauf-conduit, allait à la recherche des soldats morts ou mourants dans la plaine. Aussi, qui dira l'admiration qu'il provoquait autour de lui !

Un jour que le 110<sup>e</sup> attaquait les premiers retranchements des Prussiens, l'aumônier se portait en avant quand, soudain, une balle transperça son chapeau, et sa soutane fut criblée de trous, sans qu'il reçut la moindre égratignure.

Cette scène a été reproduite dans un tableau que l'on voit encore au Musée. Quelques jours après, le colonel de la Villebrest lui remettait la croix de la Légion d'honneur. Dans une lettre à sa famille, l'aumônier lui annonçait en ces termes la nouvelle : « *Un cas de croix vient d'éclater* » dans mon ambulance, c'est moi qui en suis atteint ». 21

ne la portait pas habituellement, mais il y avait été très sensible.

Le bruit de cette vaillante conduite excita l'admiration universelle, et quand le Département fut appelé à nommer ses députés, le nom de M. du Marhallac'h sortit des urnes avec le nombre considérable de 54.598 voix. Rentré dans le diocèse, il se remit au travail. Il avait, grâce à ses relations à Paris, obtenu la création d'une paroisse aux Glénans, et, avec l'autorisation de Mgr Sergent, il se l'était adjugée, connaissant l'état lamentable des habitants privés de tout secours religieux et matériel. Familiarisé avec la mer et propriétaire d'un bateau ponté, le *Surcouf*, il aimait beaucoup les îles Glénans, qui étaient autrefois au Pérennou le but de ses promenades favorites. Dès son arrivée dans sa nouvelle paroisse, le Recteur construisit une chapelle en bois, qui, en dehors des offices, lui servait de presbytère. Il disait la messe tous les jours et le dimanche, si le temps permettait aux paroissiens des îlots de venir, il chantait la grand'messe et les vêpres, prêchant tantôt en breton, tantôt en français. Les jours de tempête, alors que son île n'était pas abordable, un pavillon était hissé au haut d'un grand mât, des signaux convenus étaient faits pour indiquer les moments auxquels était rendue la messe et des différentes îles on s'y unissait. Dans la semaine, bien que l'abordage de ces petites îles fût périlleux, le bon Recteur les visitait toutes, s'asseyant à la table de ses paroissiens et pourvoyant à leurs besoins.

Parfois sa solitude était troublée par des sinistres, auxquels il assistait sans pouvoir prêter secours aux victimes, et quand des cadavres étaient apportés par la tempête jusqu'à son île, c'est lui qui confectionnait les cercueils, creusait les tombes et rendait à ces pauvres naufragés les derniers honneurs.

Il était là depuis 18 mois, quand Mgr Nouvel l'appela à l'Evêché pour lui proposer d'être Vicaire général en titre, à la place de M. Evrard qui venait de mourir. Il écouta la proposition et refusa. Mais l'Evêque, enfant de Quimper, comme lui, qui l'aimait et appréciait son mérite, fit appel à sa conscience et à son cœur et M. du Marhallac'h se soumit. Il avait alors 65 ans.

Pendant 15 ans, il s'acquitta de sa charge avec un soin et une intelligence vraiment remarquables. Sa petite maison de la rue Verdelet (qui vient de disparaître), était ouverte à tout le monde. Dans sa chambre à coucher qui lui servait de bureau, il accueillait les visiteurs avec une grande réserve. On lui exposait ses difficultés, la solution était donnée ou ajournée, et on était conduit jusqu'à la rue avec la plus exquise urbanité.

L'Evêque et le Vicaire général se comprirent et s'aimèrent. Tous deux se ressemblaient par un grand cœur, une vive intelligence et une application intense au travail : tous deux, enfin, se rapprochaient par les plus belles vertus qui font l'évêque et le prêtre.

Ces rapports entre eux pleins de cordialité et de bonne humeur mettaient à l'aise le clergé quand ils arrivaient pour la Confirmation dans les presbytères. C'était alors, entre eux, assaut de bons mots, de petites malices, où le Vicaire général n'était pas toujours battu. C'est ainsi qu'un jour, après la cérémonie durant laquelle Mgr Nouvel avait chanté, comme d'habitude, en saccadant les oraisons de sa voix aigre et formidable, il dit aux prêtres : « Ne trouvez-vous pas, Messieurs, que j'ai fait des progrès pour le chant ? » Quelqu'un répondit : « Il est certain, Monseigneur, que votre voix n'est pas ordinaire. » — « Vous êtes malin, dit le bon Evêque, je sais bien que je ne suis pas un rossignol, mais je me console en pensant que mon grand vicaire n'est guère plus fort que moi. » — « C'est vrai, Monseigneur, reprit modestement M. du Marhallac'h, mais j'ai un avantage sur vous. » — « Lequel donc ? » — « Eh bien ! c'est qu'on ne m'entend pas ! »

L'œuvre néfaste de l'école neutre commençant, M. du Marhallac'h établit dans le diocèse la Confrérie de la Doctrine chrétienne et bientôt plus de 80 écoles libres étaient fondées.

Il fonda aussi le *Bulletin de l'Enseignement*, transformé plus tard par ses soins en *Semaine religieuse*.

(A suivre.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.

b) Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures, puis après 20 heures.

### Mois de Décembre

✠ 1, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> de l'Avent. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et Scapulaire.

2 LUNDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre.

3, MARDI. — Saint François Xavier, confesseur.

4, MERCREDI. — Saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur. — Confession des filles.

5, JEUDI. — De la Férie V. — Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi.

6, VENDREDI. — Saint Nicolas, évêque et confesseur. — Exercices du 1<sup>er</sup> Vendredi : Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

7, SAMEDI. — Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur. — Confession des garçons.

✠ 8, DIMANCHE. — Deuxième de l'Avent. — Fête de l'Immaculée Conception. — Offices de l'Immaculée. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, sermon de l'Immaculée par M. Conseil, aumônier de la Retraite. — Procession, Bénédiction.

9, LUNDI. — De l'Octave de l'Immaculée. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 h. 30 et 15 heures.

10, MARDI. — De l'Octave.

11, MERCREDI. — Saint Damase 1<sup>er</sup>, pape et confesseur.

12, JEUDI. — Saint Corentin, évêque, Titulaire de la Cathédrale et patron du diocèse. — Messe de 8 heures à l'autel du Saint et Vénération des reliques qui demeureront exposées durant toute l'Octave.

13, VENDREDI. — Sainte Lucie, vierge et martyre. — Confession des tout-petits.

14, SAMEDI. — Le 7<sup>e</sup> jour de l'Octave de l'Immaculée.

✠ 15, DIMANCHE. — Troisième de l'Avent. — Solennité de Saint-Corentin. — Prières bretonnes à 5 h. 45. — Sermon breton à la messe de 6 heures et chant du Cantique des Reliques. — Messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 14 h. 30. — Panégyrique de Saint Corentin par Son Excellence Mgr Tréhiou, évêque de Vannes. — Bénédiction solennelle.

16, LUNDI. — Saint Judicaël, roi et confesseur.

17, MARDI. — De la Férie III.

18, MERCREDI. — De la Férie IV. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

19, JEUDI. — De la Férie V.

20, VENDREDI. — De la Férie VI. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

21, SAMEDI. — Saint Thomas, apôtre. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

✠ 22, DIMANCHE. — Quatrième de l'Avent. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, sermon breton. — Vêpres des morts.

23, LUNDI. — De la Férie.

24, MARDI. — Veille de la Noël. — Jeûne et abstinence. Confession toute la journée jusqu'à 20 heures. — A 20 heures, fermeture de l'église jusqu'à 21 h. 30. — A 22 heures, chant des 3 Nocturnes. — A minuit, grand'messe, suivie de 2 messes basses pendant lesquelles se donnera la Communion.

✠ 25, MERCREDI. — Fête de la Noël. — Messes de demi-heure en demi-heure jusqu'à la grand'messe. Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — Sermon. Bénédiction.

26, JEUDI. — Saint Etienne, premier martyr. — Offices comme les dimanches, mais pas de messes à 11 h. 30.

27, VENDREDI. — Saint Jean, apôtre et évangéliste.

28, SAMEDI. — Les Saints Innocents, martyrs.

✠ 29, DIMANCHE. — Dimanche dans l'Octave de Noël. — Offices du jour. — Vêpres à 14 h. 30.

30, LUNDI. — Le 6<sup>e</sup> jour dans l'Octave de Noël.

31, MARDI. — Saint Sylvestre, pape et confesseur. — A 20 heures, réunion générale. — Chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*. Bénédiction. — De 21 heures à 6 heures du matin, Adoration nocturne pour les hommes et les jeunes gens.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :*

- 27 Octobre. Annick-Marie Paul, 6, rue Feunteunik-al-Lez.  
 1 Novembre. Claude-Marie Sévère, 35, rue des Douves.  
 3 — Marcel Quinquis, rue de l'Hippodrome.  
 10 — Jean-Sébastien Guillamet, 2, rue Le Déan.  
 10 — Marie-Yvonne-Guénabelle Rospape, rue du Roi-Gradlou.  
 15 — Louise-Germaine-Isabelle Hémerly, 12, rue du Sallé.  
 16 — Nicole-Marie-Jacques-Anne de Lussy, 24, rue du Parc.

### Mariages.

*Se sont unis, devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du mariage :*

- 28 Octobre. Jean Le Gall et Marie-Joséphine Guirriec.  
 28 — Jean-Corentin Strullu et Marie-Catherine-Perrine Le Lay.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 25 Octobre. Louis-Marcel Allier, veuf de Georgette Lavergne, 46 ans, 1, rue Kéréon.  
 25 — Marie-Jeanne Morvan, célibataire, 76 ans, 50, rue Kéréon.  
 26 — Marie-Anne Tabouret, veuve de Jean-Grégoire Hémerly, 71 ans, 15, place au Beurre.  
 28 — Anne-Michelle Horellou, veuve de Jean-Louis Le Cornec, 85 ans, 7, rue Kéréon.  
 30 — Marie-Renée Lucas, épouse de Thomas Mao, 33 ans, 42, rue Aristide-Briand.  
 3 Novembre. François-Marie-Jacques Manière, 8 mois, 10, quai du Stéir.  
 4 — Marie-Jeanne Bourbigot, veuve de Joseph Le Bornic, 78 ans, 11, rue Toul-al-Laër.  
 10 — Marguerite-Bertrande Dusan, épouse de Auguste-Marie Chaplain, 72 ans, 8, rue Saint-Nicolas.  
 11 — Pauline-Marie Audren, célibataire, 71 ans, 4, rue Feunteunik-al-Lez.  
 12 — Marie-Jeanne Andro, veuve de Yves Guirriec, 54 ans, 30, rue des Reguaires.  
 13 — Marie-Yvonne Merrien, veuve de Alain Hémon, 76 ans, 29 bis, rue Neuve.  
 16 — Marie-Anne-Madeleine Moënner, épouse de François Le Gars, 43 ans, 30, rue de Brest.  
 20 — René-François Le Hervét, époux de Marie-Marguerite Le Saux, 74 ans, 4, rue Feunteunik-al-Lez.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

### Madame LE GRAND

28, rue du Froul

QUIMPER

Ses Robes - Tailleurs de laine  
 Sa Spécialité de Pull-Overs  
 Bas et Chaussettes pour les  
 Écoliers et pour le Clergé

Maison recommandée pour ses prix

### Pâtisserie - Confiserie

PETITS FOURS - ENTREMETS  
 GLACES - SORBETS  
 SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES

### LE BIHAN-PENNANROZ

4, rue du Parc, 4  
 QUIMPER (Finistère)  
 TÉLÉPHONE 8-37

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX DE QUIMPER

## ENTREPRISE DE SERRURERIE

### R. LE FEUNTEUN-BALBOUS

24, Rue de Brest, 24  
 et Impasse Feunteunik-ar-Lez

Chèque Postal  
 Rennes : 68-55

QUIMPER

Téléphone 0.89

- Constructions Métalliques -  
 Bâtiments Industriels -  
 - Hangars Agricoles -  
 - Toutes Couvertures -  
 Installation de Banques -  
 - Magasins, etc. -  
 Coffres-Forts -

Serrurerie Horticole, Serres  
 Châssis de Couche, Clôtures  
 - Serrurerie du Bâtiment -  
 Vérandas, Marquises, Rampes  
 - Balcons -  
 Grilles légères et en fer forgé  
 - Entourages de Tombes -

R.C. QUIMPER 5.962

### FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES  
 ET FILETS AMEUBLEMENT  
 GRÈS & FAIENCES DE QUIMPER

### A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

## Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**M<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER**

## CYCLES



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**— QUIMPER —**

# AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

**QUIMPER**

Les magasins les plus modernes

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

Leurs prix les plus avantageux

Visitez nos magasins

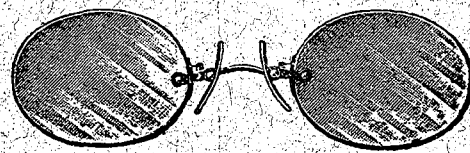
Entrée libre



Lunetterie et Orthopédie

**DELBENN**

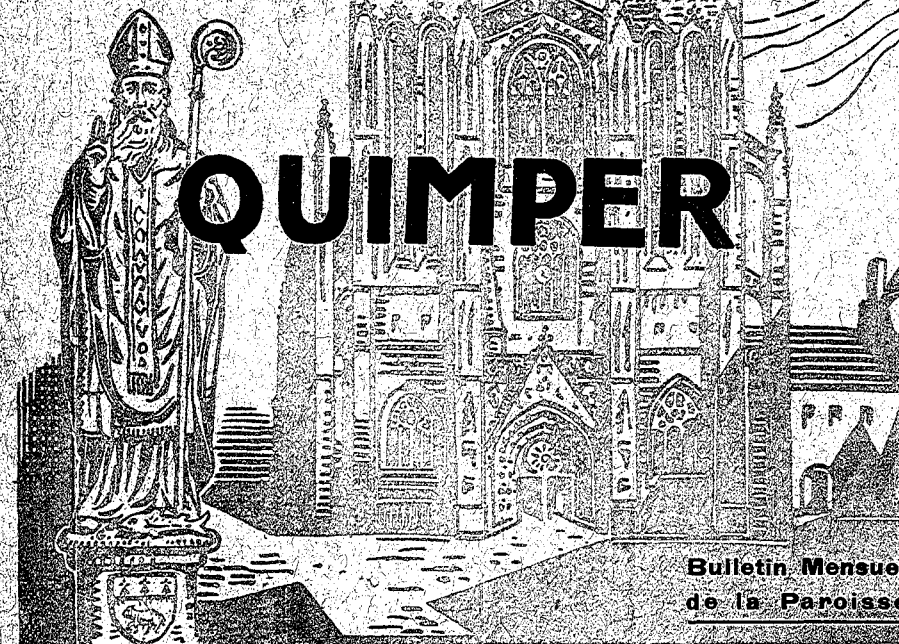
19, rue Kéréon **QUIMPER**



**P. LE GUENEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

# LA VOIX DE ST CORENTIN QUIMPER



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFONT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
*Achat & Vente de Titres*  
*Placements*  
*Escompte*  
*Dépôt de Fonds*  
*Avances*

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère.

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
**Brest**  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) || DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### Les vœux de "La Voix de Saint-Corentin".

A tous ses lecteurs, à tous ses amis, *La Voix de Saint-Corentin* offre ses vœux de bonne et heureuse année. Elle remercie tous ceux qui veulent bien lui venir en aide, en souscrivant un abonnement, en recrutant des abonnés, en assurant l'expédition et la perception des abonnements, en lui confiant leurs annonces commerciales. Elle n'a aucun désir de s'enrichir, ce n'est pas dans ce but qu'elle a été fondée. Ses rédacteurs ordinaires ou d'occasion ne reçoivent aucune rémunération et n'en demandent pas. Le Bon Dieu les récompensera, c'est leur seule ambition. Mais *La Voix* tient à faire honneur à ses affaires, à boucler son budget, sans déficit. C'est légitime, n'est-ce pas ? Elle y est parvenue tout juste, jusqu'à présent. Sait-on que l'impression de chaque numéro, sans compter les frais de vente ou d'expédition, revient à 528 fr. au minimum, et que ces frais augmentent, dès qu'il y a ou une page ou un cliché supplémentaire ?

Alors *La Voix* demande à ses amis de lui continuer toute leur sympathie effective et leur en dit un cordial merci.

Elle n'est pas jalouse, *La Voix de Saint-Corentin*, oh non ! Elle recommande donc bien volontiers la petite note qui suit, du

### Comité de Bonne Presse.

A l'occasion des étrennes, d'une fête, d'un anniversaire, vous hésitez peut-être dans le choix d'un cadeau à faire à vos enfants. Vous pourriez leur offrir un abonnement à un bon illustré ; ce sera un cadeau utile et bienfaisant.

Aux petits garçons, « L'Echo du Noël », 12 fr. 50 ; « Le Sanctuaire », 15 francs.

Aux jeunes gens, « A la Page », 30 francs.

A vos petites filles, « Bernadette », 15 francs.

A vos fillettes, « L'Etoile Noëlisme », 30 francs.

Pour vous-mêmes, n'oubliez pas qu'un catholique doit lire un journal catholique et le journal « La Croix » répond pleinement à ce but.

« La Croix » quotidienne, à 6 pages, 68 fr. ; à 4 pages, 45 francs.

« La Croix » du dimanche, hebdomadaire, 10 francs.

« Le Pèlerin », hebdomadaire illustré en couleurs, 15 fr.

Le Comité de la Bonne Presse se chargera avec plaisir et sans frais de vous procurer ces abonnements.

S'adresser aux Vieilles Caves, 2, place Terre-au-Duc, ou à la Bibliothèque, 16, place Saint-Corentin, le vendredi, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

### Condoléances.

Nous empruntons à notre grand confrère *L'Echo paroissial* de Brest les lignes émues qu'il consacre à la mémoire de Mme Blanchin, mère de Mme Pilven, la dévouée présidente de la Ligue Féminine d'Action Catholique de l'arrondissement de Quimper. Nous prions Mme Pilven et sa famille de bien vouloir agréer nos respectueuses condoléances.

« En la personne de Mme Blanchin, Saint-Louis perd une de ses fidèles et généreuses paroissiennes. Née à Lorient, le 26 Février 1857, elle venait habiter Brest en 1860 et s'installait tôt après dans ce vieil hôtel de famille de la rue Duquesne, où elle devait mourir le 22 Novembre 1935.

» Lors de la visite de l'Impératrice Eugénie à Brest, son père, médecin-chef de l'Hôpital Maritime, eut l'honneur, en l'absence de son frère, le médecin général Duval, de recevoir Sa Majesté, et la fille de celui-ci d'offrir le bouquet. De son union avec M. Blanchin, alors professeur d'hydrographie, devaient naître neuf enfants ; le bon Dieu en reprit plusieurs en bas âge. Les charges de leur nombreuse famille n'empêchaient pas ces parents d'exercer au dehors leur admirable générosité. Ne les vit-on pas offrir leur maison, en temps de persécution, aux Pères Jésuites et, plus tard, à la bibliothèque paroissiale ?

» La guerre de 1914 ouvrit pour le père et la mère une période de durs sacrifices. Les deux gendres, le lieutenant Corseul et le lieutenant Deschard disparurent, laissant des orphelins. Le fils, le lieutenant de vaisseau Blanchin, et le gendre, le docteur Pilven, partaient en volontaires : le premier trouva la mort dans les rangs des fusiliers-marins, le second devait rapporter de Verdun une santé altérée. Mme Blanchin, veuve depuis 1917, supporta chrétiennement toutes ces épreuves.

» Son nom figurait dans un grand nombre d'associations pieuses et à toutes les œuvres de charité. Dans le cortège qui la conduisait à sa dernière demeure, à la suite d'un nombreux clergé, venaient les délégués de Congrégations religieuses et du Tiers-Ordre franciscain. Tant de prières, ajoutées à une vie pleine de mérites, ne peuvent qu'incliner le cœur du Maître en faveur de celle qui s'honora toujours d'être sa fidèle servante. »

### Le Pardon de Saint-Corentin

Le saint patron du diocèse a été magnifiquement fêté à la cathédrale le dimanche 15 Décembre.

Près de ses reliques, exposés dès le 12, les Quimpérois étaient déjà venus nombreux prier et allumer des cierges. Son autel avait reçu une décoration d'un goût parfait des mains expertes de Mme de Kerallain, qui en assure gracieusement l'ornementation toute l'année.

Le samedi soir 14, toutes les cloches sonnant le grand Angelus conviaient les fidèles au « pardon ».

Dès 5 h. 30, le dimanche, les paroissiens de langue bretonne, fidèles à la vieille tradition, s'empressent pour une première visite à l'autel des reliques, puis pour le chant des prières du matin.

A 6 heures commence la messe, au cours de laquelle M. l'abbé Séité, vicaire à Ergué-Armel, prononça à la gloire du Patron de Quimper et de la Cornouaille, un sermon religieusement écouté. Les communions sont nombreuses à toutes les messes basses.

Mais le gros bourdon se fait de nouveau entendre, dominant l'harmonieuse voix de toutes les autres cloches de la cathédrale et remplissant de ses vibrations puissantes la cité de Gradlon. C'est la grand'messe.

Les élèves du Grand Séminaire (ils sont plus de 200 présents), les prêtres de la ville et du canton, les chanoines honoraires, le Chapitre, remplissent le chœur. Son Excellence Monseigneur Duparc préside au trône. En face de lui, ont pris place, aux fauteuils, Leurs Excellences Monseigneur

Tréhieu, évêque de Vannes, et Monseigneur Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

La grand-messe est chantée par Monseigneur Le Marec, prélat de Sa Sainteté, supérieur du Grand Séminaire de la mission d'Haïti.

L'assistance est nombreuse. Le chant très beau. La chorale de Saint-Corentin, sous la direction de M. l'abbé Cadiou, exécute la partie musicale ; la schola du Grand Séminaire s'est chargée du plain-chant, et au grand orgue, M. l'abbé Mayet fait entendre les plus belles harmonies bretonnes. Sont-elles jamais plus de circonstance qu'en la fête de saint Corentin ?

Mais, c'est à vêpres surtout que se fait le vrai « pardon ». Pas une chaise qui ne soit occupée et les fidèles debout sont nombreux au bas de la nef, sous la tribune. Les chapelles du transept et plusieurs autres chapelles latérales sont pleines de monde. Toutes les lampes électriques sont allumées. Le beau reliquaire, qui sera tout à l'heure porté en procession, est au milieu du sanctuaire entouré de cierges.

Avant la procession, vient le sermon. Il était impatientement attendu, car l'éloquence de Monseigneur Tréhieu est connue bien au delà des limites du diocèse de Vannes, et aussi son culte pour la Bretagne et ses Saints. Pendant près d'une heure, il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole chaude, vibrante, émouvante.

C'est moins la vie de saint Corentin que les circonstances et le caractère de sa mission que l'orateur a exposés magistralement. Montrant la civilisation celté-romaine-bretonne se succédant, se compénétrant dans notre vieille Armorique pour la préparer providentiellement à sa splendide vocation à la foi chrétienne et à l'apostolat, il en arrive à la mission de Corentin. Ermite, il prêche par sa vie de prière et de pénitence la primauté du surnaturel et du divin. Bientôt, conquis par ses hautes vertus, on accourt pour lui demander d'enseigner à l'élite de la jeunesse les vertus qu'il pratique si bien. Son ermitage devient une école où avec la science de l'Evangile il prêche les grandes leçons. L'Evangile c'est la voix, la Croix c'est la vérité, le Christ c'est la vie.

Ce serait déflorer ce discours que de vouloir en donner un compte rendu détaillé.

Puis, à travers la foule des fidèles qui se serrent pour lui livrer passage, la procession des Reliques, présidée par Monseigneur Tréhieu, parcourt les nefs de la cathédrale. Tous s'inclinent au passage de la châsse glorieuse et se signent sous la bénédiction des évêques.

Quimper a dignement fêté son saint Patron.

## Ligue d'Action Catholique des hommes de Saint-Corentin.

Ce fut une belle et bonne réunion, que celle de Décembre. Cent quarante hommes y assistaient. Cela nous change heureusement de la douzaine et demie ou deux douzaines que nous voyions jusqu'ici à nos réunions.

M. le Curé, après quelques mots de félicitations, annonce le programme de la séance. Un rapport très objectif, s'appuyant sur des chiffres, exposant la situation religieuse de la paroisse et des œuvres paroissiales ; puis une conférence de M. l'abbé Favé, ayant pour sujet : « Ce que doivent faire, ce que peuvent faire les catholiques pour la cause catholique ». Il présente en quelques mots le conférencier qui est mieux qu'un orateur : un apôtre. Et les applaudissements enthousiastes que recueillit la conférence de M. l'abbé Favé vinrent ratifier cette appréciation.

Nous croyons utile de publier ici le rapport qui fut lu par un membre de la ligue paroissiale, M. Poste. Il intéressera tous nos lecteurs.

### Rapport sur les Œuvres et Groupements Catholiques de la paroisse de Saint-Corentin.

A ceux qui s'étonneraient d'entendre donner un tel rapport dans une réunion d'Action Catholique, je répondrais : *En premier lieu*, qu'il est toujours utile et même intéressant, je pense, pour un catholique, de mieux connaître la physionomie et la vitalité de la paroisse à laquelle il appartient : si souvent il arrive que nous ignorons ce qui nous touche, ce qui est à côté de nous, des réalités parmi lesquelles nous vivons ; *en second lieu*, que les œuvres et les groupements dont il va être question sont pour le moins des « auxiliaires » de l'Action Catholique et que, par conséquent, il n'est nullement hors de propos, bien au contraire, d'en parler.

Je les partagerai en 3 séries, suivant en cela la division des Manuels d'Action Catholique :

- 1° Les œuvres économico-sociales ;
- 2° Les œuvres religieuses ;
- 3° Les œuvres d'apostolat.

#### I. — LES ŒUVRES ÉCONOMICO-SOCIALES.

Voilà un bien grand mot et qui fait peur peut-être. Soyez rassurés ; les groupements qui viennent se ranger sous ce titre n'ont rien de terrible.

Ce sont d'abord les membres de la *Confédération française des Professions commerciales, industrielles et libérales*.

La Confédération poursuit un double but : créer entre les catholiques de ces professions, une vaste entraide mutuelle et imprégner leur vie professionnelle de l'esprit chrétien de justice et de charité. — Elle met à la disposition de ses membres une dizaine de services parfaitement outillés, dont : la revue mensuelle, l'annuaire, un service de placement et de renseignements ; un conseil fiscal, un conseil comptable, un conseil juridique constitué par les juristes catholiques les plus qualifiés, un conseil des transports, un conseil d'assurances, une organisation syndicale, un service de publicité. — Vous avez remarqué qu'il n'est pas question de section locale, mais simplement de membres de la Confédération. Ces membres qui sont au nombre de 38 à Quimper sont reliés directement à Paris. Souhaitons avec la Confédération que leur nombre aille en augmentant et que bientôt ils soient réunis en un groupe local.

S'organiser professionnellement, conformément aux enseignements de l'Eglise, voilà ce que nous conseillons aux patrons ; voilà ce que s'efforcent de faire de plus en plus *nos ouvriers*. Longtemps, il n'y eut à Quimper, à côté de syndicats socialistes ou communistes, qu'un seul syndicat chrétien : celui *des cheminots* qui compte quelques membres chez nous. Mais en 1933, la nécessité de l'organisation professionnelle devenant plus urgente, quelques *ouvriers métallurgistes* qui ne voulaient pas aller eux-mêmes, ni voir leurs camarades aller grossir les rangs des révolutionnaires, décidèrent de fonder un syndicat chrétien. Ce ne fut pas sans difficultés, on le devine, et il fallait à ces militants un cran et une persévérance méritoires pour réussir. Aujourd'hui, ce syndicat compte quelque 35 membres, dont 22 de Saint-Corentin. Mais ce nombre serait doublé, si les ouvriers métallurgistes comprenaient leur devoir et leur intérêt : leur devoir qui est de prendre part à l'organisation professionnelle ; leur intérêt puisque le syndicat leur assure des avantages considérables : indemnité de 5 francs par jour en cas de chômage et de grève, allocation en cas de naissance chez eux, le Sou du Soldat pour les plus jeunes, sans compter l'entraide de mutuelle ; toutes choses qu'ils ne trouveront pas ailleurs. — Nous apprenons avec plaisir que *les employés* suivent leur exemple. — A bientôt, espérons-le, l'Union locale des syndicats chrétiens de Quimper. Eh ! oui, il faut que tous s'organisent. Travailleurs, c'est votre droit reconnu par la loi civile, par l'Eglise ; et je redis, c'est votre devoir. Et vous, patrons, ne soyez pas effrayés de ces conseils. Le syndicat chrétien n'est pas orienté vers la lutte des classes mais vers la collaboration et vous n'avez pas le droit de le considérer comme un ennemi et de le combattre.

Il est une catégorie de travailleurs qui semblaient oubliés

depuis quelque temps : *les artisans*. Devant les grandes industries, et les gros commerces, ils passaient inaperçus. Mais voilà qu'eux aussi font parler d'eux et s'organisent pour la défense de leurs intérêts professionnels. Le groupe des artisans chrétiens de Quimper est né d'hier et déjà il est florissant. Sur le seul territoire de Saint-Corentin, il compte 15 membres et il en recrute d'autres dans les paroisses voisines. Artisans, pensez à cette union ; elle vous attend ; faites-en partie, vous ne le regretterez pas.

La société de *Secours Mutuels Saint-Joseph*, dont il faut dire quelques mots dans un rapport comme celui-ci, est une œuvre extrêmement intéressante. Elle se propose un but matériel d'entraide comme le nom l'indique, mais aussi un but spirituel ; resserrer les liens de fraternité chrétienne des membres. — La cotisation est de 62 francs par an jusqu'à l'âge de 60 ans. A partir de 60 ans, non seulement on ne paie plus de cotisation, mais on reçoit une pension de 60 francs. Elle procure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques (chirurgie exceptée) et une indemnité de 4 francs par jour à ceux de ses membres qui ne sont pas assurés sociaux ; le complément des frais médicaux et pharmaceutiques et une indemnité de 5 francs par jour à ceux qui sont assurés sociaux. Aux parents, il est versé une somme de 200 francs en cas de décès d'un membre. En 1934, 138 sociétaires ont été secourus ; 908 journées d'indemnités payées. En tout, pour diverses indemnités, la société a versé 14.081 fr. 75. Elle compte 254 membres dont 120 environ de Saint-Corentin.

Après la société de Secours Mutuels, il est tout naturel de signaler la section locale de l'*Union Mutualiste Finistérienne* ou caisse primaire d'assurances sociales catholique, qui compte à Quimper 647 assurés sociaux. Il n'a pas été possible de savoir combien sont de Saint-Corentin. Signalons encore le *Secrétariat Populaire*, organe de renseignements, situé rue Laënnec, auquel on fera au cours de la réunion plus qu'une rapide allusion.

## II. — LES ŒUVRES RELIGIEUSES.

Les œuvres religieuses s'adressant aux hommes ne sont pas très nombreuses. Ce n'est pas nécessaire du reste, il suffit qu'elles soient bonnes et elles le sont.

Nommons la *Chorale*, dont le but est de donner plus de beauté à nos offices religieux. Sa réputation a dépassé les limites de la paroisse, du diocèse même et nous n'avons pas à faire ses éloges. Elle comprend 20 hommes, 48 dames ou jeunes filles. Rapprochons-en le groupe si sympathique des petits choristes qui sont au nombre de 24.

Les *Hommes du Sacré-Cœur* se proposent de rendre à Notre-Seigneur, par l'adoration du premier Vendredi, à laquelle ils joignent la communion du dimanche qui suit, un témoignage d'amour et de réparation. Les mêmes se retrouvent à l'*Adoration Nocturne* du 31 Décembre, du Jeudi-Saint et, bien que ce soit une œuvre distincte, de nombreuses convocations (200) sont lancées mensuellement. Combien y répondent : 50-60 ! Il est à souhaiter que leur nombre se développe. Si nous voulons faire de l'apostolat, il faut que nous commençons par améliorer notre propre vie chrétienne. Il y a là un groupement qui peut nous y aider.

Il en est un autre qui s'offre à faire le même travail et qui n'a d'ailleurs d'autre raison d'exister que d'être une école de vie chrétienne parfaite : j'ai nommé le *Tiers Ordre*. Mal connu, subissant le contre-coup de préjugés qu'on serait tenté de dire invincibles, il ne compte à Quimper parmi les hommes qu'une quinzaine de membres dont huit de Saint-Corentin. Que d'autres cependant pourraient y entrer et y trouveraient le moyen de développer leur vie intérieure et de se mieux préparer à l'apostolat ! N'oublions pas que Pie XI voulant donner un patron et un modèle aux hommes de l'Action Catholique n'en a pas trouvé qui fût plus indiqué que le fondateur du Tiers Ordre : Saint François d'Assise. — Les femmes tertiaires sont plus nombreuses : à peu près 130 pour Quimper, dont 85 pour Saint-Corentin.

Il est encore chez nous d'autres œuvres pieuses, mais qui s'adressent uniquement aux femmes, les *Mères chrétiennes*, par exemple. Nous n'en parlerons pas. Nous ne pouvons tout de même pas passer complètement sous silence la *Croisade Eucharistique* des enfants que le Pape Pie XI a appelée l'école primaire de l'Action Catholique. Divers groupes existent dans nos écoles et catéchismes.

### III. — LES ŒUVRES D'APOSTOLAT.

Citons en premier lieu nos *écoles libres*, qui dispensent, avec l'instruction la meilleure, l'éducation chrétienne.

Les trois écoles libres que fréquentent nos garçons, l'école paroissiale de la rue de Brest, le Likès et le collège Saint-Yves, comptent parmi leurs élèves 190 enfants de Saint-Corentin, ayant de 6 à 14 ans. Nous n'avons pas cru utile pour le moment de tenir compte de ceux qui sont plus âgés ou plus jeunes. Quelques enfants de 10 à 14 ans vont au Petit Séminaire de Pont-Croix, aux collèges ecclésiastiques du diocèse ou des diocèses voisins et aux écoles apostoliques. Une vingtaine à peu près.

Les filles de Saint-Corentin se répartissent principalement entre l'école paroissiale de Sainte-Anne et le cours Notre-

Dame d'Espérance : à peu près 195 élèves de 6 à 14 ans. Nous en trouverions quelques autres du même âge à Quimper, Vannes ou Gourin. Voulez-vous une proportion avec les écoles communales ? L'on peut dire que les enfants de Saint-Corentin, garçons et filles, se répartissent ainsi : 2/5 aux écoles chrétiennes, contre 3/5 aux écoles communales.

Après les écoles, les ŒUVRES POST-SCOLAIRES.

Le *Scoutisme*, bien qu'assez nouveau venu à Quimper, y a déjà parcouru un bon bout de chemin. La formation qu'il se propose de donner ne pouvait manquer d'intéresser les parents ; ses organisations sont attirantes pour les enfants et donnent auprès d'eux d'excellents résultats. A Quimper, les quatre groupes avec meutes et troupes réunissent plus de 100 garçons, dont 40 de Saint-Corentin. Le *Guidisme*, forme féminine du scoutisme, vient aussi de commencer à Quimper, mais dans les écoles.

Le *Patronage* est une œuvre post-scolaire plus ancienne et aussi plus connue. Il sera donc inutile d'insister sur les résultats qu'il donne. Disons simplement que par ses réunions, ses cercles d'études et même ses exercices de gymnastique, il est une œuvre d'éducation et de formation toujours nécessaire. A Saint-Corentin le patronage des petits compte 120 inscrits ; la Phalange d'Arvor 70 jeunes gens et l'association des anciens du Patronage Saint-Joseph peut grouper facilement une centaine de membres. Mentionnons ici la colonie de vacances des garçons, œuvre de notre paroisse, qui a reçu cette année 156 enfants dont 90 de Saint-Corentin.

Le *Patronage de la Sainte-Famille*, qui poursuit auprès des filles le même but de formation chrétienne, en rassemble 120 et sa colonie accueille annuellement 60 petites. Une œuvre de Mères chrétiennes réunit mensuellement les mamans des patronées.

Signalons en passant l'*Œuvre des Catéchismes*, avec une dizaine de dames ou demoiselles catéchistes ; les *Œuvres Missionnaires* : Propagation de la Foi et Saint-Pierre Apôtre, avec 15 zélatrices, l'*Œuvre de la Sainte Enfance* et celle de *Saint-Corentin et Saint-Pol* pour les vocations, etc., etc.

La *Bibliothèque paroissiale* et ses milliers de livres fort intéressants.

Une autre œuvre d'apostolat, c'est la *Conférence Saint-Vincent de Paul*. La « vieille » conférence — celle de Saint-Corentin sera centenaire en 1938. — est aussi vivante que jamais. Ses 14 membres, nombre qui devrait augmenter, visitent 26 familles qui totalisent 88 enfants. Ils distribuent par semaine 65 kilogs de pain, 15 kilogs de viande, sans compter les gâteries qu'ils portent aux malades de l'Hôpital. Leurs dépenses sont de l'ordre de 600 à 700 francs par mois.

Que ne pouvons-nous parler plus longuement de l'apostolat accompli par les confrères de Saint-Vincent de Paul : situations matrimoniales régularisées ; enfants placés dans les écoles chrétiennes, réconfort moral apporté à leurs malheureux protégés.

Il y a des *Dames* qui suivent leur exemple et forment une sorte de conférence féminine qui est interparoissiale.

Des œuvres d'apostolat, nous passons sans transition aux mouvements d'Action Catholique proprement dite.

Donnons simplement les effectifs des mouvements féminins, pour ne pas allonger démesurément ce rapport et pourtant nous aurions peut-être beaucoup à apprendre des femmes. La *Jeunesse étudiante féminine* s'organise dans quelques-unes de nos écoles. — La *Ligue des Jeunes d'Action Catholique* compte 30 dizainières, 150 inscrites, avec une trentaine de benjamines. Quant à la *Ligue d'Action Catholique féminine*, elle a 43 dizainières et 350 adhérentes.

J'insisterai un peu plus sur la *J. O. C.* Elle n'arrive qu'en dernier lieu. Ce n'est point par mépris pour elle. La section de Quimper peut n'être qu'une petite section. Qu'importe si ses militants, une demi-douzaine, travaillent pour 10 et réussissent à atteindre et à influencer une cinquantaine de jeunes soit par leur action personnelle, soit par leurs services d'épargne, de loisirs et d'aide aux jeunes chômeurs. Mouvement spécialisé qui se propose de rechristianiser les jeunes ouvriers par de jeunes ouvriers. La *J. O. C.*, a dit Pie XI, est le type achevé de l'Action Catholique. Aussi l'a-t-on placé dans ce rapport immédiatement avant le groupe d'Action Catholique des hommes auquel vous appartenez pour que notre groupe prenne exemple sur ce jeune mouvement et s'inspire le plus possible de sa méthode et de son esprit.

*Action Catholique des Hommes.* Je ne m'y attarderai pas, puisque tout le reste de la réunion lui est consacré. Laissez-moi vous présenter rapidement son organisation. A sa tête un comité de 10 membres représentant les principaux groupements catholiques ; 28 chefs de quartiers venus des hommes de bonne volonté qui avaient continué à prendre part aux réunions et qui se sont proposés pour cet office. Ce nombre est insuffisant ; et nous faisons un nouvel appel. On ne demande pas aux chefs de quartier un travail extraordinaire : assister à une réunion par mois et servir d'intermédiaire ou d'agent de liaison avec vous.

Les membres de notre groupe sont 250. Ils peuvent être plus nombreux et nous espérons qu'ils le seront sans tarder.

Comme le disait votre convocation, il y a tant à faire au point de vue chrétien ! Sur les 7.500 âmes de population paroissiale que compte Saint-Corentin, combien sont touchées efficacement par nos œuvres ? 2.500 environ pratiquent

(les enfants des catéchismes ne sont pas compris dans ce nombre) et si l'on enlève les vieillards, malades et enfants qui sont dispensés de la messe, il reste près de 3.500 qui n'accomplissent plus ou pour ainsi dire leurs devoirs religieux. La moisson est donc grande. Faudra-t-il dire toujours que les ouvriers sont peu nombreux ? Messieurs, à vous de répondre, car cela dépend beaucoup de vous.

Cette lecture achevée, M. le Curé fait ressortir tout ce que représente d'activité ce bilan catholique. Il annonce que M. l'abbé Hervé sera son collaborateur très précieux dans la direction de la Ligue Paroissiale.

Puis M. l'abbé Hervé expose le programme positif et pratique qui sera l'objectif des efforts de la Ligue, au cours du premier trimestre de 1936. Il espère que dans trois mois, la réunion générale sera encore plus nombreuse. Nous l'espérons tous.

M. le Curé termine, en rappelant une parole de Louis Veuillot, qui a dit que le plus grand service que l'on puisse rendre aux incrédules, c'est de faire que les chrétiens soient ce qu'ils doivent être.

Puis une parole de Mgr Tissier, qui assure que l'état de notre société serait vite changé, si chaque catholique, au lieu de regarder, même avec sympathie, les efforts des militants, apportait sa collaboration active, personnelle et persévérante.

### Correspondance de Saint Jean Discalcéat.

Sous ce titre, nous avons publié, il y a quelques mois, un certain nombre de lettres accompagnées de modestes offrandes, où l'on demande par l'intercession de notre saint petit moine du beau temps.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé si des lettres continuaient à nous être adressées. Nous en recevons toute l'année, mais moins nombreuses, dès que cesse la saison où les mariages et fêtes de famille s'espacent davantage.

Voici quelques-unes reçues ces derniers mois :

3 Septembre : *Reuilly (Indre), Avenue Wilson.* — Je vous envoie un franc en timbres-postes en demandant des prières, afin d'obtenir du beau temps le 11 Septembre prochain, pour le mariage d'une jeune fille de mes amies. Je recommande aussi le futur foyer aux prières des membres de l'œuvre de Saint Jean discalcéat. — J. T.

4 Septembre : *Saint-Denis-de-Jouhet.* — Permettez-moi de

vous adresser la petite offrande, 10 francs en timbres à Saint Jean delcaceat pour avoir du beau temps pendant 10 jours, à partir du 7 Septembre. — A.

5 Septembre : Courville, rue de l'Écu (Eure-et-Loir). — Ayant une fête nautique par une société de musique, je vous demanderais d'intercéder pour du beau temps le 8 Septembre. J'ai confiance dans vous ! Ci-joint 5 francs en timbres de 0 fr. 50.

11 Octobre : Dun-le-Palletéau. — Je vous prie de mettre 1 franc dans le tronc de Saint Jean Discalcéen, afin d'obtenir du beau temps pour le mardi 15 Octobre, attendu qu'un mariage aura lieu ce jour-là. — M. G.

4 Octobre. — Je vous envoie 10 francs pour que vous fassiez le nécessaire pour avoir du beau temps le 6 Octobre, à Orléans, pour un mariage. — Ch. C., Avenue Dauphine.

4 Octobre. — Je désirerais avoir du beau temps dans l'Indre le samedi 5, le dimanche 6, le lundi 7 et les dimanches 13 et 20 Octobre 1935. — F.

Marchault-par-Vermecy (Loiret). — Je vous envoie 10 francs pour une messe afin d'avoir du beau temps le 25 Novembre, jour de mon mariage. Une de mes amies m'a indiqué votre adresse.

23 Novembre : Villefranche-sur-Cher. — A Monsieur le Curé de Quimper-Corentin. — Veuillez je vous prie dire un évangile à Saint Jean du Chalcéa qu'il fasse beau temps le 25 Novembre, date d'un mariage auquel j'assiste. — Paulette, demoiselle d'honneur.

15 Décembre : Saujon. — Autrefois j'écrivais pour avoir du beau temps par l'intercession de Saint Jean Discalcéat (je crois). Je ne sais si cette coutume existe toujours. Vous-driez-vous demander une journée de beau temps pour le 23 de ce mois. — M. A.

16, Décembre : Saint-Maur-des-Fossés, 2, place d'Armes. — Nous vous envoyons du Sacré-Cœur de Saint-Maur la somme de 10 francs qui nous a été donnée en action de grâces pour des journées de beau temps obtenues par Saint Jean Discalcéat. — A. de W.

19 Décembre. — Je vous envoie 10 francs pour que nous ayons du beau temps samedi 21 et dimanche 22 pour une ordination et une première messe. — Orléans, Avenue Dauphine, Ch. C.

Puisque cette dévotion à Santik-Du est si durable, il faut sans doute conclure que les demandes qu'on lui adresse sont exaucées.

## MONSIEUR DU MARHALLAC'H

VICAIRE GÉNÉRAL DE QUIMPER

(Suite et fin)

C'est à cette époque que M. de Penfentenyo, curé-archiprêtre de la Cathédrale, voulait remettre en honneur l'insigne relique du Bras de Saint Corentin, oubliée dans les armoires de la sacristie haute, où on l'avait transportée du jubé pendant qu'on le démolissait ; M. du Marhallac'h fit un rapport si concluant que Mgr Nouvel n'hésita pas à reconnaître l'authenticité de la relique.

A la mort de l'Evêque, qui survint le 1<sup>er</sup> Juin, le Chapitre nomma Vicaires capitulaires M. du Marhallac'h et M. Serré, vicaires généraux. Durant la vacance du siège, ayant appris que M. Dumay projetait de donner à Quimper, comme successeur à Mgr Nouvel, un indésirable (M. Folliolay), M. du Marhallac'h fit deux fois le voyage de Paris, pour écarter ce candidat, et c'est alors que M. Lamarche, curé des Batignolles, devint notre Evêque. Sous son épiscopat, malgré une opposition assez vive du Ministre des Cultes, M. du Marhallac'h garda ses fonctions de vicaire général.

A son voyage à Rome, Monseigneur obtint pour lui le titre de Protonotaire apostolique, ce qui combla de joie le diocèse. Seul, M. du Marhallac'h n'en fut pas content. Porter la mitre et des vêtements violets, s'entendre appeler Monseigneur, était pour lui un véritable supplice. Nous le voyons encore, le 15 Août, présidant la procession, tout confus, et précédé de M. Quéinnec, qui souriait.

Mgr du Marhallac'h avait alors 80 ans et sa santé baissait. Aussi réitéra-t-il à Mgr Lamarche sa démission de Vicaire général qu'il lui avait offerte lors de son arrivée à Quimper. « *Ma carrière est terminée, lui disait-il, mes souvenirs s'effacent, ma main tremble, Dieu qui me reprend une à une toutes mes facultés m'avertit de mettre un intervalle entre le temps des affaires et celui de rendre mes comptes. Permettez-moi donc, Monseigneur, de dire mon Nunc dimittis.* » Cette fois, sa démission fut agréée, et il se retira au Pérénnou.

Partageant son temps entre la prière et l'étude, on le voyait dans son parc conduisant ses ouvriers, tous pauvres gens de la paroisse, qu'il occupait par charité, et cherchant d'autres améliorations, d'autres embellissements à faire, pour leur prolonger le plus longtemps possible l'aumône du travail, la meilleure de toutes.

Une autre de ses joies était de voir près de lui ses

neveux restés, tous dignes de lui, par leur union entre eux, leurs sentiments chrétiens et la noblesse de leur vie. Alors il fermait ses livres et se montrait expansif avec les parents, et enfant avec les enfants.

Hélas ! dix mois après, ils se retrouvaient tous près de lui : mais quels changements ! Le vénérable vieillard en proie aux plus vives souffrances était condamné par les médecins.

Dès les premiers moments, il se vit perdu : il avait étudié la médecine et savait qu'un anthrax, à son âge, était mortel. Mais sa patience pendant les plus douloureux pansements, son impassibilité pendant les opérations et son bon sourire pour le moindre service édifiaient tous ceux qui l'approchaient.

Quand ses souffrances lui laissaient quelque répit, il réunissait encore près de lui ses neveux, causait avec une bonne grâce parfaite et revenait volontiers sur les détails de sa longue carrière, révélant souvent des souvenirs intimes connus de Dieu seul.

Bientôt le malade cessa de prendre quoi que ce soit, la tête s'affaiblit, et le 16 Août, vers les 5 heures du soir, sa respiration devenant plus haletante, on courut au presbytère. Aussitôt M. Picard, vicaire alors à Plomelin (aujourd'hui à Ploumoguier), arriva. Il lui donna l'absolution, récita les prières des agonisants et le malade, levant les yeux au ciel, expira. Il allait avoir 83 ans.

La nouvelle de cette mort, bien qu'attendue, causa à Quimper et dans le diocèse la plus vive émotion.

L'enterrement fut présidé par l'Evêque, assisté d'un nombreux clergé et suivi d'une foule immense de toutes les classes, de ses fermiers, de ses journaliers et de tous les pauvres qui perdaient en lui un père. Son corps repose au cimetière de Plomelin, sous un mausolée en Kersanton qui porte ses armes, avec la devise : « *Usque ad aras*, jusqu'aux autels ».

Chanoine LE BORGNE.

*Cette notice, tirée d'une biographie faite par M. l'abbé Rossi, a été complétée de mes souvenirs personnels.*

## Calendrier Paroissial.

- I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.  
b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).  
II. CONFESSIONS. — a) Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.  
b) Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures, puis après 20 heures.

## Mois de Janvier

- 1, MERCREDI. — *Fête de la Circoncision*. — Offices comme les dimanches, mais pas de messe à 11 h. 30.
- 2, JEUDI. — Octave de Saint Etienne, martyr.
- 3, VENDREDI. — Sainte Geneviève, vierge. Exercices du 1<sup>er</sup> vendredi : pas d'Adoration à 20 heures pour les hommes et jeunes gens.
- 4, SAMEDI. — Octave des Saints Innocents, martyrs. — Confession des garçons des Catéchismes.
- + 5, DIMANCHE. — *Fête du Saint Nom de Jésus*. — Offices aux mêmes heures que tous les dimanches. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.
- 6, LUNDI. — *Fête de l'Epiphanie*.
- 7, MARDI. — De l'Octave de l'Epiphanie. — A 7 heures, à la chapelle, messe des jeunes de la Ligue Féminine d'Action Catholique.
- 8, MERCREDI. — 3<sup>e</sup> jour de l'Octave de l'Epiphanie. Confession des filles des Catéchismes.
- 9, JEUDI. — 4<sup>e</sup> jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- 10, VENDREDI. — 5<sup>e</sup> jour de l'Octave de l'Epiphanie. — Confession des tout-petits.
- 11, SAMEDI. — 6<sup>e</sup> jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- + 12, DIMANCHE. — *Fête de la Sainte Famille*. — Au chœur : Solennité de l'Epiphanie. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, sermon breton. Bénédiction. — (Aux messes, quête pour l'Œuvre Anti-Esclavagiste.)
- 13, LUNDI. — Jour Octave de l'Epiphanie.
- 14, MARDI. — Saint Hilaire, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
- 15, MERCREDI. — Saint Paul, premier Ermite, confesseur,
- 16, JEUDI. — Saint Marcellin 1<sup>er</sup>, pape et martyr.
- 17, VENDREDI. — Fête de Notre Dame de Pont-Méen.
- 18, SAMEDI. — Fête de la Chaire de Saint Pierre à Rome.
- + 19, DIMANCHE. — 2<sup>e</sup> après l'Epiphanie. — Offices du dimanche. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle.
- 20, LUNDI. — Saint Fabien et Saint Sébastien, martyrs.
- 21, MARDI. — Sainte Agnès, vierge et martyre.
- 22, MERCREDI. — Saint Vincent et Saint Anastase, martyrs.
- 23, JEUDI. — Saint Raymond du Pennafort, confesseur.
- 24, VENDREDI. — Saint Timothée, évêque et martyr.
- 25, SAMEDI. — Fête de la Conversion de Saint Paul, apôtre.
- + 26, DIMANCHE. — 3<sup>e</sup> après l'Epiphanie. — Offices du dimanche. Vêpres à 14 h. 30. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon. Vêpres des morts.
- 27, LUNDI. — Saint Jean Chrysostome, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
- 28, MARDI. — 2<sup>e</sup> Fête de Sainte Agnès, vierge et martyre.
- 29, MERCREDI. — Saint François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.
- 30, JEUDI. — Sainte Martine, vierge et martyre.
- 31, VENDREDI. — Saint Pierre Nolasque, confesseur.

## Mois de Février

- 1, SAMEDI. — Saint Ignace, évêque et confesseur.
- + 2, DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> après l'Epiphanie. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du sacrement de Baptême :*

- 4 Décembre. Annik-Renée-Lisette Le Doaré, 8, rue des Halles.  
22 — Michelle-Marie-Louise Patérou, 6, Feunteunik-al-Lez.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du mariage :*

- 25 Novembre. Michel-Marie Le Berre et Marie-Anne-Joséphine Thomas.  
30 — Pierre-André-Emmanuel Robin et Geneviève-Marie-Joséphine Héloret.  
16 — Paul-Marie-Joseph Delalande et Suzanne-Marie-Simone Balanec.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 29 Novembre. Pierre-Gabriel Jolivet, époux de Marie-Jeanne Nader, 58 ans, 29, rue de Kerfeunteun.  
29 — Jean-Victor-Joseph-Marie Pécot, époux de Anne-Marie Colin, 36 ans, 74, rue Neuve.  
5 Décembre. Prosper Vaillant, 85 ans, Tivry-Gargan.  
8 — Corentin Guillou, époux de Marie-Louise Le Long, 72 ans, impasse de l'Odét.  
8 — Marie-Jeanne-Elise Laurent, veuve de François-Marie Guéguen, 66 ans, Feunteunik-al-Lez.  
12 — Alain-René Le Gac, époux de Marie-Louise Kerviel, 35 ans, Goarem-Dro, 23.  
13 — Corentin Berrehou, époux de Marie-Jeanne Quintin, 57 ans, 45, avenue de la Gare.  
18 — Jean-Marie Priol, époux de Marie-Hélène Roudot, 47 ans, rue de Brest.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS**

CHARPENTE MENUISERIE

**TANGUY-MOREAU**

MAÇONNERIE CIMENT ARMÉ

28, RUE DE L'HOSPICE, 28 - QUIMPER

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## l'Hôtel de la Paix et de la Poste

à QUIMPER  
est connu de tous

Grande Salle à Manger pour Mariages et Banquets

L. LE RESTE, Propriétaire

## Entreprise Générale de Serrurerie

**LE FEUNTEUN**

24, rue de Brest

QUIMPER

Téléphone : 0-89

Art

Bâtiment

Tout le fer forgé, martelé.  
Copie de tous styles.

Installation de Magasins,  
Devantures, Vitrines, etc...

Décoration Moderne.  
Acier inoxydable, Métal blanc,  
Cuivre nickelé et chromé.

Coffres Forts.

Soudure autogène.

Constructions métalliques.

Hangars, Charpentes et  
toutes Couvertures.

Menuiserie métallique.

Chassis à guillotine,  
Portes et fenêtres.

Divers.

Balcons, Grilles, Rampes,  
Marquises, Serres, etc...

FAITES VOS ACHATS DE BRODERIES - DENTELLES

|| RIDEAUX - LAINES ||  
|| FAIENCES ||

★ ★ ★ **A LA VILLE D'YS** ★ ★ ★

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16  
(Près de la Poste)

|| QUIMPER || LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

M<sup>me</sup> COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16  
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66  
— QUIMPER —

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor  
QUIMPER

Les magasins les plus modernes

Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance

Leurs prix les plus avantageux

Visitez nos magasins

Entrée libre

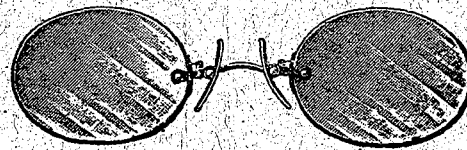


P. LE GUENNEC  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

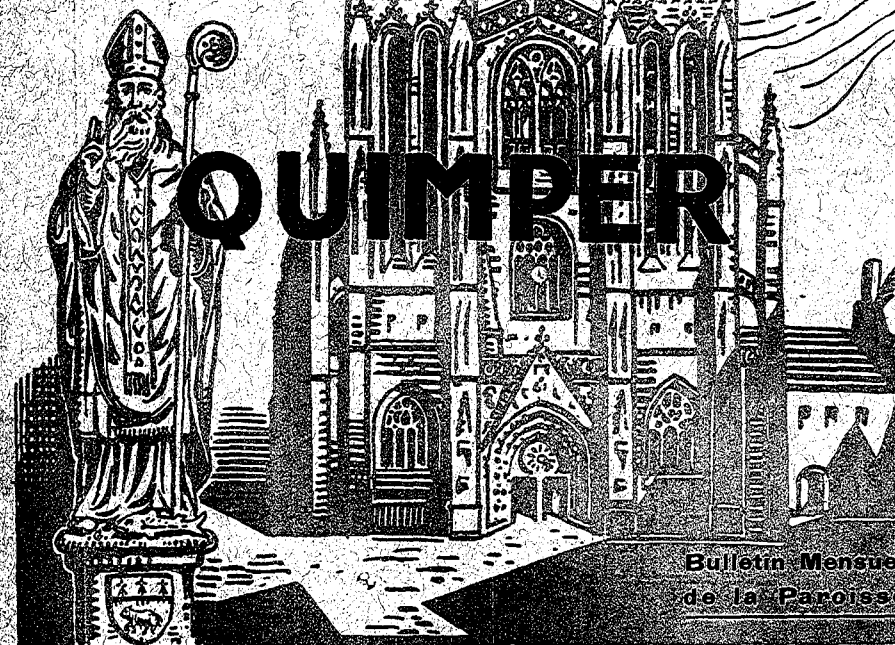
DELBENN

19, rue Kéréon QUIMPER



Maison de Confiance spécialement recommandée

# LA VOIX DE ST CORENTIN



Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

*Société Anonyme*  
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
 26 rue du Parc

Sous-Agences  
 Brest  
 Concarneau  
 Lorient  
 Morlaix  
 Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Front (Sacristie) || DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.  
 — GUVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## LA VIE PAROISSIALE

### Le Denier du Culte.

Le Carême est l'époque où, chaque année, les paroissiens de Saint-Corentin sont priés de verser leur offrande pour le Denier du Culte.

Le dernier exercice, celui de 1935, a marqué un progrès sur l'exercice de 1934.

Nous espérons que cette progression continuera et que nos fidèles marqueront de plus en plus qu'ils comprennent et qu'ils veulent remplir ce devoir sacré de soutenir le culte et ses ministres.

« *Dignus est operarius mercede sua.* L'ouvrier mérite son salaire. »

Le prêtre est l'ouvrier de votre salut ; catéchiser, prêcher, visiter les malades, prier, absoudre, relever, réconforter les pêcheurs, nourrir les âmes du pain du Ciel, la Sainte Eucharistie, c'est son travail de tous les jours.

Son temps, comme son dévouement, vous appartient.

Vous avez le devoir de justice autant que de gratitude de subvenir à ses besoins. Il n'émerge qu'au budget de votre charité.

Vous avez aussi le devoir de justice de subvenir aux frais du Culte et ces frais sont très considérables dans une paroisse comme celle de Saint-Corentin.

Chers Paroissiens, vous ferez votre devoir. D'avance je vous en remercie.

VOTRE CURÉ.

## L'Effusion des Trois Gouttes de Sang du Crucifix (19 Février).

La cathédrale de Saint-Corentin fut jadis le théâtre d'un grand miracle, dont le souvenir est célébré chaque année. Le mercredi qui suit la Sexagésime, les prêtres attachés au service de la cathédrale disent un office et célèbrent une messe commémorant ce miracle.

Nous donnons ici la traduction des leçons du Bréviaire :

« Ce qui fit établir la solennité de ce jour, c'est un éclatant miracle, rapporté par la tradition, qui se produisit autrefois dans l'église de Quimper. Un habitant de la ville, homme honorable et très riche, au moment de se mettre en route pour la Terre Sainte, chargea un ami de prendre soin de sa famille et, comme il avait en cet ami une grande confiance, il lui mit en mains, sans témoin aucun, l'administration de sa fortune. En rentrant au pays après une absence de plusieurs années, il réclame à son ami le dépôt qu'il lui a confié. L'ami nie avoir reçu quoi que ce soit. L'affaire est déferée devant les tribunaux. Mais en l'absence de tout témoin la preuve du dépôt ne peut être établie. La victime demande que tous deux, lui et son ami infidèle, fassent serment devant un Crucifix.

On se rend à l'église. A la demande du pèlerin de Terre Sainte, l'ami est mis en demeure de prononcer son serment. Celui-ci, ajoutant le parjure au mensonge fait le serment, et voici que les pieds du Crucifix qu'un clou unique fixait au bois de la croix se disjoignent et trois gouttes de sang en tombent.

Le miracle fait éclater la vérité. Et il fut décidé que chaque année, le mercredi avant les cendres, on rappellerait par une fête le souvenir de cette miraculeuse effusion du sang du Crucifix.

Les gouttes de sang et la tête du Crucifix miraculeux sont conservées et honorées dans la cathédrale.

Nos paroissiens visitent avec piété l'autel des 3 gouttes de sang qui se trouve au bas de la nef latérale Nord, et chaque vendredi du Carême les reliques sont exposées à la vénération des fidèles. Le vitrail de la chapelle où se trouve l'autel reproduit la scène du miracle.

## La Purification (2 Février).

L'Eglise appelle Marie « la Mère Très pure », la Mère Très Chaste, la Mère Sans Tache, l'Immaculée.

La loi de Purification à laquelle devaient se soumettre

les femmes d'Israël le quarantième jour après qu'elles avaient mis au monde un fils, n'était donc pas faite pour elle.

Mais la Vierge, aussi humble et aussi docile qu'elle était pure, se soumit à la loi commune.

Accompagnée de Saint Joseph, Marie vient au temple de Jérusalem et se soumet aux rites de la Purification Légale. Avec Joseph, elle offre à Dieu son Fils Jésus. Jésus, fils éternel du Père et Dieu comme lui, se soumet à l'ordre donné à tous les enfants d'Israël.

Eclairé d'une science prophétique, le vieillard Siméon proclame la mission et la divinité du Fils de Marie. Anne prophétise elle aussi. Elle reconnaît et proclame que le Christ est descendu sur la terre.

C'est la belle fête du 2 Février, fête de pureté, fête des lumières surnaturelles, mais aussi fête des cierges : La Chandeleur.

Le célébrant bénit, asperge, encense les cierges. L'église étincelle de lumière.

Et chaque fidèle emporte avec piété et respect dans sa maison un cierge bénit.

Pourquoi ce cierge bénit ? On l'allume parfois aux heures de danger quand l'éclair brille et que la foudre gronde.

On l'allume au chevet des agonisants.

On l'allume chaque fois qu'une cérémonie religieuse, comme l'administration d'un sacrement, se fait à domicile.

Un cierge bénit, de l'eau bénite, tout bon catholique doit en avoir dans sa maison pour l'administration des sacrements aux malades.

Comment faut-il préparer l'administration des sacrements ? Quelques précisions sur ce point ne seront pas inutiles.

Sur une table que l'on recouvre d'une nappe ou d'un linge blanc, on doit placer : 1° une croix — autant que possible une croix qui puisse tenir debout ; 2° De chaque côté de la croix, un chandelier avec un cierge bénit, il faut au moins un cierge bénit et pas seulement des bougies prises chez l'épicier voisin ; 3° Une soucoupe dans laquelle on a versé de l'eau bénite et un petit rameau, bénit lui aussi ; 4° un verre contenant de l'eau pour l'ablution des doigts du prêtre et un petit linge pour qu'il puisse s'essuyer les doigts ; 5° S'il s'agit de donner l'Extrême-Onction, 6 ou 7 flocons d'ouate pour essuyer l'huile sainte après les onctions sur les sens et un peu de mie de pain pour essuyer après les onctions les doigts du prêtre.

Il est bon que ces divers objets soient placés sur les côtés de la table et qu'une place suffisante reste vide au milieu sur la partie antérieure, devant le crucifix. Il arrive parfois que quand le prêtre arrive portant la Sainte Eucharistie la

table est tellement disposée qu'il ne sait où déposer le Bon Dieu. C'est Lui pourtant, le Bon Dieu, qu'il s'agit d'accueillir. Pensez-y, chers paroissiens.

### Au Patronage de la Sainte-Famille.

Elle mérite son nom, cette ruche familiale de la rue Valentin, qui voit accourir le jeudi, le dimanche après-midi, et même chaque soir, après l'école, le bruyant essaim des petits filles de Saint-Corentin.

C'est une atmosphère de famille que l'on y respirait le dimanche 26 Janvier, jour où l'on célébrait la fête patronale. Les mamans étaient nombreuses à la messe célébrée le matin dans la chapelle de l'établissement. M. l'abbé Suignard, premier vicaire de la cathédrale, qui célébrait la messe, adressa à l'assistance, parents et enfants, une allocution où chacun put trouver les conseils les plus judicieux et les plus appropriés à ses besoins.

L'après-midi, à 15 h. 30, une séance récréative qui fait honneur aux jeunes et nombreuses artistes et qui atteste tout le zèle, le savoir-faire des dames qui les préparent, ramena et les parents et les enfants et les amis de l'œuvre. La grande salle des œuvres était comble ; les applaudissements ne furent pas moins ménagés — ils étaient mérités — groupes de petites bretonnes, de gentilles colombes, de fées étincelantes, ce fut un régal pour les yeux, comme les chants, dont beaucoup inédits, furent un charme pour les oreilles.

Mlle M... tenait le piano. Une jeune virtuose, Mlle M..., exécuta quelques beaux morceaux de violon, puis, costumée en élégante Alréenne, elle chanta seule, puis avec tout son groupe de petites bretonnes aux costumes les plus variés, de jolies chansons de Botrel.

M. le Curé, qui présidait la séance, assisté de M. l'abbé Cadiou, fit une courte et paternelle allocution, et dit sa reconnaissance aux maîtresses, ses encouragements aux parents, son affection paternelle pour les chères petites patronées au milieu desquelles il est toujours si heureux de venir pour les leçons de catéchisme et aussi pour assister à leurs petites fêtes.

Que la sainte famille de Nazareth garde et bénisse la Sainte-Famille de la rue Valentin.

### Nos Missions bretonnes.

Je viens de prendre part à une Mission bretonne. J'en rapporte un sentiment de profonde reconnaissance pour les hommes apostoliques qui en furent chez nous les initiateurs, Michel Le Nobletz et le Révérend Père Julien Maunoir.

Les verrons-nous quelque jour sur les autels ? Nous le souhaitons ardemment et nous prions Dieu de hâter la glorification de ces vaillants missionnaires.

Si la foi, malgré mille obstacles et mille dangers, demeure si vivante dans notre Basse-Bretagne, c'est à eux que pour une large part nous le devons, et leurs méthodes, après des siècles, n'ont rien perdu de leur puissante efficacité.

Comment se passent dans nos paroisses rurales ces Missions que l'autorité diocésaine demande aux pasteurs de procurer à leurs fidèles tous les dix ans au moins.

Comment les paroissiens répondent-ils à l'appel qui leur est fait ? Nous voudrions en quelques lignes l'apprendre à nos chers lecteurs.

A X..., M. le Recteur, plusieurs mois d'avance, a annoncé la grande nouvelle. Chaque dimanche, à la messe, il a fait prier pour le succès spirituel de la Mission. Lui et son Vicaire sont allés dans toutes les familles, sans aucune exception, faire une invitation pressante à profiter de la grande faveur spirituelle qui se prépare.

Il s'est assuré le concours de confrères qui seront les prédicateurs et les confesseurs, les « ouvriers » de la Mission. La liste a été soumise à Monseigneur qui l'a approuvée. Les travaux vont commencer.

Tout d'abord, les enfants de la paroisse, de 7 à 14 ans, sont appelés à la Retraite. Pendant quatre jours, ils viendront entendre des prédications appropriées à leur âge et à leurs besoins. Leur Retraite se termine par une communion générale puis une grande procession.

C'est l'avant-garde. Tous ces chers enfants qui rentrent chez eux l'âme pure et le cœur fervent attireront sur leurs foyers les bénédictions divines. Eux aussi sont devenus de petits missionnaires. Leurs prières vont être d'un puissant secours pour la Mission.

Elle va commencer. Elle durera au moins deux semaines. Pendant que le premier groupe suivra une semaine entière les saints exercices, le deuxième assurera la garde du logis et les travaux indispensables de la maison ou des champs. Il aura son tour de Mission la seconde semaine.

La Mission des grandes personnes va donc s'ouvrir dès le dimanche à la grand'messe. La veille au soir, les cloches ont fait retentir l'« Angelus » des grands jours. A la grand'messe, l'église est pleine. Le « Président » de la Mission monte en chaire. Il dit ce que doit être pour les paroissiens une Mission bien faite. Pour beaucoup ce sera la dernière. En dix ans la mort creuse bien des vides dans une paroisse. Il supplie les fervents, les tièdes, les négligents, les pécheurs de ne pas fermer leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu.

Et voici ce que sera le lendemain et tous les jours de la semaine le règlement de la Mission.

5 h. 30 : Sonnerie de l'« Angélus ».

6 heures : Prières et méditation en commun à l'église pour les missionnaires, suivies de la célébration des messes à tous les autels.

7 h. 30 : Les retraitants sont venus par les routes et les sentiers, parfois de 4 ou 5 kilomètres, malgré l'obscurité, la boue, la pluie et les rafales. Elles ne nous ont pas été épargnées à X... La prière bretonne est chantée en vers, plus pieux qu'habiles, mais si aimés ; puis c'est la messe de règle pendant laquelle, sous la direction du missionnaire « Maître des cantiques », hommes et femmes chantent avec ardeur et ferveur les cantiques du recueil diocésain.

Dès que la messe de règle est terminée, c'est la première instruction de la journée, traitant généralement des fins dernières.

De 8 h. 45 à 9 h. 15 : Temps libre, pendant lequel les missionnaires sont à leurs confessionnaux.

De 9 h. 15 à 10 heures : Conférence sur le Sacrement de Pénitence les deux premiers jours, sur le sacrement d'Eucharistie ensuite, puis de nouveau on confesse.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Conférence sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise, chaque jour.

A 11 h. 30 : Chant de l'« Angelus », invocations chantées au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, aux Saints protecteurs de la paroisse, aux anges gardiens, puis les missionnaires défilent par l'allée centrale de l'église récitant à haute voix le « Miserere » pour se rendre au presbytère.

Pendant le repas des missionnaires, lecture de quelques passages de la Sainte Ecriture, puis d'un bon livre. Ce fut, à X..., *Missions bretonnes*, par M. l'abbé Kerbirou.

13 h. 30 : La cloche appelle de nouveau les retraitants. Les appelle est une façon de dire, car ils sont tous là avant qu'elle ait sonné. Ils sont là et avec eux des auditeurs venus des paroisses voisines, d'autres qui suivront la semaine suivante les exercices, mais qui ne veulent pas manquer cette réunion, car on y explique les tableaux « an taolennou ». Ces tableaux de deux mètres de long sur un mètre cinquante environ de large expriment sous des figures symboliques les divers états de l'âme qu'habite Dieu, ou de l'âme que le péché ravage. Le prédicateur, du haut de la chaire, une baguette en mains comme un maître en classe, explique les tableaux, les leçons qui en découlent. Tous les regards suivent avec une attention pleine d'émotion. Parfois, une fine ironie du prédicateur fustigeant le vice provoque plus qu'un sourire, mais aussi que de larmes coulent ! que de généreuses résolutions sont prises lorsqu'au dernier jour les tableaux feront

assister à la mort du pécheur et à la mort du juste. Cette explication des tableaux dure chaque jour une heure entière et nul ne songe à s'en plaindre. Elle a été précédée de la récitation du Chapelet. C'est donc seulement tôt avant 15 heures qu'elle se termine.

Au confessionnal, aussitôt, les missionnaires sont à l'œuvre.

15 h. 30 : Encore la cloche, encore la foule. C'est le cinquième sermon de la journée. Il est suivi du chant des prières du soir puis de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Aussitôt le « Président » des missionnaires monte de nouveau en chaire pour « le petit mot ». Il donne ses conseils, résume les leçons de la journée, les sentiments que chacun doit emporter et méditer chez soi, puis encore une fois chant des invocations. A travers champs et sentiers, les retraitants regagnent leurs demeures. Ils seront tous là, demain.

Que l'âme bretonne, que l'âme humaine est ouverte aux choses du Ciel lorsqu'on ne l'en détourne pas par le mensonge !

Extincteurs des étoiles du Ciel, vous êtes des extincteurs de tout idéal, de toute flamme, de toute espérance, de toute force vraie, en même temps que des négateurs de la divine Vérité.

Merci à Le Nobletz, à Maunoir, à tous les ouvriers anciens ou actuels de nos Missions bretonnes.

Dieu veuille susciter dans notre diocèse beaucoup de bons et pieux prédicateurs de Missions.

## QUIMPER-LOURDES

*Connaissez-vous l'Association des Brancardiers et Infirmières de l'Hospitalité Diocésaine de Quimper ? Lisez ce qui suit. Vous serez renseignés et... édifiés.*

EN ALLANT A LOURDES DANS UN WAGON DE MALADES

Landerneau, c'est une ville célèbre surtout par la lune !

Landerneau, c'est une paisible cité qui s'étale en bordure de l'Elorn, c'est une petite gare comme il y en a des masses en France, ni mieux ni plus mal que beaucoup d'autres... Eh bien, chers amis de l'Hospitalité, qui y passez souvent, comme moi sans doute, pouvez-vous le faire avec indifférence ?... Moi, non ! Je vous avoue très simplement qu'à chaque fois que je passe à Landerneau, mes regards instinctivement se dirigent vers la voie 3, mon esprit y revoit ce train blanc qui tous les ans nous emporte avec nos malades vers

Lourdes, et une foule de souvenirs gais ou graves, très doux et très beaux me reviennent à la mémoire... Voulez-vous que nous revivions ensemble ces heures cabotantes, grinçantes, fatigantes et merveilleuses que nous vivons avec nos chers malades en un de ces vieux wagons démodés que le réseau de l'Etat met généreusement à la disposition de nos pèlerinages ?

C'est donc sur le quai de la gare de Landerneau que le matin, de bonne heure, hospitaliers et hospitalières de Lourdes goûtent la première joie du voyage, celle du revoir, et c'en est une grande. Quiconque ne fait pas partie d'une Hospitalité diocésaine ne peut se rendre compte des liens de fraternité qui unissent ses membres entre eux. — A Quimper, c'est bien simple, nous ne formons qu'une famille et c'est un bonheur pour nous de nous retrouver, de retrouver « nos » chanoines, notre docteur, bôte entrain de la « famille », modèle de dévouement que tous les autres pèlerinages nous envient (très particulièrement les Tourangeaux !...)

Et voici le matériel que l'on décharge avec l'aide de jeunes Landernéens dévoués, il contient, ce matériel, tout ce qui est nécessaire à la transformation d'un vieux wagon en un hôpital presque très confortable.

La directrice du matériel, la bonne Mme Gogé, toujours souriante, alerte et débrouillarde, veille à la distribution, fait en sorte qu'il ne manque rien, que chaque wagon ait bien ce qu'il lui faut, qu'il n'y ait pas de raps par les amis du système « D ». — Il y a des pirates partout hélas, même au sein d'une Hospitalité diocésaine !...

Bientôt les wagons sont prêts, cinq compartiments dans chacun sont réservés aux malades ; chacun, par un ingénieux système de matelas reposant sur deux planchettes reliées entre elles par un filet de cordelettes, peut recevoir trois ou quatre malades confortablement étendus sur des couchettes munies de deux oreillers et de deux couvertures. A chaque extrémité du wagon se trouvent, d'un côté le compartiment réservé aux brancardiers, de l'autre, la cuisine. Un petit buffet, aux dimensions exactement calculées, s'insère entre deux banquettes, des planches, relevant de chaque côté, forment table, elles sont munies, car nous sommes des « Gens de la Côte » de trous dans lesquels s'insèrent des bâtonnets, comme les tables à roulis des bateaux, ainsi la valse des bols de bouillon et de lait n'est plus à redouter. Sur chaque buffet, deux fourneaux au Méta sont vissés. De grands brocs assurent le ravitaillement d'eau ; la vaisselle toute en émail, les couverts, les torchons, le ravitaillement sont contenus dans de grands paniers plats. Rien ne manque jamais ! Aussi, en passant, redisons encore un bravo à Mme Gogé, nous ne le lui dirons jamais assez.

Mais voici qu'arrivent les premiers malades et le quai de la gare semble une nouvelle Cour des miracles. Toutes les misères physiques, auxquelles si souvent s'ajoutent les misères morales, sont réunies ici. Les uns gisent sur des brancards, les autres se traînent sur des béquilles ou s'appuyent aux bras de leurs parents. Les brancardiers s'empresent autour d'eux, l'infirmière et la religieuse du Saint-Esprit sont aux portes des wagons pour recevoir le lot souffrant qui leur est destiné. Remercions en passant les chères Sœurs Blanches qui, tout au long du voyage, nous apportent une aide précieuse.

On embarque donc, avec adresse, précaution, habileté et tendresse, ces chers infirmes qui vont être, durant ce voyage, nos Maîtres, « Nos Seigneurs les Malades »..., et un peu nos enfants aussi. L'heure du départ est proche, les portières se ferment, un coup de sifflet retentit et le douloureux convoi si plein d'espérance et de foi se met en branle.

Un grand signe de croix et de tous les cœurs, de toutes les bouches s'élèvent les paroles splendides du *Magnificat*. Malades, brancardiers, infirmières s'unissent pour offrir, dès la première minute, leurs hommages à la Très Sainte Vierge : la Patronne ! C'est un moment émouvant entre tous et plein de surnaturel.

Mais il faut à présent revenir sur terre et s'occuper à parfaire l'installation du wagon. On arrange commodément les malades, on commence à prendre contact avec eux, à faire connaissance. Connaissance qui devient vite une réelle intimité. Et, pendant ce temps, le train file à travers la campagne bretonne avec de nombreux arrêts aux petites gares pour prendre de nouveaux malades. Quimper, où nous chargeons Marie-Thérèse, un peu difficile à manier, mais toujours si douce et si souriante. Rosporden nous amène Cécile, impatientement attendue par ses inséparables Joséphine et Suzanne qui lui ont réservé une couchette près des leurs. A Rosporden monte aussi la tante ; monter est ici un euphémisme, car on la hisse à bout de bras, la chère tante, la benjamine des malades, qui, si je ne me trompe, ne doit pas être loin de son quatre-vingtième printemps !

Nous quittons le Finistère et nous roulons à présent à travers les pins et les landes du Morbihan. On récite le Chapelet, le premier du Rosaire que nous récitons à l'aller avec nos malades, tandis que l'on commence la première « chauffe », c'est ainsi que pour nous distinguer du vulgaire restaurant nous baptisons les divers services du déjeuner ou du dîner. Il faut prendre les commandes de chacun : des bouillons, des cafés noirs ou au lait, des laits sucrés ou non sucrés, chands ou froids. Voire même des œufs pochés au bouillon que le « Président » réussit avec maestria, au fond

d'une louche ! Les brancardiers font le service, apportant à chacun sa pitance, tandis que la religieuse et l'infirmière font manger les impotents. Il y a parfois des jets de bouillon intempestifs, des cascades de café inopportunes dont nos pauvres chers malades sont les premiers à rire, ils sont si faciles à soigner, si peu exigeants les pauvres gens qu'ils font notre admiration et qu'on ne peut se figurer la bonne humeur et l'entrain qui règnent en général dans un wagon-ambulance, ce n'est pas un des moindres charmes du voyage.

Au passage à Sainte-Anne d'Auray, tous les malades, même les plus impotents, se soulèvent sur leurs couchettes pour apercevoir la flèche fine de la Basilique qui émerge d'un rideau de verdure. On salue d'un cantique Madame Sainte Anne et nous lui demandons d'intercéder pour nous auprès de sa glorieuse Fille, à laquelle nous devons présenter le lendemain, à Massabielle, nos prières, nos hommages et nos vœux.

Et voici Nantes ! Un bon moment d'arrêt permet aux valides de descendre sur le quai, aux brancardiers de reconstituer la provision d'eau ! on ouvre toutes grandes les portières pour permettre aux malades de jouir un peu de la vue animée des quais de la gare. Parents et amis affluent vers les wagons ambulances et avec eux, trop souvent hélas, beaucoup de curieux et d'importuns. (On a heureusement la ressource de pouvoir, parfois, les renvoyer dire leur Chapelet..., n'est-ce pas, ma chère Marie Gogé ?...)

Le temps file vite, il faut repartir, c'est l'heure de la seconde « chauffe », du dîner des malades, puis de la prière et du coucher. On essaie d'installer ces pauvres gens du mieux possible, c'est avec une tendresse maternelle qu'on remonte un oreiller, qu'on borde chacun dans son lit, veillant à ce que tous soient à l'abri du froid et, autant que faire se peut, des cahots du train.

A cette heure là, c'est le moment de détente pour les hospitaliers et nous nous réunissons dans notre « cuisine-salon-salle à manger » pour attaquer les provisions que chacun a achetées et qui sont mises en commun. C'est formidable comme un voyage creuse, on meurt de faim et de soif ; c'est, en général, au moment où l'on va attaquer la pièce de résistance et où les verres cahotés vont déborder, qu'un malade a besoin du bassin, qu'un deuxième réclame le pistolet ou qu'un troisième a des nausées. Il faut se lever vivement et attribuer, en vitesse également, à chacun le vase idoine à ses besoins, et on revient ensuite à la cuisine achever son repas avec la même fringale qu'auparavant.

La nuit est complètement tombée et nous filons rapidement maintenant à travers les plaines de Charente ; bercés par le train, les malades se sont assoupis. Pauvres chairs meurtries,

corps déjetés, tuberculeux exangues, ils oublient pour un moment leurs misères ; les rondes, à la pâle clarté des veilleuses se font à pas feutrés, c'est une heure de calme et de très grande douceur, nous les sentons tellement à nous, ces pauvres gens qui nous sont confiés et sur le sommeil desquels nous veillons et nous nous sentons tellement à eux... « Nos Chers Seigneurs les Malades ! »

A l'aube, après une nuit, tantôt calme, tantôt agitée, vient le réveil, la prière, le petit déjeuner, les pansements. Les premiers contreforts pyrénéens nous sont apparus ; vite, il faut faire le rangement du wagon, habiller ces malades, veiller à ce que chacun de leurs colis soit muni de l'étiquette de l'Hospitalité diocésaine avec leur nom et le numéro de leur wagon. Il faut aussi vérifier la liste que l'on remettra en arrivant à Lourdes aux brancardiers de gare, et qui doit indiquer très exactement, pour chaque malade, le moyen de transport, voiture ou brancard.

Et voilà Pau, comme on approche, on longe le Gave, il roule ses belles eaux vertes entre des montagnes boisées et qui deviennent de plus en plus hautes, c'est le moment d'entonner le cantique :

*O Vierge Sainte, nous t'implorons !*

*Daigne écouter la plainte, de tes enfants bretons.*

Tous les cœurs sont étreints d'une émotion intense, nous arrivons si près d'Elle, tout à l'heure dans une découpeure des monts nous apercevons la silhouette massive du Château et celle plus élancée de la Basilique. Les voici... Oh ! Notre Dame de Lourdes nous vous saluons ! Guérissez nos malades ! Nous passons devant la Grotte Bénie en chantant un dernier Magnificat ! Ah ! ce premier contact des malades avec la terre de Lourdes ! Leur premier regard vers la Grotte, ma plume est impuissante à vous le dépeindre, tellement multiples et émouvantes sont les expressions de chacun : Respect... Tendresse... Supplications... Espoir !!!

Et c'est aux cris de « Vive Notre Dame de Lourdes » que notre convoi entre en gare. Les brancardiers de l'Hospitalité de Lourdes, vieilles connaissances souvent, figures amies que l'on est heureux de revoir, se tiennent sur le quai, juste à l'endroit où les wagons hôpitaux doivent s'arrêter. C'est entre leurs mains expertes et charitables que nous laissons nos chers malades, pour les retrouver quelques instants plus tard, car il nous faut les précéder à l'Hôpital de Notre-Dame des Douleurs, où les grands fourgons bleus vont les amener. Nous les y retrouverons, et si vous le voulez, en un prochain numéro, nous y revivrons avec eux la vie pieuse et intense des pèlerins malades à Lourdes.

## MONSEIGNEUR PELLERIN

Encore une belle figure quimpéroise qui vient s'ajouter à celles de Mgr Nouvel, de M. de Penfentenyo et de M. du Mac'hallac'h, c'est celle de Mgr Pellerin.

Il naquit à Loc-Maria, le 20 Février 1813, et reçut au baptême les noms de : François-Marie-Agathon. C'était le deuxième fils de M. Pellerin, secrétaire particulier de M. de Miollis, préfet du Finistère.

Envoyé au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il y fit d'excellentes études. Puis il entra au Grand Séminaire de Quimper, et fut ordonné prêtre, par Mgr de Poulpiquet, le 17 Décembre 1836. Nommé vicaire à Saint-Louis de Brest, il n'y passa que 5 ans.

L'abbé Pellerin était un prêtre d'une physionomie charmante, dont les yeux pleins de feu, la parole vive et le franc sourire dénotaient une âme d'apôtre. Son zèle sacerdotal surtout près des malades, lui avait déjà gagné tous les cœurs. Aussi ce fut une désolation générale, dans tout Brest, quand on apprit, à Pâques 1843, qu'il partait pour les Missions.

Mais que d'obstacles il eut à vaincre pour réaliser son dessein ! Les larmes de sa mère, les reproches respectueux des paroissiens de Saint-Louis, les objections de son curé, M. Graveran, le futur évêque de Quimper, qui avait su apprécier à sa juste valeur son vicaire, rien ne put l'arrêter. Ce désir, d'ailleurs, d'aller évangéliser les infidèles, était un rêve qu'il caressait depuis longtemps, car déjà, durant ses loisirs, il s'y préparait en étudiant la langue annamite. Aussi était-il déjà prêt à voguer vers l'Extrême-Orient, quand il entra, le 15 Juillet suivant, au Séminaire des Missions Etrangères de la rue du Bac, à Paris.

Six mois plus tard, ses Supérieurs le désignaient pour la Mission de Cochinchine, où sévissait la persécution. A cette nouvelle, il exulte... « C'est cette Mission que je préférerais à toutes les autres ! » s'écrie-t-il. « On m'y envoie sans que j'aie rien demandé... Je vais remplacer mes confrères qui ont versé leur sang pour la foi... Oh ! si pareil bonheur m'était accordé ! »

Le 26 Décembre 1843, l'heureux missionnaire quittait Paris, et le 2 Janvier suivant, il s'embarquait à Nantes. Le voilier qui l'emportait mit des semaines et des mois à atteindre le Cap de Bonne-Espérance, à franchir ensuite l'Océan Indien et à accoster au port de Polo-Pinany. Là, il resta quelque temps se perfectionner dans la langue annamite, et

au début de 1845, une jonque chinoise le déposait sur la terre cochinchinoise.

Pour le moment, le calme règne dans la région. Au roi Minh-Mouy, qui s'était montré terrible pour les chrétiens, avait succédé Thien-Tri, son fils, moins cruel et moins entêté que son père. Mais si l'on n'exécutait plus les missionnaires, on les emprisonnait encore, si bien que le commandant Favin-Lévêque, qui croisait dans les parages, avait dû, un jour, parler haut et ferme pour faire remettre en liberté cinq de ses compatriotes. Quelque temps auparavant, le contre-amiral Cécile avait aussi sauvé Mgr Lefèvre, qui était condamné à mort.

C'est dans ce pays que M. Pellerin va, à son tour, affronter la persécution apaisée pour un moment mais dont le réveil sera terrible.

Sur les entrefaites, il écrit à sa mère : « Mgr Cuénot, mon vicaire apostolique, m'appelait dernièrement à sa résidence sans m'en dire le motif. Sitôt arrivé, Sa Grandeur me donnait l'ordre d'entrer immédiatement en retraite, et huit jours après, dans la nuit du 4 Octobre, fête du Saint Rosaire, j'étais sacré évêque !... Des demoiselles de mandarins qui se sont faites chrétiennes et religieuses, sont venues bientôt m'apporter leurs bracelets d'or pour faire une croix pectorale et un anneau, et un forgeron me les a forgés... Ce n'est pas trop mal... Mais ma mitre est encore de papier et ma crosse de bois. Je suis un évêque sans bas et sans souliers, mon palais est de paille, mais je n'en suis pas moins évêque chargé d'un troupeau de 30.000 chrétiens et de dix millions de païens !... »

Le blason de Monseigneur Pellerin reproduit en mosaïques dans la chapelle du Petit Séminaire de Pont-Croix, inspiré sans doute de son nom, est ainsi composé : Sur un fond de sinople (couleur verte), un sentier d'argent serpente et monte, parsemé de petites croix de sable (couleur noire), vers un sommet. La devise est celle-ci : « *Grandis tibi restat via.* Il te reste une longue route à parcourir. »

Si le chrétien sur terre est un pèlerin qui chemine sur une route semée d'obstacles qu'il doit surmonter pour arriver au ciel, que dire de ce jeune évêque qui devra bientôt mener une vie errante dans un pays où la persécution la plus cruelle le poursuivra jusqu'à la mort !

En 1850, Rome divise la Cochinchine en deux vicariats, dont celui du Sud est laissé à Mgr Cuénot, futur martyr et bienheureux, et l'autre attribué à Mgr Pellerin, avec le titre de vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale.

La modération du roi Thien-Tri ne devait pas être imitée par son successeur Tu-Duc. A peine, en effet, est-il monté sur le trône, qu'il publie un édit mettant à prix la tête des missionnaires. Peu à près, il en publie un second, accusant les

chrétiens de conspirer contre lui. Mgr Pellerin lui répond : « Les chrétiens ne détrônent pas les rois ; même quand ils les persécutent, ils sont toujours et partout ses fidèles sujets. » Malgré tout, prêtres et chrétiens sont traités en rebelles et l'édit lancé contre eux se termine par ces ordres sanguinaires : « Les prêtres européens doivent être jetés dans les abîmes de la mer et des fleuves, pour la gloire de nos dieux, et les prêtres annamites, qu'ils foulent ou non la croix, seront coupés par le milieu du corps, afin que tout le monde sache quelle est la sévérité de la loi. »

En 1855, un autre édit de proscription générale, cette fois, est publié en ces termes : « Les mandarins chrétiens ont un mois pour abjurer ; les soldats et le peuple six mois ; les chrétiens ne peuvent plus concourir pour aucune charge. » L'édit ajoute : « L'arrestation d'un prêtre européen donne droit à 300 clous d'argent (15.000 francs de notre monnaie), celle d'un prêtre annamite à 100 clous d'argent. Et que les mandarins fassent strictement leur devoir. »

Mgr Pellerin va désormais connaître la vie errante et traquée. Mais loin de se décourager, il s'écrie : « Vivent les croix et les tribulations des apôtres, et surtout les tourments du martyre ! Plaise à Dieu que j'en sois trouvé digne un jour !... » Mais il sait aussi que le devoir du missionnaire est de se cacher, pour rester affermir et consoler ses fidèles. C'est pourquoi, au prix d'audaces parfois incroyables, il circule d'un bout à l'autre de son vicariat, se dérobant le jour dans des réduits où l'air n'arrive que par un tuyau de bambou, dans des trous de rochers, parmi les broussailles, au milieu des rizières, exposé à la pluie et au froid en hiver, à des chaleurs torrides en été, mal vêtu, mal nourri, accablé de fatigues et d'ennuis de toute sorte. C'est le sentier tortueux et montant, semé de croix, de ses armoiries épiscopales, qui se réalise à la lettre.

Malgré tout, il prêche, confesse, dit la messe par intervalle, confirme, ordonne de jeunes clercs indigènes, dont le premier prêtre, Philippe Mink, aura les honneurs du martyre.

Un jour, une pauvre femme accourt vers lui, tout éplorée. « Monseigneur, s'écrie-t-elle, je n'avais qu'un fils, j'en avais fait un chrétien, et voilà qu'il est pris, il va mourir. » L'évêque lui montre la Vierge au pied de la croix : « Elle non plus, dit-il, n'avait qu'un fils et elle l'a livré à la mort pour votre salut. Votre fils est appelé à suivre Jésus, vous, suivez Marie. » La mère aussitôt transformée s'en va trouver son fils dans les fers : « Courage, mon enfant, lui dit-elle, une belle couronne t'attend au ciel. » Au jour de l'exécution, elle aussi a suivi son fils jusqu'au lieu du supplice, et, quand le bourreau brandit son sabre, elle s'élance vers lui en criant : « La tête de mon enfant ne roulera pas dans la boue ! » et, l'ayant reçue dans son tablier, elle s'enfuit avec son trésor.

Les persécutions se renouvelant sans cesse et le commerce européen prenant de l'extension, Napoléon III songe à établir des relations plus suivies entre la France et l'Extrême-Orient. Dans ce but, il envoie comme plénipotentiaire M. de Montigny, pour traiter avec le Cambodge, le Siam et l'Annam, et réclamer pour les missionnaires le droit de vivre en paix et de prêcher librement la religion catholique. Malheureusement, les vaisseaux qui accompagnaient M. de Montigny, séparés par la tempête, se présentent les uns après les autres dans le port de Tourane et repartent aussitôt.

Pendant que le commandant du dernier navire, M. Collin, essaie de négocier avec les mandarins, le roi Tu-Duc concentre ses meilleures troupes sur la Tourane, et élève des batteries de chaque côté de la rivière de Hué. Mgr Pellerin, voyant le guet-apens préparé contre nos marins, veut avertir le commandant. Mais les routes sont gardées, les forts surveillés, les postes de douane doublés ; c'est jouer sa tête que d'essayer d'arriver jusqu'au navire. N'importe, l'Evêque la jouera avec son aventureuse hardiesse. Se taillant dans une toile peinte un semblant de pantalon européen, se découpant une espèce de tunique et se confectionnant une casquette d'officier de marine, il orne le tout de vieux galons enlevés à une chasuble. Un prêtre indigène endosse à peu près le même costume, et voilà nos deux marins de contrebande en route vers la corvette. L'un censé officier supérieur et l'autre servant d'ordonnance. Ils traversent ainsi tous les postes de soldats annamites et, arrivés en face du navire, ils attirent son attention par des signaux. Aussitôt, un canot vient à eux et les conduit à bord. Là, ils apprennent au commandant Collin ce qui se trame contre M. de Montigny, le plénipotentiaire. Mais celui-ci n'arrivant pas, l'Evêque et le Commandant se dirigent sur Hong-Kong. (A suivre.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) Tous les jours, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.

b) Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures, puis après 20 heures.

### Mois de Février

1. SAMEDI. — Saint Ignace, évêque et martyr.

✠ 2. DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> après l'Epiphanie. Fête de la Purification ou Chandeleur. — A 10 heures, bénédiction des Clerges et procession. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

3. LUNDI. — Saint Gildas, abbé. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 h. 30 et 15 heures.

4, MARDI. — Saint André Corsini, évêque et confesseur. — Réunion de la Ligue féminine d'Action Catholique.

5, MERCREDI. — Sainte Agathe, vierge et martyre. — Confession des filles des catéchismes.

6, JEUDI. — Saint Tite, évêque et confesseur. — A 16 heures, confession en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

7, VENDREDI. — Saint Romuald, abbé. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

8, SAMEDI. — Office du jour. — Confession des garçons des catéchismes.

✠ 9, DIMANCHE. — La Septuagésime. — Offices du jour. — Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. — A 20 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

10, LUNDI. — Sainte Scholastique, vierge.

11, MARDI. — Apparition de la Vierge Marie à Lourdes.

12, MERCREDI. — Les 7 Fondateurs de l'Ordre des Servites.

13, JEUDI. — De la férie V.

14, VENDREDI. — Saint Valentin, prêtre et martyr. — Confession des tout-petits.

15, SAMEDI. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie.

✠ 16, DIMANCHE. — La Sexagésime. — Office du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. Procession, bénédiction.

17, LUNDI. — Saint Guévroc, abbé.

18, MARDI. — Saint Siméon, évêque et martyr.

19, MERCREDI. — Effusion des 3 Gouttes de Sang du Crucifix. — A 8 heures, messe à l'autel des 3 Gouttes de Sang. (Les reliques demeurent exposées à la vénération des fidèles durant l'octave.)

20, JEUDI. — De la férie V.

21, VENDREDI. — De la férie VI.

22, SAMEDI. — La Chaire de saint Pierre à Antioche.

✠ 23, DIMANCHE. — La Quinquagésime. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 h., réunion bretonne, sermon breton, vêpres des morts. — (Pour les 40 Heures, exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à l'issue des vêpres qui seront suivies de la bénédiction avec chant du *Miserere* et du *Parce Domine*.)

24, LUNDI. — Vigile de saint Mathieu, apôtre. — Pour les 40 Heures, exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à l'issue des vêpres. — Grand messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures. — Prières comme hier.

25, MARDI. — Saint Mathieu, apôtre. — Pour les 40 Heures, cérémonies et offices comme le lundi.

26, MERCREDI. — Mercredi des Cendres. — Bénédiction des Cendres avant la messe de 6 heures et avant la grand'messe à 10 heures. — Imposition des Cendres avant chaque messe de règle.

27, JEUDI. — De la férie V.

28, VENDREDI. — Saint Gabriel de la Vierge dolente, confesseur.

29, SAMEDI. — S. Ruellin, évêque et confesseur.

#### Mois de Mars

✠ 1, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> du Carême. — Offices du dimanche. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, ouverture solennelle de la Station française du Carême, prêchée par le Rév. Père François de Paule, capucin. — Mercredi, à 20 heures, à la chapelle, ouverture de la Station Bretonne.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## L'Hôtel de la Paix et de la Poste

à QUIMPER  
est connu de tous

Grande Salle à Manger pour Mariages et Banquets

L. LE RESTE, Propriétaire

## Entreprise Générale de Serrurerie

LE FEUNTEUN

24, rue de Brest

QUIMPER

Téléphone : 0-89

Art

Bâtiment

Tout le fer forgé, martelé.  
Copie de tous styles.

Installation de Magasins,  
Devantures, Vitrines, etc...

Décoration Moderne.  
Acier inoxydable, Métal blanc,  
Cuivre nickelé et chromé.

Coffres Forts.

Soudure autogène.

Constructions métalliques

Hangars, Charpentes et  
toutes Couvertures.

Menuiserie métallique.

Chassis à guillotine,  
Portes et fenêtres.

Divers.

Balcons, Grilles, Rampes,  
Marquises, Serres, etc...

FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES

|| RIDEAUX - LAINES ||

|| FAIENCES ||

A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations**M<sup>me</sup> COSMAO**16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER****CYCLES**MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**66, rue Neuve, 66  
**— QUIMPER —****AUX DAMES DE FRANCE**Rue Kéréon - Rue Astor  
**QUIMPER**

Les magasins les plus modernes

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

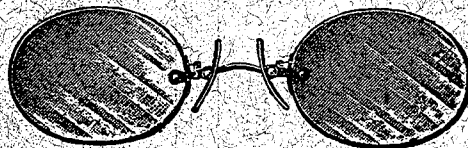
Leurs prix les plus avantageux

Visitez nos magasins

Entrée libre

*Lunetterie et Orthopédie***DELBENN**

19, rue Kéréon

**QUIMPER****P. LE GUENEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE*Maison de Confiance spécialement recommandée***LA VOIX  
DE  
ST CORENTIN  
QUIMPER**Bulletin Mensuel  
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE  
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE  
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS  
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS  
DANS L'EGLISE SE REFOIT LES AMES  
AIMEZ VOTRE EGLISE  
ALLEZ A VOTRE EGLISE

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

## **Comptoir National d'Escompte** **DE PARIS**

Société Anonyme  
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence :  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
**Brest**  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

25<sup>e</sup> ANNÉE.

Mars 1936.

N° II.

# **LA VOIX DE SAINT-CORENTIN**

BUREAUX : Rue du Froust (Sacristie) | DÉPÔTS { Librairie LE GOAZIOU.  
— GUIVARCH.

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An  
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.  
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

## **LA VIE PAROISSIALE**

In memoriam.

La « Voix de Saint-Corentin » offre à MM. les Membres du Chapitre les respectueuses condoléances du clergé et des fidèles de la paroisse, pour le décès de leur vénérable Doyen; M. le chanoine Jean-Louis Bars, survenu le 19 Février dernier. Nos lecteurs seront heureux de trouver ici la belle lettre par laquelle Son Excellence Monseigneur l'Evêque recommande son âme à nos prières.

Homme d'étude et de prière, Monsieur Bars a été le modèle des chanoines, aussi pieux que fidèle à l'office, empressé aux cérémonies, observateur scrupuleux des règles de la liturgie, et gardien consciencieux des droits du Chapitre.

Chargé pendant de longues années de l'enseignement du Droit canonique au Grand Séminaire, il le possédait dans ses plus petits détails, et se tenait constamment au courant des réponses des Congrégations romaines sur toutes les matières ecclésiastiques.

Official du diocèse, il faisait preuve, dans l'exercice de cette haute fonction, de la science juridique la plus sûre et la plus étendue.

Ce savant était un homme de grand cœur, prêt à rendre service aux jeunes séminaristes comme à tous ses confrères du ministère.

Pour toutes les œuvres catholiques il se montrait très généreux. Le nouveau Séminaire lui devra beaucoup de reconnaissance.

Il apportait un dévouement complet au service de son aumônerie de Saint-Athanase, aussi bien dans le ministère de la parole que dans celui des sacrements, avec une conscience égale à sa science.

Les bons soins qui lui ont été prodigués par l'éminent Directeur et les pieuses Sœurs de l'Asile montrent qu'il avait conquis l'estime et la sympathie de tout le personnel de la maison.

Il dut pourtant se résigner à les quitter pour aller achever sa vie à l'hôpital des bonnes Augustines de Pont-l'Abbé. Il y édifia les religieuses, le médecin, et les dévoués confrères qui l'entouraient, par une soumission fervente et absolue à la volonté de Dieu.

Je présente mes condoléances au vénérable Chapitre et à la famille de Monsieur Bars.

Nous prions de tout cœur avec eux pour cette âme vraiment sacerdotale.

Quimper, 19 Février 1936.

† ADOLPHE,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

### Le Carême.

Nous voici arrivés à la Sainte Quarantaine préparatoire à la Pâque. Cette préparation doit être double. Une préparation de pénitence pour l'expiation des péchés commis, et une préparation de recueillement, dans la prière et la méditation plus profonde des vérités de la foi, afin que le jour de notre Communion pascale nous puissions offrir à Dieu des cœurs vraiment renouvelés.

I. — A la préparation de pénitence l'Eglise nous exhorte de multiples façons.

1° *Par la cérémonie inaugurale des Cendres.* — En nous imposant les Cendres symboliques, elle nous rappelle l'origine et la fin de notre corps. « Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu redeviendras poussière. » Réprime donc ta sensualité et ta gourmandise ; ne vis pas pour ce corps qui n'est que la portion inférieure de toi-même ; ton corps doit être le serviteur de ton âme, n'en fais pas le tyran.

2° *Par sa Liturgie sacrée.* — Pour les offices du temps, l'Eglise revêt des ornements couleur de deuil ; elle supprime les acclamations et les chants d'allégresse ; les orgues taisent leurs voix sonores ; les solennités des mariages sont interdites ; plus de fleurs sur les autels ; bientôt les croix et les saints eux-mêmes seront couverts d'un voile ; les leçons du bréviaire, les épîtres et les évangiles de la messe, tout est choisi, ordonné et combiné de manière à nous faire souvenir que, descendant d'Adam pécheur, nous sommes nés dans le péché ; purifiés par la miséricorde de Dieu dans les eaux du

baptême grâce à la Passion et aux souffrances du Christ, nous avons, par nos fautes personnelles, imité et surpassé la prévarication de notre premier père. Nous devons, en conséquence, imiter sa pénitence afin de mériter notre pardon. Tout péché doit être expié.

3° *Par ses prescriptions concernant le jeûne et l'abstinence.* — Assurément la pénitence du cœur est la pénitence essentielle. C'est elle avant tout que nous devons nous efforcer de pratiquer ; sans elle, pas de pardon. « Rien ne sert de nettoyer le dehors de la coupe, tant que l'intérieur demeure rempli de pourriture. » Nos jeûnes et nos abstinences seront inutiles si un regret sincère et une volonté ferme de mieux vivre à l'avenir ne détachent nos âmes de nos péchés. Tout cela est vrai.

Il n'en est pas moins vrai aussi, que le corps a eu sa part dans nos fautes (coquetteries, gourmandises, sensualités, luxures, etc...). Il doit avoir sa part également dans l'expiation. « Il y a des démons, dit Jésus, qui ne se chassent que par le jeûne et la prière. » Ces démons sont principalement ceux qui mettent en œuvre les passions corporelles. Dépouillons-les de leurs armes en utilisant les moyens indiqués par Celui qui a vaincu Satan. Prions, supplions et accomplissons les pénitences corporelles requises.

Parmi les pénitences corporelles possibles, l'Eglise, qui a reçu de Dieu la mission de nous aider à nous sanctifier, nous commande des jours de jeûne et d'abstinence. Tous ceux qui n'en sont pas empêchés par la faiblesse de l'âge, leur état de santé, ou des travaux trop pénibles, sont tenus de s'y soumettre.

N'accusons pas l'Eglise de sévérité excessive ; elle est une mère. Si elle nous prescrit des pénitences corporelles, c'est qu'elle les sait nécessaires ; en même temps, en mère intelligente, elle dose leur rigueur d'après la capacité physique de chacun de ses enfants. A ceux-ci de voir, d'accord avec leurs confesseurs, dans quelle mesure ils sont obligés au jeûne et à l'abstinence... Toutefois, qu'ils se méfient de notre lâcheté naturelle, et qu'ils se gardent d'invoquer des motifs d'exemption, qui n'ont de réalité que dans leur imagination ou leur sensibilité trop douillette.

II. — La deuxième préparation à la Pâque, durant la Sainte Quarantaine, nous l'avons appelée une préparation de recueillement.

Et, en effet, sans le recueillement, accompagné de réflexions sérieuses et de prières ferventes, impossible de concevoir un regret sincère de ses fautes, de purifier son âme et de surgir de la mort du péché à une vie nouvelle avec Notre Seigneur ressuscité, impossible de faire de bonnes Pâques.

Pour nous faciliter ce recueillement et nous guider dans nos réflexions, des prédications spéciales se font pendant tout le Carême. Malheureusement un trop grand nombre de chrétiens, et ce sont, hélas, ceux qui en auraient le plus grand besoin, s'abstiennent d'y venir. Assister aux prédications est un devoir, et, de nos jours, un devoir d'autant plus grave que la foi et les bonnes mœurs sont plus combattues. Les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* se garderont bien d'y manquer. Ils y viendront assidûment et dès le premier jour. Ils y viendront, non en dilettantes, pour admirer une parole éloquentes ou mélodieuse, mais dans l'intention d'approfondir davantage leur connaissance de Dieu et de leurs devoirs, et, s'il en est besoin, de réformer leur conduite.

Comme chaque année, nous aurons une Station française et une Station bretonne.

La première sera prêchée par le Révérend Père Capucin François de Paule, de la résidence d'Angers. Il n'est pas un inconnu pour les paroissiens de Saint-Corentin qui n'ont pas encore oublié le bien qu'il a fait parmi eux à l'occasion de notre dernière Adoration solennelle. Malgré sa jeunesse, le Père François de Paule possède l'expérience de la chaire sacrée, c'est un spécialiste des retraites et des stations quadragesimales. Si je ne me trompe, son dernier Carême dans le diocèse fût prêché dans la Cathédrale de Saint-Pol de Léon. Les nefs de cet édifice, aux proportions égales à celles de notre Cathédrale, suffirent à peine à recevoir la foule qui ne se lassa pas de l'entendre. Il en sera de même à Quimper, nous en avons la confiance.

La Station bretonne aura pour prédicateur M. l'abbé F. Suignard, vicaire à Saint-Mathieu. Sa connaissance parfaite de la langue cornouaillaise jointe à son expérience de l'âme quimpéroise assurent à nos bretonnants une série de conférences particulièrement intéressantes. Nous leur adressons donc une invitation chaleureuse, en les priant de ne pas oublier de se munir du recueil des Cantiques bretons.

*Voici, pour les 3 premières semaines, les jours et les heures des Conférences des deux Stations : le prochain numéro de la Voix indiquera le programme des 3 dernières, qui sont consacrées aux retraites par groupes.*

A) Station française, à la Cathédrale, les dimanches, mardis et jeudis, à 20 heures.

B) Station bretonne, à la Chapelle : tous les mercredis, à 20 heures.

Faisons courageusement notre Carême. Préparons, avec tout le soin possible, notre Communion pascale.

## Les Œuvres de pénitence.

Nous espérons rendre service à de nombreuses mères de famille et aux bons chrétiens de la paroisse, en mettant à leur disposition un résumé substantiel des prescriptions relatives aux œuvres de pénitence obligatoires, soit pendant le saint temps du Carême, soit à certains jours de l'année.

I. *Abstinence.* — La loi de l'abstinence atteint tous les fidèles qui ont sept ans accomplis. Elle proscriit l'usage de la viande et de jus de viande. Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage de lait, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments. La viande et le poisson au même repas sont autorisés les jours où la viande est permise.

L'abstinence est de rigueur : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres, tous les mercredis du Carême, et le Samedi-Saint jusqu'à midi ; 3° les 3 jours des Quatre-Temps, mercredi, vendredi et samedi ; 4° les vigiles de la Toussaint et de Noël. (Pas les vigiles de la Pentecôte et de l'Assomption dans le diocèse de Quimper.)

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

II. *Jeûne.* — Obligatoire de 21 ans accomplis à 60 ans commencés, à moins d'exemption ou de dispense pour raison de santé, fatigues, travaux, etc... Il consiste à ne faire dans la journée qu'un seul repas complet, avec néanmoins, le matin, une petite quantité de pain, du café, du thé ou du chocolat, sans lait, et le soir, une collation ou repas moins abondant qu'à midi. A cette collation, on peut prendre des aliments maigres de toute nature, y compris lait, beurre, fromage ; mais les œufs sont interdits.

Les jours où les aliments gras sont autorisés, les personnes dispensées du jeûne, non les autres, peuvent en user à tous les repas.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche.

III. *Autres œuvres en compensation.* — On est exhorté à compenser par des bonnes œuvres et spécialement par des aumônes proportionnées à ses ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise, à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Les pauvres qui ne peuvent faire une aumône, même légère, peuvent y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, 5 *Pater* et *Ave*, pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

## Le Chemin de la Croix.

A proprement parler, le Chemin de la Croix est l'espace que parcourut, chargé de la Croix, notre divin Rédempteur, depuis le palais de Pilate, où il fut condamné, jusqu'au sommet du Calvaire, où il fut crucifié. Parcourir cet espace serait donc vraiment faire le Chemin de la Croix.

Après l'Ascension, la Sainte Vierge suivait fréquemment cette voie douloureuse, elle aimait à revoir ces lieux encore humides du sang de son Fils. A cela rien d'étonnant. N'a-t-on pas vu jadis une souveraine s'embarquer et franchir les océans pour visiter la terre qui avait bu le sang de son enfant massacré par les barbares ? De nos jours, les veuves et les orphelins de la guerre ne considèrent-ils pas comme un devoir sacré et bien doux de visiter les lieux où ceux qu'ils aimaient ont trouvé une mort sanglante ? C'est donc, Marie elle-même qui nous a enseigné à faire le Chemin de la Croix. Les saintes femmes et les premiers fidèles suivirent son exemple, et après eux une foule de pèlerins venus des pays même les plus reculés, tantôt isolément, tantôt en nombreuses caravanes. Puis ce furent les Croisés, vainqueurs des Musulmans. « Ils venaient d'entrer triomphalement dans la Ville Sainte ; la nuit commençait à tomber ; un silence solennel succéda aux bruits de la mêlée, les cantiques de pénitence remplacèrent les hymnes de la victoire. Godefroy de Bouillon, le chef valeureux des armées chrétiennes, s'avança le premier, sans arme et pieds nus ; l'armée entière suivait ses pas. Princes, guerriers, hommes au cœur intrépide, tous se mirent à faire, en gémissant, le Chemin du Calvaire, sur les lieux mêmes que dix siècles et demi auparavant le Rédempteur avait arrosés de son sang ».

Comprenant tout le bien que pouvaient faire ces pieux pèlerinages, l'Eglise les encouragea hautement et les enrichit de nombreuses indulgences. Mais tout le monde ne pouvait passer les mers et se transporter dans la Judée. Aussi bien, un temps vint où les Musulmans reprirent Jérusalem ; il n'aurait pas fait bon qu'un chrétien y reparût faisant le Chemin de la Croix. Alors les Papes encouragèrent les fidèles à remplacer le voyage aux Lieux Saints par un pèlerinage spirituel, qui consisterait à parcourir dans une église ou dans un endroit quelconque 14 Stations, en y méditant les principales circonstances de la Passion de Notre Seigneur.

Telle fut l'origine du Chemin de la Croix comme il se fait aujourd'hui.

La dévotion du Chemin de la Croix est très chère aux personnes pieuses de notre paroisse. Plusieurs d'entre elles

la pratiquent, chaque matin, dès l'ouverture des portes de la Cathédrale ; quelques-unes, dans le cours de la journée, aux heures où l'église est le moins fréquentée ; mais c'est surtout le vendredi, de 17 à 19 heures, qu'on peut les voir passer discrètement d'une station à l'autre, compatissant aux souffrances du Christ Rédempteur. Qui dira les consolations qu'elles procurent ainsi au cœur de Jésus et de quelles grâces de choix il les paie en retour ?

Si l'exercice du Chemin de la Croix est doux et profitable à ces âmes ferventes, rien ne saurait être plus salutaire aux pécheurs, aux âmes tièdes et aux cœurs affligés.

Adam, dit-on, ne comprit toute la gravité de sa faute qu'en présence du cadavre d'Abel tué par Caïn. En présence du Fils de Dieu immolé à cause de lui, quel pécheur pourrait ne pas reconnaître sa culpabilité et s'en repentir ?

Quelque froids que soient nos sentiments envers Jésus-Christ, si nous suivons les traces ensanglantées de ses pas et contemplons sur le Calvaire son corps déchiré par les plus horribles tortures, il n'est pas possible qu'un peu d'amour pour Lui ne vienne attendrir notre cœur. Les cœurs les plus endurcis ne peuvent résister à la vue des plaies de Celui qui les a tant aimés.

Quant à vous qui êtes dans l'affliction et qui ne trouvez aucun soulagement à vos peines ;

Vous qui vivez dans l'isolement, trahis par vos amis, délaissés par vos parents, considérez Jésus vendu par Judas, abandonné par ses Apôtres ;

Vous, qui avez des chagrins domestiques, contemplez Jésus rencontrant sa Sainte Mère abimée dans les douleurs ;

Vous, qui êtes méprisés et raillés, écoutez les injures que vomissent contre Jésus cette soldatesque et cette foule barbare ;

Vous qui endurez la misère, voyez Jésus dépouillé de tout, même de ses vêtements ;

Quelles que soient vos souffrances, faites le Chemin de la Croix, et vous éprouverez aussitôt une douce consolation à la vue de votre cher et divin Ami, souffrant comme vous, avec vous et pour vous...

On raconte que Saint Wenceslas, roi de Bohême, avait coutume de se rendre toutes les nuits, accompagné d'un de ses pages, dans une église de Prague pour y visiter le Saint-Sacrement. Or, une nuit d'hiver qu'il faisait très froid et que la neige couvrait le sol, le page grelottait et murmurait : « Mets tes pieds dans la trace de mes pas », lui dit le saint roi, et aussitôt le page ressentit une chaleur bienfaisante... Ainsi fait Notre Seigneur. Dans toutes nos souffrances, il nous dit : « Mon enfant, j'ai passé par là ! » Et son souvenir et sa grâce fortifient notre cœur et consolent notre douleur...

Des pêcheurs, des âmes tièdes, des cœurs meurtris, nous le sommes tous, plus ou moins. La confiance dans la Miséricorde et l'Amour du Christ est l'unique remède de nos maux. Cette miséricorde et cet amour jaillissent à chaque pas sur la Voie douloureuse du Calvaire. Pratiquons l'exercice du Chemin de la Croix.

### Ligue Féminine d'Action Catholique.

La L.F.A.C. a réuni, le 2 Février, au Patronage de la rue Valentin, ses adhérentes des quatre paroisses de Quimper.

MM. les Recteurs de Saint-Mathieu et de Locmaria vouront bien honorer la réunion de leur présence.

Après une amusante comédie jouée par les Jeunes de la Ligue, M. l'abbé Pichon fit une poétique conférence sur les fêtes liturgiques de l'Octave de Noël.

Enfin, pour terminer la séance, une dizaine de lots de tombola furent tirés entre les ligueuses présentes, et les heureuses gagnantes emportèrent des objets qui leur serviront à embellir leur ménage. Avant de se séparer, Mme Pilven exprima les regrets de toutes les ligueuses au sujet de l'absence de M. le Curé de Saint-Corentin qui devait leur donner dans sa conférence les conseils paternels et bienveillants qu'elles écoutent toujours avec profit.

Le Service d'entraide de la Ligue Féminine fit connaître l'œuvre des layettes réservée aux ligueuses mères de famille nombreuse, et proposa des abonnements d'essai gratuits au *Progrès du Finistère*.

Pour subvenir aux frais occasionnés notamment par l'œuvre des layettes, le Comité d'arrondissement de la L.F.A.C. va faire donner une conférence, le 4 Mars prochain, à la salle de la Phalange d'Arvor. M. François Duhourcau, auteur d'un très beau livre sur « Bernadette », originaire du même pays que lui, parlera de « La Mère de Napoléon ».

Il nous montrera cette femme de grand caractère, modèle d'épouse, de mère, de citoyenne, contribuant par son influence au retour des religieuses dans les hôpitaux et à la réconciliation de la France avec le Pape.

Que toutes les ligueuses, et même celles qui ne le sont pas encore, viennent écouter cet excellent conférencier qui les intéressera sûrement beaucoup, et les fera, en même temps, contribuer à une bonne œuvre.

Places chez MM. Le Goaziou et Guivarc'h : 5 francs ; réservées, 8 francs.

### Réunion d'Action Catholique.

Hommes, jeunes gens de Saint-Corentin, vous êtes tous invités à la réunion d'Action Catholique qui aura lieu à la Phalange, le lundi 9 Mars, à 20 h. 30.

Le R. Père François de Paule vous parlera du « *Problème de l'Apostolat dans le Monde moderne* ».

### Quelques réflexions à propos de l'Action Catholique.

Encore ! dira-t-on. Mais oui, encore, et demain, et après-demain et toujours, il faudra y revenir. L'exemple de cette « insistance à temps et à contretemps », comme dirait saint Paul, vient du reste de très haut : du Pape lui-même !

Mais ce qu'il y a d'ennuyeux, c'est que, après des années, il faut en parler pour essayer de faire comprendre ce qu'elle est et, ce qui, par suite, ne saurait surprendre, pour dire qu'elle ne marche pas comme elle devrait et comme le Chef de l'Eglise le désire.

Sans doute, elle est en progrès ; sans doute, il se fait du bon travail. Mais ce serait se contenter de peu que d'être satisfait de ces quelques résultats. Ne faut-il pas en pareille matière avoir de plus grandes ambitions ?

Ne faut-il pas vouloir que les catholiques, hommes ou jeunes gens, vibrent, s'enthousiasment pour leur foi à l'égal d'autres hommes qui se passionnent pour des causes moins nobles quelquefois même détestables ? Même, si l'on admet que l'Action Catholique dans sa plénitude est réservée à une élite, n'est-il pas possible et ne doit-on pas vouloir que tous s'y intéressent, y apportent leurs concours et acquièrent une mentalité apostolique ?

Comme nous avons, pour notre honte, à envier à certains mouvements adverses, la vitalité, le dynamisme dont ils font preuve, leur puissance de pénétration et de conquête qui semble parfois irrésistible !

Adhésion ou sympathie de la masse catholique, dévouement, élan généreux et enthousiaste de nombreux militants pour l'œuvre de réchristianisation, voilà donc ce qu'on devrait trouver chez nous ?

Pourquoi n'en est-il pas ainsi ?

D'abord parce que beaucoup méconnaissent totalement le devoir qu'ils ont à cet égard. Le baptême et la confirmation sont déjà loin. Et lointain et vague aussi le souvenir des obligations qu'ils créent si tant est qu'on les a jamais com-

prises. Elles ont été rappelées maintes fois pourtant ! Oui, mais chose curieuse, et hélas trop vraie, les fils de l'Eglise n'écoutent plus que d'une oreille très distraite les plus autorisés de leurs chefs. Alors l'Action Catholique n'est point comptée dans le nombre des devoirs qu'il faut remplir et nécessairement elle se heurte à l'indifférence et à l'apathie de la plupart des chrétiens.

Chez ceux qui sont les plus avertis, elle rencontre d'autres obstacles. Il n'est pas rare qu'elle se trouve en face d'un véritable défaitisme. On ne croit pas qu'elle réussira. On le dit quelquefois ouvertement à ceux qui agissent et on inspire aux meilleurs le découragement.

Où on ne croit pas à son efficacité. Le Souverain Pontife a beau proclamer les effets merveilleux que l'Action Catholique produirait tant au point de vue social qu'au point de vue religieux, on demeure sceptique. On aime mieux faire confiance au premier journaliste venu, ou à quelqu'autre personnage et on attend le salut de tel mouvement, de tel parti ou de telle combinaison. Quelle tristesse si l'on réfléchit ! On n'a plus foi au Pape, le vicaire de Jésus-Christ, celui qui nous dit les paroles que le Christ nous dirait aujourd'hui. C'est même plus triste et plus grave qu'on ne le pense à première vue. Car, cette défiance, elle ne s'arrête pas au Pape, elle porte en quelque sorte sur la valeur, sur la vertu du christianisme lui-même. Il serait sans influence sur le monde moderne ! Il ne serait plus le levain capable de faire lever la pâte ! Et les chrétiens devraient renoncer à être le sel de la terre !

Après le manque de foi, il y a le manque de dévouement. Pour justifier leur abstention, plusieurs découvrent des raisons devant lesquelles vous n'avez qu'à vous incliner bien bas tellement elles sont impressionnantes : elles s'appellent les affaires, les occupations, etc. A bien regarder, beaucoup de chrétiens pratiquent l'Evangile à rebours. « Cherchez le reste... et le Royaume de Dieu vous sera donné par surcroît ! Donnez-nous notre pain quotidien et puis... si vous y tenez tout de même : que votre règne arrive ! » Entre nous, faut-il que ces « affaires » soient bien précaires pour ne pas permettre d'assister à une réunion par trimestre !

D'autres ont déjà tant de réunions qu'ils ne peuvent y ajouter une de plus ! Seulement ceux qui parlent ainsi ne sortent que pour aller en soirée — ce qui sûrement n'est pas défendu, — tandis que ceux qui viennent aux réunions d'Action Catholique sont ceux qui s'occupent d'autres œuvres et leur consacrent une partie de leur temps libre. C'est exactement comme pour les quêtes : ceux qui se plaignent qu'il y en ait trop sont ceux qui ne donnent rien ou à peu près.

En tout cela chacun serait édifié s'il voulait simplement

prendre la peine de faire quelques petites additions : voir d'un côté la part faite à Dieu, de l'autre celle des plaisirs et des distractions ; voir aussi le temps donné au règne de Dieu, et de l'autre celui donné au monde !

Nous abritons trop souvent notre paresse, notre inertie et notre lâcheté derrière des semblants de raisons qui ne résistent pas à l'examen le plus indulgent ! Puérilités qui feraient sourire s'il ne s'agissait de choses graves et si ce n'était ainsi que beaucoup de gens s'abstiennent de faire le bien et se font les complices du mal !

✱

Quand donc les catholiques cesseront-ils de s'abuser par de tels prétextes ; quand voudront-ils secouer leur déplorable nonchalance et prendre une conscience plus vive, plus nette de devoirs stricts et importants ? Quand enfin se rendront-ils compte de la gravité du moment ?

A l'heure actuelle, l'hésitation même n'est pas permise. Quant à l'inaction, c'est une véritable désertion en pleine guerre. Que faudra-t-il pour que l'on comprenne que nous sommes engagés dans la plus formidable bataille que l'athéisme sous toutes ses formes, matérialisme, communisme, etc., ait livrée à Dieu, bataille dont la violence s'affirme chaque jour plus grande ? Et l'on pourrait se croiser les bras et refuser d'entrer en lutte ! Non, il n'y a qu'une attitude qui soit digne d'un chrétien : c'est le bon combat dans les rangs de l'Action Catholique.

Et pour prendre une autre expression au même vocabulaire, il faudrait opérer parmi nous la mobilisation générale ! Oui, il faut que tous, hommes, femmes, jeunes gens, enfants, s'intéressent à l'Action Catholique ; il faut que tous soient plus ou moins saisis par la mystique de l'apostolat, de la conquête ! Que chacun par conséquent apporte sa part : ses prières, ses sacrifices, sa cotisation, sa présence, son influence, son concours, son activité. Alors l'Action Catholique marchera vraiment et alors nous aurons la joie de voir la réalisation de la grande et belle espérance que nous devrions tous avoir au cœur : la rechristianisation de notre pays.

## MONSEIGNEUR PELLERIN

(Suite et fin.)

Enfin, M. de Montigny arrive ; mais, n'ayant ni vaisseaux ni soldats, pour appuyer ses demandes, il se voit à son tour forcé de quitter Tourane, sans avoir rien fait. Toutefois, avant que de repartir, poussé par un sentiment humanitaire, il a la malencontreuse idée d'écrire à Tuduc, pour lui recommander les chrétiens et les missionnaires, le menaçant de la colère de la France, s'il osait encore les mettre à mort. C'était oublier que dans ces pays, il ne faut jamais menacer, si l'on n'est en mesure d'appuyer sa parole sur la force.

Le départ des vaisseaux français jette la consternation parmi les chrétiens qui s'attendent à un redoublement de persécution, et c'est ce qui arrive. Tu-Duc, en effet, voyant l'intérêt que le plénipotentiaire français portait aux chrétiens et aux missionnaires, conclut que c'était eux qui l'avaient appelé, et la persécution revêtant, cette fois, un caractère politique, sans rien perdre de son caractère religieux, éclate.

Mgr Pellerin, prévoyant le redoutable orage qui allait se déchaîner, et se voyant dans l'impossibilité de rejoindre sa mission, part aussitôt pour la France.

C'était en 1858. Il arrive tout droit à Quimper prier sur la tombe de sa mère ; puis, il va à l'évêché voir Mgr Sergent, qui le fait chanoine d'honneur de sa cathédrale. Le prélat disait ensuite dans son Mandement de Carême de 1859 : « Personne ici, n'oubliera ces jours trop vite écoulés pendant lesquels nous avons eu le bonheur de posséder Mgr Pellerin. Nous avons tous admiré sa foi puissante, son ardeur pour le service de Jésus-Christ, son dévouement sans bornes. Nous croyons encore entendre ses récits simples et touchants qui semblaient tirés des Actes des Martyrs. »

L'évêque missionnaire se rend ensuite près de Napoléon : « Sire, lui dit-il, depuis 25 ans en Cochinchine, le sang des missionnaires français ne cesse de couler : sept évêques et 15 prêtres ont été mis à mort. A la nouvelle de ces exécutions, la France a envoyé là-bas de ses navires pour faire des démonstrations. Mais comme ces démonstrations n'étaient que passagères, elles ont été sans profit. Elles ont été aussi sans gloire pour notre patrie ; car on dit maintenant en Cochinchine que *les Français aboient comme des chiens et fuient comme des chèvres*. Aussi, quand la démonstration est terminée, la persécution redouble. »

— » Alors, Monseigneur, dit Napoléon, que voulez-vous que l'on fasse ?

— » Eh bien, Sire, pour venger le sang français, envoyez en Cochinchine une flotte et des troupes et plantez-y définitivement le drapeau de la France. Si vous ne le faites pas, Sire, l'Angleterre le fera. Comme évêque, peu m'importe le drapeau qui flottera là-bas, pourvu que sous ses plis la liberté me soit donnée de prêcher l'Evangile ; mais comme Français, je prie et je supplie Votre Majesté de songer quel bienfait sera pour la France d'être l'agent de colonisation de la Cochinchine, pays riche et de grand avenir. »

Cette conversation fut suivie de beaucoup d'autres en présence du ministre de la Marine, d'amiraux et de diplomates ; puis, un jour, Napoléon III dit à Mgr Pellerin : « Si je me décide à cette conquête, accompagnerez-vous les troupes ? »

— » Certes, oui, Sire, pour conseiller les chefs et les diriger ; mais je ne puis rentrer dans mon diocèse entouré de baïonnettes ; j'attendrai sur la rive que l'action soit finie...

— » Il y a mieux, dit l'Empereur, je vais vous faire nommer évêque en France !

— » Oh ! de grâce, Sire, pas cela ! Le Souverain Pontife m'a chargé de la Cochinchine ; pour rien au monde je ne changerai mon fardeau. »

L'Empereur alors fit preuve de décision. D'accord avec Ferdinand VII, roi d'Espagne qui, lui aussi, avait le massacre de beaucoup de sujets à venger, il résolut d'intervenir énergiquement.

Le 31 Août 1858, l'escadre alliée mouillait devant Tourane, et bientôt le port, la baie et la presqu'île tombaient aux mains des soldats français et espagnols.

Il eut été alors facile, par une marche rapide, de s'emparer de Hué et d'imposer à Tu-Duc un traité, en laissant là-bas les forces nécessaires pour le faire exécuter. Tous les éléments honnêtes du pays le souhaitaient.

Mais, hélas ! en dépit des efforts de Mgr Pellerin, l'amiral Rigault de Genouilly resta dans une immobilité regrettable, prétextant ne pas connaître suffisamment le pays, les mœurs des habitants, et quelques mois après, il rentra en France.

Aussitôt, la persécution redoubla. Alors l'évêque missionnaire qui, jusque-là, ne s'était jamais laissé abattre par les plus rudes épreuves, perdit courage. Il se retira au Grand Séminaire de Paulo-Pénang, où il mourut le 13 Septembre 1862, et fut enterré dans la chapelle, dont il avait béni la première pierre un an auparavant.

Quelque temps après, une nouvelle expédition avait lieu en Chine, et cette fois, nos troupes, bien commandées, entraient victorieuses à Pékin et dictaient des conditions à l'Empereur.

Bien que Mgr Pellerin n'ait pas joui de cette victoire, il n'en reste pas moins l'un des principaux artisans de cette conquête, une des colonies françaises dont nous sommes le plus fiers aujourd'hui.

Et si Dieu avait bien voulu réaliser sa sublime ambition en lui accordant comme à tant de ses collègues dans l'épiscopat, à tant de ses prêtres comme le Bienheureux Théophane Vénard, et à tant de ses chrétiens, la palme du martyre, nous aurions maintenant le bonheur d'aller dans sa vieille église de Loc-Maria nous incliner devant son image et implorer sa protection pour le diocèse dont « il est devenu quand même, disait Mgr Sergent, une des gloires les plus pures par ses travaux, ses mérites et ses vertus ».

A Saïgon, une rue et le grand collège de Hué où sont élevés les enfants des princes de la cour royale, portent son nom. Mais en France, dont il fut le grand patriote, et à Quimper, dont il fut l'enfant, c'est un inconnu !

A quand la rue « Monseigneur Pellerin », à Loc-Maria ou dans notre ville ?

Chanoine LE BORGNE.

(Archives des Missions Etrangères, de l'Evêché, et du Petit Séminaire de Pont-Croix.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) Dimanches et fêtes gardées : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

b) Sur semaine : messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Tous les vendredis du Carême : Exercice du Chemin de la Croix, à 20 heures, sauf le 1<sup>er</sup> vendredi, où il se fait à 19 h. 30, ainsi que le vendredi de la retraite bretonne (27 Mars).

II. CONFESSION. — a) Tous les jours, le matin, aux heures des messes ; le soir, de 18 à 19 heures.

b) Les samedis et veilles des fêtes : le soir, de 16 à 19 heures, puis après 20 heures.

Durant le Carême, le Père Prédicateur est à la disposition des fidèles pour les confessions, chaque jour, de 16 à 18 h. 30.

III. INSTRUCTIONS DU CARÊME. — a) Station française : les dimanches, mardis et jeudis, durant les trois premières semaines ; puis retraites par catégories : jeunes filles, dames et hommes.

b) Station bretonne : tous les mercredis à 20 heures, les trois premières semaines ; la 4<sup>e</sup> semaine, retraite avec instruction chaque soir, à 20 heures, sauf le samedi réservé pour les confessions.

### Mois de Mars

✠ 1. DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> du Carême. Office du jour. A toutes les messes, allocution du Père Prédicateur du Carême. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, ouverture solennelle de la Station française.

2. LUNDI. — Saint Joëvin, évêque et confesseur. A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique.

3. MARDI. — Saint Guénolé, abbé. A 20 heures, sermon français.

4. MERCREDI. — Saint Casimir, confesseur. (Quatre-Temps : jeûne et abstinence.) Confession des filles. A 20 heures, à la chapelle, ouverture de la Station bretonne.

5. JEUDI. — De la férie V. Confessions en vue du premier vendredi du mois.

6. VENDREDI. — Sainte Perpétue et sainte Félicité, martyres. Exercices du 1<sup>er</sup> vendredi du mois. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 19 h. 30, Chemin de la Croix. A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes. (Quatre-Temps : jeûne et abstinence.)

7. SAMEDI. — Saint Thomas d'Aquin, confesseur et docteur. (Quatre-Temps : jeûne et abstinence.) Confession des garçons des catéchismes.

✠ 8. DIMANCHE. — 2<sup>e</sup> du Carême. Office du jour. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, sermon français pour tous.

9. LUNDI. — Sainte Françoise Romaine, veuve.

10. MARDI. — Les 40 Martyrs. A 20 heures, sermon français pour tous.

11. MERCREDI. — De la férie IV. A 20 heures, sermon breton à la chapelle.

12. JEUDI. — Saint Paul, évêque et confesseur. A 20 heures, sermon français pour tous.

13. VENDREDI. — De la férie VI. Confession des tout petits. A 20 h., Chemin de la Croix.

14. SAMEDI. — Office du jour.

✠ 15. DIMANCHE. — 3<sup>e</sup> du Carême. Office du jour. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, sermon français pour tous.

16. LUNDI. — De la férie II.

17. MARDI. — Saint Patrick, évêque et confesseur. A 20 heures, sermon français pour tous.

18. MERCREDI. — Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, confesseur et docteur. A 20 heures, sermon breton.

19. JEUDI. — Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge. A 20 heures, sermon français pour tous. A la chapelle, à 8 h. 30, messe des Mères chrétiennes et conférence à 15 heures.

20. VENDREDI. — De la férie VI. A 20 heures, Chemin de la Croix.

21. SAMEDI. — Saint Benoît, abbé.

✠ 22. DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> du Carême. Office du jour. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, sermon français pour tous à la cathédrale. A la chapelle, à la même heure, ouverture de la retraite bretonne qui se continuera tous les soirs jusqu'à samedi.

23. LUNDI. — De la férie II. A 20 heures, à la cathédrale, instruction réservée aux jeunes filles.

24. MARDI. — Saint Gabriel, archange. A 20 heures, à la cathédrale, instruction pour les jeunes filles.

25. MERCREDI. — L'Annonciation. A 20 heures, instruction réservée aux jeunes filles.

26. JEUDI. — De la férie V. A 20 heures, instruction française pour tous à la cathédrale.

27. VENDREDI. — Saint Jean Damascène, confesseur et docteur. A 19 h. 30, Chemin de la Croix.

28. SAMEDI. — Saint Jean Capistran, confesseur. Confession des jeunes filles et des bretonnants.

✠ 29. DIMANCHE DE LA PASSION. — Office du jour. Communion pascale des jeunes filles et des bretonnants. A toutes les messes, quête pour les frais des Stations. A 20 heures, instruction pour tous à la cathédrale.

30. LUNDI. — De la férie. A la chapelle, messe des enfants de la communion privée, à 7 h. 30. Instructions à 11 heures et à 16 h. 30. A la cathédrale, à 20 heures, instruction réservée aux dames.

31. MARDI. — De la férie. Messe et instruction pour les enfants et les dames, comme hier.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Baptême :*

- 5 Janvier. Jeannine-Marie-Thérèse Le Bras, Coteau du Frugy.  
 30 — Jean-Claude Mérour, 10, place de Brest.  
 1 Février. Claude-Marie-Jacques Hémar, 2, rue Brizeux.  
 1 — Louise-Anna Bauguéon, 5, rue Ollivier-Perrin.  
 9 — Eugène Yeuc'h, 12 bis, rue Neuve.  
 16 — Yves-Louis-André Jacq, 11, rue du Guéodet.  
 16 — Annic Hascoët, Coteau du Frugy.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 6 Janvier. Hervé-Marie Lemandé et Marie-Anne Hascoët.  
 14 — Pierre-Marie Bidon et Marie-Anne Cariou.  
 10 Février. Yves Jézéquel et Marie-Catherine-Josèphe Gorgeu.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture chrétienne :*

- 1 Janvier. Daniel Le Gall, 22 ans.  
 3 — Adrien Autrou, 50 ans, 7, rue Toul-al-Laër.  
 5 — Yves Jézéquel, veuf de Renée Jany, 81 ans, 25, rue de Kerfeunteun.  
 5 — Marie-Pélagie Pétillon, veuve de Jean Bouguennec, 64 ans, 76, rue Neuve.  
 10 — Marie-Anne Floc'hlay, épouse de Jean-François Le Bihan, 52 ans, 11, rue Saint-François.  
 12 — Jacques-François Jaouen, époux de Jean-Marie Gélard, 59 ans, coteau du Frugy.  
 18 — Marie-Anne Le Moine, veuve de Joseph-Dominique Tanguy, 56 ans, 19, rue Sainte-Thérèse.  
 20 — Alain Goyat, veuf de Marie-Thérèse Clorennec, 78 ans, 45, rue Neuve.  
 21 — Pierre-Yves Hamon, veuf de Jeanne Le Quéau, 71 ans, rue de l'Hospice.  
 22 — Anne-Marie Cuzon, veuve de Gaston-Louis Anselme, 41 ans, 1, rue Neuve.  
 22 — Odette Kergoat, 18 mois, 14, rue Penn-ar-Stang.  
 27 — Marie-Yvonne Lozac'h, épouse de Joseph-René Hervé, 54 ans, 43, rue Kéréon.  
 8 Février. Corentine-Louise Calvary, veuve de Alain-Marie Jourdin, 64 ans, 11, rue Sainte-Thérèse.  
 8 — René-Lucien-Michel Bourdon, 3 ans, rue de l'Hospice.  
 10 — Louise-Anne Bouguéon, 7 mois, 5, rue Olivier-Perrin.  
 15 — Louis-Marie Kéralus, époux de Marie-Louise Joncour, 55 ans, rue de l'Hospice.

*Le Gérant : V. BOUCHER.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

## l'Hôtel de la Paix et de la Poste

à QUIMPER  
est connu de tous

Grande Salle à Manger pour Mariages et Banquets

L. LE RESTE, Propriétaire

## Entreprise Générale de Serrurerie

LE FEUNTEUN

24, rue de Brest  
QUIMPER

Téléphone : 0-89

Art

Bâtiment

Tout le fer forgé, martelé.  
Copie de tous styles.

Installation de Magasins,  
Devantures, Vitrines, etc...

Décoration Moderne.  
Acier inoxydable, Métal blanc,  
Cuivre nickelé et chromé.

Coffres-Forts.

Soudure autogène.

Constructions métalliques  
Hangars, Charpentes et  
toutes Couvertures.

Menuiserie métallique.  
Chassis à guillotine,  
Portes et fenêtres.

Divers.  
Balcons, Grilles, Rampes,  
Marquises, Serres, etc...

FAITES VOS ACHATS

DE BRODERIES - DENTELLES

RIDEAUX - LAINES

FAIENCES

A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

(Près de la Poste)

QUIMPER

LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS PRIX